BnF Gallica

Grammaire françoise sur un plan nouveau : pour en rendre les principes plus clairs et la pratique plus aisée... [...]

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF Gallica

Buffier, Claude (1661-1737). Grammaire françoise sur un plan nouveau : pour en rendre les principes plus clairs et la pratique plus aisée... ([Reprod.]) par le P. Buffier,.... 1709.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

GRAMMAIRE

1215. FRANÇOISE ×1215

SUR

UN PLAN NOUVEAU

POUR EN RENDRE LES PRINCIPES
plus clairs & la pratique plus aisée.

CONTENANT DIVERS TRAITE'S SUR la nature de la Grammaire en général ; sur l'usage ; sur la beauté des Langues & sur la maniere de les aprendre ; sur le stile ; sur l'ortographe ; sur les accens ; sur la longueur des silabes Françoises ; sur la ponctuation, &c.

Par le Pere BUFFIER, de la Compagnie de JESUS.

BIBLIOTHECA REGIA

A PARIS,

Chez
NICOLAS LE CLERC, rue saint Jacques, à saint Lambert.
MICHEL BRUNET, Grande Salle du Palais au Mercure Galant.
LECONTE ET MONTALANT, Quai des Augustins, à la Ville de Montpelier.

M. DCCIX.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

A SON ALTESSE SERENISSIME MADAME LA DUCHESSE DU MAINE.

MADAME,

Un plan nouveau de Grammaire Françoiſe dreſſé ſur des réfléxions qui peut-être ne s'accommoderont point avec d'anciens préjugez, ne demandoit pas une moindre protection que celle de VOTRE ALTESSE SERENISSIME, pour être reçu favorablement dans le monde.

Cependant, MADAME, oserois-je le dire? ce n'est point une Protectrice puissante que je réclame ici pour me ménager d'illustres Approbations : mais un juge éclairé, pour m'instruire de ce que je dois penser de mon Ouvrage : dans la disposition où je suis de travailler de plus en plus à le perfectionner ou à le réformer ; je serai moins touché d'une indulgence qui me flateroit, que d'une judicieuse critique qui sera utile au Public : & pourrois-je trouver sur ce point des lumieres plus sures que celles de V. A. S?

La perfection de notre Langue consiste dans les manieres de parler usitées parmi les personnes de la Cour & parmi les Gens de Letres : Qui jamais, Madame a réuni aussi parfaitement que V. A. S. tout ce que les uns peuvent avoir de délicatesse, & tout ce que les autres peuvent avoir d'exactitude. Au milieu de la Cour, la Vôtre particuliere est une élite de personnes in-

génieuſes & polies, & qui le devien-
nent encore plus par l'avantage de
vous aprocher. En effet, les expreſ-
ſions de V. A. S. ſervent de modé-
les à ceux qui parlent le mieux, &
elles feroient la regle de l'uſage, ſi
l'uſage pouvoit être aſſujetti à au-
cune régle.

Ce n'eſt point ſeulement, Mada-
me, une habitude aquiſe par une
naiſſance & un rang Auguſte, qui
a formé la maniere heureuſe dont
vous vous énoncez: C'eſt encore la
lecture des meilleurs écrits & la ju-
ſteſſe du diſcernement que vous en
ſavez faire: C'eſt en particulier l'u-
ſage des ſiences familieres à V. A.
S. & qui demandent pour être cul-
tivées, un caractere d'eſprit auſſi net
que ſolide; auſſi aiſé que profond.

Ne dédaignez pas, Madame, d'em-
ployer une légere partie de ces ta-
lens, qui dans la perſonne de V. A.
S. font tant d'honneur à votre ſexe;
afin d'établir par vos déciſions l'art ſi
recherché de bien aprendre le Fran-

çois : toute l'Europe s'empressera de les recueillir. Vous fournirez par-là de justes expressions aux plus brillantes Cours des Princes & aux plus illustres Académies des savans qui se font gloire aujourd'hui d'écrire en notre Langue & de la parler : & tous s'aplaudiront d'en avoir trouvé le véritable goût, dès qu'ils pourront connoître le vôtre. Je suis avec un tres-profond respect,

MADAME,

DE VOTRE ALTESSE SERENISSIME.

Le tres-humble & tres-obéissant serviteur, BUFFIER, J.

PREFACE.

CEt Ouvrage eſt diviſé en trois Parties: La premiere contient les fondemens ou les principes ſur quoi eſt apuyé l'art de la Grammaire : La ſeconde, contient une pratique de Grammaire : Et la troiſiéme, des additions à la Grammaire.

On néglige ſouvent d'aprendre les choſes dont je traite dans la premiere Partie : mais cette connoiſſance ne laiſſe pas d'être des plus importantes ; puiſque l'art d'aranger les mots à une connexion eſſentielle, avec la maniere d'aranger les penſées. C'eſt par-là qu'il ſert de baſe aux plus hautes ſiences, & qu'il fournit des régles où la Théologie même eſt quelquefois obligée d'avoir recours.

D'ailleurs c'eſt faute de pénétrer juſqu'aux fondemens de la Grammaire, qu'au lieu de contribuer, comme elle devroit, à éclaircir les idées, elle ne contribue ſouvent qu'à les embaraſſer : on ne peut donc l'étudier ſolidement qu'on n'aprenne la fin qu'elle ſe propoſe, les moyens qu'elle emploie, l'ordre de ſes parties, le vrai ſens des termes,

qui lui ſont familiers ; en un mot, la nature de la Grammaire en général, qu'ignorent pluſieurs mêmes de ceux qui l'enſeignent. J'avoue auſſi que cette premiere Partie eſt plus curieuſe pour former l'eſprit par raport à la Grammaire, que néceſſaire pour en aquérir la pratique ; c'eſt pourquoi ceux qui ne cherchent qu'à aprendre le François, peuvent paſſer tout d'un coup à la ſeconde Partie.

Celle-ci contient une Grammaire pratique : je me ſuis atachè autant qu'il m'a été poſſible à la ſuite des matieres que traitent communément les Grammairiens. Les endroits les plus importans, tels que les articles des noms, & la conjuguaiſon des verbes y ſont expoſez dans une méthode qui abrégera beaucoup, comme j'eſpere, la peine qu'on a d'ordinaire à les étudier. En ſorte que notre langue, qui de ce coté-là a paſſé pour être ſi dificile & ſi bizare, ſe trouvera l'être en éfet incomparablement moins qu'on ne ſe l'eſt imaginé.

Je donne à la troiſiéme Partie le nom d'Additions ; parce que les choſes dont je l'ai remplie, quelque utiles qu'elles ſoient, peuvent être cenſées de ſurérogation dans une ſimple Grammaire. J'ai mis d'abord en ces additions ce qui regarde le ſtile. C'eſt le précis de ce que je voudrois expoſer quand

j'aurois à faire un Traité complet sur cette matiere. J'ai mis ensuite ce qui regarde la prononciation & l'ortographe, avec des Traitez sur divers sujets qui y peuvent avoir raport; on n'a pas daigné les éclaircir jusqu'à present, & ils sont néanmoins d'un tres-grand usage. Je mets à la fin plusieurs Remarques sur divers endroits de notre Grammaire qui pourroient arrêter ou embaraßer davantage les étrangers.

C'eſt à ceux-ci particulierement que j'ai eu en vue d'être utile. On ſait que dans toute l'Europe, & preſque dans toutes les Parties du monde, les honnêtes gens montrent une extrême paſſion d'aprendre le François. J'ai cru devoir ſeconder leur inclination, à cauſe d'une prérogative qu'a eu notre Langue depuis près de cent ans, & qui doit toucher un homme de ma profeſſion: C'eſt qu'elle a fourni ſur les matieres de Religion & de pieté un grand nombre d'excellens Ouvrages. Les Sermons de nos plus habiles Prédicateurs imprimez depuis vingt ans, pourroient ſeuls en être la preuve.

Cependant avec cette détermination où ſont les étrangers d'aprendre le François, il ſemble qu'il n'y ait point encore de Grammaires qui leur conviennent parfaitement: car ou elles ſont trop étendues pour des commençans; ou elles ne traitent point de to-

tes les parties de la Grammaire ; ou elles ſont faites par des Auteurs qui ne ſont pas à portée de ſavoir le véritable uſage de notre langue ; ou enfin elles ſont ſi anciennes, que cet uſage a changé conſidérablement depuis qu'elles ont paru : témoin celle du P. Chiflet qui a été ſi utile & qu'on a imprimée tant de fois : comme elle eſt compoſée il y a plus de 70. ans ; elle enſeigne un François fort extraordinaire : elle met par exemple dans les conjuguaiſons des verbes, encore que j'aimerois, encore que je ferois ; *pour*, encore que j'aimaſſe, encore que je fiſſe. *Cet Auteur même eſt rempli de phraſes, dont la conſtruction n'eſt plus ſupportable aujourd'hui, comme quand il s'exprime ainſi :* * de ma part je confeſſe qu'en mes œuvres que j'ai données au public, j'ai failli aux politeſſes de quelques obſervations que j'ai couchées, &c.

* *pag.* 247. *Edit d'Anv.*

Pour moi, j'ai taché d'expoſer les principes de notre langue, conformément à l'uſage préſent, de la maniere la plus exacte & la plus juſte, & en même-temps la plus nette & la plus aiſée. Je n'oſe pourtant me flater d'avoir évité tous les écueils qui ſe rencontrent néceſſairement en travaillant ſur une langue vivante & auſſi ſujette au changement qu'eſt la nôtre.

J'ai pris néanmoins toutes ſortes de meſu-

res pour les éviter. Outre le plan que je médite depuis pluſieurs années, d'une Grammaire Françoiſe, je me ſuis apliqué à vérifier mes penſées par toutes mes lectures, ſur tout en travaillant à l'extrait des livres de diverſe literature; & en faiſant beaucoup d'attention à la maniere dont ils étoient écrits. De plus j'ai conſulté ſur les dificultez qui me ſont reſtées, le plus grand nombre que j'ai pu de perſonnes qui écrivent le mieux dans notre langue ou qui la parlent le plus correctement. Je n'en ſuis pas demeuré-là; j'ai lu mon ouvrage à ceux que j'ai cru les plus capables de me faire apercevoir les inadvertences, où il eſt comme impoſſible de ne pas tomber parmi tant de détails également dificiles à ſuivre & à exprimer: & j'ai touiours eu égard à ce que le plus grand nombre de perſonnes judicieuſes & habiles m'ont conſeillé de changer ou d'expliquer: en effet je ſuis perſuadé que la qualité la plus eſſentielle à un auteur qui fait une Grammaire; c'eſt de conſulter beaucoup, & d'être extrémement docile aux ſentimens des autres: puiſqu'une langue vivante ne dépend que d'un uſage arbitraire, dont notre jugement particulier, quelque ſur qu'il puiſſe être d'ailleurs, ne ſauroit jamais être la regle:

Avec toutes ces précautions je ne dois:

pas présumer qu'il ne me soit point encore échapé des fautes : mais afin de les réparer & de faire au moins dans la suite une Grammaire Françoise la moins imparfaite qui se puisse : je ferai moi-même imprimer toutes celles qui se découvriront dans mon ouvrage : soit qu'on m'en avertisse en particulier, ou par des écrits publics. J'invite donc à me donner des avis tous ceux qui voudront bien en prendre la peine, de quelque maniere que ce soit. S'ils les donnent mal-à-propos, je n'en serai pas ému : je sai à qui ils feront tort ; & je n'en profiterai pas moins de tout ce qui pourra m'instruire & être utile au public. Cependant j'espere qu'on me saura gré de la circonspection que j'ai gardée par avance de ne réfuter aucun de nos Grammairiens en particulier. Je serai peut-être le premier qui n'aurai osé prendre cette liberté. Ce n'est pas que je sois toujours du sentiment des autres ; mais c'est qu'il ne servircit à rien de me justifier contre personne, si les choses que je dis ne se justifient pas suffisamment par elles-mêmes.

Avant que de finir cette Préface, il est bon que j'avertisse encore de quelques points.

1°. Certaines matieres plus dificiles reviennent quelquefois dans les diférentes parties de ce livre ; mais c'est pour les exposer

sous diférens jours, qui ſerviront à les faire mieux entendre.

2°. *On trouvera ſouvent, ſur tout dans la ſeconde partie des chifres entre deux crochets de cette ſorte* ( ) *c'eſt pour coter quelqu'autre article qui ſervira à entendre mieux celui qu'on lira actuellement.*

3°. *J'ai inſeré en cette ſeconde partie des réflexions qui ne ſont pas ſi néceſſaires, pour l'uſage ordinaire; je les ai fait imprimer en Italique afin qu'on puiſſe les omettre, ſans perdre la ſuite générale des regles. J'ai fait mettre en d'autres endroits des cédilles au bout des lignes: elles marquent ce que les commençans pourront encore paſſer la premiere fois qu'ils liront cette Grammaire pratique; afin de ne ſe point rebuter par un trop grand nombre d'obſervations, & de ſe familiariſer davantage avec les régles les plus générales. On fera bien même de ne lire que tres peu de regles à la fois pour prévenir le dégout.*

4°. *J'ai mis en divers endroits quelques mots Latins pour faciliter aux étrangers l'intelligence des termes François qui reviennent le plus fréquemment dans le diſcours.*

5°. *Il y a quelques chifres omis à la marge des pages, à cauſe des corrections qu'on a faites dans le temps de l'impreſſion; je marquerai dans l'Errata ceux qui pourroient cauſer quelque embarras.*

APPROBATION.

J'Ai lu par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier *La Grammaire Françoiſe ſur un plan nouveau, pour en rendre les principes plus ſurs & la pratique plus aiſée*, & j'ai cru que l'impreſſion en ſeroit utile, tant à ceux qui ignorent le François qu'à ceux qui le ſavent. Fait à Paris ce 20 Janvier 1708.

Signé, RAGUET.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la grace de Dieu Roi de France & de Navarre, à nos amez & feaux Conſeillers les gens tenans nos Cours de Parlement, Maître des Requeſtes de Notre Hotel, Grand Conſeil, Prevoſt de Paris, baillifs, Seneſchaux, leurs Lieutenants Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT, le Pere BUFFIER Jeſuite Nous ayant fait remontrer qu'il deſiroit donner au Public un ouvrage de ſa compoſition intitulé, *Grammaire Françoiſe ſur un plan nouveau, pour en rendre les principes plus ſurs & la pratique plus aiſée* ; s'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de privilege ſur ce neceſſaires : Nous avons permis & permettons par ces preſentes audit Pere Buffier de faire imprimer ledit livre en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de cinq années conſécutives, à compter du jour de la datte des preſentes : Faiſons défenſes à tou-

es perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles puiſſent être d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance, & à tous Imprimeurs, Libraires & autres d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre, en tout ni en partie, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit expoſant ou de ceux qui auront droit de lui à peine de confiſcation des exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers a l'Hotel Dieu de Paris, l'autre tiers audit expoſant, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impreſſion dudit Livre ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie; & qu'avant que de l'expoſer en vente, il en ſera mis deux exemplaires dans notre Bibliotheque Publique, un dans celle de notre Chateau du Louvre, & un dans celle de notre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le Sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des preſentes: Du contenu deſquels vous mandons & enjoignons de faire jouir l'expoſant & ſes ayans cauſe plainement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la Copie deſdites preſentes qui ſera imprimée au commencement ou à la fin du Livre, ſoit tenuë pour duement ſignifiée & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original: Commandons au

premier notre Hûiſſier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraire; Car tel eſt notre plaiſir: Donné à Verſailles le deuxiéme jour de Mars, l'an de grace mil ſept cens neuf, & de notre regne le ſoixante ſixiéme. Par le Roy en ſon Conſeil.

Signé, LE COMTE.

Regiſtré ſur le Regiſtre No. 2. *de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de* Paris, *page* 434, No. 845. *Conformement aux Reglemens, & notamment à l'Arreſt du Conſeil du* 13 *Aouſt* 1703. *A* Paris *ce* 30 *Mars* 1709.

Signé, L. SEVESTRE.

JE ſouſſigné Provincial de la Compagnie de JESUS dans la Province de France, ſuivant le pouvoir que j'ai reçu de N.R.P. Général, permets au Pere Claude Buffier de la même Compagnie de faire imprimer un Livre qu'il a compoſé qui a pour titre, *Grammaire Françoiſe*, &c. lequel a été revu & approuvé par trois Reviſeurs de notre Compagnie. En foi & témoignage de quoi j'ai ſigné la préſente permiſſion. A Paris le 4 jour de Mars 1709.

Signé, MICHEL LE TELLIER.

TABLE.

TABLE
DES MATIERES.

Les chifres marquent le nombre des Articles.

PREMIERE PARTIE,
Ou principes de la Grammaire.

SECTION PREMIERE.

Que pour donner des idées justes de la Grammaire en général, il a fallu en faire un nouveau Plan.

Ce que c'est que la Grammaire, & combien il est aisé de s'y méprendre. 9

Ce que c'est que l'usage, & d'où il se tire dans les diverses langues. 26

De deux sortes d'usages, savoir l'usage constant & l'usage partagé. 35

En quoi consiste la perfection d'une langue, & si la nôtre s'est perfectionnée depuis cent ans. 40

Des bornes qu'on doit se prescrire dans une

Grammaire & de son utilité sur tout par rapport à la langue Fraçoise, 50
De la meilleure maniere d'aprendre le François & quelque autre langue que ce soit, 54.

SECTION SECONDE.

Les parties de la Grammaire

Dèfinitions de chacune des parties de la Grammaire, 63
Division générale des parties d'Oraison en noms verbes modificatifs, 79
Des noms & de ce qui y a raport.
Les pronoms sont des noms, 85.
Nombres singulier & pluriel des noms, 87
Noms substantifs & adjectifs, 88
En quel sens les adjectifs sont des noms, 91.
Genres masculin & féminin des noms, 95.
Articles, cas, déclinaisons, nominatifs du verbe, régime, cas obliques, 98. *& suiv.*
Les infinitifs sont des noms substantifs & les participes, des noms adjectifs, 105. 106.
Des verbes & de ce qui y a raport.
Verbes substantif, actif, neutre, reciproque, impersonel, passif, 1108. *& suiv.*
Conjugaison, personnes, temps & modes des verbes, 121. *& suiv.*
Indicatif & subjonctif, leur diférence, 129. *& suiv.*
De quel mode est le temps terminé *en rois*: comme *je dirois*, &c. 132
Infinitifs & participes: ce qui les fait confondre avec les verbes, 116 & 137.
Participes, actifs &

passifs, 141. 142.
Des modificatifs.
Ils s'expriment en trois manieres différentes, qui forment l'adverbe, la prépoſition & la conjonction, 145
Ils s'expriment en un ou pluſieurs mots & ſe joignent aux diverſes parties d'oraiſon, 148. 150.
Les adjectifs ſont des modificatifs, 154
Le pronom *qui* & *lequel* ſont modificatifs ou déterminàtifs, 155.
Tous les mots d'une langue ſervent de modificatifs au nom ou au verbe.
Des termes de ſuplément dans la Grammaire.
Impératifs, interjections, interrogatifs, ſont des termes de ſuplément, 162. *& ſuiv.*
Les verbes impersonels & les participes en ſont auſſi, 168
Principes pour le ſtile.
En quoi il différe de la Sintaxe, 175
Le ſtile grammatical différe du perſonel, 179.
Principes pour l'ortographe.
L'uſage ſeul doit régler l'ortographe, 187
On écrit comme on parle, en écrivant ſelon l'uſage quel qu'il ſoit, 188.
Schiſme grammatical en France ſur l'ortographe, 191
Fondemens de l'ancienne ortographe, 195
Fondemens de la nouvelle, 202.
De la prononciation, 211.
Mots où ſe trouvent les trente-trois ſons du François, 220
Raport des ſons François avec les ſons des langues étrangeres, 222.
Obſervations ſur quelques ſons de notre langue, & la maniere de les former, 226
Obſervation particuliere & importante ſur la nature de l'e muet, 234.

TABLE

SECONDE PARTIE,

Ou pratique de la Grammaire.

SECTION PREMIERE.

Des Noms.

Du nombre ſingulier & du nombre pluriel des noms, 301.
Des Articles des noms, 310.
Article défini, 311
Article indéfini, 315
Article mitoyen, 317
Uſage de l'article défini, 319
Uſage de l'article indéfini, 328
uſages particuliers de l'article indéfini, 328
Uſage de l'article mitoyen, 336
Uſage d'une eſpece de quatriéme article, ſavoir *un* & *une*, 344
Des noms adjectifs, 348
Des noms diminutifs, 353.
Des noms comparatifs, 354.
Des noms de nombre, 359.
Des noms apellez communément pronoms.
Pronoms perſonnels, conioints & disjoints, 387.
Uſage des pronoms conjoints, 399
Pronom conjoint ſupléant, 420
Uſage des pronoms disjoints, 428
Pronoms poſſeſſifs, 432
Pronom déterminatif, apellé communément rélatif, ſavoir *qui*, *que*, *lequel*, &c. 438
Uſages de ces pronoms, 443.
Pronoms interrogatifs, 450.
Pronoms démonſtratifs, *ce*, *cet*, *celui*, &c. 455
Pronoms indéfinis, 472.

DES MATIERES.

SECTION SECONDE.

Des Verbes.

LE verbe auxiliaire, *j'ai*, *avoir*, 496
Temps ſimples de l'indicatif, 497
Temps compoſez de l'indicatif, 498
Uſage des cinq temps ſimples, 500
Uſage des cinq temps compoſez, 505
Le ſubjonctif du verbe *j'ai*, 514
Uſage du ſubjonctif, 516.
Impératif du verbe *j'ai* & l'uſage de l'impératif François en général, 529
Infinitif & participes, 535.
Uſage du participe actif, 538
Uſage du participe paſſif, 543
Conjugaiſon du verbe auxiliaire, *je ſuis*, 567
Conjugaiſon générale des autres verbes françois, 573
Table de la formation des deux participes, du préſent & du prétérit indicatif des verbes, 581
Obſervation pour ſupléer à la Table précédente, 582
Table de la formation, des trois perſones du pluriel en tous les temps des verbes, 599.
Obſervations ſur la table précédente, 600
Verbes irréguliers, 608
Obſervations ſur les verbes irréguliers, 611.
Des diverſes eſpeces de verbes actifs, paſſifs neutres, impersonnels, réciproques, &c. 616

TABLE

SECTION III.

Des Modificatifs.

ADverbes, 632
Remarques sur quelques adverbes, 636.
Remarques importantes sur les adverbes négatifs, 640
Des Prépositions, 645
Remarques sur quelques prépositions, 653
Des conjonctions 656
Des transitions, 660
Remarques sur plusieurs conjonctions, 665.

SECTION IV.

De la Sintaxe.

De la Sintaxe, 675
Sintaxe des articles, 676.
Sintaxe des noms, 683
Sintaxe des adjectifs, 685.
Sintaxe des comparatifs, 695
Sintaxe des pronoms, 698.
Des pronoms possessifs, 705
Sintaxe des verbes, 708
Sintaxe des modificatifs, 728

TROISIE'ME PARTIE.

Pratique pour le stile.

DE la clarté du stile, 751
Premier défaut contre la clarté ; user d'une expression qui ne forme aucun sens, 752.
Second défaut ; user d'une expression qui forme plus d'un sens. 755.
Troisiéme défaut ; user d'une expression embarassée, 763
De la facilité du stile 767
De la vivacité du stile, 775.

DES MATIERES.

Du ſtile nombreux 780
De la douceur du ſtile, 785.
Pratique de la Prononciation & de l'ortographe, 792
Des ſons ſignifiez par les ſix caracteres ſimples de voyeles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, *y*, 799
Du ſon des ſix mêmes voyeles, dans une même ſilabe ou elles ne déſignent qu'une diphtongue impropre, 799
Des voyeles miſes dans une même ſilabe, ou elles formens une diphtongue propre, 846.
Des voyeles nazales, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, &c. 817
Prononciation des conſones au commencement & au milieu des mots, 858
Prononciation des Conſones à la fin des mots, 906
De la quantité des ſilabes, ou du temps plus ou moins long qu'on met à les prononcer, 939
Liſte des principales terminaiſons qui rendent les pénultiémes ſilabes longues, 944
La diférence de l'ancienne & de la nouvelle ortographe, 951.
Des diverſes figures qu'admet l'Ortographe, outre les caracteres de letres, 958
Le tiret, 962
Les accens, 964
Les Lettres Capitales ou Majuſcules, 967
Les deux points ſur une voyele, 970
La ponctuation ou la maniere de placer les points & les virgules pour diſtinguer les parties du diſcours, 974.
Remarques ſur les diférentes parties de la Grammaire,
Sur les articles, 1000
Sur les noms, 1006
Sur les adjectifs, 1008.
Adjectifs qui doivent communément préceder leur ſubſtantif, 1009
Adjectifs qui ne ſe mettent communé-

ment qu'après le ſubſtantif, 1010
Remarques pour aider à diſcerner les noms maſculins d'avec les féminins, 1012
Noms de deux genres ſelon leur ſignification diverſe, 1015
Noms de genre douteux, 1016
Remarques ſur les pronoms, 1017
Pronoms poſſeſſifs, 12.
Pronoms relatifs ſupléant *le* & *la*, 1029
Uſages de pluſieurs mots ou particules qui ont chacun un grand nombre d'emplois diférens, 1036
La particule *que*, 1036
De, *du*, *des*, 1037
a, au, à la, aux, 1039
En *ou* dans & y, 1041
y 1042
Si, 1043
Tant, 1044
Plus & moins, 1045
Par, 1046
Pour, 1047
Faire, 1048
Particules jointes aux Verbes, 1049
Mots ou l'*s* ſe prononce, omis dans l'article 897. 1050.

Fin de la Table des Matieres.

GRAMMAIRE FRANÇOISE SUR UN PLAN NOUVEAU.

PREMIERE PARTIE, OU PRINCIPES DE GRAMMAIRE.

Parmi ces Principes, les uns regardent la Grammaire en général, les autres ſes différentes parties. Nous parlerons des uns dans la premiere Section, & des autres dans la ſeconde.

SECTION PREMIERE.

Que pour donner des idées juſtes de la Grammaire en général, il a fallu en faire un nouveau plan.

IL y a pluſieurs ſiecles qu'on a commencé à traiter l'Art de la Grammaire; c'eſt à dire l'Art de réduire à certaines regles le langage ordinaire des

hommes. Il n'eſt pas ſurprenant qu'il ait été imparfait dans ſes commencemens ; cela lui eſt commun avec les autres Arts : mais il y a lieu de s'étonner que les autres s'étant perfectionnez avec le temps, celui-ci ait eu ſi peu de part à cet avantage, & qu'il ſoit demeuré ſi imparfait ; c'eſt ce qui a donné à des perſonnes diſtinguées d'ailleurs par leur eſprit, & même par leur littérature, je ne ſai quel mépris de la Grammaire, mais avec injuſtice ; ils ne devoient tout au plus mépriſer que les Grammairiens. La Grammaire qui a pour but de faciliter le moyen d'aprendre les Langues, mérite par là d'être autant eſtimée que la connoiſſance même des Langues. Or qu'y a t-il de plus excellent que ce qui forme le lien le plus eſſentiel de la ſociété des hommes, qui ne ſe communiquent leurs penſées que par ce moyen?

2 Au reſte, il ſemble vrai que les Grammairiens n'ont pas atteint le but de la Grammaire, autant qu'il eût été à ſouhaiter. Pour en être convaincu, il n'y a qu'à conſidérer la confuſion qui regne encore dans la maniere de définir les termes les plus familiers de cet Art, & peut-être le mot même de Grammaire. Le détail qu'on en feroit ici ſeroit ennuïeux. Il ſuffit

de remarquer que leurs définitions n'ont ni la clarté ni la briéveté requiſe, pour expliquer ce qu'ils prétendent & ce qu'il faudroit.

Ainſi en cherchant dans le commun des Grammairiens ce que c'eſt que le *nom* : On trouve que : *c'eſt un mot qui ſe décline par l'inflexion des cas ou avec le ſecours de l'article* : ou bien que : *c'eſt une partie d'oraiſon ſuſceptible de genre & de nombre, & qui ſe varie en divers cas par le moyen de l'article, ou des particules qui ſe joignent à l'Article ſans déſigner aucun temps.* Mais en liſant ces définitions, le moyen que l'on conçoive ce que c'eſt que le *nom*, ſi on ne le ſait pas déja ; car qu'eſt-ce que *ſe décliner*, demandera t'on? qu'eſt-ce que *cas*, *article?* D'autres Grammairiens diſent que le *nom* eſt ce qui ſert à nommer, que le *nom* eſt ce qui ſignifie une choſe ou la qualité d'une choſe : mais ſi on ne ſait pas ce que c'eſt que *nom*, ſaura-t'on davantage ce que c'eſt que *nommer?* D'ailleurs le mot *choſe* ſemble trop vague pour faire une idée diſtincte.

Mais quelque peu heureux qu'aient été les Grammairiens à definir le *nom* : c'eſt encore le point où ils ſont le moins incompréhenſibles. Quand ils viennent

au Pronom ils ſe font juſtice les uns aux autres en ſe réfutant mutuellement ; & depuis le temps qu'on parle du Pronom, on n'eſt point parvenu à le bien connoître ; comme ſi ſa nature étoit un de ces ſecrets impénétrables, qu'il n'eſt jamais permis d'aprofondir. Pour faire ſentir que je n'exagere en rien, il ne faut que lire le ſavant Voſſius, la lumiere de ſon temps & le héros des Grammairiens. Après avoir déclaré que toutes les définitions qui avoient été données du Pronom juſqu'alors, n'étoient nullement juſtes, il prononce, que le *Pronom eſt un mot qui en premier lieu ſe raporte au nom, & qui en ſecond lieu ſignifie quelque choſe.* Pour moi, avec le reſpect qui eſt du au mérite d'un ſi grand homme, j'avoue que je ne comprens rien à ſa définition du Pronom. Depuis Voſſius quelques-uns ont cru éclaircir la choſe en l'expoſant beaucoup plus au long ; mais indiquer ſimplement ces ſortes de définitions, c'eſt expoſer tout d'un coup ce qu'on doit penſer de leur clarté & de leur briéveté.

5. Je pourrois faire voir auſſi ſenſiblement que ce qu'on dit communément des autres parties d'oraiſon, n'eſt ni moins obſcur ni moins défectueux ; mais tous

ces défauts qui tombent sur chaque partie de la Grammaire, sont encore moins importans qu'un autre qui semble les regarder toutes ; savoir, qu'on ne fait point allez sentir leur raport mutuel, leur arangement, leur dépendance ; ce qu'elles ont d'essentiel selon l'ordre naturel & ce que l'usage ou la prévention y ont ajouté d'arbitraire : de sorte qu'après avoir étudié la Grammaire plusieurs années, il n'en reste qu'une pratique de routine aquise à force d'éxemples : mais sans des principes assez surs, ni des notions assez claires.

Certainement il semble étrange que 6.
dans une étude telle que la Grammaire, qui est la premiere de toutes, & où par conséquent on doit suposer que l'étudiant n'a encore aucune teinture des lettres ; on n'ait pas employé cette méthode simple & suivie de la Géometrie, si recommandable en elle-même & si fort en vogue de notre temps : laquelle n'emploie aucun terme qu'elle n'ait expliqué nétement.

Mais, dira-t'on, la Grammaire ne 7.
s'est-elle pas bien apprise jusqu'ici, sans une méthode si exacte ? Et quelque sistême qu'on en puisse faire : comme ses principes ont toujours quelque chose d'épineux, ne faut-il pas toujours recourir à

la voie des exemples, pour venir à la pratique ? J'avoue que cette voie eſt néceſſaire, afin de rendre les choſes plus ſenſibles ; auſſi n'ai-je garde de l'exclure. Mais je prétends que les éxemples mêmes s'impriment mieux dans l'eſprit, quand ils ſont à la ſuite d'une notion juſte & préciſe; & que réciproquement la juſteſſe de cette notion, applique l'eſprit plus ſurement au détail des exemples : au lieu que les notions étant défectueuſes, plus l'eſprit veut les pénetrer & plus il s'embaraſſe lui-même. En tout cas, ceux qui ne voudront que des éxemples pourront s'y borner ici ; & ceux qui veulent des définitions & des regles intelligibles, en trouveront peut-être en cet ouvrage, s'ils n'en ont point trouvé autre part ſur la matiere dont il s'agit.

8. Je ſai néanmoins que les principes de Grammaire reduits à des notions plus exactes qu'à l'ordinaire, ont été déja ingénieuſement expoſez dans un livre connu, intitulé, *Grammaire raiſonnée* ; mais ils n'ont point été appliquez à la pratique comme j'y applique ceux que je tacherai d'établir. D'ailleurs ſur ce que je conçus de ceux-là, je jugeai que je ne pouvois m'en accommoder univerſelle-

ment ; c'eſt pourquoi j'ai mieux aimé faire mon plan indépendamment de l'autre : perſuadé qu'un ſiſtême, pour être ſuivi, doit partir d'une même imagination ; & qu'en croiſant ſes propres idées avec celles d'autrui, on s'expoſe à gâter les unes & les autres. Dans les points où ces deux ſiſtêmes ſont diférens on pourra ſe ſervir de l'un, pour réformer l'autre, & dans les points où ils ſe rencontreront, on en pourra conclure que les principes en ſont plus ſurs. Du reſte en faiſant un ſiſtême particulier, je ſuis bien éloigné de prétendre exclure les autres qu'on pourroit faire. Un plan de Grammaire n'eſt qu'une voie que l'eſprit ſe trace, pour réduire à certaines maximes & dans un certain ordre les principes d'une langue : Or pour arriver à un terme, il y a ſouvent diferentes voies : la plus aiſée & la plus courte que j'aie pu imaginer, eſt celle à quoi je me ſuis ataché.

Ce que c'eſt que la Grammaire, & combien il eſt ordinaire de s'y méprendre.

LA plupart des gens & même des perſonnes qui ſe mêlent de litérature, ſe figurent la Grammaire, comme un art ou une ſience qui a ſes principes, ſa for- 9.

me & ſa nature avant toutes les langues, & que c'eſt à ces langues de s'y ajuſter. Tout au contraire : c'eſt eſſentiellement à la Grammaire de s'ajuſter aux langues pour leſquelles elle eſt faite, & dont elle n'eſt pour ainſi dire que le témoin, ou l'Analyſe. Les langues n'ont pas été faites pour la Grammaire, mais la Grammaire pour les langues ; elle doit ſervir à les enſeigner à ceux qui ne les ſavent pas ; mais en les ſupoſant déja établies telles qu'elles ſont, puiſqu'il ſeroit ridicule de prétendre montrer ce qui n'exiſteroit pas déja.

10. De-là vient que chaque langue pour être bien apriſe doit avoir ſa Grammaire particuliere, & ce qui a fait tant de mauvaiſes Grammaires, c'eſt d'avoir voulu apliquer celle qui étoit propre d'une langue à une autre langue toute differente. C'eſt en particulier un défaut eſſentiel dans les Grammaires Françoiſes qu'on a voulu faire ſur le plan des Grammaires Latines : ſous pretexte que le François venoit du Latin. Il eſt vrai qu'un grand nombre de ſes mots en dérivent : mais pour l'arangement des phraſes & le tour des expreſſions qui font le propre caractere d'une langue ; le François eſt auſſi différent du Latin que de quelque autre

langue que ce ſoit, & en particulier plus que de l'Allemand.

Je ne veux pas dire par-là, qu'il n'y 11.
ait quelques points en quoi doivent convenir les Grammaires de diverſes langues ; ce ſeroit une erreur : il ſe trouve eſſentiellement dans toutes, ce que la Philoſophie y conſidere, en les regardant comme les expreſſions naturelles de nos penſées ; car comme la nature a mis un ordre néceſſaire entre nos penſées, elle a mis par une conſéquence infaillible un ordre néceſſaire dans les langues : mais cet ordre naturel, qui eſt de ſoi tres-ſimple, eſt tellement changé par les uſages divers des langues particulieres, qu'il y eſt la plûpart du temps entiérement méconnu.

En effet les premiers élémens de toutes 12.
les langues ſe réduiſent aux expreſſions qui ſignifient 1°. le ſujet dont on parle, 2°. ce qu'on en afirme, 3°. les circonſtances de l'un & de l'autre : mais comme chaque langue a ſes manieres particulieres, & variées à l'infini, pour exprimer chacune de ces choſes ; il faut regarder les langues comme un amas d'expreſſions que le hazard ou la fantaiſie a uniquement établies parmi un certain nombre d'hom-

mes, ou une certaine nation ; à peu-près de même que nous regardons la mode. Elle prescrit aux différentes nations de s'habiller, & chacune le fait par des usages qui doivent être regardez uniquement comme de purs effets de la fantaisie & du hazard. La raison peut y avoir quelque part ; mais ce n'est point de la raison que ces usages particuliers tirent leur autorité en qualité de modes, puisque par des raisons toutes contraires ; ou sans aucune raison, ils peuvent se changer & se changent quelquefois. La raison peut s'y trouver & ne pas s'y trouver, que la mode aura toûjours le même empire. Disputer contre ou pour la mode par raison, c'est ne point connoître la nature & le libertinage de la mode, c'est employer hors de propos les principes & les droits de la raison.

73. Il en faut dire autant de l'usage qui est la regle d'une langue ; cet usage a son empire par lui-même indépendamment de la raison : ainsi la raison n'a proprement rien à faire par raport à une langue, sinon de l'étudier & de l'apprendre telle qu'elle est, ou d'inventer un moyen de la faire étudier & de la faire aprendre telle qu'elle est.

La preuve de ceci eſt évidente, c'eſt 14.
qu'une langue, comme on vient de dire, n'eſt autre choſe que la maniere dont une certaine quantité d'hommes ſont convenus inſenſiblement d'exprimer mutuellement leurs penſées par la parole. Vouloir introduire d'autres manieres de parler, dont ils ne ſont pas convenus ou alterer les leurs, ſous prétexte de perfection ou de regle de Grammaire ; ce ſeroit embrouiller ou détruire leur langue, au lieu de l'aprendre & de l'enſeigner.

Un vrai & juſte plan de Grammaire 15.
eſt donc uniquement celui, qui ſupoſant une langue introduite par l'uſage, ſans prétendre y vouloir rien changer ni altérer, fournit ſeulement des réflexions apelées regles, auſquelles ſe puiſſent réduire les manieres de parler uſitées dans cette langue, & c'eſt cet amas de réflexions qu'on apelle Grammaire.

On ne peut trop inſiſter ſur cette pen- 16.
ſée pour prévenir une ſorte d'abus introduit parmi divers Grammairiens. On les voit dire ſouvent, *L'uſage eſt en ce point oposé à la Grammaire*, ou, *la langue s'affranchit ici des loix de la Grammaire*, ou bien, *on parle de telle & telle ſorte, mais c'eſt contre les regles de la Grammaire*. Il me ſem-

ble qu'on ne peut penſer ainſi, & avoir une idée nette de ce que c'eſt que la Grammaire. En effet ſi jamais elle ſe trouve opoſée à l'uſage, tant pis pour elle; c'eſt ſa faute, & elle doit ſe réformer. Car puiſque la Grammaire n'eſt que pour fournir des regles ou des réflexions qui aprennent à parler comme on parle; ſi quelqu'une de ces regles ou de ces reflexions ne s'accorde pas à la maniere de parler comme on parle, il eſt évident qu'elles ſont fauſſes & doivent être changées.

17. Pour démontrer encore plus clairement ce point, que je ne puis trop expliquer, par raport à la ſuite de cet ouvrage, dont il eſt le fondement; je demande quelle eſt cette Grammaire qui pourroit l'emporter ſur l'uſage? Eſt-ce une Grammaire écrite ou non écrite? ſi elle ne l'eſt pas, où ſubſiſte-t'elle que dans l'opinion qui eſt differente en tous les hommes? Que ſi elle eſt écrite, eſt-elle ancienne ou nouvelle? Il ſeroit ridicule de vouloir qu'on s'en tint à une Grammaire ancienne, & qu'on dît encore: *la navire* pour *le navire*; parce que la Grammaire ancienne l'enſeignoit ainſi. Si c'eſt une Grammaire nouvelle, eſt-ce celle du Public ou celle d'un particulier? Le Pu-

blic n'a fait ni adopté encore aucune Grammaire ; & quand cela ſeroit, ſi la langue venoit à changer, comme il arrive toujours en France après un certain temps, cette Grammaire deviendroit ſuranée & ſeroit deſavouée alors par le Public même. S'il s'agit de la Grammaire d'un Autheur particulier, en eſt-il un ſeul à qui il ne ſoit pas échapé des fautes ?

De plus ſi deux Grammaires nouvelles 18.
propoſent des regles contraires, laquelle des deux aura le privilege de l'infaillibilité ? Dans les points où celle que je donne ici, ne s'accordera pas avec quelque autre ; qui pourrai-je admettre pour juge? ce ne ſera pas une Grammaire opoſée à la mienne, puiſque j'abandonne celle-là comme défectueuſe : ce ſera uniquement le Public qui fait l'uſage, auquel je me tiendrai obligé de déférer : & l'uſage redevenant ainſi de plein droit le juge même des Grammaires, il ſe trouvera toujours le ſouverain arbitre du langage & la ſeule regle de bien parler, avant toute regle de Grammaire.

Je ſuis confus de m'être arrêté à une 19.
choſe ſi manifeſte ; mais ſi l'on ſavoit combien de gens qui ſe piquent de raiſonner juſte, ont eu peine à convenir de

cet article ; on me pardonneroit le ſoin que je prens de tacher à les ſatisfaire.

20. Cependant pour entrer dans ce que veulent dire des perſonnes, qui d'ailleurs ont de l'eſprit, mais qui n'ont pas aſſez demêlé leurs propres penſées ſur ce point ; il eſt bon d'éclaircir deux équivoques dans leſquelles ſeules peut conſiſter leur dificulté.

21. 1°. Si l'on abandonne la Grammaire, diſent-ils, pour s'en tenir à l'uſage, on ne parlera qu'au hazard & non point conformément à la raiſon : mais ne voient-ils pas que la Grammaire même n'eſt qu'un amas de réfléxions ſur ce que l'uſage a introduit dans une langue, le plus ſouvent par hazard ; & n'eſt-il pas toûjours conforme à la raiſon de parler comme le preſcrit l'uſage ?

22. Il ne tiendra donc qu'à des femmes, ajoûtent-ils, de renverſer l'économie de la Grammaire, par de mauvais uſages qu'elles introduiſent. Un Auteur célebre prétend en particulier avoir obſervé que depuis un tems l'uſage parmi les Dames eſt de dire *j'aimas*, au lieu de *j'aimaſſe*. Sur quoi il demandoit ſi la Grammaire ne devoit pas viſiblement

l'emporter ici ſur l'uſage.

Cette Objection n'eſt, comme j'ai 23.
dit, qu'une ſimple équivoque ; & ce qu'on y appelle *uſage*, n'eſt point celui dont il s'agit, qui conſiſte (ainſi que nous le marquerons ailleurs plus diſtinctement) dans la maniere de parler des perſonnes de la Cour & de Paris, qui ont le plus d'eſprit, & des Ecrivains qui ont le plus de réputation. Or il eſt manifeſte que l'*uſage* pris en ce ſens, n'authoriſe point qu'on diſe *j'aimas* pour *j'aimaſſe* : mais enfin ſi le vrai uſage l'avoit autoriſé, il faudroit que la Grammaire s'y conformât ; & ſi ce principe n'eſt reçu, tout ce qu'on dit de la Grammaire n'eſt plus que du verbiage, dont il eſt impoſſible de concevoir aucune idée diſtincte.

La ſeconde équivoque où l'on a coû- 24.
tume de donner ſur ce ſujet, n'eſt pas moins remarquable. Quand une réflexion s'étend à la plupart des expreſſions d'une langue, on la regarde d'ordinaire comme une regle ; de ſorte que les expreſſions qui n'y ſont pas compriſes, ſont dites communément hors de la regle ou contre la regle : mais pour peu qu'on veuille bien ne pas s'arrêter à des mots,

on verra que ceux-ci ne détruiſent en rien ce que j'ai avancé. Car l'exception même eſt une regle particuliere, qui preſcrit de ne pas ſuivre en certains points une regle plus étendue : par exemple, une regle preſcrit qu'il faut mettre *ma* avec les noms féminins : *ma liberté*, *ma maiſon*, *ma Philoſophie* : cette regle eſt regardée abſolument comme regle, parce qu'elle eſt plus étendue qu'une autre contraire : c'eſt pourquoi on regarde comme une exception de cette regle de mettre *mon* avec les noms feminins qui commencent par une voyelle, comme *mon épée*, *mon ame*. Néanmoins cette exception n'eſt pas moins au fonds une regle, c'eſt-à-dire, un temoin fidele de la maniere dont il faut parler, que la regle plus étendue dont elle eſt l'exception ; & il n'y a pas plus de raiſon d'obſerver l'une que l'autre ; puiſque c'eſt uniquement l'uſage qui exige l'une & l'autre.

25. Ainſi donc reconnoiſſons uniquement pour premiere regle de Grammaire, la maniere de parler qui eſt établie, & pour guide l'établiſſement de l'uſage même, indépendamment de toute cauſe qui ait pu l'introduire ; ſoit qu'elle ſoit raiſonnable

raiſonnable, ou qu'elle ne le ſoit pas. Car n'y pouvant diſcerner aſſez préciſément ce qui eſt de raiſon ou de bizarerie, le plus ſur eſt de regarder l'uſage établi, (dans l'état où ſont préſentement les Langues, & ſur tout le François,) comme ayant pour cauſe le hazard. C'eſt pourquoi quand nous marquerons deſormais ce que veulent les regles de la Grammaire, nous entendrons par-là que l'uſage eſt conforme à ce que nous indiquerons; perſuadez d'ailleurs qu'on doit changer abſolument dans cette Grammaire, ce qui ne ſe trouveroit pas conforme à l'uſage: mais puiſque l'uſage eſt, pour ainſi dire, le premier mobile des langues, tâchons au moins de le faire bien connoître; pour ne pas laiſſer nos idées défectueuſes ou fauſſes ſur un point ſi important.

Ce que c'eſt que l'uſage, & d'où il ſe tire dans les diverſes langues.

IL n'y a nul objet dont il ſoit plus aiſé & plus commun de ſe former l'idée que de l'uſage; & il n'y a nul objet dont il ſoit plus difficile & plus rare de ſe former une idée exacte, que de l'uſage par rapport aux langues. *Uſage*

en général signifie *ce qui eſt uſité* ou *le plus uſité* ; ainſi l'uſage en fait de langues eſt la maniere de parler uſitée ou la plus uſitée parmi certain nombre d'hommes dans une certaine nation.

27. Cependant il faut obſerver d'abord avec tous les Grammairiens, qu'en chaque langue il y a un bon & un mauvais uſage, & que parmi ceux qui la parlent, les uns la parlent bien & les autres mal. On demande en quoi conſiſte cette différence ; c'eſt que les premiers uſent des manieres de parler les mieux établies & les plus authoriſées, & les autres des manieres de parler qui ne ſont point autoriſées ni établies ſuffiſamment. Une langue, comme on l'a dit dans l'article précédent, n'eſt au fond qu'une ſorte de mode qui a mis en vogue certaines expreſſions préférablement à d'autres termes. Uſer de ces expreſſions, c'eſt ſuivre la mode dans le langage ; c'eſt s'exprimer conformément au bon uſage, c'eſt bien parler une langue.

28. Mais d'où dépend cette mode, & comment s'authoriſe-t'elle ? Pour le découvrir mieux, regardons ici en particulier les langues mortes & les langues

vivantes. Les langues mortes ſont celles qui ne ſont plus la langue uſitée d'aucune Nation en particulier ; comme l'Hébreu, le Grec ancien, le Latin ; & les langues vivantes ſont celles qui ſont encore aujourd'hui la langue uſitée de quelque nation particuliere ; comme le François, l'Italien, l'Allemand, l'Eſpagnol, qui ſe parlent en France, en Italie, en Allemagne, en Eſpagne, &c.

Dans les langues mortes, ce qui en 30.
fait la mode & le bon uſage ſont les livres des meilleurs Auteurs qui aient écrit en cette langue ; Et parce qu'on pourroit diſputer encore quels ſont les meilleurs, on convient d'ordinaire de regarder comme tels, ceux qui ont écrit dans le ſiecle le plus illuſtre d'un Etat. Ainſi le ſiecle d'Auguſte, par exemple, ayant été le plus diſtingué par les grands hommes qui fleurirent alors, on a trouvé & appellé bon Latin, celui qui eſt conforme à la maniere de parler la plus uſitée parmi les Auteurs qui ont écrit environ 50 ans devant ou 50 ans après le regne de l'Empereur Auguſte : ſi l'on avoit ataché l'idée de la perfection du Latin, au temps qui ſuivit Auguſte d'environ un ſiecle ; il faudroit ſe ſervir

des expreſſions employées par Pline le jeune & par Quintilien. On peut apliquer ceci aux divers temps que cette langue ou quelque autre que ce ſoit, a été en uſage.

29. A l'égard des langues vivantes, leur meilleur uſage, ou leur *mode* ſe prend des expreſſions employées par les perſonnes les plus diſtinguées dans une nation, ſoit par leur qualité ou leur autorité, ſoit par leur habileté dans les lettres & par leur réputation de bien écrire. Dans une nation où l'on parle une même langue, & où il y a néanmoins pluſieurs Etats; comme ſeroient l'Italie & l'Allemagne : chaque Etat peut prétendre, ce ſemble, à faire auſſi-bien qu'un autre Etat, la regle du bon uſage. Cependant il y en a certains, auſquels un conſentement au moins tacite de tous les autres, ſemble donner la préférence; & ceux-là d'ordinaire ont quelque ſupériorité ſur les autres.

31. Ainſi l'Italien qui ſe parle à la Cour du Pape, ſemble d'un meilleur uſage que celui qui ſe parle dans le reſte de l'Italie. Cependant la Cour du Grand Duc de Toſcane paroît balancer ſur ce point la Cour de Rome; parce que les Toſcans

ayant fait diverſes reflexions, & divers ouvrages ſur la langue Italienne, & en particulier un Dictionaire qui a eu grand cours, ils ſe ſont aquis par-là une réputation que les autres contrées d'Italie ont reconnue bien fondée : excepté néanmoins ſur la prononciation ; car la mode d'Italie n'authoriſe point autant la prononciation Toſcane que la prononciation Romaine. Quoiqu'il en ſoit, comme les perſonnes les plus qualifiées d'un Etat négligent ſouvent la litérature ; on fait encore dépendre la mode ou le bon uſage d'une langue, des gens de letres qui s'en font une étude, & qui écrivent avec réputation.

Le Dictionaire de l'Academie de la Cruſca.

C'eſt dans ces vues que Monſieur de Vaugelas a défini l'uſage de notre langue, *la façon de parler de la plus ſaine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus ſaine partie des Auteurs du temps.* Quelque judicieuſe que ſoit cette définition, elle peut devenir encore l'origine d'une infinité de dificultez : car dans les conteſtations qui peuvent s'éleve au ſujet du langage, qu'elle ſera la *plus ſaine partie de la Cour* & *des Ecrivains du tems* ? Certainement ſi la conteſtation s'éleve à la Cour, ou parmi

32

les Ecrivains ; chacun des deux partis ne manquera pas de ſe donner *pour la plus ſaine partie*. Cet inconvenient paroît néanmoins un mal ſans remede ; à moins qu'il ne ſoit lui-meme un remede, à l'envie de conteſter ſur des mots, pour ſavoir quel eſt le meilleur : ce qui eſt ſouvent auſſi vain que de s'amuſer à diſputer en fait d'habits, lequel eſt le plus à la mode.

33. Peut-être auſſi feroit-on mieux de ſubſtituer dans la définition de Monſieur de Vaugelas, le terme de *plus grand nombre* à celui de *la plus ſaine partie*. Car enfin, là où le plus grand nombre des perſonnes de la Cour s'accorderont à parler, comme le plus grand nombre des Ecrivains de réputation, on pourra aiſément diſcerner quel eſt l'uſage. La *plus nombreuſe partie* eſt quelque choſe de palpable & de fixe ; au lieu que *la plus ſaine partie* peut ſouvent devenir inſenſible ou arbitraire.

34. Du reſte comme les perſonnes ſenſées ont coûtume de n'avoir rien d'étrange ni rien d'affecté dans leur maniere de s'habiller ; perſuadez-vous que la bien-ſéance & la dignité, ou même le bon air ne conſiſte point en une recherche de

Bagatelles à la mode ; de même les eſprits judicieux ſe contentent de n'avoir rien d'étrange ni rien d'affecté dans leur maniere de s'exprimer ; perſuadez avec autant de raiſon que la beauté & le véritable agrément du langage eſt fort indépendant des minuties que des Grammairiens s'amuſeroient trop à diſcuter. Mais pour éclaircir davantage ce qu'on peut dire ſur cette matiere, il faut regarder l'uſage par diverſes façes, ou plûtôt diſtinguer diverſes ſortes d'uſages, dont nous allons parler.

De deux ſortes d'uſages qu'il faut particuliérement conſidérer dans la langue Françoiſe ; ſavoir 1°. *L'uſage conſtant*, 2°. *l'uſage partagé.*

J'Apelle l'*uſage conſtant*, celui ſur lequel le plus grand nombre des perſonnes de la Cour qui ont de l'eſprit, & des Ecrivains qui ont de la réputation conviennent manifeſtement. Il ne faut pas s'atendre néanmoins que l'uſage ſoit tellement conſtant, que chacun de ceux qui parlent, ou qui écrivent le mieux, parlent ou écrivent en tout comme tous les autres. Mais ſi quelqu'un s'écarte en des points particuliers ou de 35

tous, ou de preſque tous les autres; alors il doit être cenſé ne pas bien parler en ce point là même. Du reſte, il n'eſt homme ſi verſé dans une langue, à qui cela n'arrive. On le peut voir par les fautes échapées à Monſieur de Vaugelas, à Monſieur Ménage, & au Pere Bouhours les plus habiles maîtres que nous ayons eu en notre langue, & par celles qu'on voit échaper de fois à autre aux perſonnes qui ont le plus d'eſprit, & qui ſont le plus dans le commerce du monde.

Les témoins les plus ſurs de cet uſage conſtant, ſont les livres des Auteurs qui paſſent communément pour bien écrire, & particuliérement ceux où l'on a fait des recherches ſur la langue; comme, les Remarques, les Grammaires & les Dictionnaires qui ſont les plus répandus, ſur tout parmi les gens de lettres; car plus ils ſont recherchez, plus c'eſt une marque que le public adopte & aprouve leur témoignage. Le Dictionnaire de l'Academie Françoiſe a une grande prérogative ſur les autres, quand on le regarde comme apuyé du ſuffrage de quarante Académiciens diſtinguez par leur mérite & par leur litérature. A l'égard des expreſſions

de

de ce Dictionnaire, qui ne ſont pas ſuivies dans les ouvrages particuliers de pluſieurs Academiciens, il vaut mieux croire que l'uſage eſt alors partagé, que d'oſer improuver l'un ou l'autre parti. En effet diverſes expreſſions ayant paſſé dans cet ouvrage à la pluralité des voix, non des quarante Academiciens, mais de ceux qui étoient préſens ces jours-là aux aſſemblées de l'Academie & qui ſouvent étoient le moindre nombre des quarante, il eſt arrivé quelquefois que les autres étoient d'un avis contraire. C'eſt ainſi qu'en diverſes occaſions j'ai vu des Académiciens ſe récrier contre des mots qu'ils ne croyoient pas avoir paſſé dans leur Dictionaire & qui ne laiſſent pas de s'y rencontrer. Les autres Dictionaires qui ont le plus de cours, ſont ceux de Richelet, de Furetiere, de Banage & de Trevoux: Nous ne regardons pas ces livres comme infaillibles ſur le langage (car il n'y en a point de ce caractere) & encore moins comme irréprochables ſur certaines regles de bienſéances que les Auteurs y auroient pu obſerver.

L'uſage partagé, eſt celui qui eſt ſuivi par les uns, & qui ne l'eſt point par les autres, bien que les uns & les autres ſoient 37.

en grand nombre & qu'ils paſſent pour habiles dans notre langue. C'eſt le ſujet de beaucoup de conteſtations peu importantes. Faut-il dire *je puis* ou *je peux* : je *vais* ou je *vas* : *bienfaicteur* ou *bienfacteur* : *elle eſt venu me voir* ou *elle eſt venue me voir* : *J'ai été malheureuſe & je le ſerai toujours*, ou *& je la ſerai toujours*, *&c.* Si l'un & l'autre ſe dit par diverſes perſonnes de la Cour & par d'habiles Auteurs, chacun ſelon ſon goût peut employer l'une ou l'autre de ces expreſſions. En effet puiſqu'on n'a nulle regle pour préferer l'une à l'autre, vouloir l'emporter dans ces points-là, ſur ceux qui ſont d'un avis ou d'un goût contraire ; n'eſt-ce pas dire, *je ſuis de la plus ſaine partie de la Cour* ou *de la plus ſaine partie des Ecrivains* ? ce qui eſt une préſomption puerile ; car enfin les autres croient avoir un goût auſſi ſain & être auſſi habiles à décider & ne ſeront pas moins opiniatres à ſoutenir leur déciſion. Dès qu'on eſt bien convaincu que des mots ne ſont en rien préférables l'un à l'autre, pourvu qu'ils faſſent entendre ce qu'on veut dire & qu'ils ne contrediſent pas l'uſage qui eſt manifeſtement le plus univerſel ; pourquoi vouloir leur faire leur procès pour ſe le faire fai-

re à soi-même par les autres ?

On pourroit encore distinguer peut- 38.
être une troisiéme sorte d'usage qu'on apelleroit douteux ou obscur, & Monsieur de Vaugelas en fait mention. Il est différent de l'usage partagé en ce qu'on ne sait quel parti prendre dans le premier, au lieu que dans le dernier on en peut prendre deux. Ainsi l'usage est obscur à l'égard du verbe je m'*assieds* ou je m'*assois*, ils s'*asseient* ou ils s'*asseoient*, je m'*assierai* ou je m'*asserai* : Cet usage obscur n'est point proprement un usage ; puisque les expressions sur quoi ils tombent ne sont point employées par un nombre considérable de personnes de la Cour & d'habiles Ecrivains ; ou bien alors cet usage obscur deviendroit un usage partagé : mais tant que l'usage demeure obscur ou douteux à l'égard d'une expression, le plus sur est de l'éviter.

Elle pourroit néanmoins devenir si 39.
nécessaire en certains endroits, qu'il faudroit l'employer même au hazard d'encourir la disgrace de quelque Grammairien trop scrupuleux. Les Auteurs de la plus grande réputation ont souvent négligé les loix d'une Grammaire importune & outrée, qui nuiroit plus qu'elle ne

contriburoit à la perfection d'une langue. On parle ſi ſouvent de cette perfection des langues, qu'il ſera bon d'examiner ici en quoi elle conſiſte. Je ne prétens pas donner à ce ſujet toute l'étendue qu'il comporte, n'étant pas ataché à mon deſſein principal. Je ne le traiterai donc que par maniere d'épiſode pour aider à faire quelques reflexions utiles. Au reſte ce ſont des choſes dont on juge communément ſelon le goût & les préjugez où l'on a été élevé ; chacun peut y demeurer à ſon gré, ſans que la Grammaire y ſoit intereſſée & ſans que de mon côté je prenne nul interêt à l'opinion que j'inſinurai.

En quoi conſiſte la perfection d'une langue & ſi la nôtre s'eſt perfectionnée depuis cent ans.

40. A Parler en général la perfection d'une langue conſiſte en trois choſes qui ſont 1°. L'abondance. 2°. La netteté. 3°. La briéveté. L'abondance pour exprimer toutes les penſées qui ſe préſentent à énoncer ; La netteté pour les exprimer ſans obſcurité : La briéveté pour les exprimer promptement.

41. Il ne paroît pas néceſſaire de prouver que ce ſont là des perfections réelles, puiſ-

qu'il eſt évident que les défauts opoſez ſont de vrais défauts : ſavoir 1°. de n'avoir pas de termes pour exprimer ce que l'on auroit à dire : 2°. de ne pouvoir l'exprimer ſans ambiguité : 3°. d'employer à l'exprimer plus de temps qu'il ne faut à une autre langue. Ainſi donc, l'abondance, la clarté & la brieveté ſont de vraies perfections dans une langue ; j'oſe ajouter que ce ſont les ſeules réelles, excepté peut-être une quatriéme que nous inſinûrons.

En effet les autres ne ſubſiſtent ce ſemble que dans des idées arbitraires, de beauté, de douceur, de politeſſe, d'agrément, &c. Car enfin, ou ces beautez prétendues conſiſtent dans les ſons des mots, ou dans le ſens ataché à ces mots. Touchant les ſons, les gens qui n'ont aucune prévention ſur diverſes langues qu'ils ignorent, pouront-ils découvrir dans le ſon de quelqu'une de ces langues un agrément véritable & qui paroiſſe tel aux autres ? C'eſt ſurquoi l'expérience peut aiſément nous inſtruire ? 42.

Bien plus, dans les diverſes dialectes d'une même langue ou une nation entiere met une ſi grande diférence d'agrément : comme les Italiens en mettent en- 43.

tre le Romain, le Toſcan, le Napolitain & le Venitien; un François qui ne ſait point cette langue apercoit-il cette difference? & un Italien s'il n'a jamais ſu le François apercoit-il celle que nous trouvons entre le ſon du langage Gaſcon, du Normand ou du Pariſien? Auſſi eſt-on encore à convenir parmi les diverſes nations quelle langue eſt la plus belle par rapórt au ſon; & bien que le François ſoit plus répandu qu'aucune autre, je n'ai pas vu encore que les étrangers avouaſſent que le ſon en eſt plus agréable ou plus parfait que celui des autres langues. J'en ai vu même qui lui reprochoient un deſagrément qu'ils prétendent trouver dans une prononciation nazale; ce que je ne croi pas mieux fondé que ce que nous leur reprochons de notre côté. Cependant on ne peut diſconvenir qu'il n'y ait des ſons plus aiſez à prononcer que les autres: mais il n'eſt point de langue qui n'ait des uns & des autres. Que ſi l'une a plus de ſons dificiles, ceux qui n'y ſont pas accoutumez la trouveront apre & rude; & ſi elle a plus de ſons aiſez, ceux qui n'y ſont pas accoutumez la trouveront lâche & molle: Ce n'eſt donc pas du côté du ſon qu'une langue ſera en ſoi préférable à une autre.

Ce n'eſt pas davantage du côté des idées atachées aux ſons : car eſt-il aucune nation qui n'exprime tres-bien dans ſa langue tout ce qu'elle veut ? Et ſi elle eſt moins expreſſive en quelques mots (ce qui eſt commun à chacune des autres en particulier,) n'y ſupplée-t'elle pas abondamment par d'autres mots ? Que ſi au fond elle n'exprime point tout ce qu'une autre nation pourroit énoncer ; ce n'eſt pas toujours un défaut. Trouvons-nous que ce ſoit un vice dans le François de ne pouvoir exprimer mille ſorte d'idées qu'exprime la langue Chinoiſe, auſſi familieres à cette nation qu'elles nous ſont étrangeres ou abſolument inconnues ? Il faut donc prendre garde en ſe formant l'idée de la perfection d'une langue, à ne pas confondre une fauſſe perfection avec une veritable. Car on peut dire qu'il y a une fauſſe abondance dans les langues comme une fauſſe netteté & une fauſſe briéveté. Une fauſſe abondance ſeroit celle qui fourniroit une quantité ſi exceſſive de termes & d'expreſſions, qu'elle cauſeroit plus d'embaras à les aprendre & à les employer, que de commodité à entretenir le commerce de la ſocieté ordinaire entre les hommes. 44.

45. Une fauſſe netteté ſeroit celle qui iroit à gêner le diſcours ſans néceſſité, pour prévenir des ambiguitez qui naturellement n'arrêtent point l'eſprit & qui ne ſe découvrent guere, que par les reflexions alambiquées d'un Grammairien oiſif. On a vu quelquefois dans notre langue même, de ces reflexions également ſeches & critiques, qui ne ſervoient qu'à rendre plus clair ce qui l'étoit déja; & cela aux dépens de la force & de la vivacité de l'expreſſion qu'elles énervoient entiérement. Il pourroit ſe trouver de même une fauſſe briéveté, & ce ſeroit celle qui diminuroit ou l'abondance ou la clarté des expreſſions d'une langue. C'eſt pourquoi ſa vraie perfection doit conſiſter dans les trois qualitez d'abondance, de clarté & de brieveté, priſes dans un ſi juſte tempérament, qu'une des trois ne nuiſe en rien aux deux autres.

46. Quelques-uns ſe perſuadent qu'à ces trois qualitez on en pouroit ajouter une quatriéme, qui eſt la ſimplicité. Ils la font conſiſter dans la maniere la plus naturelle & la plus commode d'employer les mots; de ſorte que l'on y puiſſe établir des regles uniformes & générales, & que par-là une langue puiſſe être apriſe facile-

ment ; car diſent-ils, puiſque les langues ſont comme le lien ou le canal de la ſocieté des hommes ; pourquoi rendre plus dificile ce commerce de ſocieté par la dificulté des conſtructions variées & bizares, qui demandent autant de regles qu'il y a de façons diférentes de parler : tandis que les penſées pouroient être également bien exprimées, par des regles de langage beaucoup plus ſimples & plus ſuivies. Mais ſans oſer décider ſur la réalité de cette quatriéme perfection, il ſuffit d'obſerver que chacune des langues de l'Europe ne participant pas beaucoup plus ſenſiblement l'une que l'autre à ces quatre qualitez ; on ne peut gueres décider que l'une ſoit en elle-même plus parfaite que les autres : & que n'y participant pas aujourd'hui plus qu'il y a cent ans, c'eſt une ſorte d'erreur populaire parmi quelques gens de letres, de ſe perſuader qu'elles ſont aujourd'hui plus parfaites.

Il faut néanmoins convenir que les Arts & les Siences ayant été en France plus cultivées que jamais depuis près de cent ans ; cela même a introduit dans notre langue un grand nombre de termes & d'expreſſions qui la rendent beaucoup plus u'le & plus abondante qu'elle ne l'étoit auparavant. 47;

48. Pour ce qui regarde la clarté, il ne paroît pas que nos phraſes ſoient plus nettes & plus naïves qu'elles le ſont dans Amiot, Montagne, Brantome & les autres Ecrivains du 16 Siecle. On prétend même que quelques-unes ſont devenues ſujetes à je ne ſçai quelle contorſion, qui les rend moins aiſées à entendre. Pour les mots particuliers, l'uſage nous en a enlevez, tel qu'*icelui* qui prévenoit d'importunes ambiguïtez où nous jette l'emploi frequent du pronom *ſon, ſa, ſes*, quand il ſe trouve après deux noms differens; comme quand on dit: *Le pere d'Alexandre avoit prevu ſes conquêtes*: le mot *d'icelui* déterminoit la ſignification qui demeure indeterminée en ces occaſions.

49. A l'égard de la briéveté Monſieur Coëffeteau un des plus grands Ecrivains comme on ſait que nous euſſions il y a 60 ou 80 ans, ſe plaignoit qu'on y donnoit ateinte, par la répétition ſuperflue de quelques mots: il vouloit qu'on dît par exemple: *C'eſt le plus ſavant & judicieux homme qu'on puiſſe voir*; au lieu de répéter *le plus* & de dire; *c'eſt le plus ſavant & le plus judicieux homme*: parce qu'il eſt évident que *le plus* tombe également ſur les deux adjectifs; pourquoi admettre, di-

ſoit-il, une répétition qui fait languir notre langue, laquelle eſt déja plus diffuſe qu'une autre par le grand uſage des articles, des pronoms & des verbes auxiliaires ? Cependant ces répétitions ſe ſont introduites, & ce ſeroit aujourd'hui un deſagrément conſidérable d'y manquer. Si cette répétition des mots *le plus* eſt ſuperflue, comme le croyoit M. Coëffeteau, ce defaut eſt trop imperceptible pour dire que notre langue ſoit devenue plus imparfaite ; mais il peut au moins être l'occaſion d'une réflexion judicieuſe : ſavoir que les agrémens arbitraires prévalent ſouvent aux agrémens réels dans les langues. Cependant comme il n'eſt point permis de négliger ceux-là, quand ils ſont entiérement établis par l'uſage : auſſi quand l'uſage eſt partagé ou obſcur, il paroît raiſonnable de pancher plutôt du coté de ceux-ci. C'eſt une regle que je ne crois pas pouvoir être conteſtée, & elle ſervira à nous déterminer dans la Grammaire Pratique dont nous devons préſentement marquer les bornes, la fin & l'utilité.

Des bornes qu'on doit ſe preſcrire dans une Grammaire, & de ſon utilité, ſur tout par raport à la langue Françoiſe.

50. A Conſidérer la Grammaire en elle-même & dans la ſpéculation; il n'eſt expreſſion ni mot particulier dans une langue dont elle ne dût expliquer la nature & marquer les propriétez. Mais comme ce détail ſeroit rebutant & même impoſſible à cauſe de ſon étendue infinie; il faut qu'une Grammaire ſoit bornée, & c'eſt ce qui fait ſa perfection. Elle doit donc traiter de toutes les parties du langage, mais en général pour réduire à certains principes celles qui ont à peu-près la même nature & le même uſage: de ſorte qu'on puiſſe raporter à quelqu'un de ces principes les expreſſions qu'on voit employées dans une langue; & que par un petit nombre de regles on parvienne à connoitre les emplois de tous les mots, ou du moins leur plus grand nombre.

51. Il ne faut donc pas atendre qu'une Grammaire Pratique puiſſe montrer tous les tours qui font la fineſſe d'une langue; car la Grammaire étant principalement pour les commençans, on ne leur

doit point propoſer d'obſervations qui ſoient au deſſus de leur portée, & à quoi ils doivent arriver plûtôt par le moyen de l'uſage que par le ſecours des regles. Ce ſeroit embaraſſer ſans fruit leur imagination. Auſſi eſt-ce l'opinion de ceux qui ſont devenus les plus habiles dans les langues, que pour les aprendre on ne ſauroit d'abord charger la mémoire d'un trop petit nombre de regles; ce qui eſt au de-là des preceptes généraux, regarde moins la Grammaire priſe au ſens dont nous venons de parler, que l'élegance & la perfection, où l'on ne peut parvenir qu'aprés un temps conſidérable: mais une Grammaire Pratique doit le plûtôt qu'il ſe peut, mettre l'étudiant en état d'aprendre de lui-même une langue par le commerce des perſonnes avec qui il la parle, ou par l'uſage des livres qu'il lit, écrits en cette langue. C'eſt pourquoi je ne donne pour Grammaire Pratique que la ſeconde partie de ce livre; puiſque c'eſt la ſeule des trois qui ſoit deſtinée à ce but particulier.

Du reſte autant que ſeroit ennuyeuſe ou rebutante pour des commençans une Grammaire pouſſée trop loin: autant 52.

une Grammaire renfermée dans de juſtes bornes, ſemble-t'elle avantageuſe à tous & même neceſſaire. C'eſt par elle uniquement qu'on peut avoir des regles à quoi ſe réduiſent ce qu'a introduit la bizarerie de l'uſage ; car bien que l'uſage ſe ſoit établi indépendemment des regles, il ne s'obſerve exactement que par leur moyen. En effet, ſi on ne les étudie, & ſi on ne les poſſede, on ſera continuellement expoſé à employer des mots & des conſtructions qui ne ſeront point conformes au véritable uſage.

53 Il n'eſt preſque perſonne qui par des habitudes imperceptibles ou par des préventions particulieres ne s'écarte en quelque point de l'uſage le mieux établi ; comme nous l'avons déja remarqué même à l'égard des plus habiles maîtres de notre langue. Combien s'en écarteront davantage ceux qui ne la parlent, pour ainſi dire, qu'à l'avanture & ſans nulle obſervation qui les fixe : c'eſt ſans doute ce qui rend vitieux ſi communément le langage de beaucoup d'honnetes gens, & même des gens de letres. Pluſieurs d'entre eux qui d'ailleurs s'apliquent aux langues ſavantes, les apprennent, ou les enſeignent ſans bien

ſavoir la leur propre ; de ſorte qu'ils y font des fautes où ils auroient honte de tomber en latin ou en grec, & dont la contagion s'étend ſur ceux qui les aprochent. Nous avons interêt de fixer notre langue à la maniere dont nous la parlons aujourd'hui : ſi l'on peut eſperer d'y réuſſir, c'eſt uniquement par le ſoin de faire des regles de Grammaire conformes à l'uſage & par le ſoin d'étudier ces regles pour en répandre univerſellement la pratique.

De la meilleure maniere d'aprendre le François, & quelque autre langue que ce ſoit.

CHacun a coûtume de ſe faire une méthode ſur ce point, conformément à ſon idée & à ſes diſpoſitions particulieres : mais il eſt toûjours certaines méthodes qui conviennent au plus grand nombre ; & celle que je veux indiquer, eſt de cette nature. Du moins la vois-je authoriſer par quantité d'expériences & par le ſentiment de ceux qui ſavent le plus de langues à fonds. 54.

On voit tous les jours que rien n'eſt meilleur pour parler une langue que d'être au milieu de ceux qui la parlent. C'eſt ainſi qu'on parvient à l'aprendre, 55.

même insensiblement; bien qu'on l'aprenne incomparablement mieux, quand les réfléxions & les obsérvations particuliéres viennent encore au secours. Lorsqu'on ne peut avoir ce commerce avec ceux qui parlent une langue, il faut y supléer avec les livres: se mettant à les lire, & tâchant à en deviner le sens par les circonstances, comme on se met dans un pays étranger à entendre parler une langue qu'on ne sait point, & dont on conçoit ce qu'on peut par des conjectures.

56. Celles-ci seront aidées considérablement par deux moyens. Le premier, c'est d'avoir une traduction de ce qu'on lit, & de la consulter dans les endroits les plus dificiles. Le second, c'est de jetter d'abord les yeux sur une Grammaire où l'on distingue les particules, les articles & les terminaisons des noms, des verbes, & des autres mots qui se rencontrent le plus fréquemment dans la langue qu'on étudie.

57. Les livres les meilleurs à lire au commencement, sont ceux dont le sujet nous sera agréable & familier; parce que les choses qui nous sont connues, & qui nous plaisent, nous font aisément apercevoir

cevoir & retenir les mots qui les expriment, au lieu qu'en liſant un livre dont la matiere n'eſt pas à notre portée, notre eſprit eſt embaraſſé en même temps & des choſes & des expreſſions ; & ne concevant pas bien celles-là, il ne peut gueres entendre celles-ci. Il paroît étrange qu'on ne faſſe pas toûjours cette réflexion à l'égard des jeunes gens en certaines circonſtances ; & qu'on leur mette quelquefois entre les mains des livres à interpreter, ſur des matieres qu'ils n'entendroient pas même dans leur langue naturelle, & pour leſquels par conſequent ils ne ſauroient avoir nul attrait. Il faut encore pour la même raiſon prendre au commencement les livres les plus aiſez à entendre ; parce que le plaiſir de les interpréter ſans peine, ou du moins avec peu de dificulté, animant le courage, évertue auſſi l'eſprit & reveille ſon atention.

Quand on a trouvé un livre à la portée & au goût du commençant, il faut lui en faire lire chaque jour une certaine quantité, ſoit page à page, ou periode à periode, ou phraſe à phraſe ; de maniere qu'il découvre du moins par le ſecours de la traduction, la ſignifi- 58.

cation de chacun des mots, & qu'il entrevoie leur conſtruction grammaticale. Si on ne la découvroit pas d'abord en quelque mot particulier, il ne faut pas laiſſer de continuer; ce qui ne vient pas les premiers jours, viendra imperceptiblement dans la ſuite. Il ne faut que remarquer les endroits, où l'on aperçoit aſſez clairement cette conſtruction, pour diſtinguer, ſupoſé que ce ſoit un nom, de quel cas, de quel genre, de quel nombre il eſt; s'il eſt nominatif, ou cas du verbe; ſi l'article eſt défini ou indéfini, maſculin ou féminin: ſupoſé que ce ſoit un verbe, en quelle perſonne, en quel temps, en quel mode il eſt: ſuppoſé que ce ſoit un modificatif, s'il eſt adverbe, ou prépoſition, ou conjonction: s'il eſt exprimé en un mot ou en pluſieurs mots; ſupoſé que ce ſoit une prépoſition, quel cas elle régit; quand c'eſt une conjonction, ſi elle joint enſemble deux noms, ou deux verbes, ou deux phraſes.

59. Afin d'imprimer encore davantage ces regles dans l'eſprit; il ſera bon de compoſer chaque jour dans la langue qu'on aprend, quelques lignes où ſe rencontrent les diverſes conſtructions gram-

maticales qu'il s'agit de retenir : & comme il reſte ordinairement quelques dificultez, on les marquera ſur un papier, afin de ſe les faire expliquer, & de compoſer pluſieurs fois des Thêmes où entrent ces dificultez, & de s'y familiariſer. Il arrivera même tres-ſouvent qu'elles s'éclairciront bien-tôt par l'uſage, ſans cherher d'autre ſecours.

Quand on aura lu ainſi environ 60
cinquante pages d'un livre, c'eſt à dire autant qu'il faut pour avoir vu la plus grande partie des mots François qui entrent dans le commerce ordinaire des honnêtes gens, il ſera à propos de les repaſſer plus d'une fois avec la traduction, juſqu'à ce qu'on retienne, ou du moins qu'on ſe remette aiſément leur ſignification. Ceux qui auroient aſſez de facilité de mémoire pour aprendre par cœur quelques pages de la ſorte avec la traduction, en tireroient un avantage plus grand & plus prompt : mais il ne faut pas ſur cela ſe donner aucun effort d'imagination : car par tout où l'on veut trop contraindre l'eſprit, on le rend incapable de prendre plaiſir à s'exercer, & s'il ne goute ce plaiſir, toutes ſes études, au lieu de luj ſervir,

ne feront que le rebuter.

61. Après avoir lu un livre ſuivant cette méthode, on en prendra un autre qui ſoit d'un ſtile diférent; afin de s'accoutumer à tous les ſtiles, qui ont chacun leurs tours particuliers, & qui ſont, pour ainſi dire, dans une même langue autant de diférens langages.

62. Il faut commencer cet exercice par le ſtile le plus ſimple, tel que les Fables, où la narration n'a rien de recherché ni d'embaraſſé; les Dialogues & les Comédies (s'il s'en trouve, où il n'y ait rien de dangereux pour les mœurs) ſont tres-propres à amuſer l'eſprit; & par conſequent à lui faire retenir beaucoup d'expreſſions qui ſont de l'uſage le plus commun. Le ſtile des lettres convient encore tres-bien à ceux qui étudient une langue; pourvu, comme nous avons dit, que la matiere en ſoit à leur portée. Celles du Comte de Buſſi, & celles de Voiture ſont les plus eſtimées dans notre langue. On peut lire enſuite des livres de Litérature, de Morale & d'Hiſtoire aſſez indiféremment, & chacun ſelon ſon goût: pour finir par les Poëtes, dont le ſtile eſt en toutes les langues le plus dificile à en-

tendre. La Françoiſe eſt peut-être celle où la Poëſie & la Proſe ſont le plus ſemblables dans leurs expreſſions. Tels ſont en abregé les préceptes que marquent les perſonnes conſommées dans les langues, pour les aprendre en peu de tems.

PRINCIPES DE GRAMMAIRE.

SECTION II.

Qui contient les Parties dont la Grammaire eſt compoſée.

Définitions de chacune de ces Parties.

63. *Grammaire.* LA Grammaire eſt un amas de réflexions faites & arrangées pour enſeigner & pour aprendre une langue.

63. *Langue.* Une *langue* ou un *langage* eſt la maniere dont une certaine quantité d'hommes ſont inſenſiblement convenus, & ont acoutumé d'exprimer mutuellement leurs penſées par la parole.

64. *Mot.* L'expreſſion la plus ſimple dont on ſe ſerve par la parole pour indiquer ſes penſées, s'appelle un *mot*.

Quand il exprime la choſe pour la-

quelle il a été d'abord & *primitivement* employé, on dit qu'il eſt employé au *ſens propre* ou au *propre*. Quand il exprime une choſe à laquelle il ne convient que par raport à celle pour laquelle il a été d'abord employé, il eſt dit être employé au *ſens figuré*, ou au *figuré*. Ainſi le mot *feu* eſt au *propre*, quand il ſignifie l'élement qui échaufe, & qui brule corporellement ; & il eſt au *figuré*, quand il ſignifie la vivacité qui ſe trouve dans un ouvrage. *Sens propre & figuré.*

Les mots ſont quelquefois formez d'un ſeul ſon, mais ils ſont ſouvent compoſez de pluſieurs ſons, chacun deſquels s'appellent ſillabe. Ainſi dans le mot *députation*, il y a cinq ſons : ſavoir, *dé-pu-ta-ti-on*, qui font auſſi cinq ſillables. Une ſillabe par elle-même ne ſignifie rien ; & ſi elle ſignifie quelque choſe, alors par cet endroit elle eſt un mot. On peut ajoûter ici qu'un mot eſt quelquefois compoſé de pluſieurs autres mots, que l'uſage a unis enſemble pour n'exprimer qu'une ſeule idée. En ce ſens, le *qu'en dira-t'on*, n'eſt qu'un mot, quoiqu'il renferme une phraſe entiere : de même la conjonction *en ſorte que*, ne ſera qu'un mot, & ainſi

65. *Sillabes.*

Mot compoſé.

de beaucoup d'autres. *Il faudroit ici parler des lettres dont les ſillabes ſont compoſées ; mais il vaut encore mieux remettre cet article aux traitez particuliers de l'orthographe & de la prononciation.*

66. Dans tout ce qu'on dit pour exprimer ſes penſées à un autre, il faut remarquer qu'il y a un ſujet, dont on parle pour en afirmer quelque choſe ; car on ne parle à un autre que pour lui exprimer ce qu'on penſe ſur quelque choſe : par exemple, ſi je dis, *Dieu eſt ; l'Idole n'entend pas ; Platon inſtruit ; Dieu, l'Idole, Platon* ſont le ſujet dont je parle ; pour afirmer de Dieu *qu'il eſt*, de l'Idole qu'*elle n'entend pas*, de Platon qu'*il inſtruit*.

67. *Nom.* Le mot qui ſert à exprimer le ſujet dont on parle ; je l'appelle *nom* : le mot qui ſert à exprimer ce que l'on atribue au ſujet ou ce qu'on en afirme (car ces expreſſions ne ſignifient ici que la même choſe) je l'apelle *verbe*. Ainſi les mots *Dieu*, l'*Idole*, *Platon*, ſont autant de noms : auſſi bien que tous les autres mots qui expriment les objets dont on peut parler.

68. *Verbe.* Au contraire les mots, *eſt*, *n'entend*, *inſtruit*, ſont des verbes, auſſi bien que tous les mots qui ſervent à exprimer ce que l'on atribue au ſujet.

On

On voit par-là que le *nom* & le *verbe* 69.
ſont les plus eſſentielles parties du langage : puiſque tout langage ſe réduit à exprimer le ſujet dont on parle, & ce que l'on en afirme.

L'un & l'autre (c'eſt-à-dire le nom & 70.
le verbe) ſont ſuſceptibles de diverſes circonſtances ou modifications. Si je dis *le Zele agit*, voila un nom & un verbe qui n'ont aucune modification ; mais ſi je dis, *le zele ſans prudence agit témérairement*. Voila le nom & le verbe chacun avec une modification ou circonſtance.

Cette derniere ſorte de mots, qui ne 71.
ſervent qu'à modifier le nom & le verbe, n'a point de nom général dans les grammaires ordinaires. On nous permettra de les apeler ici *modificatifs* : ils compren- *Modificatif.*
dront ce qu'on apelle communément dans les Grammaires ; *Adverbe*, *Prépoſition*, *Conjonction* ; car ce ne ſont que diverſes ſortes de modificatifs.

Les trois parties indiquées par les trois 72.
mots, *nom*, *verbe*, *modificatif*, partageront en général ce qui s'ofre à dire ſur les diverſes eſpeces de mots que conſidere la Grammaire, & que nous apellerons par un terme déja reçu *parties d'oraiſon*, c'eſt-à-dire, *parties du langage*. *Parties d'oraiſon.*

73. *Termes de ſupléement.* On pourroit ajouter néanmoins une quatriéme partie qui renferme certains mots, faits pour ſupléer à quelques-uns des trois eſpeces de mots précédens : mais ces trois eſpeces ſont les ſeules eſſentielles à toute langue & tout ce qui y eſt ajouté eſt ordinairement arbitraire : Auſſi eſt-il diférent dans les nations & les langues diférentes.

73-2. *Phraſe.* On appelle *phraſe* quelque façon de parler que ce ſoit, compoſée de pluſieurs mots. Nous apellerons *phraſes completes* celles où il ſe trouve un nom & un verbe dans leur propre fonction ; en ſorte que le nom exprime un ſujet dont on parle & le verbe, ce qu'on en afirme : nous apellerons *phraſes incompletes* celles où le nom & le verbe, ne ſervent qu'à former une ſorte de nom, compoſé de pluſieurs mots, ſans qu'on afirme rien, & qui pourroit s'exprimer en un ſeul mot. Ainſi ces mots, *ce qui eſt vrai*, ſont une phraſe incomplete, laquelle pourroit s'exprimer par ce mot ſeul *le vrai*, comme : *ce qui eſt vrai contente l'eſprit*, ou *le vrai contente l'eſprit*.

Complete.

Incomplete.

74. *Sintaxe.* La maniere de conſtruire un mot avec un autre mot, par raport à ſes diverſes terminaiſons ſelon les regles de la Grammaire, s'appelle *ſintaxe*.

Deux ou pluſieurs phraſes jointes enſemble, de maniere que l'une dépende de l'autre, pour former un ſens complet, s'apelle *période*: Si je dis, *la vertu mérite d'être eſtimée; nous l'eſtimons juſque dans nos ennemis*: Ce ſont-là ſimplement deux phraſes qui ne forment point une période: mais ſi je dis, *La vertu mérite tellement d'eſtre eſtimée, que nous l'eſtimons juſque dans nos ennemis*; c'eſt-là une période, parce que de ces deux phraſes, l'une ici ſupoſe l'autre & en dépend, pour former un ſens complet. 75. *Période.*

Quelquefois une phraſe dépend de la précédente, ſans que la précédente dépende de la ſuivante: comme ſi je dis, *La vertu eſt toujours aimable, cependant elle n'eſt pas toujours aimée.* J'ai vu diſputer vivement, ſi c'étoit là une période? Qu'importe quel nom on lui donne pourvu qu'on la diſtingue bien. Nous l'apellerons ici *période imparfaite.* 76. *Période imparfaite.*

Chacune des phraſes qui ſervent à former une période s'apelle membre de la periode. 77. *Membre de période.*

La maniere d'énoncer une ſuite de mots, de phraſes & de périodes dans le goût de la langue où l'on parle, s'apelle ſtile. Il ſe confond quelquefois avec la 78. *Stile.*

Sintaxe ; nous verrons en quoi il en difere.

(176)

79. Pour garder un ordre naturel dans ce que nous avons à dire, nous parlerons, 1°. Des mots pris en particulier ſelon les trois eſpeces que nous avons indiquées, ſavoir le nom, le verbe, le modificatif. 2°. Des mots, c'eſt-à-dire des noms, des verbes & des modificatifs joints enſemble dans les phraſes & dans la ſuite du diſcours, par le moyen de la Sintaxe.

Des noms & de ce qui y a raport.

80. Tous les mots qui ſont employez pour marquer ſimplement un ſujet dont on peut afirmer quelque choſe, doivent être tenus pour des noms. Par-là on voit qu'ils répondent dans le langage à cette ſorte de penſées, qu'on apelle *idées* dans la Logique.

81. La plupart des ſujets dont on parle ont des noms particuliers : mais il faut reconnoître d'autres noms, qui pour n'être pas toujours atachez au même ſujet particulier, ne laiſſent pas d'être véritablement des noms.

82. Ainſi, outre le nom particulier que chacun porte & par lequel les autres le

déſignent, il s'en donne un autre quand il parle lui-même de ſoi; & ce nom en François eſt *moi* ou *je*, ſelon les diverſes occaſions que nous marquerons dans la ſuite.

Le nom qu'il donne à la perſonne à qui il parle c'eſt *vous* ou *tu* ou *toi*, &c. 83.

Le nom qu'il donne à l'objet dont il parle, après l'avoir nommé par ſon nom particulier ou indiqué autrement, eſt *il* ou *lui* ou *elle*, &c.

Les noms plus particuliers ont retenu ſeuls dans la Grammaire la qualité de noms: & les noms plus communs de *moi*, *vous*, *lui*, &c. & leurs ſemblables ſe ſont apellez *pronoms*; parce qu'ils s'emploient pour les noms particuliers, & en leur place. 84. *Les Pronoms ſont des noms.*

Pour ne nous pas écarter ſans néceſſité de la méthode ordinaire, nous retiendrons en ce ſens le terme de *pronoms*. Il nous ſervira d'ailleurs à diſtinguer cette ſorte de noms qui a quelques propriétez ſingulieres, qu'un uſage arbitraire y a atachées. 85.

Au reſte les pronoms ſont tellement mis à la place des noms, que quelques-uns d'eux n'en rempliſſent pas entiérement la place par eux-mêmes: mais ſeu- 86.

lement à l'aide de quelques autres mots, avec lesquels ils expriment l'objet dont on parle : par exemple les pronoms *qui*, *quiconque*, *celui*, ne tiendront jamais seuls la place d'un nom ; chacun d'eux n'exprimant point de lui-même un objet determiné dont on puisse rien afirmer : à moins qu'ils ne soient acompagnez de quelque autre mot, & sur tout d'un verbe ; par exemple, *celui qui travaille* mérite récompense, ou *quiconque fait du mal en recoit* : Nous apellerons ces sortes de pronoms qui n'expriment l'objet qu'en partie *pronoms incomplets*, pour les distinguer des pronoms qui expriment entiérement un objet, tels que *moi*, *vous*, *lui*, *celui-ci*, *celui-là*, &c.

Pronoms incomplets.

87. Quand le nom indique un objet regardé comme unique, il est dit être du nombre singulier ; un *arbre*, le *temple* : quand il indique plusieurs objets, il est dit être du nombre pluriel, comme des *arbres*, les *temples*, *&c.* Ainsi quand je parle de moi, comme faisant une partie de plusieurs autres ; au lieu de *moi*, je dis *nous*, & ce *nous* est censé le pluriel de *moi*. Si je parle à plusieurs personnes je dis *vous*, & ce *vous* en François marque aussi bien le singulier que le pluriel. Si je parle

Nombre singulier.

Pluriel.

de pluſieurs au lieu de *il* ou *lui*, je dis *ils*, ou *eux* ou *elles*, &c.

88. *Noms ſubſtantifs.*

Il faut encore regarder les noms par une autre face, ſavoir que les uns ſont dits *ſubſtantifs*, les autres *adjectifs*. Ils ſont dits ſubſtantifs quand les objets qu'ils déſignent ſont conſidérez ſimplement en eux-mêmes & ſans raport à leurs qualitez.

89. *Noms adjectifs.*

Ils ſont dits noms *adjectifs*, quand les objets ſont conſidérez comme revétus de quelques qualitez. Ainſi quand je dis ſimplement le *cœur*, ce mot *cœur* eſt dit *nom ſubſtantif*, parce qu'on n'exprime aucune de ſes qualitez : mais ſi je dis le *cœur généreux* ou le *cœur perfide*, je conſidere le cœur comme revétu de la qualité de *généreux* ou de la qualité de *perfide*. C'eſt pourquoi ces mots *généreux* & *perfide* ſont dits des noms *adjectifs*, parce qu'ils ajoutent une qualité à l'objet : mais au fond l'objet n'eſt bien deſigné que par les noms ſubſtantifs qui par cet endroit ſont proprement les ſeuls noms.

90.

Nous remarquerons ici en paſſant une mépriſe conſidérable de pluſieurs Grammairiens. Ils diſent communément que le nom ſubſtantif eſt celui qui déſigne une ſubſtance. Ils ont pris le change. C'eſt

que voyant les ſubſtances s'exprimer par des noms ſubſtantifs, ils ont apellé ſubſtantifs toutes ſortes de noms : mais il ne s'enſuit nullement que tous les noms déſignent des *ſubſtances* : témoin les noms, *accident*, *légereté*, *&c.* qui ne ſignifient rien moins que des ſubſtances & qui ſont de vrais noms ſubſtantifs. Peut-être les Grammairiens n'ont-ils voulu dire ici par *ſubſtance* que le ſujet dont on parle, & ſi cela eſt nous louons leur intention.

91. Ils auroient pu auſſi faire mieux connoître la nature des noms adjectifs : car au fond ce ſont de vrais modificatifs des noms, comme nous l'expoſerons ailleurs. (154) Mais nous les regardons ici comme des *noms* ; en tant qu'ils repréſentent moins une qualité ou circonſtance de l'objet que l'objet même, comme revêtu de cette qualité ou circonſtance ; c'eſt une ſorte de ſubtilité que nous indiquons ici pour prévenir celles qu'on pourroit nous objecter & que nous éclaircirons davantage, en parlant des modificatifs.

Comment les Adjectifs sõt des noms.

92. N'omettons pas une réfléxion importante : ſavoir qu'un nom *adjectif* devient ſouvent *ſubſtantif*. En effet ſa nature étant d'exprimer la qualité d'un objet, ſi cette qualité eſt l'objet même dont on parle :

L'adjectif devient ſouvent

alors ſelon notre principe général ce ſera un nom ſubſtantif. Si je dis un *principe vrai*, ce mot *vrai* eſt ici *adjectif*, parce qu'il repreſente le *principe* comme revétu de la qualité de *vrai*; mais ſi je dis, *le vrai eſt toujours aimable*, il eſt évident que le *vrai* eſt ici le ſujet dont je parle, & par conſéquent il eſt en cet endroit nom ſubſtantif. Cependant l'uſage n'authoriſe pas que l'on emploie indiféremment des noms *adjectifs* comme *ſubſtantifs*; mais la réfléxion n'en eſt pas moins utile, & ſervira du moins à réſoudre une queſtion ſur quoi j'ai vu d'habiles gens partagez. *ſubſtantif.*

On demande ſi le nom Roi eſt *ſubſtantif* ou *adjectif*: il eſt l'un & l'autre ſelon l'emploi qu'on en fait. Dans cette phraſe, *le Roi eſt un modelle pour ſes ſujets*, le mot *Roi* eſt ſubſtantif; dans cette autre phraſe, *Un Prince vainqueur & Roi comme Alexandre*, le mot Roi eſt adjectif auſſi bien que le mot *vainqueur*. 93.

Au reſte tous les noms qui d'eux-mêmes ſont *adjectifs*, ne ſont pas cenſez tels dans l'uſage commun de la Grammaire, qui dépend en ce point comme en une infinité d'autres, d'un uſage arbitraire: car elle n'apelle ordinairement *adjectifs* que ceux qui ſans changer ou ſans preſ- 94.

que changer d'inflexion & de terminaison, se joignent indiféremment à des noms substantifs de divers genres, c'est-à-dire des noms qui recoivent avant eux la particule *le* ou la particule *la* (ce qui fait la diférence des genres comme nous le dirons incontinent :) Ainsi *fidele*, *grand*, &c. sont adjectifs & censez tels dans la Grammaire : parce qu'on dit le *récit fidele*, la *narration fidele*, le *grand bonheur*, la *grande fortune* ; où l'on voit que *fidele* ne change point du tout d'inflexion avec *le* ou *la*, & *grand* n'en change presque point, puisqu'on n'y fait qu'ajouter un *e*. Au contraire les mots *Roi*, *magistrat*, &c. ne sont jamais censez *adjectifs* dans l'usage de la Grammaire, (quoiqu'ils le soient en éfet tres-souvent) parce qu'on ne dit point *une soldat*, *une Roi*, *une Magistrat*. On dit bien *une Reine*, mais le changement de *Roi* à *Reine* est trop grand pour être censé faire le même mot.

94-2. Il y a de diférentes sortes d'adjectifs, 1°. Des adjectifs simples & communs, comme *bon*, *fidéle*, &c. 2°. Des adjectifs de comparaison par où l'on considere le plus & le moins des qualitez d'un objet. 3°. Des adjectifs de nombre, comme *un*, *deux*, *trois*, &c. car c'est une pure circon-

ſtance ou qualité de l'objet d'être en tel ou tel nombre : mais ſi l'on dit, *quatre* eſt la moitié de huit, il faudra dire du nom *quatre*, & à proportion de tout autre nom de nombre, ce que nous avons dit (95) qu'ils ſont adjectifs & ſubſtantifs ſous diferens regards.

95. *Les genres des noms.* Touchant les divers genres dans la Grammaire, leur diférence ne conſiſte en François qu'à être ſuſceptibles ſelon l'uſage reçu de l'une des deux particules *le* ou *la*.

96. *Le maſculin. Le feminin.* Or comme la particule *le* ſe joint au nom *mâle* & la particule *la* au nom *femelle*; tous les noms où l'uſage a établi qu'on joignît la particule *le* ſe ſont apelez *maſculins* ou du *genre maſculin*, & les noms où l'uſage a joint la particule *la* ſe ſont apelez *feminins*, ou du *genre feminin*. Ainſi les noms, le *temple*, le *diamant*, le *livre* ſont *maſculins*; au lieu que la *terre*, la *mer*, la *vertu*, &c. ſont des noms féminins.

97. On peut remarquer encore ici les loix purement arbitraires de l'uſage d'une langue où les noms changent leur genre de fois à autre : il n'y a pas cent ans qu'on diſoit en France la *navire* & la *riſque*, on dit aujourd'hui le *navire* & le *riſque*.

98. *Articles* Les particules *le* ou *la* & d'autres ſemblables comme *le*, *la*, *les*, *de*, *du*, *des*, *a*,

au, *aux*, que l'uſage fait mettre ordinairement devant les noms François, ſont apelez *Articles*, parce qu'ils ſervent à *articuler* & diſtinguer divers emplois que l'uſage fait des noms.

99. *Cas.* Par cet endroit ils répondent & ſupléent à ce qui s'apelle dans la Grammaire Latine les *cas* des noms, qui ſont diverſes infléxions ou terminaiſons d'un même nom ; comme *Dominus*, *Domini*, *Domino*, *Dominum*. Indiquer dans les mots Latins ces diverſes infléxions d'un même nom, c'eſt ce qui s'apelle décliner un nom.

100. *Declinaiſons dans le latin.* Ces cas & ces déclinaiſons ſemblent à pluſieurs n'avoir point de lieu parmi les noms françois, puiſqu'ils ne reçoivent preſque nulle terminaiſon diférente : mais que leur emploi diférent ſe tire des divers articles dont nous venons de parler & qui y ſont joints.

101. J'ai dit preſque nulle diférente terminaiſon ; car on en trouve de diférentes dans les pronoms, *moi*, *me*, *tu*, *toi*, *te*, &c. comme nous le marquerons. Outre que la plupart des noms François ont au pluriel une terminaiſon ou infléxion un peu diférente du ſingulier, du moins par raport à l'ortographe ; car les noms qui n'ont point d'*s* au ſingulier en prennent

une au pluriel ou une autre équivalente à l'*s*, telle que l'*x* ou le *z*.

Les divers emplois où l'on met les noms dans la Grammaire ſont à remarquer. Si le nom eſt employé actuellement pour exprimer le ſujet dont on afirme : alors il eſt apellé proprement le *nom* ou le *nominatif du verbe* : c'eſt la principale partie & comme le fondement de tout ce qu'on énonce. Si le nom eſt ſeulement employé pour exprimer l'objet qui particulariſe la ſignification du verbe, alors le nom eſt apelé *régime du verbe*. Quand je dis, *le Paſteur connoît ſes brebis*, le *Paſteur* eſt nominatif du verbe ; parce qu'il eſt le ſujet dont on afirme actuellement quelque choſe : les *brebis*, eſt le *régime du verbe*, parce que c'eſt l'objet qui particulariſe la ſignification du verbe *connoît*, marquant en particulier ce que le Paſteur connoît : de même ſi je dis, *vous êtes ſavant* ; *vous* ſera le nominatif, & *ſavant* ſera le regime : parce que *ſavant* particulariſe ici le verbe *êtes*, marquant en particulier ce que *vous êtes*.

102. *Noms nominatifs du verbe.*

Tous les noms ou même tous les mots qui ſervent ainſi à particulariſer la ſignification d'un autre mot, ſont le régime de ce mot ; comme ſi je dis *un ami de plai-*

103. *Regimes.*

ſir, la ſignification *d'un ami* eſt particulariſée par le mot de *plaiſir* : c'eſt pourquoi de *plaiſir* eſt le regime d'un ami.

103-2 Quand les noms ſont employez comme régimes & non pas comme nominatifs, ils ſont dits être en des *cas obliques*. Ces cas obliques des noms ſe diſtinguent par les divers articles dont nous avons parlé. Ils pourroient encore tr●-bien s'apeler *cas modificatifs* : car ce qui particulariſe la ſignification d'un mot la modifie auſſi : mais nous avons reſervé ce terme *modificatif* aux mots qui n'ont point d'autre uſage que d'indiquer les circonſtances du nom & du verbe.

Regimes reſpectifs & abſolus.

104. Un mot peut avoir deux regimes divers, ce qui arrive ſur tout aux verbes qui ſignifient quelque action, comme : *Il faut ſacrifier la vanité au repos*. De ces deux Regimes nous apellerons l'un *régime abſolu*, l'autre, *reſpectif* : l'abſolu eſt celui qui particulariſe l'action du verbe, le reſpectif eſt celui à l'égard duquel ſe fait l'action particulariſée du verbe : Dans la phraſe raportée, la *vanité* eſt le regime abſolu, & au *repos* eſt le régime reſpectif; parce que c'eſt à l'égard du repos que ſe fait l'action particuliere de *ſacrifier la vanité*. C'eſt ce que des Grammaires Latines

Cas obliques.

apellent le régime de la *choſe*, & le régime de la *perſonne*, mais mal à propos; car le régime abſolu & le reſpectif, peuvent chacun indiféremment ſignifier une choſe ou une perſonne, comme en ces deux phraſes: *Sacrifier ſon ami à un interêt peu conſidérable* & *Sacrifier à ſon ami un interêt peu conſidérable.* Quand nous dirons ſimplement *régime*, nous entendrons le *régime abſolu.*

Parce que nous avons dit juſqu'ici de la nature des noms, on peut faire les obſervations ſuivantes.

105. *Infinitifs des verbes ſont des noms ſubſtantifs.*

1°. Ce que les Grammairiens apellent communément infinitifs des verbes, comme *aimer*, *lire*, *dormir*, ſont de veritables noms ſubſtantifs; bien qu'ils aient des propriétez particulieres. Car enfin ils ſignifient un ſujet dont on peut parler, ils ſont ſouvent le *nominatif* des verbes & même leur *régime*; Ils ſont donc de veritables noms. En éfet quand on dit, *avouer ſa faute eſt la réparer*; *avouer* eſt ici le ſujet dont on parle, & le nominatif du verbe *eſt*: Et quand on dit, *je veux avouer ma faute*; *avouer* eſt le véritable régime du verbe *je veux*; comme *ma faute* eſt le régime d'*avouer*. Du reſte on a donné le nom d'*infinitifs* aux mots qui expriment l'action

du verbe dans un ſens indéfini (319) & qui n'eſt point capable par lui-même d'exprimer aucune afirmation ; ce qui ſelon nous eſt eſſentiel au verbe. (67)

106. *Parti. cipes ſont des noms adjectifs.*

2°. Ce que les Grammairiens apellent communément *participes* des verbes, ſont de véritables noms adjectifs ; bien qu'avec certains raports au verbe que nous marquerons, en parlant des verbes. Il ſuffit d'indiquer ici que ſelon nos principes ils doivent ſe mettre au rang des noms adjectifs.

107. *Les Pronoms ſont des noms ſubſtantifs ou adjectifs.*

3o. Nous avons déja inſinué que les pronoms ſont auſſi une eſpece particuliere de noms ; à quoi il faut ſeulement ajouter que les uns doivent être tenus pour noms ou pronoms ſubſtantifs, comme *moi*, *toi*, *vous*, *lui*, &c. les autres pour adjectifs, comme *mon*, *ma*, *ſon*, *ſa*, *votre*, *quelque*, &c. D'autres enfin pour pronoms incomplets, comme *qui*, *quiconque*, *celui*, &c.

Des verbes & de ce qui y a raport.

NOus avons dit que le verbe eſt *un mot qui ſert ou peut ſervir à exprimer ce qu'on afirme du ſujet.*

108. Ce qu'on en peut affirmer ſe réduit, 1°. à ce qu'il eſt, 2°. à ce qu'il fait.

Ce

Ce *qu'il eſt* s'exprime d'ordinaire par le verbe *je ſuis, tu es*, &c. apellé *verbe ſubſtantif*, parce qu'il ſignifie l'être ou la ſubſtance que l'eſprit ſe figure dans l'objet ; ſoit qu'elle y ſoit ou qu'elle n'y ſoit pas. 109. *Verbe ſubſtantif.*

Ce *qu'il fait* s'exprime d'ordinaire par un verbe apellé *Actif* ; parce qu'il marque ſon action, comme j'*aime*, je *travaille*, qui ſignifient l'action d'aimer, l'action de travailler. 110. *Verbe actif.*

Le verbe ſubſtantif & le verbe actif ont d'ordinaire chacun leur *régime*, pour particulariſer ce qu'*eſt* le ſujet ou ce qu'il fait, comme *je ſuis languiſſant* ou *j'aime la vérité*. 111.

Il y a pluſieurs verbes qui par eux-mêmes ont une ſignification auſſi complete qu'un verbe ſubſtantif ou actif particulariſé par un regime ; par exemple, *je languis* ſignifie autant que *ie ſuis languiſſant*, & j'*obéis* ſignifie autant que j'*exerce l'obeiſſance*. Cette ſorte de verbe s'apelle *neutre*, parce qu'il n'eſt ni *ſubſtantif* ni *actif*, bien qu'il ait ſouvent leur même ſignification ; mais ſans être jamais ſuivi d'un régime abſolu qui particulariſe davantage cette ſignification. 112. *Verbe neutre.*

Ainſi ſelon que l'uſage d'une langue 113.

l'a permis, une même choſe s'exprime ou par un verbe neutre, ou par un verbe actif, ou par un verbe ſubſtantif. Les verbes actifs peuvent être cenſez neutres en certaines occaſions; ce qui arrive lorſqu'indépendamment du régime dont ils peuvent être ſuivis, ils ont un ſens complet: comme je *commande* & l'on *n'obéit pas*; *il aime* & *il eſt haï*; *je commande* & il *aime*, peuvent être, dis-je, cenſez neutres en ces occaſions; puiſque par eux-mêmes & ſans être ſuivis d'un régime, ils ont ici un ſens complet. Mais ſi je dis, il *commande l'armée du Roi*, il *commande* eſt ici cenſé *actif*, parce qu'il eſt ſuivi du régime abſolu qui particulariſe ſa ſignification.

114. Sur ce principe nous diſtinguerons en François les diverſes ſortes de verbes: ſans diſputer du nom qui leur convient le plus, comme ont voulu faire pluſieurs Grammairiens. Nous remarquerons ſeulement au ſujet de nos verbes neutres, que l'uſage a voulu qu'on joignît aux uns le verbe je *ſuis*, comme je *ſuis tombé*, je *ſuis revenu*, &c. & aux autres le verbe j'*ai*, comme j'*ai langui*, j'*ai regné*, &c. Nous apellerons ces derniers *neutres actifs*, & les premiers *neutres paſſifs*: permis à chacun

Neutre paſſif.

Neutre actif.

de leur donner tel autre nom qu'on jugera à propos, pour le bien de la chose, & pour la paix entre nos Grammairiens.

115. *Verbe reciproque.*

L'usage nous fera encore distinguer une autre sorte de verbes que nous apellerons *réciproques*; ce sont ceux où le nominatif du verbe & son régime ont un *raport réciproque*, signifiant la même personne ou la même chose: comme je *m'ennuie*; c'est moi qui ennuie & qui suis ennuié. *Il se blesse*, c'est lui qui blesse & qui est blessé &c. *Vous vous plaignez*: c'est vous qui plaignez & qui êtes *plaint* par vous-même, &c.

116. On voit par-là que tous les verbes actifs peuvent devenir réciproques dès que l'objet qui agit peut agir sur lui-même; mais plusieurs *verbes réciproques* ne le sont que Grammaticalement; c'est-à-dire par l'expression & non point par la signification. Ils sont énoncez comme les verbes réciproques: mais sans que le sujet agisse sur lui-même. Ce ne sont proprement que des verbes neutres, ausquels le seul usage a donné pour régime les pronoms personnels *me*, *te*, *le*, &c. qui n'ajoutent rien ou presque rien au sens du verbe, & ne le particularisent pas plus que s'ils n'étoient nullement énoncez:

comme, je m'*en vais* ne ſignifie pas plus que je *vais*; je m'en *retourne* ne ſignifie pas plus que je *retourne*: il ſe *meurt*, *pas* plus que il *meurt*. J'ai dit *preſque rien*; car dans le vrai, l'uſage met en certaines occaſions quelque légere diférence de ſens, en ces expreſſions qui pour le fond ſont les mêmes.

117. *Verbe imperſonnel.* Certains verbes neutres s'apellent *imperſonnels*, parce qu'ils ne ſe joignent pas avec les pronoms des trois perſonnes, *je*, *vous*, *il*, *elle*: mais uniquement avec le pronom de la troiſiéme perſonne du ſingulier *il*, comme *il faut*, *il tonne*, *il arrive*, *il y a*, *&c.*

118. Ces imperſonnels ſont encore l'éfet arbitraire de l'uſage. Le verbe *il y a* eſt imperſonnel en françois; & ne ſe peut rendre en latin que par un verbe perſonnel; pour dire *il y a des gens*, on traduit *ſunt homines*. Nous montrerons comment la plupart des verbes imperſonnels ſont des termes de ſuplément dont nous parlerons.

119. Tels ſont les diférentes ſortes de verbes, du moins par raport au François. Car il y a d'autres langues où l'uſage a établi d'autres eſpeces de verbes: comme la langue Grecque qui a un verbe *mitoyen*,

& qui de plus a comme la langue Latine un verbe *passif*, que nous exprimons simplement en François par le verbe substantif, je *suis*, tu *es*, &c. suivi du *participe* passif ; comme *je suis aimé*. *Verbe Passif.*

Quelques verbes dans la Grammaire de chaque langue peuvent ou doivent s'apeler *irreguliers* ; parce qu'ils ne suivent pas la régle la plus générale de la *conjugaison* des verbes. Ceſt de cette conjugaison qui eſt une des principales proprietez des verbes, que nous allons parler. 120. *Verbes irreguliers.*

Ce qu'on apelle *déclinaison dans les* noms, s'apelle *conjuguaison* dans les verbes ; ce ne ſont que diverſes terminaiſons que prend le même mot d'un verbe, & qui marquent les perſonnes, les nombres, les temps, & les modes divers dont il eſt ſuſceptible & qu'il faut expliquer. 121. *Conjugaiſon.*

Il faut d'abord diſtinguer dans les verbes ainſi que dans les noms deux ſortes de nombre, le *ſingulier* & le *pluriel:* comme *je veux, nous voulons.* (87) 122. *Nombre du Verbe.*

Dans chaque nombre du verbe, il faut diſtinguer trois perſonnes, la 1. c'eſt celle qui parle, la 2. celle à qui l'on parle, la 3. celle de qui l'on parle. 123. *Trois perſonnes dans chaque verbe.*

Au ſingulier la 1. s'exprime en françois par *je*, la 2. par *vous* ou *tu*, la 3. par *il* ou *elle* ou par quelque autre nom que 124.

ce ſoit. Au pluriel la 1. s'exprime par *nous*, la 2. par *vous*, la 3. par *eux* ou *elles* où par quelque autre nom que ce ſoit. Selon que le verbe ſe joint à chacun de ces nombres ou de ces perſonnes diférentes, il prend d'ordinaire les diférentes terminaiſons qui font ſa conjugaiſon : comme *je doute*, *tu doutes*, *il doute* : *nous* doutons, *vous* doutez *ils* ou *elles* ou *les hommes* doutent.

125. *Temps du verbe.* D'autres terminaiſons du verbe marquent les divers temps, dont les trois principaux ſont le préſent, je *doute*; le paſſé, *j'ai douté*; le futur je *douterai*.

126. Chaque langue déſigne encore certaines diférences particulieres de ces trois principaux temps; en ſorte qu'il y a des circonſtances de temps diſtinguez par les verbes d'une langue, qui ne le ſont point par les verbes d'une autre langue : ainſi la diférence de nos trois temps paſſez, *j'aimai*, *j'ai aimé*, *j'eus aimé*, n'eſt point marquée dans le Latin, qui les rend également par *amavi*. Le Grec en diſtingue que nous ne diſtinguons point en François. Nous marquerons dans la pratique tous les temps qu'exprime notre langue & leurs diférences particulieres.

127. *Modes des modes*, Le troiſiéme éfet de la conjuguaiſon des verbes eſt d'y faire diſtinguer *divers* (c'eſt ce que de vieilles Gram-

maires apeloient mœufs.) Ces modes dépendent encore de l'uſage & y ſont ſouvent arbitraires ; car ils ne ſervent pas toujours à des ſignifications particulieres ; mais ſeulement à énoncer certains mêmes temps du verbe, par des terminaiſons diférentes que l'uſage a introduites. *Verbes.*

128. Les deux modes qu'il faut diſtinguer particulierement en François ſont *l'indicatif* & le *conjonctif* ou *ſubjonctif*. Nous rendrons raiſon pourquoi, nous ometons l'*imperatif* & l'*infinitif*, admis comme modes dans les Grammaires communes.

129. L'*indicatif* indique par lui-même les divers temps des verbes & leur afirmation ſans être à la ſuite & de la dépendance d'un autre verbe : comme j'*aime*, *j'aimois*, *j'aimai*, *j'aimerois*, *j'aimerai*, *j'ai aimé &c.* *Indicatif.*

130. Le ſubjonctif indique auſſi divers temps des verbes ; mais avec cette obſervation qu'il ne s'emploie qu'en ſupoſant un autre verbe & a la ſuite de certaines conjonctions que nous marquerons ; ſur tout de la conjonction *que* : comme *il faut que je vienne*, *afin que je vienne*, au lieu de dire il *faut que je viens*, *afin que je viens* comme s'expriment le commun des Fla- *Subjonctif.*

mands en aprenant le François ; ce qui forme le même ſens, & fait voir que l'uſage des ſubjonctifs eſt arbitraire.

131. Un Autheur illuſtre prétend néanmoins que l'uſage du ſubjonctif a un fondement réel & qui n'eſt point arbitraire, puiſqu'il ſupoſe toûjours un autre verbe avant ſoi : ce qui eſt vrai. Mais nous parlons ici du ſubjonctif en tant qu'il n'a rien de commun avec l'indicatif : or ſouvent l'indicatif eſt auſſi régi par une conjonction : comme, *puiſque je viens, à condition que vous ſerez &c.* Ce n'eſt donc pas par cet endroit que le ſubjonctif difere de l'indicatif, qui eſt ce qu'on cherche dans la Grammaire. Bien plus : certaines conjonctions priſes au même ſens, régiſſent indiféremment l'indicatif ou le ſubjonctif : comme *croyez-vous que je veux* ou *croyez-vous que je veuille* ; marque infaillible que le ſubjonctif grammatical, eſt purement arbitraire.

132. *Temps en* rois *de quel mode il eſt.*

C'eſt ici le lieu d'éxaminer ſi le temps qui dans nôtre langue ſe termine en *rois* comme *j'aimerois, je dirois* &c. doit ſe raporter au mode ſubjonctif ; comme diſent la plûpart des Grammairiens, ou au mode indicatif, auquel ſelon nos principes il doit ſe raporter. En éfet, puiſqu'il

qu'il indique ſimplement une certaine circonſtance de temps dans le verbe, ſans aucune autre obſervation particuliere de la Grammaire, & que ſouvent même il n'eſt pas précédé des particules *que* ou *qui* ſans leſquelles on ne met point de ſubjonctif en François : je ne voi pas pourquoi nous placerions ce temps incertain *j'aurois* dans un autre mode que l'indicatif. Ajoutez que la nature des temps ſubjonctifs ſemble être de ne point indiquer abſolument l'afirmation par eux-mêmes ; mais ſeulement d'être à la ſuite & dans la dépendance d'un autre verbe qui indique abſolument & actuellement cette afirmation : comme *je viendrai ſi vous voulez* : ce qui s'afirme abſolument & actuellement dans cette phraſe eſt indiqué par *je viendrai* & non point par *vous voulez* : or le temps incertain indique par lui-même l'afirmation, & n'eſt pas ſimplement à la ſuite & dans la dépendance d'un autre verbe : il eſt donc un temps de l'indicatif & non pas du ſubjonctif. Je dois ce dernier raiſonnement à un des plus habiles Grammairiens que nous ayons, & qui me l'a fourni de la maniere du monde la plus polie & la plus déſintereſſée ; car c'eſt

après avoir disputé long-temps sur cette matiere & même contre la pratique qu'il observe dans les ouvrages excélens de Grammaire qu'il a faits sur plusieurs langues.

134. Il est bon de remarquer à cette occasion, que dans ces diverses notions de Grammaire, chaque Auteur de son coté peut avoir raison dans le fonds : ce qui dépend du jour sous lequel on regarde les choses. (8.)

135. *Impératif.* On admet communément un mode apelé *impératif*, qui a une signification particuliere : savoir de commander, de prier, d'exhorter : mais je ne le mets point au rang des modes, pour deux raisons. 1°. Parce que par raport à l'usage de notre langue, il n'est point distingué en François de l'indicatif ou du subjonctif, comme on le verra dans la pratique. 2°. Parce que par raport au sens, c'est un terme de suplément ou d'abréviation, plutôt qu'un verbe ; & quand je dis *faites cela* : ces mots supléent à ceux-ci, *ma volonté* ou *mon avis* est que vous fassiez cela.

136. *Infinitif.* L'infinitif exprime l'action même du verbe & il en conserve le régime ; mais sans marquer d'afirmation, ce qui selon

nous eſt eſſentiel au verbe. Les infinitifs comme je l'ai déja inſinué (105.) ſont de vrais noms ſubſtantifs, aux quels l'uſage n'a point voulu qu'on joignît d'articles définis, ni d'adjectifs & aux quels il n'a point donné de pluriel. On dira bien *étudier eſt la plus douce des occupations* : mais l'uſage n'autoriſe pas qu'on diſe *l'étudier* ou *le grand étudier* ou *les étudiers*, &c. La langue Grecque rend communément les infinitifs des verbes ſuſceptibles d'articles ; notre langue met auſſi l'article indéfini devant les infinitifs, comme *douter*, de *douter*, à *douter* : elle donne même l'article défini à certains infinitifs, comme *le manger*, *le boire*, *le dormir*, aux quels elle donne auſſi des pluriels quelquefois, comme *le diner*, *le ſouper* ; car on pourroit dire, les *diners*, les *ſoupers*, mais on dit en ce ſens plus communément, les *dinez*, les *ſoupez* ſans *r* : ce qui ſemble oter à ces mots leur caractere d'infinitifs, & les mettre tout à fait au rang des noms ſubſtantifs ordinaires. L'infinitif garde le régime du verbe dont il exprime l'action ſans afirmation ; ainſi on dit, *j'aime la vertu* & *aimer la vertu*, *je iouis du repos* & *iouir du repos*.

Nous avons dit auſſi que les *participes*

Participes.

ſont des noms *adjectifs* ; leur dénomination ſe prend de ce qu'étant noms, ils *participent* à quelques propriétez du verbe dont ils tirent leur ſignification & dont ils ont le régime : ces raports de l'infinitif & des participes avec les verbes eſt ce qui les fait ſi communément confondre avec les verbes.

138. Il y a deux ſortes de participes ; l'un nommé actif, parce qu'il exprime le ſujet qui fait l'action du verbe, comme *enſeignant*, *liſant* ; l'autre nommé *paſſif*, parce qu'il exprime le ſujet qui reçoit l'action du verbe comme *enſeigné*, *lu*.

139. *Participe. Actif.* Le Participe actif ne ſe décline point en François & n'y eſt point ſuſceptible ni d'articles, ni de nombres, ni de genres divers : on dit *un homme doutant*, une *femme doutant*, *des perſonnes doutant*, & non point *doutants*, ni *doutantes*. On ne dit point non plus le *doutant* ni la *doutante*, à moins que le participe actif ne devint par l'uſage un nom ou ſubſtantif, comme le *ſupliant*, ou adjectif comme une *femme agiſſante*, un *concert charmant*, une *ſimphonie charmante*.

140. On peut obſerver à cette ocaſion qu'il eſt accidentel aux diverſes eſpeces de mots de ſe décliner ; c'eſt-à-dire de

changer de terminaiſon ou de n'en changer pas. Le Latin a des noms indéclinables, comme *cornu* ou *nequam*. Le Latin & l'Italien déclinent leurs adverbes, comme *fortiter*, *fortiſſimè* ou *benè beniſſimo* : ce que notre langue ne fait point.

Quelques Nations ne conjuguent preſ. 141.
que point leurs verbes : & au lieu de dire, je fais, il fait, nous faiſons, elles diſent ſouvent, *moi faire*, *lui faire*, *nous faire*.

Touchant le *participe paſſif*, c'eſt un 142.
nom adjectif régulier, ſuſceptible de *Parti-*
genre, d'articles & de nombres ; *eſtimé*, *cipe.*
eſtimée, *des hommes eſtimez*, *des femmes eſti-* *Paſſif.*
mées.

Bien que l'impératif, l'infinitif & les 143.
participes des verbes, ne doivent pas être cenſez *verbes*, mais ſe raporter aux autres parties du langage ou d'oraiſon que nous avons indiquées ; cependant nous ſuivrons la pratique ordinaire de marquer leurs infléxions avec celle des verbes : à cauſe que ce ſont des mots *verbaux* qui ont avec les verbes l'afinité particuliere dont nous avons parlé, & qui s'aperçoit aſſez.

Des Modificatifs.

144. *Modificatifs.* CE ſont comme nous avons dit des mots établis exprès pour exprimer des circonſtances du nom ou du verbe, & qui ne ſervent qu'à cette fonction.

145. Ces modificatits s'expriment en trois manieres plus remarquables, 1°. par une expreſſion qui a d'elle-même un ſens complet & ſans aucun régime : 2°. ou par une expreſſion qui n'a un ſens complet qu'avec le ſecours d'un autre mot qui en eſt le régime : 3°. par une expreſſion qui ſert à marquer le raport qu'ont les mots ou les phraſes entre leſquelles elle forme & indique une ſorte de jonction.

146. *Adverbe.* Si je dis : 1°. *Dieu agit juſtement* : 2°. *Dieu agit avec juſtice* : 3°. *Dieu agit de maniere qu'il fait juſtice* : Dans ces trois phraſes ſe trouvent les trois ſortes d'expreſſions que je veux expliquer ici. *Juſtement*, eſt une expreſſion qui a d'elle-même un ſens complet indépendemment d'aucun régime. *Prépoſition.* *Avec* eſt un mot qui n'a point de ſens determiné & complet par lui-même ; mais par le mot *juſtice* dont il eſt ſuivi & qui en eſt le régime. *De maniere*

que, ſert ici à marquer le raport de deux phraſes, ſavoir : *Dieu agit & il fait iuſtice*, & cette expreſſion forme entre ces deux phraſes une ſorte de jonction.

147. *Conjonction*

La premiere de ces trois expreſſions s'apelle *adverbe*, la ſeconde, *prépoſition*, la troiſiéme, *conionction*. Diverſes prépoſitions régiſſent diférens cas des noms, & diverſes conjonctions régiſſent diférens modes des verbes, comme on le verra dans la pratique.

148. *Modificatifs s'expriment en un ou pluſieurs mots.*

Ces modificatifs s'expriment ou en un mot ou en pluſieurs mots regardez comme un ſeul; à cauſe que par raport à ce qu'ils ſignifient en ces occaſions, ces mots ſont toujours unis enſemble de même ſorte en n'exprimant que ce qui eſt ou peut être ſignifié par un ſeul mot. *Gaiement* eſt un adverbe en un ſeul mot, *de gaieté de cœur*, eſt un adverbe en pluſieurs mots. *Devant* eſt une prépoſition en un ſeul mot. *En préſence de*, eſt une prépoſition en deux ou trois mots; *devant le Roi*, *en preſence de Socrate*. *Pour*, eſt une conjonction en un ſeul mot, & *afin de*, eſt une conjonction compoſée de deux mots; *pour* venir à ſon but; *afin de* venir à ſon but.

149.

La même idée peut ſouvent s'exprimer ou par un adverbe, ou par une prépoſi-

tion, ou par une conjonction ; comme on le peut voir dans l'exemple raporté d'abord : *Dieu agit juſtement*, ou *Dieu agit avec juſtice*, &c.

150. Certains mots ſont *adverbes*, *prépoſitions* & *conjonctions* en même temps : comme *après* ; il *vint après*, il eſt là adverbe ; *après vous*, il eſt là prépoſition ; *après que j'eus parlé*, il eſt là conjonction. Certains mots répondent ainſi en même temps à diverſes parties d'Oraiſon, ſelon que la Grammaire les emploie diverſement.

Se joignent aux diverſes parties d'oraiſon.

151. Nous avons obſervé que les modificatifs ſe joignent avec les noms ; nous pouvons ajouter qu'ils ſe joignent les uns aux autres, ou plutôt qu'ils ſe joignent avec diverſes parties du langage pour en exprimer les diverſes modifications, par éxemple : 1. *bien méchant*, 2. *aimer bien*, 3. *bien mal à propos* ; voilà l'adverbe *bien* joint 1. à un nom, 2. à un verbe, 3. à un autre adverbe : mais l'uſage ne permet pas qu'il en ſoit ainſi de tous les autres modificatifs.

Et non pas au verbe ſeul.

152. Des Grammairiens ſe ſont abuſez de prétendre que l'adverbe devoit être toujours joint à un verbe, & que c'étoit pour cette raiſon qu'il étoit apellé adverbe. Peut-être vouloient-ils dire qu'il

se joignoit plus fréquemment à un verbe qu'aux autres parties d'Oraison ; ce qui semble vrai.

Les *modificatifs prépositions* se joignent 152.
aussi avec diverses parties d'Oraison. *Pour* est une prépositon. Si je dis 1. *Dieu pour gouverner le monde n'a besoin que de lui-même*, 2. *Dieu fait tout pour lui-même*, &c. Dans la premiere phrase *pour* est joint à un verbe : dans la seconde à un nom.

La conjonction se joint de même avec diverses parties d'oraison : 1. *Un Officier Soldat aussi-bien que Capitaine.* 2. *Il sait obéir aussi-bien que commander.* 3. Enseigner *nettement aussi-bien que solidement.* Dans le premier cas *aussi-bien que*, joint deux noms ; dans le second deux verbes ; dans le troisiéme deux adverbes. Si je dis *un Héros aime autant la Guerre qu'il estime les Siences* ; la conjonction joint ici deux phrases. 153.

Pour finir la matiere des modificatifs, il faut observer que ceux qui se joignent le plus communément aux noms substantifs se déclinent comme les noms & sont même apellez noms adjectifs pour les raisons que nous avons marquées. (91.) Du reste ce sont des modificatifs, puisqu'ils marquent une circonstan- 154.

ce de l'objet & que la propriété de ſe pouvoir décliner ne leur fait point perdre la nature de modificatifs. En éfet les diverſes parties d'oraiſon peuvent indiféremment ſe décliner, c'eſt-à-dire changer de terminaiſon dès que l'uſage l'autoriſe. (140.)

Les noms adjectifs ſont de vrais modificatifs.

155. Il y a une ſorte de modificatif parmi les Pronoms qui eſt d'un uſage le plus étendu & dont la nature ne s'explique point ce me ſemble aſſez nettement dans les Grammaires ordinaires : c'eſt le pronom *qui*, *que*, *lequel & laquelle* ; il s'apelle communément *pronom relatif* : ce nom me paroît ne lui convenir qu'imparfaitement ; car d'autres noms ou pronoms ſont pour le moins autant relatifs, tels que *le mien*, *le vôtre*, *le ſien*, &c. *les leurs*. Si l'on veut donc avoir égard à la véritable & propre fonction qu'il a dans la Grammaire ; je croi qu'il faudroit le regarder comme *pronom modificatif* ou *déterminatif*.

Le Pronom qui *lequel* & la. quelle *eſt un Pronom modificatif.*

156. En éfet tous les *qui*, *leſquelles*, *lequel* ou *laquelle*, c'eſt-à-dire *qui*, *quæ*, *quod*, des Latins ne ſont que pour déterminer à faire regarder le nom ou le verbe par un endroit particulier qui ſoit une eſpece de modification. Des éxemples feront

ſentir la choſe ; quand je dis, *Dieu qui eſt bon*, ou *la vertu que j'eſtime*, ou *le Philoſophe duquel je vous ai parlé* ; à quoi ſervent en ces trois phraſes, *qui*, *que*, *duquel*, &c. ſinon à faire regarder par les endroits particuliers, & par certaines modifications le nom ou l'objet ? ſavoir *Dieu* en tant que *bon* ; *la vertu* en tant *qu'on l'eſtime* ; *le Philoſophe* en tant que *je vous ai parlé de lui*. Le pronom *qui* ou *lequel* dans tous ſes cas n'eſt donc qu'un ſigne de la modification qu'on va ajouter au nom ou à l'objet dont on parle. Il en eſt de même à peu près du *que* après les verbes ; comme *je veux que l'on ſoit équitable* ; ou *vous aimez que l'on vous loue*. Le *que* dans ces deux phraſes & dans leurs ſemblables, n'eſt qu'un ſigne de la modification qu'on va ajouter au verbe ; *je veux* non pas en général, mais avec cette modification que l'*on ſoit équitable*, &c.

On dira peut-être que s'il en eſt ainſi, tous les régimes des verbes & même la plupart des mots ſeroient modificatifs. A quoi je réponds qu'on dira vrai (105. 2.) En éfet toutes les parties d'oraiſon les unes à l'égard des autres, ſont toutes des modificatifs, qui retombent ou ſur le

157. *Tous les mots d'une langue ſervent de modificatifs ou*

au nom ou au verbe.

verbe ou ſur le nominatif du verbe ; les deux parties eſſentielles du langage (69.) Car enfin tout ce qu'on peut exprimer dans une langue ſe réduit au ſujet dont on parle & à ce qu'on en afirme ; mais cette diſcution ſeroit une ſpéculation inutile, ſi elle étoit pouſſée trop loin dans la Grammaire, où nous ne cherchons à diſtinguer les parties d'oraiſon que par raport à leurs emplois & à leurs uſages particuliers. Or ayant marqué les emplois particuliers des noms & des verbes, il nous ſuffit d'obſerver ici au ſujet des modificatifs que le pronom, *qui*, *que*, *lequel* & *laquelle* dans tous leurs cas ne ſont que pour ſervir d'indice à la modification qui eſt à la ſuite de ce pronom & ſans laquelle il ne feroit aucun ſens. Nous l'apellerons pour cette raiſon pronom modificatif ou déterminatif.

Si la curioſité portoit à obſerver plus en détail ce que nous venons d'inſinuer, que tous les mots d'une langue ne ſont que des modificatifs du nom & du verbe, on pourroit prendre l'éxemple ſuivant. *Un homme qui étourdit les gens qu'il rencontre par de frivoles diſcours, a coutume de cauſer beaucoup d'ennui à tout le monde.* Je dis que dans ce diſcours tous

les mots ſont pour modifier le nom & le verbe, ſavoir un *homme* & *a coutume*, & que c'eſt en cela que conſiſte tout le miſtére & toute l'eſſence de la ſintaxe des langues : 1°. le nom *un homme* eſt modifié d'abord par le *qui* déterminatif : car il ne s'agit pas ici d'un homme en général, mais d'*un homme* marqué & déterminé en particulier par l'action qu'il fait *d'étourdir* ; de même il ne s'agit pas d'un homme *qui étourdit* en général, mais *qui étourdit* en particulier *les gens*, & non pas les gens en général, mais en particulier les gens *qu'il rencontre*. Or cet homme qui étourdit ceux qu'il rencontre, eſt encore particulariſé par *des diſcours*, & diſcours eſt encore particulariſé par *frivoles*. On peut voir le même dans la ſuite de la phraſe : *a coutume* eſt particulariſé par *de cauſer*, de cauſer l'eſt par ſes deux régimes (104.) par ſon régime abſolu, ſavoir, *beaucoup d'ennui*, & par ſon régime reſpectif, *à tout le monde*. Voilà donc comment tous les mots d'une phraſe quelque longue qu'elle ſoit, ne ſont que pour modifier le nom & le verbe.

Cela eſt ſi vrai que quand il ſe trouve des noms & des verbes qui portent avec eux leurs modifications, il ne faut qu'- 159.

un ſeul nom & un ſeul verbe pour exprimer une phraſe entiere qui contiendra une grande quantité de mots, telle que celle dont nous avons parlé. *Un homme qui étourdit par de frivoles diſcours, a coutume d'ennuier beaucoup le monde:* tout cela pourroit ce ſemble s'exprimer par ces deux mots, *un babillart ennuie:* ainſi comme nous l'avons déja dit, il n'y a d'eſſentiel au diſcours que le nom ou nominatif & le verbe; c'eſt-à-dire le ſujet dont on afirme & ce qu'on en afirme. Les noms & les verbes dans leurs déclinaiſons ou conjuguaiſons diférentes ſe ſervent mutuellement de modificatifs; mais les modificatifs proprement dits ne ſont établis dans les langues que pour modifier les noms & les verbes: au lieu que les noms & les verbes ſont établis eſſentiellement pour marquer le ſujet dont on parle & ce qu'on en afirme, & que de ſurcroit on les a employez à modifier ou particulariſer les mots dont ils ſont précédez.

Des termes de ſuplément dans la Grammaire.

160. Toute expreſſion qui n'eſt pas nom, verbe ou modificatif, eſt terme de ſuplément.

Il équivaut à pluſieurs des parties d'*oraiſon*, comme on peut voir dans les principaux que nous alons indiquer, tels que 161.

Les *impératifs* des verbes qui ſont pour marquer la volonté que nous avons qu'un autre faſſe certaine choſe; parce que nous le lui commandons, le lui conſeillons ou l'en prions: ainſi *venez me trouver*, ſignifie *je vous ordonne* ou *je vous conſeille* ou *je vous prie* ou *je vous exhorte de me venir trouver*. 162. *Impératifs termes de ſuplément.*

Ce qu'on apelle communément dans la Grammaire *Interjections* ſont des termes de ſuplément, leſquels joints à certains geſtes ou tons de voix, ſupléent quelquefois non-ſeulement à des mots particuliers, mais encore à des phraſes ou à des périodes entieres: comme ſi l'on demande à un homme tres-afligé, s'il ſent de la douleur, il répondra ſimplement *ah!* avec certain ton & certain coup d'œil, & ſupléra en même temps à toutes les expreſſions dont il pourroit ſe ſervir pour marquer qu'il ſoufre violemment. 163. *Interjections.*

Toutes les interjections ſont de cette nature pour ſupléer à diverſes ſortes de phraſes ou de périodes qui exprimeroient de la douleur, du mépris, de l'étonnement ou quelque autre mouvement de 164.

l'ame que ce ſoit : par éxemple *ouf* ſuplée à ces termes, *voilà que je reſſens une vive & ſubite douleur.* La plupart des interjections ſont d'une ſeule ſilabe ; comme ſi l'ame vouloit marquer dans ſes mouvemens l'impatience où elle eſt de s'énoncer.

165. Les interrogatifs ſont encore des termes de ſuplément : comme *dites-vous cela ?* ou *quand viendrez-vous*, ſignifient *je vous demande ſi vous dites cela*, ou *je vous demande quand vous viendrez ?* de même, *qui a trouvé cela* ou *quel eſt cet homme*, &c. c'eſt-à-dire *je demande celui qui a trouvé cela* ou *je demande quel eſt cet homme ?*

166. Les monoſillabes *oui* & *non* ſont d'excellentes abréviations qui équivalent manifeſtement à une propoſition entiere ; car quand à cette interrogation, *dites-vous cela ?* on répond *oui* ou *non* : il eſt clair que c'eſt-à-dire, *je dis cela* ou *je ne dis pas cela.*

167. Si l'on demande pourquoi je prétends que toutes les expreſſions qui forment un ſens dans une langue renferment toujours équivalemment un nom & un verbe ; je réponds que c'eſt l'opinion de tous les Philoſophes fondée ſur une preuve évidente, comme je l'ai touché ailleurs

ailleurs. (66.) En éfet je ne parle à un autre que pour lui marquer ce qui eſt ou ce qu'on penſe de quelque choſe ; car que feroit un diſcours où l'on ne parleroit de rien, & comment pourroit-on parler de quelque choſe ſans en rien dire ou afirmer ? cela ſupoſé, il y a donc dans tout diſcours un nom & un verbe énoncé ſoit expreſſément comme dans les termes ordinaires, ou équivalemment comme dans les termes d'abréviation & de ſuplément dont nous parlons.

168. *Verbes impersonnels.*

Les verbes impersonnels ſont encore des abréviations où le nom eſt ſous-entendu : nous en avons déja marqué quelques éxemples, & les ſuivans feront davantage comprendre la choſe. *Il grêle* ſuplée à cette locution, *la grêle tombe*. *Il tonne*, c'eſt comme ſi l'on diſoit *le tonnerre ſe fait entendre*. *Il faut*, c'eſt-à-dire *le beſoin* ou la *neceſſité* ou la *bienſeance* ou *le devoir exige*. *Il faut travailler pour réüſſir* ; c'eſt comme ſi l'on diſoit, *le beſoin eſt de travailler pour réüſſir*. *Dès qu'on eſt homme il faut mourir*, c'eſt-à-dire *la néceſſité eſt de mourir*. *Il faut de la politeſſe dans le monde*, c'eſt-à-dire *la bienſeance éxige de la politeſſe dans le monde*. *Il faut de la bonne foi dans la ſociété*, c'eſt-à-

dire *le devoir eſt d'avoir de la bonne foi.*

169. Les participes ſont encore tres-ſouvent des ſupleans, comme *l'afaire terminée*, ou l'*afaire étant terminée* : *ie formai un autre deſſein* : ces mots l'*afaire terminée* ou *étant terminée* ſupléent manifeſtement à ceux-ci, *après que l'afaire eut été terminée.*

170. *Termes de ſuplement contribuent à la beauté des langues.*

Il eſt bon d'obſerver que les termes de *ſuplément* ſont peut-être la plus grande partie de la beauté des langues, parce qu'ils ſervent à s'exprimer briévement, & vivement. Par cet endroit le Latin eſt plus vif que le François ; car la premiere & la ſeconde perſonne y ſont toujours ſupléées par la diférente terminaiſon du verbe ; pour dire, *ie doute*, tu *doutes*, *il doute* ; le Latin n'a pas beſoin de mettre, *ego dubito, tu dubitas, ille dubitat* ; mais ces pronoms retranchez ſont diſtinctement ſupléez par la terminaiſon ; ce qui eſt d'une grande commodité dans l'énonciation.

171. Ainſi pourroit-on imaginer une langue qui feroit beaucoup plus parfaite de ce coté-là qu'aucune de celles que nous connoiſſons ; il ne faudroit en particulier qu'y multiplier les variations de terminaiſons dans les noms & les verbes pour y atacher diverſes idées, & atacher de plus à ces noms & à ces verbes diver-

ſes idées de modificatifs ; jugeons-en par l'éxemple ſuivant. Afin d'exprimer *un homme qui a une ſience mal digérée qu'il fait valoir avec un air de ſotte ſuffiſance en penſant ridiculement & parlant mal à propos* ; voilà près de vingt mots employez ; il en faudra autant dans le Latin pour exprimer l'objet exprimé par ces vingt mots François ; mais en notre langue un ſeul mot y ſuplée ; parce qu'on en a établi un qui ſignifie parfaitement cet objet avec ſes modificatifs ; & ce mot eſt, *un pédant*. Il nous faut au contraire 5. ou 6. mots pour exprimer *avoir du retour pour ceux qui nous ont aimé les premiers*, au lieu que le Latin exprime tout cela dans le ſeul mot *redamare*.

C'en eſt aſſez pour faire connoître quels ſont en général dans la Grammaire les termes de ſuplément ou d'abréviation & quels ils pourroient être. Mais ceux dont il eſt principalement queſtion en cet article, ſont ceux qui ſupléent pour le *nom* ou le *verbe*, les deux parties les plus eſſentielles de la Grammaire & du langage des hommes, ou plutôt les ſeules eſſentielles : puiſqu'elles doivent toujours s'y rencontrer ou exprimées ou ſous-entendues. 1724

173. Du reſte l'uſage familier emploie beaucoup de termes de ſuplément qu'on ne peut marquer en détail ; mais qu'il eſt aiſé de réduire aux parties d'oraiſon que nous avons raportées : par éxemple ſi un Grammairien dit, *fortement* eſt un *adverbe* : comme *fortement*, ſemble ici être le ſujet dont on parle, on croiroit peut-être qu'il s'enſuit de nos principes, que *fortement* eſt un nom ; mais pour réſoudre la difficulté, il faut ſeulement ſe ſouvenir qu'en diſant ici *fortement*, on doit ſupléer quelque choſe, & que c'eſt comme ſi on diſoit *le mot fortement* eſt un adverbe ; & alors le nominatif du verbe eſt un véritable nom, mais qui eſt ſous-entendu & ſupléé par l'uſage.

Principes pour le ſtile.

174. On le confond ſouvent avec la ſintaxe.

ON confond ſouvent le ſtile avec la ſintaxe, & il ſemble qu'on ait droit de le faire après Monſieur de Vaugelas ; ce qui vient ſans doute de ce qu'on n'a point une idée aſſez préciſe de l'un ni de l'autre. Peut-être auſſi conçoit-on aſſez la choſe pour le fonds, mais qu'on donne aux mots *ſintaxe* & *ſtile* des bornes plus ou moins étroites, chacun ſelon ſon idée ou ſon goût particulier. Ce

pendant comme la confusion des mots produit la confusion des idées, nous atacherons uniquement au mot *syntaxe* celle que nous avons exposée d'abord, en disant que c'est *la maniere de ioindre chaque mot d'une langue l'un avec l'autre par raport aux diverses terminaisons que prescrit la Grammaire.* La sintaxe donc regarde particuliérement la construction & la convenance naturelle de chaque mot avec un autre, pour les faire accorder en genre, en nombre, en personne, en mode & en cas. En éfet pécher en quelqu'un de ces points, c'est proprement ce qu'on apelle dans tous les Coleges, pécher contre la sintaxe : & c'est-à cette espéce de péché que l'on donne les noms de *solécisme* ou de *barbarisme*; solécisme qui est un péché plus grief, & barbarisme un péché moins grief.

175. *Il en différe;*

Il paroît par cette réfléxion que le stile difére de la sintaxe; puisqu'on n'apelle point simplement *solécisme* une faute contre le stile. Il est vrai que M. de Vaugelas fait consister la pureté du stile à éviter tout solécisme & tout barbarisme; & par-là il confond manifestement la sintaxe avec le stile; mais c'est ce qui paroît opose à l'opinion commune,

En éfet l'Académie dans ſon Dictionaire, Furetiere dans le ſien & les autres Auteurs à leur éxemple donnent à la ſintaxe une autre définition qu'au ſtile : marque évidente qu'ils ne les ont pas conſiderez comme la même choſe.

176. *Enquoi.* Pour définir donc le ſtile en tant qu'il eſt diſtingué de la Sintaxe : je dis que c'eſt la maniere dont les mots conſtruits ſelon les loix de la Sintaxe ſont arangez entre eux dans le goût de la langue. On voit par cette définition 1°. que le ſtile ſupoſe ou renferme la Sintaxe ; car s'il n'y avoit aucune conſtruction de Sintaxe, quel ſtile pourroit-il y avoir ? 2°. Que la Sintaxe ne s'étend pas auſſi loin que le ſtile ; car la Sintaxe peut ſe trouver tres-juſte dans un diſcours dont le ſtile ſera tres-mauvais : Ne fut-ce que dans cet éxemple : *Dieu récompenſe touiours avec une extrême fidélité & une libéralité encore plus grande les Juſtes.* De même ſi l'on dit, *il n'eſt perſonne qui plus que moi, vous honore*, ou *ils firent les uns & les autres ſi bien qu'on leur aiouta foi* : au lieu de dire, *Dieu récompenſe touiours les Juſtes avec une &c. il n'eſt perſonne qui vous honore plus que moi, & ils firent ſi bien les uns*

& les autres que, &c. Les régimes & les terminaiſons de chaque mot ſe trouvent dans ces phraſes entiérement conformes aux régles de la Sintaxe ; il n'y a donc aucune faute de Sintaxe : cependant il manque quelque choſe à l'arangement de ces mêmes mots, pour parler dans le goût de la langue, & par conſéquent il y a quelque faute de ſtile.

Mais contre quelle régle particuliere 177
de Grammaire péche-t-on alors ? C'eſt ce qu'il eſt comme impoſſible de marquer préciſément : cette maniere d'aranger les mots ſelon le goût & l'uſage d'une langue, eſt ſi diverſifiée ſelon les ocaſions diférentes, que pour la réduire en régle, il faudroit des détails plus longs à aprendre que l'uſage même de cet arangement. Ainſi bien que les fautes de ſtile ne ſoient pas moins contre la Grammaire que les fautes de Sintaxe : celles-là ſont plus pardonnables, parce qu'elles ſont plus imperceptibles ; & celles-ci plus inexcuſables, parce qu'elles ſont plus ſenſibles. Et c'eſt par ces principes qu'on juge communément des diverſes eſpeces de fautes contre la Grammaire.

Au reſte en diſtinguant, comme nous 178
faiſons ici, le ſtile d'avec la Sintaxe ; les

Explication de diverses définitions du ſtile.

définitions que nous donnons de l'un & de l'autre renferment celles que nous avons pu trouver ailleurs : comme quand les uns ont dit : *la Sintaxe eſt l'arangement des mots ſelon les loix de la Grammaire*, & *le ſtile eſt la maniere de compoſer & d'écrire* : ou quand les autres ont dit que la Sintaxe *eſt la liaiſon & la conſtruction des mots & des phraſes les unes avec les autres, ſelon les régles de la Grammaire*, & que *le ſtile eſt la façon particuliere d'expliquer ſes penſées*. Ces définitions contiennent ce que nous diſons dans les nôtres ; mais pour être trop vagues, elles ſembient rentrer l'une dans l'autre, s'étendre également à la Sintaxe & au ſtile, & peut-être même à quelque choſe de plus : enfin elles ne marquent nullement en quoi ils conviennent & en quoi ils diferent.

Il faut diſtinguer le ſtile grammatical d'avec ſtile perſonnel.

179. Un autre défaut où l'on eſt tombé communément en parlant du ſtile, c'eſt de confondre deux ſortes de ſtile : l'un que j'apellerai ici *grammatical*, parce qu'il eſt du reſſort de la Grammaire, & l'autre *perſonnel*, parce qu'il eſt moins dépendant de la Grammaire que de la perſonne qui écrit : ſoit par raport à ſon goût & à ſon genie particulier, ſoit par raport

raport à la matiere ou au caractere de l'ouvrage que l'on traite. C'eſt à ce dernier ſtile qu'il faut apliquer la définition que M. de Furetiere a donnée du ſtile en général, quand il a dit, que c'eſt *la façon particuliere d'expliquer ſes penſées ou d'écrire qui eſt diférente ſelon les Auteurs & les matieres.*

Il eſt évident que cette définition re- 180.
garde le ſtile *perſonnel*; & il n'eſt pas moins évident qu'il faut bien diſtinguer celui-ci *du grammatical*. On pourroit en marquer beaucoup de diférences. La plus eſſentielle eſt que l'un peut ſe diverſifier en une infinité de manieres, & que l'autre ne le peut pas. C'eſt une réfléxion importante qu'il eſt à propos de rendre ſenſible à tout le monde.

Le ſtile perſonnel porte eſſentiellement 181.
avec ſoi la diverſité, parce qu'il change ſelon les génies diférens : c'eſt alors l'imagination qui agit, qui conçoit, qui propoſe, qui énonce les choſes ſelon ſon caractere, lequel eſt diférent dans tous les hommes & en particulier ſelon la nature des ouvrages qui demandent des manieres d'écrire entiérement diférentes : de-là viennent le ſtile grave, le ſtile enjoué, le ſtile poëtique, le ſtile oratoire,

Le perſonnel ſe diverſifie beaucoup.

le stile épistolaire, le stile burlesque, le stile difus, le stile concis, le stile sec, le stile fleuri, & une infinité d'autres propres & particuliers à la personne qui fait un ouvrage particulier : mais ce stile est fort indépendant du stile grammatical ; de sorte qu'il peut se trouver excellent dans un Auteur dont le stile grammatical sera souvent défectueux. Je croi en pouvoir donner pour éxemple le fameux M. Baile, qui a écrit d'une maniere si engageante, bien qu'il négligeât souvent la régularité grammaticale. Au contraire le stile grammatical peut se trouver tres-parfait dans un Auteur, dont le stile personnel sera des plus misérables : & l'on en peut donner pour éxemples tant d'Auteurs, qui observent & qui enseignent peut-être tres-bien les régles de la Grammaire, & dont les ouvrages sont mortellement ennuyeux.

182. Il est donc vrai que le stile personnel n'est point du ressort de la Grammaire, mais de l'imagination ; ou si l'on veut de la Rhétorique : car cet art par sa nature agit directement sur les pensées, comme la Grammaire agit directement sur les mots. Au reste l'afinité entre les mots & les pensées est tres-étroite ; les

uns étant l'image des autres ; mais enfin ils apartiennent, pour ainſi dire, à deux juriſdictions diférentes, bien que tres-voiſines ; de maniere que là où finit la Grammaire, c'eſt là même que commence la Rhétorique.

183. *Le ſtile grammatical ſe diverſifie tres-peu*

Quoiqu'il en ſoit, comme ce point nous écarteroit trop de nôtre but principal, il ſufit d'avoir remarqué que la diverſité eſt auſſi eſſentiellement atachée au ſtile perſonnel, qu'elle l'eſt peu au ſtile grammatical. En éfet bien loin que la Grammaire puiſſe varier indiféremment & avec une égale perfection, les mêmes mots d'une phraſe, il n'y a communément qu'une ſeule maniere de les préſenter à l'eſprit & de les énoncer dans le goût de la langue. Ainſi le ſtile grammatical eſt invariable dans la phraſe ſuivante & dans les autres à proportion. *La mort eſt une loi, que tous les hommes doivent ſubir :* car vous ne pourriez arranger ces mots autrement qu'ils ſont ici, en demeurant dans les bornes de la Grammaire. En éfet direz-vous, *une loi eſt la mort que les hommes tous ſubir doivent*, ou *la mort eſt loi une*, &c? Ce ſeroit tomber dans une varieté dont un Auteur Comique a fait ſentir le ridicule ; au lieu que

dans le ſtile perſonnel & quand l'imagination s'en mêlera, cette ſentence pourra ſe varier à l'infini, & ſelon le genre d'écrire à quoi l'on s'atachera, ou Oratoire ou Poëtique, on poura dire *la mort n'épargne ni le Monarque ni le Berger*: ou bien *la mort renverſe également les Palais des Rois & la Cabane des pauvres*, &c.

184. Mais dans cette ſorte de varieté il eſt évident qu'il ne s'agit plus du ſtile grammatical, mais du perſonnel; ni du reſſort de la Grammaire, mais du reſſort de la Rhétorique. Bien que par-là nous ſemblions peut-être reſſerrer beaucoup les droits de la Grammaire par raport au ſtile; nous obſerverons néanmoins quelques prérogatives du ſtile, ſurquoi la Grammaire peut étendre ſes droits; telles que la neteté, la vivacité, la facilité, &c. Car enfin ſi le génie contribue plus que toute autre choſe à faire écrire ou parler d'une maniere nette, vive, &c. la Grammaire ſans ſortir de ſes bornes, y contribue auſſi par l'uſage qu'elle fait des mots & par les regles qu'elle preſcrit ſur leur arangement: comme nous le montrerons dans la pratique.

Principes pour l'Ortographe.

L'Ortographe eſt la maniere de mettre par écrit & de préſenter aux yeux le langage prononcé. Il n'y a aucun endroit de notre Grammaire ſur quoi il y ait plus de conteſtations entre nos Auteurs, & plus de contrarieté dans la pratique : ce qui cauſe aux étrangers une incommodité dont ils ſe plaignent avec raiſon. 185

Pour ſatisfaire aux dificultées qui leur peuvent ſurvenir à ce ſujet, je vais tâcher d'expoſer des principes, qui éclairciront cette matiere ſur laquelle on diſpute ſouvent, ſans la bien entendre. 186

I.

Il apartient uniquement à l'uſage de régler l'Ortographe auſſi-bien que la prononciation & toutes les autres parties du langage. En éfet une langue étant la maniere de s'énoncer par écrit ou de vive voix, comme une certaine quantité d'hommes en ſont inſenſiblement convenus dans une certaine nation ; ſi l'Ortographe n'étoit pas conforme à leur uſage ; on ne s'énonceroit point par écrit comme ils ſont convenus de s'énoncer, & ils ne comprendroient rien aux figures 187

L'uſage ſeul doit regler l'ortographe & la prononciation.

ou caracteres de lettres qui leur feroient nouveaux. Ce feroit donc à leur égard, comme si l'on ne s'énonçoit point : c'est ce qui est arivé dans ceux qui ont voulu introduire une ortographe toute nouvelle ; car en voyant ce qu'ils avoient ortographié de la sorte, les autres n'y ont rien conçu, n'en ayant pas l'usage. Ainsi quand même leur ortographe seroit au fonds plus parfaite que l'ortographe établie ; il seroit toujours ridicule de s'en servir préférablement à la derniere : puisque c'est comme si l'on vouloit parler à un homme une langue qu'il n'entend pas, sous prétexte qu'elle est plus parfaite que celle qu'il entend.

II.

188. *On écrit comme on parle en écrivant selon l'usage.*

Il ne faut pas en particulier quiter l'ortographe établie par une maxime qui est dans la bouche de la plupart des gens & qu'ils ne démêlent pas assez eux-mêmes : savoir, *qu'il faut écrire comme on parle* ; car enfin le sens naturel de cette proposition est ou doit être, qu'il faut *écrire d'une maniere qui représente par écrit ce qu'on exprime par la parole* : & c'est de quoi tous les Auteurs conviendront, quelque opposez qu'ils soient d'ailleurs dans la pratique de leur ortographe. La

raiſon de ce que j'avance eſt évidente ; c'eſt que toutes ſortes de caracteres ou de figures de letres, ſont de ſoi indiférentes à repréſenter aux yeux les divers ſons de la parole : & les unes n'ont pas plus de raport à certains ſons que d'autres figures ; ſinon parce qu'on eſt convenu par l'uſage & par un jugement arbitraire d'atacher à ces figures de letres l'idée d'un certain ſon, plutôt que l'idée de quelque autre ſon que ce ſoit. Pourvu donc qu'en écrivant on emploie les caracteres que l'uſage a déterminez pour déſigner les ſons que l'on prétend déſigner, on écrit toujours comme on parle. Ainſi ſupoſé que l'uſage ait déterminé que le ſon *ain* s'écrive par *ain* dans *certain*, par *aim* dans *faim*, par *ein* dans *deßein*, & ſeulement par *in* dans *voiſin* ; ce ſera toujours écrire comme on parle de déſigner le même ſon dans chacun de ces mots, en chacune de ces quatre manieres, ſelon l'ocaſion où l'uſage l'a déterminé. Que ſi l'on en uſoit autrement & qu'on écrivît *voiſin* par *voiſain*, ou *deſſein* par *deſſin*, ou *certain* par *certein*, ou *faim* par *fain* ; bien que ces manieres d'exprimer le même ſon par écrit ſoient d'elles-mêmes indiférentes avant

l'établiſſement de l'uſage ; depuis qu'il eſt établi & qu'il a ataché à certain ſon certains caracteres plutôt que d'autres, on n'écriroit plus comme on parle d'employer les uns au lieu des autres ; parce que faute de ſuivre l'uſage on embaraſſeroit l'eſprit des Lecteurs ; au lieu de leur repréſenter nettement par écrit ce qui s'ofre à leur exprimer & ce qui leur ſeroit exprimé par la parole : Car enfin les figures des letres ne ſignifient rien que par l'uſage, & elles ſignifient tout ce que veut l'uſage. Nous n'aurions donc pas raiſon de reprocher aux Anglois qu'ils n'écrivent pas comme ils parlent, lorſqu'ils prononcent ſur la figure *a* le ſon que nous marquons en françois par la figure *e* : car les figures *a* ou *e* ſont d'elles-mêmes indiférentes à ſignifier un ſon plutôt qu'un autre : Or puiſque cette Nation eſt convenue de prononcer ſouvent ſur la figure *a*, le ſon que l'on déſigne ailleurs par la figure *e* : ils écrivent comme ils parlent, de prononcer notre ſon *e* quand ils voient en certaines occaſions la figure *a*. Les Italiens qui ſe vantent davantage d'écrire comme ils parlent, écrivent cependant *vuole*, *huomo*, bien qu'ils prononcent les ſons que

nous écrivons *vole*, *omo* : ſans faire nullement entendre en ces deux mots le ſon de l'*u* voyelle : mais c'eſt qu'ils ſont convenus qu'en ces ſortes d'ocaſions, l'*u* voyele, au lieu de marquer le ſon diſtinct qu'il marque ailleurs, ne marquera alors autre choſe, ſinon qu'il faut un peu alonger le ſon de la premiere ſilabe en chacun de ces deux mots. Depuis cette convention & cet uſage, ils écrivent donc comme ils parlent, en écrivant la voyele *u* dans des mots où elle ne marque point de ſon particulier ; parce qu'en écrivant ainſi, ils repréſentent tres-bien la parole qu'ils veulent repréſenter & en réveillent une idée tres-nette : cependant les Italiens en cette ocaſion & les autres Nations, en mille autres ſemblables, auroient pu établir pour repréſenter leur parole, un uſage plus ſimple, plus uniforme & peut-être plus convenable ; comme nous alons l'expoſer dans une troiſiéme réflexion.

III.

Bien qu'on ne puiſſe légitimement reprocher à une Langue ou à une Nation de n'*écrire point comme elle parle* : on peut & l'on doit dire que certaines langues ont une ortographe beaucoup plus em-

189. *Certaines langues ont une ortogra-*

Pbe plus embarraſſée que d'autres langues.

baraſſée & plus dificile que d'autres langues. En éfet ſi une langue avoit préciſément autant de caracteres divers dans l'écriture que de ſons diférens dans la prononciation ; en ſorte que chaque caractere particulier déſignât toujours le même ſon particulier ; ce ſeroit l'ortographe la plus commode, & ce ſemble la plus naturelle qu'on puiſſe imaginer. Ainſi plus une langue s'éloigne de cette pratique, plus ſon ortographe eſt incommode & bizare. Par-là on peut dire que l'Italien a une ortographe des plus naturelles & des plus aiſées, & qu'au contraire le François a une ortographe des plus étranges & des plus mal-aiſées. En éfet nous avons pour le moins trente-trois ſons diférens, & nous n'avons que vingt-trois ou vingt-quatre caracteres : (797.) & de ces vingt-trois caracteres, il y en a ſix qui ſignifient les mêmes ſons que d'autres caracteres ; de maniere qu'il ne reſte que dix-ſept caracteres particuliers pour trente-trois ſons diférens : ainſi il faut faire beaucoup de combinaiſons de nos letres ou caracteres, & les mettre la plûpart à ſignifier pluſieurs ſons : en ſorte qu'une même figure de letre déſigne quelque fois cinq ou ſix ſons

divers, & qu'un même ſon eſt déſigné en ſept ou huit manieres toutes diférentes ; comme on le voit dans ces mots *procès*, *arrêt*, *plaît*, *playe*, *fais*, *faix*, *diſoient*, *valets*, *eſſaie*, *&c.* qui ont tous préciſement le même ſon final. Outre que certaines raiſons d'étimologie dû la bizarerie de l'uſage ont placé & multiplié nos caracteres en diverſes ocaſions, tout autrement qu'il n'eût été à ſouhaiter pour rendre notre ortographe aiſée.

C'eſt ce qui a donné à des Auteurs particuliers la penſée de réformer entiérement l'ortographe pour la faciliter davantage. Bien qu'ils n'en ſoient pas venus à bout tout-à-fait : il eſt certain néanmoins que depuis environ cinquante ans, elle eſt conſidérablement changée & devenue plus facile. 190.

Cependant d'autres écrivains demeurant encore atachez à l'ancienne ortographe, il s'eſt fait dans nôtre langue à ce ſujet une eſpece de ſchiſme qui y forme un nouvel embarras, ſur tout pour les étrangers ; mais puiſque les deux partis ſont tous deux conſidérables, ou même que le plus grand nombre ſemble donner du coté de la nouvelle ortographe ; les étrangers peuvent s'atacher à celle- 191. *Schiſme Grammaical en France ſur l'ortographe.*

ci, pour s'embaraſſer moins ; ſe ſervant des Dictionaires où elle eſt employée : à moins qu'ils n'en prennent quelqu'un où l'une & l'autre ortographe ſoit marquée, afin d'en connoître la diférence. Pour ſupléer à ces Dictionaires, nous raporterons dans la Grammaire Pratique les principaux points de cette diférence (951.) d'ortographe.

192. Au reſte quand je parle ici de la nouvelle ortographe, j'entends celle qui a cours à peu près autant, ou plus même que l'ancienne : Car quelques Auteurs de nom & même de l'Académie Françoiſe en ſuivent une qui ſemble ne pouvoir être cenſée l'ortographe Françoiſe ; parce que ſon uſage n'eſt point encore à beaucoup près auſſi répandu qu'un uſage contraire. Ils écrivent par éxemple *ele, done* pour *elle, donne*; *aiſemant*, *évidamant* pour *aiſement*, *évidemment* : les *jeus* & *les ris* pour *les jeux* & *les ris* : *conêtre* ou *conaitre* pour *connoître*, &c.

193. Mais puiſque le plus grand nombre des Ecrivains rejettent ces nouveautez, il ſemble qu'elles ne doivent point encore être ſuivies, quand même elles ſeroient bonnes ; de même qu'un homme de condition en France ne devroit pas

porter dans les rues un habillement ſingulier qu'il auroit fait faire à ſon gré, au lieu d'un habit ordinaire ; quoique le ſien fut en ſoi plus commode que celui qui eſt autoriſé par l'uſage. En fait de langage & d'habillement il faut ſuivre la mode, & c'eſt le plus grand nombre des perſonnes conſidérables qui la fait. (33.)

Ce n'eſt pas que ceux qui introduiſent de ces nouveautez dans la langue & dans les habits ne viennent quelquefois à bout d'atirer & de faire pancher l'uſage ou la mode de leur coté : ſur tout quand ces nouveautez ſont commodes, & c'eſt éfectivement ce qui eſt arrivé de nos jours en pluſieurs points ; mais juſqu'à ce que l'uſage ſe ſoit bien déclaré, ces Auteurs s'expoſent à la critique du grand nombre. Dès qu'ils veulent bien l'eſſuyer, il faut les laiſſer faire; puiſqu'ils peuvent être un jour utiles au public, par une ſorte de hardieſſe dont les autres ſont mieux de ſe diſpenſer. Quoiqu'il en ſoit, ce n'eſt point de cette derniere ortographe trop nouvelle & trop peu uſitée dont je veux parler ici ; mais de la nouvelle qui eſt aujourd'hui auſſi répandue pour le moins que l'ancienne. Il eſt bon de raporter ici 194.

plus distinctement les fondemens de l'une & de l'autre.

Fondemens de l'ancienne ortographe.

195. 1. IL n'est point permis à des particuliers de changer rien dans le langage prononcé, & ils n'ont pas plus de droit de rien changer au langage écrit.

196. 2. On perdroit en quitant l'ancienne ortographe, la connoissance des étimologies, qui font voir de quels mots Latins ou Grecs viennent certains mots François.

197. 3. Il importe peu quels soient les caracteres dont on se serve pour exprimer les sons par écrit ; pourvu qu'on puisse savoir le raport de ces caracteres aux sons qu'ils indiquent. Toutes les Nations ont quelque bizarerie sur ce point ; comme elles ne pensent pas à se réformer en notre faveur, nous ne devons pas prendre une autre disposition à leur égard.

198. 4. On ne vient point à bout avec la nouvelle ortographe d'oter toutes les dificultez : il faudroit pour cela introduire de nouveaux caracteres dans notre écriture, qui la rendroient tout-à-fait barbare, & qui renverroient les gens de

lettres à l'Alphabet, pour recommencer ſur nouveaux frais, d'aprendre à lire & à écrire.

5. Par une ſuite néceſſaire on mécon- 199.
noîtroit entiérement le langage, c'eſt-à-dire l'orrographe de tous nos Livres, & cette quantité que nous en avons d'excelens, deviendroient en peu d'années hors d'uſage.

6. L'on ne verroit plus le raport qui 200.
eſt & qui doit être entre les mots dérivez l'un de l'autre : par éxemple ſi l'on écrit *tems* au lieu de *temps*, en otant le *p*, on otera le raport de *temps* aux mots *temporel*, *temporiſer* & à ſes autres dérivez.

7. La nouvelle ortographe oteroit à 201.
l'écriture une prérogative conſidérable ; ſavoir, que pluſieurs mots de notre langue qui ſont équivoques par le ſon & à l'oreille, ne le ſoient pas du moins par l'ortographe & aux yeux ; le mot *Ville* eſt équivoque dans le ſon avec le mot *vile* : mais en le liſant, l'équivoque eſt entiérement otée : Or puiſque les diverſes manieres d'écrire un même ſon donnent cet avantage, il faut bien ſe garder de le perdre en changeant l'ancienne ortographe.

Fondemens de la nouvelle ortographe.

202. 1°. IL ne s'agit pas ici de l'ortographe employée ſeulement par quelques Auteurs, mais de celle qui ſe trouve aujourd'hui tellement uſitée (de quelque maniere que cela ſoit arrivé) qu'elle eſt pour le moins auſſi commune que l'ortographe ancienne, & par conſéquent pour le moins auſſi conforme à l'uſage. C'eſt uniquement dans ces circonſtances qu'on demande lequel des deux partis eſt préférable à l'autre : & il paroît alors que c'eſt celui qui de ſoi eſt le plus aiſé & le plus commode.

203. 2°. La raiſon des étimologies ne prouve guere plus pour l'ancienne ortographe que pour la nouvelle ; la premiere écrivant beaucoup de mots d'une maniere opoſée à l'étimologie: témoin *donner*, *ſonner*, *couronne*, *perſonne*, &c. où elle met deux *n*, au lieu que ſelon l'étimologie il n'y en doit avoir qu'une ; puiſqu'ils viennent de *donare*, *ſonare*, *corona*, *perſona*, &c. de même dans *eſlever*, *eſlire*, &c. *adverſion*, *obmettre*, &c. qui n'ont point d's, ni de *d*, ni de *b* ; en Latin *elevo*, *emigo*, *averſor*, *omitto*, &c. & en beaucoup d'autres

d'autres ſemblables. Du reſte quoique l'écriture puiſſe repréſenter immédiatement la penſée, elle eſt néanmoins établie plus eſſentiellement pour ne la repréſenter que par la parole, & pour être immédiatement l'image de la parole; ſelon l'opinion de Lucain, que ſon traducteur a exprimée par ces deux vers.

C'eſt de-là que nous vint cet art ingénieux,
De peindre la parole & de parler aux yeux.

Il ne s'agit pas de mettre de l'étimologie dans un portrait, mais de le rendre le plus fidele qu'il eſt poſſible. La ſience des étimologies eſt curieuſe & utile; mais elle n'eſt que pour les ſavans qui trouveront moyen de la découvrir & d'en profiter; ſans que l'ortographe, qui eſt pour tout le monde, en doive être embaraſſée. La langue Italienne & la langue Eſpagnole n'y ont point d'égard, bien qu'elles viennent du Latin auſſi bien que la langue Françoiſe. Enfin, c'eſt l'uſage ſeul qui eſt la regle du langage écrit, ainſi que du langage prononcé. Or comme l'ancienne ortographe a contredit l'étimologie en pluſieurs mots, & qu'on a ſoufert cette ortographe, toute incommode qu'elle a été, par la ſeule raiſon que l'uſage

le vouloit ; à plus forte raiſon la nouvelle ortographe ne doit-elle pas être ſuſpecte pour altérer en quelques mots l'étimologie, puiſqu'elle la rétablit en d'autres mots : d'autant plus qu'elle devient par-là plus commode & qu'elle eſt pour le moins auſſi ſoutenue par l'uſage.

204. 3°. Bien qu'on puiſſe établir un raport arbitraire entre les ſons & toutes ſortes de figures de letres ; il importe néanmoins de s'atacher autant que l'uſage le peut permettre, au raport le plus ſimple & le plus commode. Outre que c'eſt l'ordre de la nature, c'eſt encore l'honneur de notre nation de rendre l'étude de notre langue la plus facile qu'il ſe puiſſe ; au lieu d'y conſerver des dificultez qui ne ſervent qu'à faire admirer la bizarerie Françoiſe. Si d'autres langues ont de ſemblables défauts, elles en ont moins ; & ſi elles n'en avoient point du tout, elles ſeroient plus parfaites. L'Italienne en eſt preſque venue à ce point, à force de réformer ſon ortographe. Il ſeroit d'autant plus important d'en uſer ainſi à l'égard de notre langue, qu'elle eſt plus recherchée dans l'Europe & plus utile en tout genre de litérature.

205. 4°. Il eſt vrai que la nouvelle ortogra-

phe n'ôte point encore toutes les dificultez, & que pour cela il faudroit de nouveaux caracteres : ce raiſonnement bien entendu iroit à prouver qu'il faudroit travailler à oter toutes ces dificultez & à introduire de nouveaux caracteres: mais en atendant que l'uſage le ſoufre, il faut profiter de ce qui eſt ſoufert ou autoriſé par le même uſage, en faveur de la nouvelle ortographe : ce qui diminue déja de beaucoup les dificultez de l'ancienne.

5°. On ne méconnoîtra point notre langue pour des changemens auſſi imperceptibles que ceux de la nouvelle Ortographe. Nos meilleurs Auteurs ont commencé à s'en ſervir & en particulier M. d'Ablancourt, dont les ouvrages ſont plus répandus que ceux de quelque autre auteur que ce ſoit. Quelques Dictionaires raportant les deux ortographes, empêcheront encore davantage qu'on ne méconnoiſſe le raport de l'une à l'autre. D'ailleurs notre langue a toujours un peu changé ; c'eſt la fatalité atachée à notre nation ; nous ne l'éviterons pas dans la ſuite. Tournons une fois ſon inconſtance en un veritable avantage, en tâchant (autant que l'uſage le pourra ſouffrir) de rem- 2064.

dre l'ortographe plus commode, plus ſuivie, plus uniforme; en un mot plus propre à faire demêler & diſtinguer tous les ſons les uns des autres.

207. 6°. Il ſe pert quelque leger raport entre les mots derivez l'un de l'autre en ſuivant la nouvelle ortographe; l'inconvenient n'eſt pas conſidérable. L'ancienne ortographe y eſt elle-même ſujette: témoin le mot *priſer* qui devroit ſelon cette maxime être écrit *prixer*, au lieu de *priſer*, puiſqu'il vient du mot *prix pretium*. Quelque parti qu'on prenne il y aura toujours quelques inconveniens. Le meilleur parti eſt celui où il y en a le moins. Du reſte ce qu'on a répondu à l'ancienne ortographe au ſujet des étimologies peut tres-bien s'apliquer ici.

208. 7°. Le ſeptiéme fondement de l'ancienne ortographe eſt peut-être le plus ſolide: & pour y avoir égard, il paroît judicieux de garder l'ancienne ortographe dans tous les mots où ſans cela ils ſeroient confondus avec des mots qui ont déja le même ſon, & qui ont cependant une ſignification toute diférente. C'eſt pourquoi bien que les letres doubles qui ne ſe prononcent point ſoient ſuprimées dans la nouvelle ortographe, on fait bien

d'écrire encore *ville urbs* par deux *l*, bien que ce mot ait le même ſon que *vile vilis*; de même on fait bien d'écrire *poids*, pondus; *poix pix* & *pois cicer*: bien que ces trois mots aient le même ſon; car leur ſignification étant diférente, il ſemble aſſez à propos de la diſtinguer du moins aux yeux; puiſqu'on ne peut par la prononciation la diſtinguer à l'oreille.

Quelque plauſible que puiſſe être cette raiſon, ceux qui paroiſſent abſolument déterminez à réformer entiérement l'ortographe ne s'y rendront pas: & ils s'en tiendront toujours à leur principe que l'Ecriture étant une pure image de la prononciation, l'ortographe doit être équivoque quand la prononciation l'eſt auſſi: mais c'eſt ce principe même que leurs adverſaires leur conteſteront: ſans qu'il ſoit poſſible d'aporter de démonſtration contre l'un ou contre l'autre parti. Auſſi n'avons-nous garde de nous entremettre entre ceux qui ſont déterminez à diſputer & qui au fond n'ont pour terminer leur diférent aucune régle déciſive de côté ni d'autre. Ce qui ne peut raiſonablement nous être conteſté, c'eſt qu'entre les deux partis qui auroient à peu-près également raiſon, il nous ſoit permis de 2094

ſuivre le plus commode ; & c'eſt à quoi nous nous attacherons.

De la Prononciation.

210. C'Eſt la maniere d'articuler de vive voix les mots d'une langue qui ſont repréſentez aux yeux par l'écriture & l'ortographe ; il ſemble par-là que la prononciation & l'ortographe ſoient mutuellement l'image l'une de l'autre ; mais comme on a prononcé une langue avant que de l'écrire, & qu'on ne l'a écrite que pour exprimer ce qu'on prononçoit ; il eſt plus raiſonnable de dire que la prononciation eſt la regle & le modele de l'ortographe. J'ai vu agiter pour cette raiſon, ſi l'ordre naturel d'une Grammaire ne demandoit pas qu'on parlât de la prononciation, avant que d'y parler de l'ortographe. Il n'y a point de doute qu'il faudroit en uſer ainſi, ſi l'on enſeignoit une langue de vive voix, & faire entendre les ſons divers dont elle uſe, avant que de marquer les traits avec leſquels on les repréſente aux yeux. Mais quand on expoſe une Grammaire par écrit, ce n'eſt qu'aux yeux qu'on peut parler, & ce qui s'ofre à dire de la prononciation ne pou-

vant alors s'exprimer que par des figures de lettres, on eſt obligé de commencer par l'ortographe qui les regle.

Cependant pour ne rien confondre ici, 211.
aions ſoin de démêler deux ſortes de ſignifications de certains termes communs à l'ortographe & à la prononciation, & qui y forment ſouvent des équivoques conſidérables; comme, *letres*, *voyeles*, *diphtongues*, &c.

Tantôt le mot *letre* ſe prend pour les 212.
figures ou caracteres tracez ſur le papier: comme quand on dit la letre *m* difére de la lettre *n*, en ce que l'*m* a trois jambes, & l'*n* n'en a que deux: & tantôt il ſe prend pour les ſons, formez dans la bouche par la voix humaine; comme quand on dit: *Dans la letre* p *on preſſe plus fortement les lévres que dans la letre* b. Selon l'un ou l'autre de ces deux ſens on peut dire que l'i *difere & ne difere point de l'*y; car il en difére par la figure & non point par la prononciation. En prenant encore le mot de *letres* en ces deux ſens, on peut dire que la prononciation a plus de letres que l'écriture; & que ſouvent deux ou trois letres n'en font qu'une: ce qui ſignifie ſeulement que dans le François, il y a plus de ſons ſimples, que de caracteres ou de

figures simples, destinez à désigner les sons par écrit : puisque souvent deux ou trois caracteres joints ensemble n'expriment qu'un son simple.

213. Certains noms de voyeles ont long-temps été confondus & le sont peut-être encore : comme quand on dit, *dans l'alphabet François l'*i *&* l'u *sont voyeles & consones:* C'est que ces deux figures de voyeles servoient il n'y a que cinquante ans & servent encore dans l'écriture défectueuse de quelques-uns, à exprimer deux consones à quoi l'on a conservé jusqu'à present les mesmes noms d'*i* & d'*u*; bien qu'au fonds ce soient deux consones aussi diférentes de ces deux voyeles, que quelque autre consone que ce soit : Aussi ne leur est-il proprement resté rien de commun que le nom : leur figure étant marquée tres-diféremment par ceux qui impriment ou qui écrivent avec exactitude.

Letre nom équivoque.

214. *Diphtongue.* On peut dire à peu-près le même du mot *diphtongue*; en général il signifie bien la réünion de deux ou trois voyeles qui doivent être prononcées, en un temps aussi court qu'une silabe ordinaire : Mais en cela même le mot diphtongue est encore tres-équivoque. Car 1°. où ces voyeles désignent des sons divers comme dans le

ot *pié* où l'*i* & l'*e* ſont entendus ſeparément; mais dans un eſpace de temps preſque auſſi court que ſi l'on ne prononçoit qu'une ſeule ſilabe ordinaire. 2°. Ou bien ces voyeles ne déſignent qu'un ſon unique; ſoit que ce ſoit le ſon de l'une de ces voyeles, ainſi que dans j'*ai eu* HABUI, où l'on n'entend que le ſon d'*u*, comme s'il y avoit j'*ai u*, ſoit que ce ſoit un ſon diférent de celui de chacune de ces deux voyeles; comme dans le mot *feu* où l'on ne prononce le ſon ni de l'*e*, ni de l'*u* en particulier, mais un troiſiéme ſon diférent de chacun de ces deux-là. La premiere ſorte de diphtongues s'apellent *propres*; parce que deux voyeles ſe préſentant aux yeux, ſe font auſſi entendre toutes deux à l'oreille; & l'autre ſorte de diphtongues s'apellent *impropres*, parce que deux voyeles s'y preſentent ſeulement aux yeux, ſans ſe faire entendre à l'oreille. *Propres & impropres.*

Du reſte on peut voir comment ce qui regarde la prononciation eſt l'endroit le plus épineux d'une Grammaire; parce qu'un livre ne s'exprimant qu'aux yeux, dans une matiere qui eſt l'objet de l'oreille; on y doit être à peu près auſſi embaraſſé que ſi l'on entreprenoit de faire diſtinguer les couleurs à un aveugle. Auſſi 215

ne voit-on point dans les Grammaires, aucune partie qui ſoit plus défectueuſe que la prononciation : parce que ſouvent l'écrivain n'a aucun terme pour donner au Lecteur l'idée du ſon qu'il lui veut exprimer ; & que faute d'une expreſſion propre, il en emploie de fauſſes ou de vitieuſes. Ainſi rien n'eſt plus ordinaire que des Grammairiens qui enſeignent que nos voyeles *a e i*, &c. ſe prononcent comme en Latin : ne faiſant pas atention que le Latin n'a point aujourd'hui de prononciation connue & déterminée ; mais que chaque nation particuliere en prononce les caracteres, de même que dans ſa langue elle prononce les caracteres des letres qui y ont paſſé du Latin : par exemple *cæcus* ſe prononce par les François comme *ſékus*, & par les Italiens comme s'il y avoit *tchèkous:* en ſorte que la prononciation des caracteres *c* & *u* eſt entiérement diférente dans ces deux langues ; celle même du caractere *e*, l'eſt un peu ; les François prononçant un *e* fermé, là où les Italiens prononcent ſouvent un *è* fort ouvert.

Cette réfléxion établit de nouveau ce que nous avons déja inſinué en diverſes occaſions : ſavoir, que le raport des ſons avec

les caracteres, auſſi bien que le raport des choſes avec les ſons, eſt purement arbitraire & relatif aux nations qui ſont convenues de certains raports; tandis que d'autres nations y ont ataché un raport tout contraire. Il ſeroit curieux de voir à ce ſujet, comment quelques ſavans, partiſans de Platon pourroient juſtifier une penſée, dont ils veulent lui faire un grand honneur. Elle eſt aſſés ſinguliere pour la marquer ici. Il a prétendu, diſent-ils, que dans les langues il y avoit un raport naturel des mots avec les choſes qu'ils expriment; comme il ſe trouve un raport naturel des ſignes que font les muets avec ce qu'ils veulent indiquer: de ſorte qu'au jugement de Platon, il ſe faiſoit dans la bouche à chaque mot un mouvement qui avoit raport avec l'action exprimée par le mot.

De ſavoir ſi éfectivement il en a été ainſi dans la langue primitive ou la premiere de toutes les autres; c'eſt ce que nous ne pouvons gueres vérifier ni même conjecturer: à moins que de ſupoſer dans la bouche une facilité de contorſions qui ne nous reſte plus; mais enfin les ſons qui nous ſervent aujourd'hui à ex- 217.

primer les objets les plus afreux, nous ſervent également à exprimer les objets les plus doux : témoin nos deux mots *rage* & *ramage*, qui ſont preſque les mêmes pour le ſon & qui expriment deux idées des plus opoſées. Il eſt évident que le rapport des caracteres de l'écriture avec les ſons ou avec les choſes n'eſt pas moins arbitraire ; ſi même il ne l'eſt pas davantage.

218. Quoiqu'il en ſoit ; on ne peut diſtinguer avec trop de ſoin dans un traité de la Prononciation : 1°. l'idée des ſons : 2°. l'idée des letres ou caracteres : 3°. l'idée du rapport purement arbitraire, que chaque nation a mis entre certains ſons & certains caracteres. De cette ſorte les Grammairiens n'emploiront plus ces termes ſi équivoques & qui leur ſont pourtant familiers : *Le ſon naturel de la letre* e, *le ſon naturel de la letre* c ; car ni la letre *e*, ni la letre *c*, ni quelqu'autre que ce ſoit, n'ont point de ſons particuliers qui leur ſoit naturellement ataché plutôt que tout autre ſon.

219. Comment faut-il donc s'y prendre pour donner une idée juſte & préciſe de la prononciation d'une langue ? c'eſt de

distinguer d'abord autant qu'il est possible tous les sons divers qu'emploie cette langue dans sa prononciation ; & cela d'abord sans avoir égard aux letres ou caractere dont on peut se servir, pour exprimer ces sons. En éfet une langue & sur tout le François, exprimant divers sons par les mêmes caracteres & les mêmes sons par des caracteres diférens : c'est s'exposer à des embaras infinis que de ne pas commencer à se faire une idée des sons divers, entiérement indépendante de tous les caracteres par lesquels ces sons s'expriment diféremment, selon les occasions. Ceci est d'autant plus important dans le François, que les écrivains les plus renommez ne conviennent pas sur les caracteres qui doivent exprimer certains sons. C'est pour prévenir la confusion qui pourroit naître à ce sujet que je vais mettre ici une table des 33 sons simples de notre langue, & que pour les mieux distinguer je les indiquerai d'abord avec des caracteres simples : mais comme dix de ceux-ci ne sont point en usage dans notre ortographe, parce que les sons qui y répondent sont désignez ordinairement par deux letres en même temps, je mettrai ces deux letres à coté du caractere simple. Cepen-

dant on ne peut être trop en garde contre l'erreur commune qui ſe figure toûjours deux ſons, là où l'on voit deux caracteres. C'eſt ce qui remplit la plupart des gens d'une infinité d'idées confuſes ou défectueuſes, & ce qui empêche preſque toujours d'éclaircir parfaitement une matiere ſi importante.

220. En mettant ſur une premiere colonne les caracteres qui déſignent nos 33 ſons ſimples : je mettrai dans la ſeconde colomne les mors François où ſe trouvent chacun de ces ſons : les letres imprimées en Italique dans ces mots y montreront le ſon ſimple particulier qu'il s'agit de faire diſcerner : c'eſt ce ſon là même déſigné par nos caracteres ſimples que nous apellerons le *ſon propre* de chacune de nos letres, qui d'ailleurs n'ont point de ſon propre. De plus j'ajouterai quatre autres colonnes où je raporterai certains mots des quatre langues les plus répandues de l'Europe ; en chacun deſquels ſe trouve un des trente-trois ſons ſimples de la nôtre : ce qui en facilitera beaucoup la connoiſſance aux étrangers. Ce raport ne ſera peut-être pas toujours auſſi juſte que l'exigeroit une extrême fineſſe de prononciation en chaque langue : il ſuffit

qu'en prononçant comme je l'indiquerai, il n'y paroitroit communément rien qui fut répréhensible. Les endroits qu'on verra en chaque colonne marquez d'une † montrent qu'il n'y a point de son en cette langue qui réponde à celui qu'il faudroit indiquer.

Table des caracteres qui désignent les 33 sons de la Langue Françoise

Caracteres simples.	*Mots François.*	*Mots Allemands.*
a.	Frapa. . . .	fragen. . . . *interroger.*
e *muet.* . . .	muſe. . . .	ſcreibeſt. . . *vous écrivez.*
é *fermé.* . .	café.	regen. . . . *pluie.*
è *ouvert.* . . .	mèr.	läger. . . . *le camp.*
i.	fini.	irren. . . . *manquer.*
o.	or.	bogen. . . . . *un arc.*
u.	tuer.	führen. . . . *mener.*
eu - eu. . . .	feu.	mögen. . . . *pouvoir.*
ou - ou	fou.	mutter. . . . *mer.*
an. . . .	gl*an*. . . .	beg*an*gen. . . *commis.*
en	bi*en*.	*eng*. . . . .
in . . .	*in*grat. . . .	*ing*. . . . .
on. . .	f*on*.	*ong*. . . . .
un. . . .	quelqu'*un*. .	*ung*. . . . .
b.	*b*as.	*b*ad. . . . *bain.*
p. . . .	*p*as.	*p*aar. . . . *paire.*

Et des mots où ſe rencontrent ces ſons.

Mots Anglois.	*Mots Italiens.*	*Mots Eſpagnols.*
father. . . .	amare. . . .	amar. . . .
pere.	*aimer.*	*aimer.*
Amſterdam. .	†.	†. . . . .
Amſterdam ville.		
equity. . .	ardore. . . .	emanar. . .
équité.	*ardeur.*	*émaner.*
fear. . . .	verbo.	verdad. . .
craindre.	*verbe.*	*vérité.*
iniquity . . .	finire. . . .	ir. . . . .
iniquité.	*finir.*	*aller.*
origin. . . .	morire. . . .	obrar. . .
origine.	*mourir.*	*opérer.*
vertu. . . .	uen Lombardie	†. . .
vertu.		
†.	†.	†. . .
tuo. . . .	puro. . . .	ulcerar. .
de.	*pur.*	*ulcererer.*
†. . . .	andare. . .	†. . . .
	aller.	
†.	tentare. . .	†. . .
	tenter.	
†.	ingrato. . .	†. . . . .
	ingrat.	
†.	riſpondere. .	†. . .
	répondre.	
†. . .	†.	†. . . .
bad. . . .	bene. . . .	barbaro. . . .
méchant.	*bien.*	*barbare.*
peace. . . .	pane.	pan. . . .
paix.	*pain.*	*pain.*

Suite de la Table qui déſigne les 33 ſons de la Langue Françoiſe.

Caracteres ſimples.	*Mots François.*	*Mots Allemands.*
v.	*v*in.	*w*ein. . . . *vin.*
f.	*f*in. . . .	*f*eind. . . . *ennemi.*
d.	*d*on.	*d*agen. . . *épée.*
t. . . .	*t*on. . . .	*t*inten. . . *de l'encre.*
g.	*g*arand. . . .	*g*abe. . . . *don.*
k. . . .	*k*alendrier. .	*k*alender. . *almanac.*
z . . .	*z*ele. . . .	ro*s*e. . . . . *rose.*
ſ. . . .	*ſ*elle. . . .	*ſ*ehen. . . . *voir.*
j. . . .	*j*amais.. . .	†. . . . .
ϰ ch.	*ch*oux. . .	*ſch*oul. . . *école.*
m. . . .	*m*ener. . .	*m*orgen. . . *demain.*
n. . . .	*n*oir. . .	*n*ennen. . . . *nommer.*
l. . . .	*l*ame.	*l*oben. . . . *louer.*
r. . . .	*r*ave. . . .	*r*einigen. . . *purger.*
ϰ - *ill* . . .	mou*ill*e. . .	†. . . . .
ñ - gn. . . .	ga*gn*e. . .	†. . . . .

Et des mots où ſe rencontrent ces ſons.

Mots Anglois.	*Mots Italiens.*	*Mots Eſpagnols.*
verity. . . . *verité.*	véro. . . . *vrai.*	vago. . . . *vague.*
falſe. . . *faux.*	fede. . . . *foi.*	fuego. . . . *feu.*
duty. . . . *devoir.*	dare. . . . . *donner.*	dar. . . . *donner.*
temple. . . *temple.*	tuono. . . . *ton.*	timido. . . . *timide.*
give. . . . . *donner.*	godere. . . *jouir.*	gozar. . . . *jouir.*
keep. . . . . *garder.*	cammino. . *chemin.*	canal. . . *canal.*
zeal . . . . *zele.*	caſo. . . . . *cas.*	†. . . . .
ſingular . . . *ſingulier.*	ſano . . . . *ſain.*	ſalud. . . . *ſanté.*
†.	†.	†. . . .
ſhall do. . . *je ferai.*	ſcemare. . . *diminuer.*	†. . . .
mind. . . . *penſée.*	meno. . . . *moins.*	mamar. . . *teter.*
name. . . . *nom.*	no. . . . . *non.*	nonas. . . . *nones des mois.*
labour. . . . *travail.*	lavare . . . *laver.*	leer. . . . . *lire.*
remember. . *ſe ſouvenir.*	ridere. . . . *rire.*	retentar. . . *crever.*
†. . . .	meglio. . . *meilleur.*	llamar. . . . *apeler.*
†. . . .	guadagnare. . *gagner.*	doña. . . . *Dame.*

OBSERVATIONS
pour ſuplèer à la Table précédente.

223. LE plus important de nos ſons eſt l'e muet: comme il demande une atention particuliere, j'en ferai un article à part.

224. Les Alemands obſerveront dans la colonne qui eſt pour eux, que le ſon de notre *è* ouvert eſt celui qui eſt marqué dans leur langue par un *a* au deſſus duquel eſt un petit *e*, ou deux points: ils doivent de même prononcer notre caractere *ö* ou *eu* comme leur *o* au deſſus duquel eſt un petit *e* ou deux points; & notre caractere *ü* & *ou* comme ils font d'ordinaire leur *u*, & en particulier dans *mutter*, *mer*. Ils doivent prononcer notre *z* comme eux & les Italiens prononcent d'ordinaire une *s* entre deux voyeles: ils doivent prononcer nos voyeles nazales comme ils font l'*n* précédée d'une voyele & ſuivie d'un *g*; enfin notre *v* conſone comme ils prononcent le double W dans W*ein*.

225. Les Italiens & les Eſpagnols doivent prononcer notre ſon propre de *k* comme ils prononcent le *c* devant un *a*.

226. L'*è* ouvert eſt tantôt plus & tantôt moins ouvert en François comme nous

le dirons (817.) mais c'eſt une ſubtilité qui ne doit pas arrêter ici : ainſi j'ai pris indiféremment dans les langues étrangeres des éxemples de l'*é* plus ou moins ouvert : du reſte il ne difére de l'*é* fermé, qu'en ce qu'on ouvre beaucoup plus la bouche en le prononçant.

Le ſon propre de notre *u* voyele ſe 227.
trouve en quelques mots parmi les Alemands & parmi les Anglois ; & c'eſt l'*u* ordinaire parmi les Italiens de la Lombardie : c'eſt d'eux ou des François mêmes que les Eſpagnols en doivent prendre l'idée. S'ils la pouvoient prendre par l'explication de la maniere dont ce ſon eſt mécaniquement formé ; on leur diroit qu'il faut avancer les deux lévres en devant, les aprocher l'une de l'autre & les arondir tant ſoit peu.

Le ſon propre de notre *eu* ou *œu* ne ſe 228.
rencontre point dans les quatre langues indiquées, ſi ce n'eſt en Alemand : la maniere de le former mécaniquement eſt la même que ſi on prononçoit un *e*, mais ouvrant davantage la bouche & avançant la langue ſur le bord des lévres comme pour former un *e*.

Il eſt bizarre qu'il n'y ait que les Ita- 229.
liens de la Lombardie qui ne pronon-

cent point notre ſon ʒ autrement *ou* : toutes les langues de nos voiſins en ont l'uſage, mais le déſignent par le caractere *u* ; ce qui fait ſoupçonner qu'il en étoit de même parmi les Latins.

230. Nos voyeles nazales *a*, *e*, *œ*, *o*, *v*, autrement *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, n'ont leur ſon propre en uſage qu'en Italien (ou peut-être même il n'eſt pas entiérement le même) & dans quelques mots Alemands : Il eſt aiſé d'en donner l'idée à tous, en diſant que c'eſt entiérement la même diſpoſition de la bouche, des lévres & de la langue que les voyeles communes, *a*, *e*, *i*, *o*, *u* ; avec cette ſeule différence que les nazales ſe prononçant du nez, on fait paſſer par le nez une partie de l'air que pouſſent les poumons ; au lieu de le faire paſſer par la bouche.

231. Il faut obſerver conformément à la réfléxion ingénieuſe & utile de M. l'Abbé de Dangeau, qu'entre nos douze conſones, *b*, *p* : *v*, *f* : *d*, *t* : *g*, *k* : *z*, *s* : *j*, *ch* autrement *ch* qui ſont ici deux à deux : la premiere ne difére de la ſeconde par raport au ſon, ſinon en ce qu'elle ſe prononce plus foiblement, & en apuyant moins des lévres ou de la langue : ainſi un *b* eſt un *p* prononcé foiblement, &

un *p* eſt un *b* prononcé fortement. Il en faut dire des autres à proportion : c'eſt pourquoi nous apellerons *b*, *v*, *d*, *g*, *z*, *j*, des letres foibles ; & *p*, *f*, *t*, *k*, *s*, *χ* ou *ch* des letres fortes : outre les autres uſages qu'on peut tirer de cette excellente remarque, je m'en ſervirai ici pour donner aux étrangers nos voiſins l'idée du ſon de notre *z* & de notre *j* qui n'eſt point dans leur langue ou qui n'y eſt pas aiſé à diſtinguer : ils n'ont qu'à prononcer tres-foiblement le ſon *s* & le ſon *χ* ou *ch*, ils prononceront notre ζ & notre *j* : d'ailleurs les Italiens ont le ſon de notre *j* qu'ils déſignent par un *g* ſuivi d'un *e* ou d'un *i*,* mais alors ils le font précéder d'un leger ſon du *d* qu'il faut ſuprimer en prononçant notre *j*. Les Eſpagnols ont de même notre ſon *χ* ou *ch* comme dans mu*ch*o, mais ils le font un peu préceder de notre ſon *t*, comme ſi nous écrivions *mutcho* ; en ſuprimant ce leger ſon du *t*, ils auront notre ſon *χ* ou *ch*, & en prononçant celui-ci foiblement, ils auront notre ſon *j*.

* *Comme dans giro qu'ils prononcent dgiro.*

Je ne puis donner d'autre idée de nos ſons ʌ ou *ll*, & ñ ou *gn* aux Anglois & aux Alemands, que de leur dire comment ils ſe forment mécaniquement ; 232.

ñ ou *gn* se forme en disposant la langue comme pour former un *g*, & prononçant un *n* de la racine du nez : ʌ ou *ll* se forme en courbant la langue sur les dents de dessous & l'élargissant comme pour former un *i*.

*Observation particuliere & importante sur la nature de l'*e *muet.*

233. NOs Grammairiens sont en peine pour donner aux étrangers la vraie idée du son de notre *e* muet, parce qu'ils le croient uniquement d'usage dans notre langue. Je suis dans une opinion bien diférente ; persuadé que ce son qui ne s'entend aujourd'hui en nulle langue aussi distinctement & aussi fréquemment qu'en la nôtre, se trouve néanmoins dans toutes les langues, & même qu'il y est essentiel. Je dis *aussi distinctement* ; car au fond les Alemands l'emploient comme nous l'avons marqué dans le mot *S*crei*b*est, & les Anglois dans le mot Amsterdam nom de Ville. Mais pour développer davantage ma pensée, je dis que l'*e* muet est la plus naturelle, la plus simple & la plus aisée à prononcer de toutes les voyeles ; en voici la preuve. Tout le monde convient que l'*a* est une voyele commune

commune à tous les peuples, & la plus aiſée à prononcer de celles dont ils ont l'uſage. En éfet il ne faut que pouſſer l'air des poumons (ce qui eſt eſſentiel à tout ſon de la voix humaine) puis ouvrir ſimplement la bouche ſans faire aucun autre mouvement particulier; & je dis que l'*e* muet eſt encore plus aiſé: car en faiſant ſimplement ce qu'on fait pour prononcer l'*a* & ouvrant la bouche de moitié moins, on forme le ſon d'un *e* muet: comme dans ce moment même chacun en peut faire l'expérience.

De plus, il eſt ſi naturel à l'homme de 225
prononcer cette voyele qu'il la prononce lorſqu'il le croit le moins. Par tout où dans une même ſilabe on prononce deux conſones de ſuite, on prononce un *e* muet après la premiere de ces deux conſones, à la vérité avec promptitude & viteſſe, mais tres-réellement: de ſorte que pour y diſtinguer parfaitement notre *e* muet, il n'y a qu'à prononcer lentement le mot où ſont les deux conſones: C'eſt ce qu'éprouvent toutes les nations en prononçant le mot de l'Evangile *mna* avec lenteur; ce qui ne change rien du tout au ſon, puiſqu'il demeure le même, ſoit qu'il ſoit prononcé ou vîte ou lentement;

si donc en prononçant *mna* on insiste un peu sur l'*m* ; de quelque nation que l'on puisse être, on prononcera distinctement le mot François *mena*, il *mena*, *duxit*.

236. Je dis plus ; on ne sauroit prononcer à la fin d'un mot aucune consone qu'on ne prononce à sa suite un *e* muet : de-là vient que les étrangers nous reprochent que nous ne mettons point de diférence dans le son entre *apel* & *apele* : c'est qu'au fond, ni eux ni nous ne saurions prononcer *apel*, que nous ne prononcions un *e* muet à la fin : & la diférence que nous autres François mettons dans la prononciation de ces deux mots, ne vient point du coté du son ; mais de ce que nous marquons & distinguons plus fortement le son de l'*e* muet dans *apele* que dans *apel*.

237. En éfet pour ne pas prononcer distinctement l'*e* muet après quelque consone que ce soit, qui ne soit pas suivie d'une autre voyele, il faut en quelque sorte retenir son haleine ; autrement il arrivera que sans vouloir prononcer aucune voyele en particulier, on prononcera naturellement l'*e* muet : il ne faut qu'en faire l'expérience avec un peu d'attention, & voir si après ces mots *David*, *Alep*,

Phaleg, on ne prononce pas du moins légerement *Davide*, *Alépe*, *Phalégue*.

Mais ſans une atention ſi grande, 238.
qu'on voie comment les Italiens en déclamant prononcent les conſones finales, ſur tout des mots Latins : on trouvera manifeſtement qu'ils prononcent *fas*, *ipſemet*, *fiſtulam*, comme nous ferions ſi nous les voyions écrites *faſſe*, *ipſemette*, *fiſtulame*, & que nous prononçaſſions ces ſilabes breves, telles que nous les prononçons en éfet dans ces mots *faſſe*, *mette*, *lame*, &c. La même choſe arrive dans les mots de leur langue quand les mêmes Italiens en ſuprimant la voyele finale, & qu'au lieu d'*amare*, ils prononcent *amar* en trainant un peu ſur la derniere ſilabe *mar* ; car alors ils prononcent tres-diſtinctement notre mot François *mare* avec l'*e* muet qui le finit, & cela ſans qu'ils s'en aperçoivent. Ainſi on peut dire que l'*e* muet eſt une voyele que tous les hommes ſans le vouloir & ſans y penſer, prononcent après une conſone qui n'eſt point ſuivie d'aucune autre voyele particuliere.

Si l'on demande pourquoi on s'aper- 239.
çoit ſi peu de cette prononciation univerſelle de l'*e* muet, je répons que la rai-

ſon en eſt renfermée dans cette expreſſion même, *e muet* : c'eſt que cette voyele eſt le plus petit, le plus ſourd & le plus imperceptible de tous les ſons de la voix humaine ; de ſorte que là où l'uſage ne nous le diſtingue point aux yeux, nous ne le diſtinguons pas nous-mêmes à l'oreille. En éfet cette prononciation eſt ſi légere, & pour ainſi dire ſi ſubtile, qu'à la fin de nos vers elle n'eſt point cenſée faire une ſilabe particuliere, ou du moins que cette ſilabe eſt ſurnuméraire & comptée pour rien : de ſorte que dans notre poëſie réguliere, les vers féminins (c'eſt-à-dire ceux dont la derniere ſilabe a pour voyele un *e* muet) ont toujours une ſilabe de plus que les autres ; bien que les uns & les autres paroiſſent au jugement de l'oreille, ne faire qu'un même nombre de ſilabes.

240. Auſſi dans l'Analogie commune de notre langue, ce qui convient aux dernieres ſilabes d'un mot qui finit par une conſone convient aux * pénultiémes ſilabes d'un mot, dont la derniere ſilabe a pour voyele un *e* muet : Par éxemple, nos ſilabes longues ſont ſenſibles étant les dernieres de certains mots qui finiſſent par une conſone ; mais ſi après cette

** La pénultiéme ſilabe d'un mot eſt celle qui précéde la derniere*

conſone on ajoute un *e* muet qui faſſe une nouvelle ſilabe ; comme cette derniere eſt trop imperceptible, la longueur de la prononciation demeure ſur la pénultiéme ſilabe qui étoit la derniere auparavant ; ainſi dans *François* c'eſt la derniere ſilabe qui eſt longue, & dans *Françoiſe* c'eſt la pénultiéme ſilabe. On pourroit ajouter à ceci pluſieurs autres réflexions qui confirmeroient de plus en plus ce que j'ai avancé, pour faire connoître la vraie nature de notre *e* muet qui ſemble avoir été ſi peu examinée & ſi peu connue juſqu'ici. *immédiatement.*

Fin de la premiere Partie.

Ceux qui veulent aprendre à parler François, feront bien de lire immédiatement après cette premiere Partie, la Pratique de la Prononciation, dont j'ai mis le Traité en la troiſiéme Partie, nombre 792. & ſuivans.

SECONDE PARTIE,

OU

PRATIQUE DE LA GRAMMAIRE.

Cette Pratique consiste à bien employer chacune des trois parties du langage qui sont, comme j'ai dit (72.) les noms, les verbes, les modificatifs. Nous en ferons ici autant de Sections : mais comme outre leur emploi particulier, il se trouve de la dificulté à les joindre les uns avec les autres, j'ajouterai une quatriéme Section ; savoir de la Sintaxe, c'est-à-dire de la construction de ces trois diférentes parties unies ensemble.

SECTION PREMIERE.

Des Noms.

300. AYant expliqué leur nature (80. & suiv.) il faut présentement marquer comment se forment 1. leurs nombres, 2. leurs articles ; c'est ce qui regarde tous les noms, mais particuliérement

les ſubſtantifs qui ſont proprement les ſeuls noms. (89.) Nous viendrons enſuite aux noms Adjectifs ſimples & ordinaires, puis aux Adjectifs comparatifs, & aux Adjectifs de nombre. Après quoi nous raporterons la pratique des noms apellez communément Pronoms.

Du nombre ſingulier & du nombre pluriel des noms.

301. *Singulier & pluriel des noms.*

LEs noms qui ont à la fin *s*, *x* ou *z* ont le pluriel ſemblable au ſingulier, comme *fils*, *fils*: FILIUS, FILII; une *voix*, pluſieurs *voix*; le *nez*, les *nez*, &c.

*L'*x *n'eſt proprement qu'un* cs *&* le z *qu'une* s *foible* (220. & 221.) *c'eſt ce qui leur donne ſouvent dans notre langue le même uſage que l'*s.

302. Les noms qui n'ont point une de ces trois letres à la fin; prennent un *s* au pluriel: *eſprit*, *eſprits*: *arbre*, *arbres*; mais il faut faire les exceptions ſuivantes.

303. 1°. Les noms terminez en *al* & en *ail* font *aux* au pluriel: comme *animal*, *animaux*; *travail*, *travaux*. Remarquez cependant que pluſieurs adjectifs en *al* n'ont point de pluriel maſculin en uſage: comme *auſtral*, *boréal*, *conjugal*, *fatal*, *filial*,

final, *frugal*, *litéral*, *naval*, *paſcal*, *paſ-*
» *toral*, *trivial*, *&c.* Les noms ſubſtantifs
» *bal* & *regal* font *bals* & *regals*. Remar-
» quez encore que parmi les noms en *ail*
» pluſieurs prennent ſeulement une *s* & non
» point *aux* à la fin ; comme *mail*, *camail*,
» *atirail*, *ſerail*, *détail*, *portail*, *éventail* ; car
» ils font *camails*, *éventails*, &c. & que
» d'autres n'ont gueres ou point du tout de
» pluriel uſité, comme *bercail*, *poitrail*, &c.

304. 2°. *Les noms terminez en* é *maſculin*, *comme* bonté, vérité, *prennent un* z *au pluriel*, bontez : *mais l'uſage eſt partagé ſur ce point ; pluſieurs Académiciens & d'autres bons Ecrivains mettant une* s *à la fin de ces mots ſelon la régle générale & conſervant l'accent ſur l'*é : vérité, vérités : *le* z *tient donc ici lieu de l's finale & de l'accent ſur l'*é.

305. 3°. Les noms terminez en *eu* & en *au* prennent au pluriel un *x* au lieu d'une *s* ; *jeu*, *jeux* ; *feu*, *feux* ; *bateau*, *bateaux* : cependant *bleu* fait *bleus*. Quelques noms en *ou* peuvent prendre un *x*, *caillou*, *cailloux*, ou *caillous*.

306. » 4°. *Oeil* fait *yeux* ; mais on dit *œils de*
» *beuf*, terme d'Architecture : *aïeul* fait
» *aïeux* : *loi* fait *loix* : le mot *ciel* fait *cieux* ;
» mais on dit 1°. des *ciels de lit*, 2°. des
ciels,

ciels, terme de peinture qui ſignifie les nuages peints dans un Tableau. 3°. des *Arc-en-ciels : gentilhomme* fait *gentilshommes* ; de maniere que *l* ne ſe prononce plus au pluriel.

Il y a des noms qui n'ont point de pluriel ; & d'autres, point de ſingulier : le Dictionaire les marque. 307.

Dans les noms terminez par nt, *quelques-uns retranchent le* t *avant l'*s *du pluriel* : enfant, enfans, *au lieu d'*enfants : *la plupart même écrivent* cens *au lieu de* cents, *pour le pluriel de* cent : deux cens hommes, &c. 308.

Les noms compoſez du pronom *mon* ou *ma* changent *mon* ou *ma* en *mes* au pluriel ; *Monſieur*, *Meſſieurs* : *Monſeigneur*, *Meſſeigneurs* : *Madame*, *Meſdames*. 309.

Des articles des noms.

LEs articles en général ſont des particules (98.) qui ſe méttant devant les noms en diſtinguent les divers emplois ; c'eſt le point le plus important de notre langue ; puiſque l'uſage de nos articles eſt ſi dificile à bien démêler, que les étrangers n'y réüſſiſſent preſque jamais. Pour en rendre la pratique plus aiſée, 310.

nous distinguerons dans le François trois ordres ou arangemens qu'on peut faire des articles ; auxquels pour abreger & pour suivre la coutume, nous donnerons le nom même d'*article*. On n'en distingue communément que deux, savoir le *défini* & l'*indéfini* : nous retiendrons ces deux noms ; mais nous croions à propos d'en distinguer un troisiéme qui résulte des deux précédens, & que pour cette raison nous apellerons *mitoyen* : nous pouvons aussi tres-bien l'apeller l'*indéfini partitif*, pour les raisons que nous dirons dans la suite.

Premier ordre des articles, ou Article Défini singulier.

311. Pour le masculin. Pour le féminin.

1. *Le* Prince. *La* Princesse.
2. *Du* Prince. *De la* Princesse.
3. *Au* Prince. *A la* Princesse.

312. Dans les noms tant masculins que féminins qui commencent par une voyele ou par une *h* non-aspirée (873.) l'article défini se forme de celui que nous venons de marquer pour le féminin ; mais dont on retranche la letre *a*, y substituant une apostrophe en cette sorte,

1. *L'*oiſeau, *l'*aile, *l'*honneur.
2. *De l'*oiſeau, *de l'*aile, *de l'*honneur.
3. *A l'*oiſeau, *à l'*aile, *à l'*honneur.

Pour faire mieux connoître nos articles, il eſt bon d'indiquer ce qui a été raporté de leur origine par d'autres Auteurs. Autrefois il n'y avoit en François d'article défini au ſingulier que le *pour le maſculin*, la *pour le féminin* & *au pluriel* les *pour le maſculin & pour le féminin. On y ajoutoit la particule* de *& la particule* a *& l'on diſoit le* Prince, *de le* Prince, *à le* Prince; *les* Princes, *de les* Princes, *à les* Princes: *cette pratique s'eſt encore conſervée dans les articles du ſingulier des noms féminins, la* Princeſſe, *de la* Princeſſe, *à la* Princeſſe, *& des noms maſculins qui commencent par une voyele en apoſtrophant l'*e *feminin de l'article* le, *comme l'*amour, *de l'*amour, *à l'*amour. 313.

Mais dans les autres ocaſions, il s'eſt introduit une contraction des articles le, la, les, *avec la particule* de *ou* a *en cette ſorte*; de le *&* de les, *ont fait* du *&* des: à le *&* à les, *ont fait* au *&* aux. *Encore aujourd'hui en Artois & en Picardie où ſubſiſte une partie du vieux François, on dit* de le mien *&* à le mien, *pour* du mien *&* au mien.

Article Défini du pluriel pour tous les noms.

314. 1. *Les* Princes, *les* Princeſſes, *les* Oiſeaux, *les* ailes, *les* honneurs.
2. *Des* Princes, *des* Princeſſes, &c.
3. *Aux* Princes, &c. *aux* Princeſſes, &c.

ON voit trois rangs dans cet article défini, comme on en verra dans les autres articles. Communément, le premier de ces rangs répond aux cas du Latin qu'on apelle *nominatif* & *accuſatif*: le ſecond au *génitif* & à l'*ablatif*: le troiſiéme au *datif*. Quand nous emploirons le mot de *cas*, on verra par-là ce que nous voulons dire. Bien qu'on ne diſtingue que trois rangs ou *cas* dans les noms, il en faut diſtinguer quatre dans pluſieurs pronoms que nous marquerons.

Second ordre des articles, ou Article Indéfini.

315. IL ne prend nulle particule pour le premier cas; il prend *de* ou *d'* pour le ſecond; pour le troiſiéme il prend *a* en cette ſorte.

1. Dieu, gens, Ariſtote.
2. *De* Dieu, *de* gens, *d'*Ariſtote.
3. *A* Dieu, *à* gens, *à* Ariſtote.

Cet article ſert au pluriel comme au ſingulier. 316

Troiſiéme ordre des articles, ou Article Mitoyen.

C'Eſt une ſorte d'article indéfini, mais qui prend bizarement à ſon premier cas les particules qui ſervent de ſecond cas aux précédens ; ſavoir *du*, *de la*, *de l'*, *des*, *de*. Au ſecond cas il a toujours *de*, comme l'article purement indéfini & il n'en difére point. Au troiſiéme cas il ajoute *a* aux cinq précédens en la maniere ſuivante. 317

Premier cas ; *du* bien, *de la* paille, *de l'*eau, *des* ſavans, *de* faux ſavans ; comme, *du bien, de la naiſſance, de l'eſprit donnent accès dans le monde ; des ſavans ont erré, de faux ſavans ſe font écouter.*

Deuxiéme cas *de* : une quantité *de* bien, *d'*eau, &c.

Troiſiéme cas, *à du* bien, *à de la* paille, *à de l'*eau, *à des* ſavans, *à de* faux ſavans : *n'aſpirer qu'à* du bien ; *comparer à* de la paille, &c. *j'ai oui dire* à des *ſavans*, &c.

La dificulté n'eſt pas de connoître ou de retenir ces trois ſortes d'articles qu'il 318

faut distinguer dans notre langue ; mais de savoir leur usage & d'en faire l'application : Voici ce que nous pouvons dire sur ce sujet.

Usage de l'article défini.

319. CEt article, selon tous nos Grammairiens, s'emploie devant les noms qui se prennent dans un sens *défini* ou *déterminé* ; comme l'article indéfini s'emploie dans un sens *indéfini* ou *indéterminé*, & c'est de-là qu'ils tirent chacun leur nom : mais qu'est-ce que ce sens défini ou indéterminé ? C'est ce qu'on n'a point expliqué jusqu'ici, & ce qui est en éfet tres-dificile à marquer bien préciſément.

Ne pourroit-on pas dire qu'un nom pris dans le sens défini est celui, lequel soit par lui-même, soit par ses circonstances, désigne ou un objet particulier, ou toute une même espece d'objets : ce qui fait deux sortes de sens définis, l'un *individuel*, l'autre *spécifique*. J'apelle ici *espece d'objets*, l'amas de ceux qu'on regarde sous une même idée : c'eſt ce qu'il faut rendre plus sensible par des éxemples.

320. Si je dis *le Soleil luit*, ce nom le *Soleil*

désigne ici un objet particulier distingué de tout autre, & par conséquent il est pris dans un sens défini individuel. Si je dis l'*homme qui m'instruit*, ce mot l'*homme*, pris avec ses circonstances, *qui m'instruit*, distingue encore un objet particulier, de tout autre objet; c'est donc encore-là un sens défini individuel.

Si je dis *les hommes sont mortels*, ce 321
mot *les hommes*, comprend ici toute une espece d'objets, c'est-à-dire toute l'espece *des hommes*; alors c'est un sens défini, mais spécifique. Quelquefois l'espece s'exprime par un nom au singulier, ce qui ne change rien à cette régle: comme si l'on disoit l'*homme est mortel*; il est évident que ce mot l'*homme* signifie ici toute l'espece des hommes. Du reste, si je dis *les hommes qui font du mal aux autres s'en font à eux-mêmes*: ce mot *les hommes* avec ses circonstances ou modificatifs *qui font du mal*, &c. comprend aussi toute une espece d'objets, c'est-à-dire toute celle *des hommes qui font du mal aux autres*; car nous les regardons alors sous cette même idée; c'est donc-là encore un sens défini spécifique.

Ainsi dans tous les exemples précédens 322
se rencontre le sens défini *qui distingue*,

comme nous avons vu, un objet particulier de tout autre objet particulier, ou toute une même espece d'objets de toute autre espece : c'est ce que les Philosophes apelleroient distinction individuelle & totalité spécifique. *Il est bon de donner encore des marques plus particulieres de l'une & de l'autre, puisqu'elles comprennent seules le mistere de nos articles.*

323. La distinction individuelle *se reconnoit*, 1°. *par des particularitez indiquées à la suite d'un nom ; comme, le* livre que j'estime ; *la* personne dont je vous ai parlé ; *le* plus savant qui soit, *l'*honneur de mon ami, *la* riviere de Seine, &c. 2°. *Par des circonstances de lieu & de temps qui se font apercevoir d'elles-mêmes, sans qu'on les exprime ; comme quand en France on dit, le* Roi, *sans ajouter (de France) ou quand on dit, le* premier, *le* mien, &c. *ce qu'on a dit auparavant marquant assez quel est ce* premier, *ce* mien, &c. *ou quand on dit,* donnez-moi le pain, le sel, &c. *car on sous-entend manifestement, le pain ou le sel* que voici, *ou quelqu'autre particularité semblable. De même encore parlant des membres du corps ou des facultez de l'ame ; on dit,* j'ai la poitrine échauffée, vous avez mal à la

tête, il a la mémoire foible : *Car on voit assez que la poitrine, la tête, la mémoire est précisément celle de la personne désignée par le nominatif du verbe.*

La totalité spécifique *se reconnoît quand* 324.
le nom de la chose dont on parle (pris avec ses circonstances s'il en a) convient à toute l'espece, c'est-à-dire à tous les objets auſquels, ce nom pris de la sorte, peut être apliqué : Comme les vices, *les* vertus, *les* véritez, *les* fauſſetez, *les* Anges, *les* hommes, *&c. ou ce qui revient au même, le* vice, *la* vertu, *l'*Ange, *l'*homme *pris dans un sens général & universel : ou bien* le vice triomphant, la vertu humiliée, *&c. Si, dis je, ces noms conviennent à tout ce qui peut être dit* vice, vertu, Ange, homme, *ou à ce qui peut être dit,* vice triomphant, vertu humiliée, &c. *ils renferment une* totalité spécifique *& demandent l'article défini.*

On voit, que selon ces principes, il faut 325.
*auſſi le mettre devant les noms des choſes, qui composées de plusieurs objets particuliers diférens, n'en font pourtant qu'une totale & particuliere, comme l'*Armée, le peuple, &c.

Ainſi donc employez l'article défini, 326.
par tout où vous trouverez un nom pris

dans un ſens défini qui renferme une *diſtinction individuelle* ou une *totalité ſpécifique* : c'eſt-à-dire en d'autres termes, dans un ſens qui déſigne, ou un objet particulier, ou toute une même eſpece d'objets.

Uſage général de l'Article indéfini.

327. IL s'emploie devant les noms pris dans un ſens vague, indéfini, indéterminé ; c'eſt-à-dire (ſelon la notion que nous venons d'aporter) dans un ſens qui ne marque ni diſtinction individuelle, ni totalité ſpécifique : comme ſi je dis *idée de viſionnaires* ou *table d'or* : les mots *viſionnaires* & *or* ne marquent ici ni toute l'eſpece des *viſionnaires*, ni toute l'eſpece de l'*or* qui eſt au monde. Ces mots ne marquent pas davantage, ni aucun *viſionnaire*, ni aucun *or* en particulier : ils ſont donc pris dans un ſens indéfini. De même ſi je dis, je demanderai conſeil *à gens ſages* ; *gens ſages* ne diſtingue point ici aucunes perſonnes ſages en particulier, & ne renferme pas auſſi toute l'eſpece des gens ſages en général, &c. Car je ne veux pas indiquer que je demanderai conſeil à tous les gens ſages : le nom *à gens ſages* eſt donc pris dans un

ſens indéfini, & il demande l'article indéfini : mais pour mieux faire connoître cet article indéfini, il en faut expoſer l'emploi dans un plus grand détail, où d'ailleurs il ſe trouve quelques exceptions établies par l'uſage.

Uſages particuliers de l'Article indéfini.

328. IL ſe met avec des noms ou pronoms qui marquant par eux-mêmes une diſtinction préciſe, n'ont pas beſoin de l'article défini pour la marquer. Tels ſont :

1°. Les pronoms ***moi***, ***toi***, ***ſoi***, ***lui***, ***ce***, ***cet***, ***celui***, ***qui***, (***quel***, pris au ſens du *qualis* des Latins,) ***quelque***, ***un***, ***autre***, ***tout***, ***chaque***, ***chacun***, ***quelqu'un***, ***quiconque***, ***aucun*** : mais les autres pronoms prennent l'article défini ; comme, le ***mien***, le ***tien***, le ***vôtre***, le ***leur***, le ***ſien***, le ***même***, (***idem***) & ***lequel*** pris au ſens de ***qui*** ou de l'adjectif Latin, ***uter***, ***utra***.

329. 2°. Tous les noms propres employez en tant que propres, & certains noms d'honneur que l'uſage atache aux noms propres : tels que ***Monſieur***, ***Madame***, ***Monſeigneur***, ***Meſſire***, ***Maître***, ou ***Saint***, ***Sainte***, &c. Ainſi on décline ***Dieu***, de ***Dieu***, à ***Dieu*** : parce que Dieu eſt le

nom propre du Souverain Etre qui eſt unique : de même on décline *Socrate*, de *Socrate*, à *Socrate*; *Monſieur Gaſſendi*, de *Monſieur Gaſſendi*, à *Monſieur Gaſſendi*; *ſaint Pierre*, de *ſaint Pierre*, à *ſaint Pierre*; *ſainte Madelene*, de *ſainte Madelene*, à *ſainte Madelene*.

330. J'ai dit avec les noms propres employez » en tant que propres. Car s'ils étoient em- » ployez comme pouvant convenir à plu- « ſieurs objets : alors ils recevroient l'arti- » cle défini ; ainſi l'on diroit, le *Dieu des* » *chrétiens*, le *Dieu des miſericordes*. *On ne* » *doit attendre* du *Dieu des Chrétiens que ſain-* » *teté*, &c. *On ne peut trop ſe confier* au » *Dieu des miſericordes* : de même on di- » roit, *le Socrate d'Athenes, le Mécredi Saint* » ſupoſant que *Socrate & Mécredi* ſont des » noms qui conviennent à pluſieurs objets » particuliers.

» On regarde auſſi quelquefois un même » nom comme multiplié pour exprimer des » objets ſupoſez ſemblables; & alors on met » encore l'article défini ; comme, les *De-* » *moſthenes*, les *Cicerons ne ſe retrouvent pas* » *dans tous les ſiecles*.

331. 4°. *Les noms propres de Province ou de Royaume, (excepté quelques uns qui tirent leur nom de leur ville capitale, comme* Va-

fence, *ou ceux de quelques Iles comme* Candie, *prennent l'article défini au premier cas*, la France, le Languedoc, la Chine; *ils le gardent auſſi aux deux autres cas, quand les mots avec quoi ils ſont joints ne ſignifient point à l'égard de ces pays-là* demeure, venuë *ou* ſortie. *Ainſi on dira bien*, la politeſſe *de la* France plaît par tout: Le ſort *de l'*Eſpagne dépendoit de la Caſtille: On attribue *à l'*Alemagne l'invention de l'imprimerie. *Mais on dira avec les mots qui marquent le lieu d'où l'on vient:* venir *de* France, ſortir *de* Caſtille, mon départ *d'*Allemagne, &c. *Avec les mots qui marquent le lieu où l'on demeure, & où l'on vient; au lieu de mettre ces noms au troiſiéme cas, on les met ſans article, précédez immédiatement de la prépoſition* en: *demeurer* en France, aller en Italie, venir en Bretagne.

332. *On met encore l'article indéfini du genitif aux noms de Provinces ou de Royaumes, quand ils ſervent à diſtinguer un nom ſubſtantif qui les précede immédiatement, en marquant ſon pays. comme* Roi *ou* Royaume d'Eſpagne: Gouverneur *ou* Gouvernement de Picardie: modes de France: vin de Champagne: chevaux de Barbarie, &c

332-2 *Du reſte ce qui regarde les noms propres de quelques régions eſt ſi bizare par raport aux articles, qu'un commençant ne doit pas s'y arrêter : Nous nous contenterons d'obſerver que quelques-uns de ces noms gardent l'article défini en tous leurs cas ; parce qu'il fait une partie même de ces noms. Les plus conſidérables ſont, la* Chine, *le* Japon, *le* Méxique, *les* Indes, *le* Pérou, *&c. la* Marche, *le* Perche, *le* Maine, ***Provinces de France: le*** Milanès, *le* Mantouan, *le* Parmeſan, *l'*Abruzze, *&c.* ***Contrées d'Italie: le*** Mans, *le* Catelet, *&c.* ***Villes de France : on dit*** venir, s'éloigner, partir, *de la* Chine, *du* Japon, *du* Méxique, *des* Indes, *&c.* demeurer, venir, *au* Perou, *au* Maine, *aux* Indes, &c.

332-3 3°. L'article indéfini ſe met avant les nombres abſolus : *un*, d'*un*, à *un*: *deux*, de *deux*, *à deux* Philoſophes : mais ceux qui ont donné cette regle ſans reſtriction, ne ſe ſont pas ſouvenus que ces adjectifs de nombre ſe trouvant joints à un nom pris dans un ſens défini, il faut mettre alors l'article défini : comme *les douze Apôtres*; *les trois perſonnes dont j'ai parlé :* parce que les noms de nombre n'otent rien ici au ſens défini des noms ſubſtantifs aux quels ils ſont joints. 2°. On met encore

l'article défini avant les noms de nombre, parlant de jeux de carte : le *deux*, le *trois de cœur*. 3°. On le met encore quand les nombres abſolus ſont pris pour les ordinaux, *le deux de ce mois*, pour dire, *le deuxiéme de ce mois.*

4°. L'article indéfini ſe met après les mots de quantité qui régiſſent le ſecond cas ou le génitif : *abondance de déclamateurs, diſete d'orateurs : peu d'argent, trop de repos : plus d'effets & moins de paroles : beaucoup d'eſprit, point de ſens commun.* 333.

Il n'y a ici que deux exceptions à faire & qui ſont aiſées. 1°. L'adverbe *bien*, pris pour *beaucoup*, demande après ſoi l'article défini ; ainſi l'on dit *bien de la peine, bien de l'argent, bien du temps* ; au lieu qu'on dit, *beaucoup de peine, beaucoup de temps*, &c. 2°. Le mot *force* pris pour *beaucoup*, n'eſt ſuivi d'aucun article : *force Auteurs*, &c. mais l'uſage de *force* eſt vieilli.

5°. On met l'article indéfini devant un nom pris dans un ſens indéfini & régi au génitif par un verbe ou un nom ; comme *uſer de fineſſe, vivre d'induſtrie, content de bagatelles, joueur de luth, joueur de paume.* 334.

Cependant les verbes qui expriment 334-1

» quelques mouvemens du corps sur un in-
» strument matériel, demandent toujours
» après eux l'article défini, comme *fraper de*
» *l'épée* ou *du baton* ; *jouer du lut, de la vio-*
» *le*, &c. bien qu'on dise, *joueur de viole*,
» &c. Il faut dire de même, *jouer à la pau-*
» *me*, *au billard*, &c. bien qu'on dise,
» *joueur de paume*, *joueur de billart*.

335. *Sur quoi on peut faire une observation générale, savoir que l'article indéfini se met devant les noms régis par un autre nom substantif, duquel ils marquent l'espece, le caractere, la cause, la matiere, la qualité, la nature, le pays : comme* gens de merite : procès de conséquence, statue de marbre : maladie de langueur : conduite de fou : chevaux de Barbarie : Royaume de France : *de même on dira*, une rencontre de hazard, *parce que* hazard *est mis ici pour marquer la nature & le caractere de la rencontre* ; l'esprit de parti est de cabaler ; *parce que* parti *est pris ici pour caractériser une sorte d'esprit : mais si le second nom n'est pas mis pour caractériser le premier, & qu'au contraire le premier soit pour marquer une partie, une production, une propriété, une dépendance, un éfet du second ; alors on mettra l'article défini avant le second : ainsi on dira* le toit de

la

la maiſon, une faute de l'Imprimeur, un coup du hazard, *au lieu que ſi le deuxiéme nom étoit mis pour caracteriſer le premier on diroit:* un toit de maiſon: une faute d'Imprimeur: un coup de hazard.

Par cette réflexion on peut remarquer 336.
que certaines expreſſions qui paroiſſent les mêmes, ne le ſont pas entiérement en éfet; & leur diférence ſe fera ſentir pour peu qu'on faſſe d'atention à ce que nous venons de dire: comme, un coup de la providence *ou* un coup de providence; *c'eſt* un vice de jeuneſſe *ou* un vice de la jeuneſſe: *d'un côté on marque ici le caractere du* coup *ou du* vice *dont on parle: de l'autre côté on marque l'éfet* de la providence *ou* de la jeuneſſe.

On ne met point d'article devant les 337.
noms qui ſuivent immédiatement certaines prépoſitions, avec leſquelles ils forment une eſpece d'adverbe pour marquer la maniere dont ſe font les choſes, comme *par dépit, avec ardeur, ſans conduite*; ou qui ſuivent certains verbes avec leſquels ils forment une éxpreſſion qui a un ſens particulier déterminé par l'uſage, comme *avoir envie, porter bonheur*, &c. (1005.)

Il eſt aiſé de voir que ces noms ſont 338.
pris dans un ſens indéfini qui ne marque

» dans l'objet ni distinction individuelle,
» ni totalité spécifique.

339. *Par ce principe il est encore aisé de voir comment une fameuse exception que font ici nos Grammairiens, éclaircit la régle générale & la confirme. Voici l'exception.*

340. *Bien qu'un nom substantif régi au deuxiéme cas par un mot précédent, dût prendre l'article indéfini; il prend néanmoins l'article défini, dès que ce nom se trouve déterminé & suivi par un de ces trois régimes: savoir,* 1°. *par le pronom* qui, que, lequel, *&c.* 2°. *par un superlatif.* 3°. *par un nom substantif qui soit aussi au deuxiéme cas; ainsi bien qu'on dise,* gens de merite, statue de marbre, point de bien, vivre d'industrie, avide d'honneur, *&c. Il faudra dire* gens du merite que je vous ai marqué, statue du marbre le plus précieux, avide de l'honneur du triomphe, je ne veux point du bien d'autrui.

335-0. *Pour peu que l'on fasse d'atention, on verra que ces régimes font paßer le nom, d'un sens indéfini a un sens défini. Ainsi quelque bizarerie qu'on reproche aux François sur le sujet des articles, elle ne s'étend gueres au fond qu'à deux ou trois légeres exceptions, & je me ferois fort de le démontrer s'il m'étoit permis de traiter ici une question*

de métaphisique ; au lieu d'une ſimple difficulté de Grammaire.

Uſage de l'Article Mitoyen.

CEt article qui eſt mitoyen par raport à la maniere dont il ſe forme des deux précédens, comme nous l'avons marqué, l'eſt encore par rapport au ſens. C'eſt un article indéfini, en tant qu'il ne ſupoſe point dans l'objet de diſtinction ni individuelle ni ſpécifique: mais il tient du *défini*, en ce qu'il indique une partie d'un objet ; c'eſt pourquoi on peut tres-bien l'apeler article *partitif*. 336-

En éfet il eſt toujours pour reſtreindre l'étendue de la ſignification des noms, & emporte avec ſoi l'idée du pronom *quelque*, aliquis *ou* aliquid. Ainſi quand je dis *des gens ſavans penſent comme moi* : c'eſt-à-dire, *quelques gens ſavans*, &c. Si je dis, *j'ai eu le malheur d'avoir afaire à des ignorans ;* la ſignification *à des ignorans* eſt ici moins étendue que ſi je diſois aux *ignorans* ; car je ne marque ici que certains ignorans : de même ſi je dis *de l'eau me feroit plaiſir, du pain me ſuffit, il me faut de la lumiere ;* ce n'eſt pas alors l'*eau*, le *pain*, la *lumiere* en général dont

je veux parler ; mais d'une partie de *l'eau*, du *pain*, de la *lumiere*, dont j'aurois besoin ; comme on diroit en Latin, *aliquid ex aquâ, aliquid luminis*, &c.

337-o *On peut conjecturer par cette réflexion comment un second cas en est venu dans notre langue à tenir la place du premier ; c'est qu'il supose, ce semble, ce premier, & le sous-entend : car en disant*, des savans ont cru autrefois les Anges corporels ; *ne sous-entend-on pas* une partie *des savans ? & ainsi de ces autres manieres de parler.*

338-o Quelle que puisse être cette conjecture, il faut remarquer que quand l'article mitoyen ne précede pas immédiatement son nom substantif, mais qu'il y a un adjectif entre deux ; alors au lieu des articles définis *du, de la, de l', des*, on emploie l'article indéfini *de* : ainsi au lieu qu'on dit de *l'eau pure*, si l'on met l'adjectif *pure* ; avant *eau* on dira, *de pure eau, vaut mieux que de méchant vin* : au lieu qu'on dit *des ignorans modestes*, on dira *de modestes ignorans sont plus supportables que des savans orgueilleux* : de même on dit *du vin excellent* & *d'excellent vin*, &c. Ce seroit une faute de parler autrement.

339-o La particule *de* toute seule sert aussi de genitif à l'article mitoyen : mais en

ce cas il ſe confond avec le génitif indéfini. «

Quelquefois on emploie un des trois articles l'un pour l'autre : d'où il ne s'enſuit pas néanmoins qu'on puiſſe confondre l'un avec l'autre ; & cette remarque eſt des plus importantes pour éclaircir une dificulté qui a quelquefois embaraſſé des perſonnes fort habiles d'ailleurs dans notre langue : on peut donc mettre un des trois articles l'un pour l'autre, quand il eſt indiférent par raport à ce qu'on veut faire entendre, d'employer un article préférablement à l'autre : Ainſi on pourroit dire en certaine ocaſion, les gens d'eſprit *ou* des gens d'eſprit, *ou ſimplement*, gens d'eſprit font toujours plaiſir ; *parce que par raport à ce qu'on veut faire entendre alors, il eſt indiférent d'indiquer ou la totalité ou ſeulement une partie des gens d'eſprit, ou de n'en indiquer diſtinctement ni la totalité ni une partie ; pourvu qu'on indique ſimplement l'idée de* gens d'eſprit : *mais cela n'empêche pas que ces trois articles ne ſoient par eux-mêmes & par la deſtination de l'uſage tres-diſtinguez entre eux, comme on peut le voir ſenſiblement dans l'exemple des trois propoſitions ſuivantes* : 1°. Les gens d'eſprit ſe rendent malheureux : 2°. des gens d'eſprit ſe rendent 340-

malheureux : 3° gens d'esprit se rendent malheureux. *La premiere de ces trois propositions par le moyen de l'article défini, s'étend à la totalité des gens d'esprit, & est une proposition fausse : car il n'est pas vrai que* tous les gens d'esprit se rendent malheureux : *La seconde est une proposition vraie ; car il est certain que* des gens d'esprit, *c'est-à-dire,* quelques gens d'esprit se rendent malheureux. *La troisiéme est une proposition vague & confuse, qui est vraie ou fausse, selon l'aplication qu'on en fera aux* gens d'esprit, *considerez dans leur totalité ou seulement dans quelques-uns d'eux. Ces trois exemples mettent dans tout son jour le caractere de chacun de nos trois articles, dont la distinction se tire d'une metaphisique peut-être un peu subtile, mais tres-réelle & tres juste : c'est ainsi que les siences se prêtent mutuellement leur secours, & si la métaphisique contribue à dêmêler nettement des points essentiels à la Grammaire : celle-ci bien aprise ne contriburoit peut-être pas moins à éclaircir les discours les plus métaphisiques.*

341. Les particules *de, du, des, à, au, aux,* ont encore d'autres fonctions ; mais comme ce n'est pas en qualité d'articles, nous en parlerons autre part.

Il faut ajouter ici qu'on ne met point 342.
d'articles aux noms qui ſignifient l'objet auquel s'adreſſe le diſcours de celui qui parle ; comme *Seigneur ſecourez-nous* : ou *terre, cieux, écoutez ma voix* : Quelquefois dans ces occaſions on met devant ces noms la particule *ô* ; comme *ô terre, ô cieux, ô infortuné*, &c. Mais cet *ô* ne s'emploie gueres que pour exprimer des mouvemens de l'ame véhemens ; & il répond au cas vocatif des Latins.

On ne met point non plus d'articles 343.
aux noms dans des manieres de parler vives, où il ſemble qu'on ſoit ſi empreſſé de s'exprimer qu'on veut s'épargner le temps de dire l'article : comme, *interêt, honneur, conſcience, ſont ſacrifiez* ; au lieu de dire, *l'interêt, l'honneur, la conſcience*, &c.

Uſage d'une eſpece de quatriéme Article, ſavoir, un *&* une.

OUtre les trois ſortes d'articles que 344.
nous avons raportez, diverſes Grammaires en admettent un quatriéme dans notre langue ; ſavoir *un* & *une* dont les trois cas ſont,

un Prince, *une* Princeſſe.
d'*un* d'*une*.
à *un* à *une*.

345. Que ce ſoit un article ou nom, au lieu d'en diſputer inutilement : il ſuffit de dire qu'il eſt uſité dans ces trois cas en maniere d'article : car bien que le mot *un* dans ſa premiere ſignification & dans ſon uſage le plus marqué, ſoit pour ſignifier l'unité numérique dans un objet déterminé, dont il exclut la pluralité ; cependant quand il eſt employé en maniere d'article, il ne ſignifie ſouvent qu'une unité indéterminée & vague, qui n'exclut pas la pluralité ; mais plutôt qui la ſupoſe quelquefois, en marquant ce qui convient à chaque unité de la même eſpece : comme quand on dit ***un livre ennuieux eſt bon pour endormir*** : cette expreſſion ***un livre ennuieux***, ne marque pas un ***ſeul Livre en particulier***, mais plutôt ſupoſe ou marque chacun des Livres ennuieux & ce qui leur convient.

346. D'autre fois *un* inſinue l'unité numérique dans un objet particulier, mais d'une maniere indéterminée & vague, ſans marquer quel eſt cet objet particulier : comme j'***ai rencontré un homme ce matin***. ***Un*** s'emploie donc alors en François

çois en la place de l'article défini, pour marquer un homme particulier, mais ſans montrer déterminément quel eſt l'homme ſur qui tombe cette diſtinction.

Voila ce que j'ai pu ramaſſer de réflé-
xions ou de regles ſur *nos articles* des 347.
noms : quelque aplication que j'y aie aportée, je ſens bien que je n'aurai pas encore donné une pleine connoiſſance de cette matiére, dont il eſt impoſſible de marquer tout le détail bien préciſément. J'aurai ateint mon but ſi j'y ai mis plus d'ordre & de jour que les Etrangers n'ont coutume d'y en apercevoir ; & ſi j'en ai dit aſſez, ſoit pour expliquer la nature de nos articles, ſoit pour en faire diſcerner l'uſage, dans la lecture des Livres François.

Des Noms Adjectifs.

ILs ſe joignent comme nous l'avons dit avec les noms du genre maſculin & du genre féminin (94.) ; mais ils reçoi- 348.
vent ſouvent un léger changement de terminaiſon qu'il faut marquer ici.

Les adjectifs terminez en *e* muet, ne changent point du tout de terminaiſon au 349.
féminin : comme, *honnête indigne, fidéle*, &c. *honnête homme, honnête femme ; un procedé indigne, une conduite indigne ;*

un ami fidele, une amie fidele, &c.

350. Les autres adjectifs à parler en général ajoutent un *e* muet pour le genre féminin. Ainſi *grand* fait *grande* au féminin : *nu* fait *nue*, *vert* fait *verte*, &c. *fol* ou *fou*, *mol* ou *mou*, *folle* & *molle* ; *nul*, *nulle* : *mien*, *mienne* ; *bon*, *bonne* ; *plat*, *platte* : » ces ſix derniers adjectifs & les terminez » en *el* ou *eil*, comme *cruel*, *pareil*, &c. » communément, doublent leur derniere » conſonne, *folle*, *nulle*, *mienne*, *cruelle*, *pa-* » *reille* : ce qui ne change rien à la pronon- » ciation de ces mots. Il faut faire à cette » regle quelques exceptions que voici.

351. 1°. Les adjectifs terminez en *x* ou en » *eur*, changent l'*x* ou l'*r* finale en *s*, ajou- » tant toujours *e* au féminin, *heureux*, *heu-* » *reuſe* ; *jaloux*, *jalouſe* ; *railleur*, *railleuſe* ; » mais *doux* prend un *c* au lieu d'une *s* & » fait *douce* ; *vieux* fait *vieille* : le maſculin » *vieil* n'eſt guere d'uſage qu'en ce mot, *le* » *vieil homme*, pour dire l'homme corrom- » pu par le peché ; *roux* fait *rouſſe*.

352. 2°. *Gentil*, prend une *l* mouillée au fé- » minin & fait *gentille* ; *frais* fait *fraîche* ; » *bas*, *gros*, *épais*, *exprès* doublent l's & » font *baſſe*, *groſſe*, *épaiſſe*, *expreſſe* ; *long* » fait *longue* ; *benin* & *malin* font *benigne* » & *maligne* ; *blanc*, *franc*, *ſec* font *blan-* » *che*, *franche*, *ſeche* ; *public*, *caduc*, *Grec*,

Turc, ſont *publique*, *caduque*, *Greque*, « *Turque*. *Neuf*, *vif* & les autres terminez en « *f*, changent l'*f* en *v*; c'eſt-à-dire la letre « forte en letre foible. (231) ainſi ils font « *neuve*, *vive*, &c. *beau* & *nouveau* font « *belle*, *nouvelle*; dailleurs *beau* & *nouveau* « ſont au maſculin *bel* & *nouvel*, quand ils « précedent immédiatement leur ſubſtantif « & que celui-ci commence par une voyele « ou une *h* non aſpirée, (873) *un bel oi-* « *ſeau*, *un nouvel honneur*; *fou* fait auſſi au « maſculin *fol* dans les mêmes ocaſions, « comme *fol amour*, &c. «

Des noms Diminutifs.

ON apelle ainſi ceux qui par un changement de terminaiſon, alterent leur 353.
ſignification ordinaire, pour en augmenter ou pour en diminuer la force. L'Italien eſt plein de ces noms. Le François en a ſi peu qu'ils doivent êtreregardez comme des mots particuliers qu'il faut chercher dans le Dictionnaire & pour leſquels notre Grammaire n'a point de regles. Il y en a quelques-uns dans les noms qu'on donne aux enfans; ſi on les emploie dans le diſcours ordinaire, c'eſt pour badiner.

Des noms Comparatifs.

ON apelle ainſi ceux qui indiquent 354.
quelque comparaiſon d'un objet à

un autre. Il n'y en a que trois dans notre langue, ſavoir *meilleur*, *pire*, *moindre*. Les autres noms n'expriment point la comparaiſon par eux-mêmes, mais par quelques particules qui les précedent, comme *plus*, *moins*; *plus mauvais*, *moins mauvais*. L'uſage ne permet pas qu'on diſe *plus bon*; il faut dire *meilleur*. Ces mots comparatifs doivent être ſuivis de la particule *que* en cette ſorte: *plus grand que Céſar*; & quand il ſuit un verbe, il faut qu'il ſoit précedé de la particule *ne*, comme *plus habile qu'on ne croyoit*, &c.

355. Quand on exprime le ſuprême degré de comparaiſon, apellé dans les Grammaires *ſuperlatif*, on met l'article défini devant *plus*: comme, *le plus préſomptueux auteur eſt ſouvent le plus défectueux*, &c. Quand le ſuperlatif eſt ſuivi d'un nom avec lequel ſe fait la comparaiſon, ce nom doit être au génitif: *le plus imprudent des hommes*. S'il eſt ſuivi d'un verbe, ce verbe doit être au ſubjonctif précedé du pronom *qui*; comme *l'homme le plus ſavant qui ſoit*, ou *le plus ſage dont j'aie oui parler*, &c.

356. Quelquefois on exprime le ſuprême degré, ſans exprimer de comparaiſon avec un autre: & alors on emploie les particules *tres* ou *fort* devant les noms: com-

me *tres-habile*, *fort-éloquent.*

Ces mots *tres* & *fort*; *plus* & *le plus* 357.
ſe joignent auſſi aux *adverbes* pour y ajouter un ſens comparatif ou ſuperlatif, de même qu'aux noms adjectifs; comme: *tres-ſenſément*, *fort éloquemment : plus ſubtilement qu'on ne peut dire : le plus ſubtilement qu'on puiſſe imaginer*, &c.

Les autres ſortes de comparaiſons s'ex- 358.
priment par d'autres mots que nous raporterons dans l'article des conjonctions (656) tels qu'*auſſi*, *tant que*, *auſſi ſaint que ſavant*, &c.

Des noms Numeraux ou de nombre.

IL y en a de diverſes ſortes. Les plus re- 359.
marquables ſont les *abſolus* & les *ordinaux*.

Les abſolus ſervent à déſigner abſolu- 360.
ment & ſimplement les divers nombres qui répondent à cette queſtion, *combien y en a-t-il?* tels que ſont

Un, une, *unus*, *a*, *um*, deux *duo*, trois 361.
tres, *tria*, quatre *quatuor*, cinq *quinque*, ſix *ſex*, ſept *ſeptem*, huit *octo*, neuf *novem*, dix *decem*, onze *undecim*, douze *duodecim*, treize *tredecim*, quatorze *quatuordecim*, quinze *quindecim*, ſeize *ſexdecim*, dix-ſept *ſeptemdecim*, dix-huit *octodecim*, dix-

neuf *novemdecim*, vingt *viginti*, trente *triginta*, quarante *quadraginta*, cinquante *quinquaginta*, ſoixante *ſexaginta*, ſoixante & dix *ſeptuaginta*, quatre-vingt *octoginta*, quatre-vingt-dix *nonaginta*, cent *centum*, mille *mille.*

363. Quand on eſt parvenu à cent on met cent dix *centum & decem*, ſix vingt *centum & viginti*, cent trente *centum & triginta*, &c. Enſuite deux cens *ducenta*, trois cens *trecenta*, &c. au lieu de dire dix cens, il faut dire mille *mille*, onze cens *mille & centum*, douze cens *mille & ducenta*, &c. deux mille *duo millia*, deux mille cent *duo millia & centum*, deux mille deux cens *duo millia & ducenta*, &c. On ne dit point *dix cens mille*, mais *un million*, *deux millions*, &c.

364. Depuis vingt on joint ſimplement à chaque nom de dixaine les nombres 1, 2, 3, &c. juſqu'à la dixaine au deſſus : Ainſi on dit vingt & un *viginti unum*, vingt-deux *viginti duo*, vingt-trois *viginti tres vel tria*, vingt-quatre, vingt-cinq, &c. vingt-neuf; puis le nom de la dixaine change & l'on dit trente, trente & un, *triginta*, *triginta unum*, &c.

365. Obſervez qu'au mot *un* on joint *&* de cette ſorte *vingt & un*, *trente & un*, *ſoixante & un.*

Mais ce ſeroit une ſorte de gaſconniſ- 366.
me de mettre & avant les autres unitez «
& de dire *vingt & deux*, *vingt & trois*, «
vingt & cinq; excepté après *ſoixante*: car «
on dit *ſoixante & un*, *ſoixante & deux*, &c. «
ſoixante & dix, *ſoixante & onze*, *ſoixante-* «
& douze, &c. & ainſi à tous les nombres «
juſqu'à *quatre-vingt*; car alors on ne met «
plus *&*, pas même avant *un* & l'on dit «
quatre-vingt-un, *quatre vingt deux*, *quatre-* «
vingt dix, *quatre-vingt onze*, &c. *cent un*, «
cent deux, &c. «

Les nombres ordinaux marquent l'or- 367.
dre des choſes par raport au nombre & répondent à la queſtion, *Le quantiéme eſt-il?* tels ſont le premier *primus*, le ſecond *ou* le deuxiéme *ſecundus*, le troiſiéme *ter-tius*, &c. & ainſi des autres. Ces nombres ordinaux ſont des noms adjectifs qui ſe forment du nombre abſolu, (excepté le *premier* le *ſecond*) à la fin duquel on ajou e *ème*: Ainſi de *dix* on fait le *dixiéme*, de *vingt* le *vingtiéme*, *&c.* Aux nombres abſolus qui finiſſent par un *e* muet on le retranche, 368.
& de *quatre*, *cinquante*, &c. on forme *le quatriéme*, *le cinquiéme*, &c. *de neuf*, on fait *le neuviéme*, changeant l'*f* en *v* (231)

Bien que les noms ordinaux ſoient adje- 369.
ctifs, *ils paroiſſent quelquefois* ſubſtantifs, *parce que leur ſubſtantif eſt manifeſtement*

ſous-entendu ; ainſi on dit, un Conſeiller de la Premiere ; *pour dire* de la Premiere Chambre des Enquêtes au Parlement, &c. *Souvent même pour abreger on dit en cette ocaſion, un Conſeiller*, de la trois, de la quatre, &c.

370. Parlant des heures, on emploie les nombres abſolus, au lieu des ordinaux ; comme, *il eſt une heure, il eſt deux heures*, & non pas *il eſt la premiere heure*, ainſi qu'on s'exprime en Latin & en Italien.

371. Parlant des années courantes on emploie les nombres abſolus, au lieu des ordinaux. Ainſi on dit l'an *mil ſept cens neuf*, & non pas *mil ſept cens neuvième* : Remarquez en paſſant qu'en cette ſeule maniere de parler on dit *mil* ; car on dit *mille* en toute autre ocaſion ; *mille* ne change point au pluriel on dit *mille hommes* & non pas *milles hommes*.

372. *On peut dire dans le diſcours familier* le deux, le trois de ce mois, *&c. pour dire* le deuxiéme, le troiſiéme, le quatriéme, *&c.*

373. *L'uſage a établi que même dans des diſcours graves on employât les nombres abſolus en parlant de nos Rois, ſur tout des derniers* : Henri Trois, Henri Quatre, Louis Treize, Charles Neuf, *mais on dit* Henri Second, François Second.

374. *Dans ces deux dernieres ocaſions où les nombres abſolus ſe mettent pour les ordinaux, on ne met pourtant jamais* un *pour dire* le premier : *on ne dira jamais* l'un de ce mois, *ni* François un ; *mais* le premier de ce mois, & François Premier.

375. *Les noms de nombre ſe mettent ainſi ſans articles après ceux des Princes. On dit* Clement Onze ou Onziéme: *mais jamais* Clement l'Onziéme.

376. Il y a d'autres noms de nombres qui expriment les parties conſidérables d'un *tout* ; comme *la moitié.* MEDIA PARS pour dire une des deux parties du tout partagé en deux parties égales, *le tiers* TERTIA PARS; *le quart* QUARTA PARS, pour dire la troiſiéme, la quatriéme partie. En parlant de choſes qui ſe coupent on dit *un quartier :* Au de-là du nombre *quatre* on ſe ſert des nombres ordinaux précédez des abſoluspour exprimer les parties d'un tout, comme *un cinquiéme* quinta pars, *deux cinquiémes* pour dire, une cinquiéme ou deux cinquiémes parties d'un tout, &c. *le Quint* ſignifie auſſi un cinquiéme ; mais il ne ſe dit que d'un droit de Fief, & dans le nom de l'Empereur *Charles Quint.*

377. Les nombres ordinaux forment chacun leur adverbe : comme *premier* forme *pre-*

miérement, PRIMO; *ſecondement* ou *deuxiémement* SECUNDO, pour ſignifier en *premier lieu*, *en ſecond lieu*; il ne faut qu'ajouter comme on voit *ement*, aux nombres ordinaux qui n'ont point d'*e* à la fin; & à ceux qui ont un *e* final il ne faut qu'ajouter, *ment*.

378. *Il y a des mots de nombre qui marquent un amas de nombres abſolus: ainſi au lieu de dire* dix, vingt, *on dit ſouvent* une dixaine DECEM, une vingtaine VIGINTI, *& ainſi des autres* dixaines *juſqu'à* ſoixante; *mais ce nombre paſſé ces mots d'amas ne ſont plus d'uſage; ſi ce n'eſt une* centaine CENTUM; *on dit auſſi une* douzaine *& une* demi-douzaine; un quarteron *ou* le quart d'un cent, &c.

379. *Au lieu de ces mots d'amas terminez en* aine, *on dit plus ordinairement* un cent, deux cens, trois cens, *&c.* un mille, deux mille, *&c.*

380. Les nombres de répétition s'expriment ajoutant le mot *fois* aux nombres abſolus ou ordinaux; *une fois* ſemel, *deux fois*, bis. &c. *la premiere fois* primùm, *la ſeconde fois* ſecundùm.

381. Les nombres indéterminez ſont *dix*, *vingt*, *cinquante*, *cent*, *mille*. Ces nombres ſignifient ſeulement un grand nombre qu'on ne détermine point: *mille gens*

le disent : on l'a vu cent fois. C'est-à-dire *beaucoup de gens le disent*, on l'a vu *bien des fois*, &c.

Les nombres de répétition & de proportion s'expriment aussi par le mot *fois*, *une fois aussi grand : deux fois plus sot.* 383.

Pour exprimer en un mot, *deux fois* ou *trois fois autant*, on peut dire le *double*, *le triple.* 384.

Pour exprimer le même nombre d'unitez prises ensemble diverses fois & de suite, on dit *un-à-un*, *deux-à-deux*, *trois-à-trois*, &c. ils *marchoient deux à deux*, en Latin, *bini & bini*, &c. 385.

Des noms apellez communément Pronoms.

CE sont ceux qui tiennent dans la phrase la place d'un nom plus particulier. (84.) On pourroit les distribuer en beaucoup de classes ou de rangs par raport à la diférence de leur signification, de leur formation, de leur emploi grammatical, &c. mais comme ils rentrent fréquemment dans les propriétez, les uns des autres ; les divisions trop exactes qu'on en voudroit faire, serviroient plus à embaraller l'esprit, qu'à éclaircir leur caractere particulier. Il se découvrira par lui-même en ce que nous dirons de chacun : gardant à peu près 385.

la même dénomination & le même rang que les Grammairiens ont donné communément à ces Pronoms. Ainſi nous mettrons d'abord les Pronoms *Perſonels*, puis les *Poſſeſſifs*, les *Rélatifs* ou plutôt *déterminatifs* (155.) les *démonſtratifs*, & enfin les *indéterminez* ou *indéfinis*.

Des Pronoms Perſonels.

387. Ils s'emploient d'ordinaire pour le nom particulier d'une perſone : les uns ſont toujours joints immédiatement au verbe ; nous les apellerons pour cela *conjoints* ; les autres n'ont pas ce caractere ; nous les apellerons *disjoints* : En voici la table avec les pronoms Latins auſquels ils répondent.

Les conjoints ſeront ici précédez d'une croix : ceux où la croix eſt renverſée ſont conjoints & disjoints en même-temps : les autres ſont disjoints.

Premiere Perſonne.

	Au Singulier.	Au Pluriel.
388. NOM.	*moi* † *je* : ego.	↓ *nous* : nos.
GEN.	*de moi* : mei.	*de nous* : noſtri.
DAT.	*à moi* † *me* : mihi.	*à nous* † *nous* : nobis
ACC.	*moi* † *me* : me.	↓ *nous* : nos.

Seconde Perſonne.

Au Singulier.	Au Pluriel.	
NOM. *toi* † *tu* : tu.	‡ *vous* : vos.	389.
GEN. *de toi* : tui.	*de vous* : veſtri.	
DAT. *à toi* † *te* : tibi.	*à vous* † *vous* : vobis	
ACC. *toi* † *te* : te.	‡ *vous* : vos.	

Troiſiéme Perſonne pour le maſculin.

Singulier.	Pluriel.	
NOM. *lui*, † *il* : hic vel ille.	*eux* † *ils* : hi illi.	390.
GEN. *de lui* : hujus vel illius.	*d'eux* : horum illorum.	
DAT. *à lui* † *lui* : huic vel illi.	*à eux* † *leur* : his illis.	
ACC. *lui* † *le* : hunc vel illum.	*eux* † *les* : hos illos.	

Troiſiéme Perſonne pour le feminin.

NOM. *elle* : hæc illa.	‡ *elles* : hæ illæ.	391.
GEN. d'*elle* : hujus illius.	d'*elles* : harum illarum.	
DAT. *à elle* † *lui* : huic illi.	*à elles* † *leur* : his illis.	
ACC. *elle* † *la* : hanc illam.	*elles* † *les* : has illas.	

Perſonne indéterminée.

NOM. *ſoi* † *on* : ipſe-ipſa-ipſum, vel homo generatim ſumptus. 392.

GEN. *de soi* : sui.
DAT. *à soi* † *se* : sibi.
ACC. *soi* † *se* : se.

On peut admettre encore un autre pronom, que nous apellerons supléant par la raison que nous dirons (420.) il sert aussi-bien que le précédent au singulier & au pluriel.

NOM. *le* ou *les* : istud vel illud : ista vel illa DE QUIBUS SERMO EST.

GEN. *en* : istius vel istorum DE QUIBUS SERMO EST.

DAT. *y* : isti rei, vel in hanc rem, vel ad hanc rem DE QUA AGITUR.

393. Les pronoms disjoints suivent l'œconomie ordinaire à tous les noms, ayant leurs trois cas distinguez par l'article indéfini de cette sorte.

Singulier

NOM. & ACC.	*moi*	*toi*	*lui*	*elle*	*soi.*
GEN.	*de moi*	*de toi*	*de lui*	*d'elle*	*de soi.*
DAT.	*à moi*	*à toi*	*à lui*	*à elle*	*à soi.*

Pluriel.

NOM.	*nous*	*vous*	*eux*	*elles.*
GEN.	*de nous*	*de vous*	*d'eux*	*d'elles.*
DAT.	*à nous*	*à vous*	*à eux*	*à elles.*

394. Des mots qui sont en chaque rang, le premier désigne la personne qui parle; le deuxiéme, la personne à qui l'on parle; le

troiſiéme, le quatriéme & le cinquiéme, la perſonne ou la choſe dont on parle ; ce qui les a fait apeller en terme de Grammaire, la premiere, la ſeconde, & la troiſiéme perſonne : ce mot *troiſiéme perſonne* convenant aux mots derniers de chaque rang.

La troiſiéme perſonne a ſon maſculin *lui*, & ſon féminin *elle* ; nous ajoutons pour le cinquiéme mot *ſoi* ou *de ſoi* que nous apellons *perſonne* indéterminée, parce qu'elle forme un ſens indéterminé & vague : comme *on parle de ſoi*, c'eſt-à-dire *un homme* ou *plus d'un homme* parle de ſoi. 395.

Les pronoms conjoints ont bien trois rangs comme les autres, mais qui ne répondent pas aux mêmes cas du Latin : ainſi le premier cas des *disjoints* répond au nominatif ; leur ſecond, au datif ; & leur troiſiéme, à l'accuſatif. Ils n'ont point de cas qui réponde au génitif : les voici. 396.

Singulier.

NOM.	*je*	*tu*	*il*	*elle*	*on.*
DAT.	*me*	*te*	*lui*	*lui*	*ſe.*
ACC.	*me*	*te*	*le*	*la*	*ſe.*

Pluriel.

NOM.	*nous*	*vous*	*ils*	*elles*
DAT.	*nous*	*vous*	*leur*	*leur.*
ACC.	*nous*	*vous*	*les*	*les.*

397.

398. L'uſage de ces pronoms eſt d'un détail qui mérite de l'attention ; parce que c'eſt l'endroit le plus embaraſſant de notre Grammaire après les articles ; & qu'il eſt même plus ſujet aux exceptions. C'eſt la ſeule Partie en quoi elle ſoit plus dificile que celle d'une autre langue.

Uſage des Pronoms conjoints.

399. LEs Pronoms conjoints ſont joints immédiatement au verbe en la maniere ſuivante.

Quand le verbe n'a pas un autre nom ou pronom pour nominatif, il prend alors devant ſoi pour nominatif celui d'un des cinq pronoms conjoints au ſingulier ou au pluriel. Ainſi on dit, *je* déclare, *tu* déclares, *il* déclare, *elle* déclare, *on* déclare, *nous* déclarons, *vous* déclarez, *ils* déclarent, ou *elles* déclarent. Si le verbe a un autre nominatif, il ne prend point de conjoint devant ſoi, comme *Ariſtote dit*, & non pas *Ariſtote il dit*, &c.

400. La ſeconde perſonne du pluriel *vous déclarez*, s'emploie en François, même pour un nominatif ſingulier, & pour parler à une ſeule perſonne : en ſorte que *tu*, la ſeconde du ſingulier ne s'emploie qu'en parlant

parlant à quelqu'un, ou avec une extrême familiarité, ou d'une maniere haute & injurieuſe, ou en Poëſie, & dans le ſtile le plus ſublime : encore pluſieurs aiment-ils autant qu'on mette toujours *vous* au lieu de *tu* ou *toi*.

Quelquefois on (1017) omet de répéter le nominatif conjoint après la conjonction *&* ; ainſi, au lieu de dire, *il regarda & il reconnut la maiſon* ; on dit, *il regarda & reconnut la maiſon*. 401.

Quand un verbe régit un pronom perſonel, il faut employer le conjoint : ainſi on dit, *je lui demande*, & non pas *je demande à lui*, &c. excepté dans les cas que nous marquerons en raportant l'uſage des disjoints. (425.)

Ces divers pronoms conjoints ſe rencontrant devant un verbe l'un après l'autre, s'arangent de maniere, que le nominatif précéde toujours le datif & l'accuſatif ; comme *je leur donne* ; *vous le blamez*. 402.

Si le datif & l'accuſatif ſe trouvent enſemble, alors les datifs *lui* & *leur* vont après les accuſatifs : comme *vous les lui donnez*, *il la leur refuſe* ; mais tous les autres datifs précedent les accuſatifs ; comme *on me la refuſe* : *je vous le dis*. 403.

L'arrangement des particules *ne*, *y* & 404.

en avec ces pronoms conjoints, doit être indiqué ici & mérite encore de l'attention.

405. *Ne* eſt une particule négative qui ſe met devant les verbes.

406. *Y* & *en* ſont des particules ſupléantes qui ſignifient la *perſonne*, le *lieu* ou *la choſe dont on parle.* (421.)

407. *Ne* doit ſuivre toujours immédiatement le nominatif conjoint. *Il ne m'a pas dit, je ne parle pas*, &c. excepté dans les impératifs, les interrogatifs, & les occaſions où les pronoms conjoints ſont mis après le verbe : car alors la particule *ne* ſe met la premiere ; comme *ne vous fachez pas : ne lui ai-je pas parlé ; au moins ne deviez-vous pas agir ſans prendre des meſures.*

408. *Y* & *en* ſe mettent immédiatement après tous les pronoms conjoints & avant le verbe. *Je vous les y montrerai ; il ne vous en parle pas.*

409. Lors qu'*y* & *en* ſe trouvent enſemble, *y* précéde *en* : *je vous y en ferai tenir.*

410. Les pronoms conjoints avec les particules *y* & *en*, ſe mettent après le verbe dans les occaſions ſuivantes.

421. 1°. Après les Impératifs qui ne ſont point accompagnez d'une négation : ainſi bien qu'on diſe *ne vous y fiez pas*, on dit *fiez-vous y* ; de même on dit, *ne lui en donnez pas* ; mais s'il n'y a point de né-

gation, on dira *donnez lui en*, &c. Cependant on peut les mettre avant un impératif, quand même il n'y auroit point de négation, pourvu que cet impératif en ſuive un autre & s'y trouve uni par la conjonction *&*, ou la conjonction *ou*: on peut dire ainſi, *voyez-la & la conſolez*; *prenez-les ou les laiſſez*, *cherchez-en & en aportez*; bien qu'on puiſſe dire auſſi & *conſolez-la*, &c.

Obſervez qu'après un impératif, au lieu des deux conjoints *me* & *te*, on emploie les non-conjoints *moi* & *toi*; pourvu que la particule *en* n'y ſoit pas jointe: car on ne dit pas *donnez me*, ni *dites me*, mais *donnez-moi*, *dites-moi*; bien qu'on diſe *donnez-m'en*, *dites-m'en*. 412.

On ne met guere la particule y après les impératifs ſuivis du pronom perſonel me: *on ne dit point* donnez-m'y place, *on ne diroit guere mieux*, donnez-y moi place.

2°. Dans les interrogations, le nominatif du pronom conjoint ſe met après le verbe: mais les autres cas du même pronom demeurent avant le verbe; comme *me le preſcrivez-vous? lui déplairois-je?* Que ſi le verbe eſt compoſé d'un auxiliaire (495.) ce nominatif ſe met entre l'auxiliaire & le mot propre du verbe: *me le ſuis-je preſcrit? lui aurois-je déplu?* Il en 413.

eſt de même dans les interrogations où l'on inſere les particules négatives *ne* & *pas* ou *point*, qui ſervent alors à inſinuer que l'on ſoupçonne quelque choſe de l'affaire ſur quoi on interroge; comme, *ne lui aurois-je point déplu? ne vous l'a-t-il point dit?*

414. Si dans ces interrogations il ſe » trouve quelqu'autre nominatif du ver- » be; on ajoute encore le pronom *il* » ou *elle* après le verbe: *quelqu'un vient-il?* » *la Muſique vous plait-elle?* Dans cette der- » niere occaſion, ſi le verbe interrogatif finit » par une voyele, on ajoute un *t* pour évi- » ter le baillement; ainſi on écrit & on » prononce *aime-t-il*, *va-t-il*, & non pas » *aime-il*, *va-il*: le-*t*-ajouté s'écrit ſéparé- » ment du verbe avec deux tirets à coté, » comme on le voit ici.

415. 3°. *Le nominatif conjoint ſe met encore* » *après le verbe, quand ce verbe eſt précédé* » *de certaines expreſſions qui lient le diſcours:* » *telles que* ainſi, auſſi, peut-être, du moins, » au moins, en vain, *&c. On dit de la ſorte:* » ainſi méritez-vous l'eſtime des honnêtes » gens: peut-être n'y avez-vous pas pen- » ſé? du moins *ou* au moins deviez-vous » m'en avertir: ce livre m'apartient, auſſi » l'ai-je bien payé: en vain le prétendez- » vous, *&c.*

Ce ne ſeroit pas toujours une faute en ces ocaſions, de mettre le pronom-conjoint avec le verbe ſelon la regle la plus générale, & de dire ainſi vous méritez, *au lieu de dire* ainſi méritez-vous, *&c.* 416.

4°. *Le nominatif conjoint eſt encore mis après le verbe, dans ces manieres de parler*: Duſſiez-vous me condamner : vinſſiez-vous à bout de votre deſſein, *&c. pour dire* quand vous devriez me condamner, quand vous viendrez à bout de votre deſſein : *ou dans celle-ci*, puiſſiez-vous être content, *pour dire* je ſouhaite que vous ſoyez content. 417.

5°. *On met encore le nominatif conjoint après le verbe* dit : je le ferai, dit-il *ou* dit-elle : *c'eſt*, dites-vous un grand malheur : voilà, diſons-nous une choſe nouvelle ; *ce qui répond à l'*inquam, inquis, inquit, inquimus *des Latins.* 418.

Tel eſt l'uſage des pronoms conjoints ; à quoi il faut ajouter qu'ils précédent toujours les deux adverbes, *voici & voilà* : comme *me voici*, *vous voilà*, au lieu que les autres noms ſont mis après *voici* & *voilà* ; *voilà l'homme, voici le point, voilà quelqu'un.* 419.

Pronom conjoint ſupléant.

420. IL *faut faire connoître ici la nature du Pronom conjoint ſupléant ; il réſulte des particules* le, en, y, *qui en ſont le premier, le ſecond & le troiſiéme cas.*

421. 1°. *Il eſt évident qu'il eſt pronom : car il s'emploie pour des noms particuliers ; comme,* vous êtes maître & moi je ne le ſuis pas : le *ſe met ici pour le nom* maître : *de même,* Platon vous plaît, vous en parlez toujours, *c'eſt-à-dire* de Platon : *de même auſſi,* regardez le ciel, penſez-y ſouvent, *c'eſt-à-dire,* au ciel. *On l'emploie de même avec des pluriels :* ils ſont heureux, & nous ne *le* ſommes pas : ce ſont des ignorans, ne m'*en* parlez pas : ce ſont des contes, ne vous *y* fiez point.

422. 2°. *Le Pronom ſupléant eſt* conjoint : *car il eſt toujours joint au verbe.*

423. 3°. *Il eſt diférent de tout autre pronom conjoint : la choſe eſt évidente pour* en & y ; *elle ne doit pas l'être moins pour* le : *car ce* le *ne pourroit ſe confondre qu'avec* le *acuſatif ſingulier & maſculin du pronom* il : *au lieu que quand* le *eſt pronom ſupléant, il eſt nominatif & acuſatif, ſingulier & pluriel, maſculin & feminin : ſi des femmes diſoient,* nous fumes maltraitées & nous *le* ſommes

encore ; le *ſeroit alors nominatif, pluriel, féminin: ce ne ſeroit donc pas l'accuſatif ſingulier maſculin du pronom* il : *cela ſupoſé, il faut marquer les uſages particuliers du pronom* le, en, y.

Il ſuplée non-ſeulement pour des noms comme tous les pronoms ; mais auſſi pour des phraſes entieres, & par cette raiſon nous l'apelons particuliérement ſupléant ; *comme*, je ne croi pas qu'on veuille me tromper, & je ne *le* croirai point : *ou* & je n'en croirai rien, *ou* on le dit & je n'y ajoute pas foi. *Il eſt clair que* le, en, & y, *ſupléent ici pour des phraſes.* 424.

Y *ſe dit des choſes & rarement des perſonnes*; le & en *ſe diſent des choſes & des perſonnes : quand il s'agit d'un homme on dira bien*, je n'en fais point de cas : *mais on ne dira point*, c'eſt un honnête homme atachés-vous y ; *au lieu de* atachez-vous à lui: *on pourroit dire néanmoins*, je connois cet homme & je ne m'y fie pas, *ou bien*, quand un homme eſt mort on n'y penſe guere : *mais dans la premiere de ces deux phraſes*, je ne m'y fie pas *à l'air d'une expreſſion proverbiale ; & dans la ſeconde phraſe* y *tombe autant ſur une choſe que ſur une perſonne; ſavoir*, ſur après qu'un homme eſt mort : *mais quand* y *tombe purement ſur une perſonne, il eſt plus exact d'employer en* 425.

ſa place le pronom à lui: *excepté néanmoins dans les réponſes aux interrogations : Si l'on demandoit* Penſés-vous à votre ami : *on diroit mieux pour répondre*, oui j'y penſe, *que* oui je penſe à lui.

426. 3°. *Le pronom ſupléant* le, en, y, *eſt indéclinable au ſingulier & au pluriel, mais avec quelques exceptions remarquables pour* le; 1°. le *mis après* ce, *ſe decline au pluriel & fait* les : *comme* ce *les ſont, ce ne* les *ſont pas*, &c. 2°. *Pluſieurs croient que* le *ſe décline au ſingulier féminin; beaucoup de femmes qui parlent bien diſant*, je fus éfrayée & je *la* ſuis encore : *d'autres croient qu'elles parleroient mieux de dire*, & je le ſuis encore : *l'uſage eſt partagé ſur ce point.*

427. 4°. Le, *pris pour nominatif ſupléant, eſt régi & jamais régiſſant ; c'eſt-à-dire qu'il n'eſt jamais nominatif du verbe, comme*, s'il n'eſt pas ſavant il le deviendra : le *eſt ici nominatif, car il eſt regi par* deviendra, *qui regit le nominatif: mais le nominatif du verbe en cette occaſion eſt proprement* il *& non pas* le.

Uſage des pronoms non conjoints ou disjoints.

428. CEt article eſt tres-important encore par raport aux Etrangers qui s'y méprennent

prennent continuellement, & à qui il n'a point été ſuffiſamment expliqué. Il faut employer néceſſairement le disjoint & non pas le conjoint dans les ocaſions ſuivantes.

1°. Quand le pronom eſt régime d'une prépoſition, *contre moi*, *pour eux*, &c. *il n'eſtime que lui* (651. (car *que* eſt ici une prépoſition qui ſignifie *ſinon.*) 429.

2°. Quand il ſe trouve régime du verbe, *je ſuis : je ſuis à vous ; c'eſt moi : c'eſt à nous d'y pourvoir : ces Livres ſont à lui.*

3°. Quand il eſt régime d'un verbe réciproque : *il ſe plaint à moi*, (115)

4°. Quand il eſt régime d'un verbe qui gouverne le génitif ou le ſecond cas (parce que les conjoints n'ayant point de ſecond cas, il faut emploier le ſecond cas du disjoint) *on parle de moi, on rit de lui*, &c.

5°. Quand un verbe a deux nominatifs ou deux régimes, *mon frere & moi l'avons vu : je le dis à vous & à eux : de qui parle-t-on? de vous.* 430.

6°. Quand le pronom conjoint étant exprimé, on met encore le disjoint qui y répond : ſoit parce qu'on veut donner plus de force à l'expreſſion ; comme, *moi, je n'y penſe pas*, ou bien, *ils ont* 431.

fait cela, eux? Soit parce que le pronom à raiſon de quelque circonſtance qui y eſt atachée ſeroit éloigné du verbe : comme, *moi qui ſavois la choſe, je n'en parlois pas* : ou *eux n'y étant pas préſens, ils ne pouvoient y remedier.*

On peut ſe diſpenſer d'ajouter le conjoint *il, elle, eux*, après les disjoints *lui, eux*, &c. ſi ces disjoints : 1°. ne ſont pas trop éloignez du verbe ; *lui qui plaiſantoit n'écoutoit pas* : 2°. s'ils ſe trouvent opoſez à un autre nominatif : comme, *nous entrames &* lui *ſe retira* : ou *tandis que l'Armée s'arrêta*, eux *prirent le devant.*

Des Pronoms Poſſeſſifs.

432. ILs marquent ce que chacun poſſede & ce qui lui apartient. Ce ſont de purs adjectifs qui ne diférent des autres que par des infléxions particulieres, ou par le raport qu'ils ont avec les pronoms perſonels dont ils ſont dérivez.

433. Par raport à l'uſage on en diſtingue de deux ſortes dans la Grammaire Françoiſe. Les uns abſolus qui précedent toujours le nom à quoi ils ſont joints & qui ſe déclinent avec l'article indéfini : tels ſont

Sing. Masc.	Sing. fem.	Plur. des 2. genres.
mon *meus.*	ma *mea.*	mes *mei.*
ton *tuus.*	ta *tua.*	tes *tui.*
son *suus.*	sa *sua.*	lés *sui.*
nôtre *noster.*	nôtre *nostra.*	nos *nostri.*
vôtre *vester.*	vôtre *vestra.*	vos *vestri.*
leur *qui vel quod ipsorum est.*	leur *qui vel quod ipsorum est.*	leurs *qui vel quæ ipsorum sunt.*

434. Observez que dans les noms féminins qui commencent par une voyele ; au lieu de mettre *ma*, *ta*, *sa*, on met *mon*, *ton*, *son*, pour éviter le baillement : ainsi on dit *mon ame*, *ton impieté*, *son avarice* & non pas *ma ame*, &c.

435. Ces pronoms possessifs s'emploient au lieu du génitif des pronoms personels : ainsi on ne dit point *l'état de moi ; en la place de vous ; le livre d'eux :* il faut dire : *mon état* ; *en votre place* ; *leur livre.* On pourroit dire néanmoins, c'est le sentiment de *mon frere & de moi :* mais il est mieux & plus sur de dire, c'est le sentiment de *mon frere & le mien.* Il faut dire *pour l'amour de lui, de moi,* &c. mais il semble que ce soit pour éviter l'équivoque que l'on feroit en disant *pour mon amour :* car en d'autres phrases semblables où il

n'y auroit point d'équivoque, on ne pourroit pas dire *pour la ſatisfaction de moi, de vous*; mais il faudroit dire, *pour ma ſatisfaction, pour la votre*, &c. On diroit encore *un ouvrage de moi & un portrait de moi:* mais c'eſt qu'alors *de moi* ne ſignifie pas proprement *mon:* mais il ſignifie *qui eſt fait par moi.*

436. Les poſſeſſifs-relatifs ſont nommez ainſi; parce que n'étant pas joints avec leur ſubſtantif, ils le ſupoſent énoncé auparavant, & y ont relation: comme ſi après qu'on a dit: *le goût des Italiens & des François eſt diférent en matiere de muſique:* j'ajoutois, *le mien eſt d'eſtimer ce que les uns & les autres ont de meilleur*: On voit par-là que le *mien* déſigne le mot *goût*, & le ſupoſe. Voici ces Poſſeſſifs Rélatifs, le mien *meus-a*, le tien *tuus-a*, le ſien *ſuus-a*; le notre *noſter-ra*, le votre *veſter-ra*, le leur *qui vel quæ ipſorum eſt*, les miens *mei-æ*, les tiens *tuiæ*, & les leurs *qui vel quæ ipſorum ſunt*, &c.

437. Ils ſuivent en tout les regles des adjectifs ordinaires & prennent l'article défini.

Pronom modificatif ou déterminatif, apellé communément rélatif.

Savoir, *qui, que, le quel, quoi* &c. qui, quæ, quod, &c.

ON le met à la ſuite des noms ou des pronoms perſonnels, avec leſquels il a une telle afinité, que ſans eux il ne ſignifie rien : puiſqu'il n'eſt que pour déterminer par quel endroit on veut les faire conſidérer : (155.) *comme* le Livre que vous liſez ; moi qui vous aime ; qui *ou* que *ſuit ici le nom ou le pronom pour déterminer l'endroit par où on les conſidere : aßez ſouvent le nom ou pronom avec lequel il eſt joint eſt ſous-entendu ; ce qui ſe fait connoître par le ſens de la phraſe : comme* je ſai qui a fait cela : *ou* qui raille eſt raillé : *on voit manifeſtement que l'on ſous-entend*, je ſai la perſonne qui a fait cela *ou* celui qui raille eſt raillé, *&c. mais dans cet uſage il a l'accuſatif ſemblable au nominatif : comme* je prierai qui vous voudrez, *pour dire*, la perſonne que vous voudrez. 438

Qui ſe décline comme l'ordinaire des pronoms avec l'article indéfini : & eſt le même au ſingulier qu'au pluriel ; au maſculin qu'au féminin : prenant d'or- 439.

dinaire un acuſatif diſtingué du nominatif en cette ſorte :

Sing. & Pluriel.

NOM. *qui*, qui quæ quod, *pl.* qui quæ.
GEN. *de qui*, cujus, quorum quarum.
DAT. *à qui*, cui, quibus.
ACC. *que qui*, quem quam, quod, quæ.

L'acuſatif *qui* n'eſt en uſage qu'en deux ocaſions : la premiere marquée (438.) *je prierai qui vous voudrez :* la ſeconde, dans les interrogations : *qui cherchez-vous ?*

440. Le pronom *lequel*, pris pour déterminatif, ſignifie la même choſe que le pronom *qui* : mais il eſt emploié plus rarement, & ſeulement en certaines ocaſions dont nous parlerons, (443) Etant pris au ſens de *qui*, il a toujours l'article définir au maſculin & au féminin en cette ſorte.

	Maſc.	Fémin.
SING.	lequel, *qui.*	laquelle, *quæ.*
	duquel, *cujus.*	de laquelle, *cujus,*
	auquel, *cui.*	à laquelle, *cui.*
PLUR.	leſquels, *qui.*	leſquelles, *quæ.*
	deſquels, *quorum.*	deſquelles, *quarum.*
	aux quels, *quibus.*	aux quelles, *quibus.*

On peut ajouter un troiſiéme pronom 441.
déterminatif ; c'eſt *quoi*, il eſt ſingulier
& pluriel : il a le même uſage que les
deux précédens : excepté, 1°. Qu'il ne
ſe dit que des choſes & non des perſon-
nes. 2°. Qu'il ne s'emploie gueres qu'au
génitif & au datif, *de quoi* CUJUS, &
à quoi, CUI : on dit bien *quoi* au nomi-
natif ; mais alors il eſt régi par une pré-
poſition : comme, ſur *quoi*, SUPER QUO,
avec quoi, CUM QUO : il s'emploie éga-
lement pour les deux genres & pour les
deux nombres ; comme, *c'eſt de quoi je
ne m'embaraſſe guere* ; *ce ſont des choſes à
quoi je ne penſe plus.*

Au lieu des génitifs des trois pronoms
précédens ; on met tres-bien *dont*, pour
tous les genres & pour tous les nom-
bres ; c'eſt-à-dire pour *de qui*, *duquel*,
de laquelle, *deſquels*, *deſquelles* & *de quoi.*

Au lieu de ces trois pronoms on met 442.
ſouvent *ou*, lorſque ces pronoms pour-
roient être précédez des propoſitions *dans*
ou *en.* Ainſi au lieu de dire : *voilà une
afaire dans laquelle je ne veux point entrer* :
on dira fort bien ; *voilà une afaire où je
ne veux point entrer* : on le met auſſi quel-
quefois pour le datif de ces pronoms :
comme, *c'eſt le but où il tend* ; pour dire,
auquel il tend ; mais alors *ou* eſt propre-

» ment adverbe de lieu emploié métapho-
» riquement.

Uſage & divers emplois de ces Pronoms.

443. LE pronom *qui* s'emploie comme nominatif du verbe à l'égard de toute ſorte d'objets : mais après une prépoſition & au génitif, il ne ſe dit que des objets perſonnels, ou regardez comme perſonnels : on ne dira pas, *le cheval ſur qui je montai, la maiſon de qui j'ai parlé* : il faut dire, *le cheval ſur lequel je montai, la maiſon dont j'ai parlé* : on
» pourroit dire, *la fortune de qui j'atends*
» *tout*, &c. mais c'eſt qu'alors la fortune
» eſt regardée comme une perſonne : c'eſt-
» à-dire qu'on lui atribue ce qui convient
» à une perſonne ; on diroit de même, *le*
» *ciel de qui j'eſpere*, parce que le ciel alors
» ſignifie *Dieu*.

444. *Qui* au datif ne ſe dit point des choſes
» inanimées : on ne dit point, *le livre à*
» *qui j'ai répondu* ; il faut dire, *auquel j'ai*
» *répondu* ; mais parlant des objets animez,
» qui même ne ſeroient pas intellectuels,
» on pourroit dire *a qui* ; comme, *l'oiſeau*
» *à qui l'on a coupé les ailes*. Quand il ne
» s'agit point d'objets perſonels, le plus
» ſur eſt de ne point emploier le génitif
» *de qui* ni le datif *à qui*.

Le génitif *dont* s'emploie également bien pour tous les objets ; & ſouvent il eſt meilleur que les autres génitifs des pronoms *qui* & *lequel* : mais il doit avoir immédiatement & ſon ſubſtantif avant ſoi & après ſoi un nominatif du verbe. On ne peut pas dire, *le ciel dont avec le ſecours*; il faut alors emploier *duquel* ou *de qui* en cette ſorte : *le ciel avec le ſecours duquel* ou *avec le ſecours de qui.* 445.

Que a auſſi divers uſages par raport au ſens déterminatif : car outre qu'il eſt l'acuſatif du pronom *qui*, il ſuplée quelquefois pour *de qui* & pour *à qui* : comme, *c'eſt de vous* que *l'on parle* : *c'eſt à lui* que *je m'adreſſe* ; alors, *que* doit être à la ſuite d'un génitif ou d'un datif auquel il ſe raporte, comme on voit ici: De plus, *que* a un uſage particulier ; ſavoir, de ſervir à déterminer le ſens des verbes auſſi-bien que des noms : comme quand on dit *je vois que vous venez* : le *que* eſt mis ici pour déterminer ce que je vois ; ſavoir *que vous venez*, c'eſt-à-dire, *je vois vous venir* : ce qu'en Latin on rend par *video te venire.* (156. puis 1036.) 446.

Le meilleur uſage du pronom lequel & laquelle, *eſt d'oter les fréquentes équivoques que produiroit le Pronom* qui ; *parce que* lequel & laquelle *ont l'avantage de* 447.

distinguer le genre *& le* nombre : *ce que ne fait pas* qui : *quand on dit*, le frere de Cléopatre qui avoit beaucoup d'adreſſe ; *on ne ſait ſi le* qui *tombe ſur* frere *ou ſur* Cléopatre : *l'équivoque ſera otée en mettant* lequel, *qui tombera ſur le* frere, *ou* laquelle *qui tombera ſur* Cléopatre.

448. *Si les deux noms ſont de même genre, l'équivoque eſt plus difficile à oter : comme,* Alexandre fils de Philippe qui régna en Macédoine. *Quelques uns prétendent que* lequel *eſt encore ici d'uſage & qu'il déſigne le nom le plus éloigné ; mais leur remarque n'eſt pas univerſellement adoptée par l'uſage : elle mériteroit de l'être à cauſe de ſon utilité.*

449. Hors de ces ocaſions on emploie *qui* plutôt que *lequel* ou *laquelle* ; ſi ce n'étoit peut-être pour éviter une trop grande répetition de *qui.*

Pronoms Interrogatifs.

450. CE ſont ceux, comme leur nom le porte, qu'on emploie pour interroger. Ils ſont les mêmes que les *déterminatifs* ou *modificatifs* dans tous leurs cas : à l'exception de *dont* qui n'eſt jamais interrogatif : *qui eſt cet homme ? de qui ne*

dit-on point du mal ? à qui ſe fier ? lequel dites-vous ? duquel ou *deſquels parlez-vous ? quel eſt ce perſonnage ?*

Que interrogatif s'emploie au nominatif auſſi-bien qu'à l'acuſatif : *Que ſont les créatures devant Dieu ? Qu'eſt devenu le temps mal emploié ? Que dites-vous ? Que* interrogatif eſt de tout genre ; mais il ſe dit ſeulement des choſes ; & quand il s'agit des perſonnes on emploie *qui.* 451.

Quoi interrogatif s'emploie aux trois cas : *ſur quoi vous fondez-vous ? de quoi ſe mêle-t-il ? à quoi m'amuſai-je ?* mais au premier cas il ne s'emploie jamais devant un verbe, comme ſon régime : on ne dira pas, *quoi dites-vous ?* ou *quoi eſt-ce ?* mais on ſe ſervira alors de *que* : *que dites-vous ; qu'eſt-ce :* ſi *quoi* n'eſt ſuivi immédiatement d'aucun verbe, on peut l'emploier au premier cas : comme, *vous dites ! quoi ?* ou bien, *quoi de plus grand*, pour dire, *qu'y a-t-il de plus grand ?* ou *avec quoi l'a-t-il fait*, &c. *Quoi* s'emploie auſſi pour une interrogation vague, qui ne marque qu'un mouvement de l'ame : *quoi ! vous oſez paroître ?* 452.

Le génitif de quoi *ſe prend en un autre ſens que l'interrogatif & ſemble faire un mot particulier : comme*, je n'ai pas de quoi vivre, *c'eſt-à-dire*, je n'ai pas ce-

qu'il faut pour vivre: *d'autre fois on l'emploie en ſous-entendant un nom ſubſtantif*: *comme*, c'eſt de quoi il s'agit: *comme ſi l'on diſoit*, c'eſt la choſe dont il s'agit.

Le datif à quoi *s'emploie de même après ce &* rien *en cette ſorte*; c'eſt à quoi il ſe deſtine: ne faites rien à quoi vous ayez regret: *il peut ſe mettre auſſi pour les datifs de* qui *en parlant de choſes qui ſont morales*, les vices à quoi il eſt ſujet.

453. L'interrogatif *quel* ou *quelle*, décliné par l'article indéfini, doit ordinairement être ſuivi d'un nom, étant alors pronom incomplet; il ſe dit des choſes ou des perſonnes; *quel homme êtes-vous? quelles nouvelles dit-on? de quels embaras ſuis-je délivré? A quelles peines m'expoſez-vous?* on pourroit mettre *quel* ſans être ſuivi d'un nom, pourvu que ce nom fût exprimé auparavant; ainſi ayant nommé un objet, on peut dire *quel eſt-il?*

454. L'interrogatif *quel* décliné avec l'article défini doit être ſuivi d'un nom au génitif: *lequel des deux eſt le plus eſtimable? à laquelle de ces raiſons aurez-vous égard?* ſi le nom étoit exprimé auparavant, *lequel* n'auroit plus de régime. *Ils ſont quatre, lequel choiſiſſez-vous?* parce qu'on ſous-entend manifeſtement *lequel des quatre*.

Ce pronom *quel* emploié avec l'article défini répond aux mots Latins, *uter* & *quis* ou *qualis.*

Pronoms démonſtratifs.

Ce, ces, celui, ce qui, ce que, celui qui, celle qui, celui-ci, celui-là, ceux, celles, ceux qui, celles qui, ceux-ci, ceux-là, ceci, cela, &c.

ILs ſervent à indiquer ou démontrer l'objet dont il s'agit dans le diſcours. 355
Ils ſont compoſez comme on voit de *ce.*
Ils participent tous à ſa ſignification en diverſes manieres, & avec divers uſages; car les uns ſont pronoms ſubſtantifs, les autres pronoms adjectifs, & les autres pronoms incomplets.

1°. *Ce* eſt ſubſtantif quand il déſigne une choſe dont on vient de parler ou dont on va parler: comme ſi je dis, *je n'ai pas lu tous les livres, mais ce n'eſt pas une grande perte*; alors *ce* ſignifie la choſe dont on vient de parler qui eſt ici, *de n'avoir pas lu tous les livres.* 356.

Ce eſt encore ſubſtantif dans les interrogations où il eſt mis après le verbe *eſt?* comme *qu'eſt-ce?* car c'eſt comme ſi l'on diſoit *que eſt-ce* ou *qu'eſt cette choſe.* De même ſi l'on dit *qu'eſt-ce que ce diſ-* 357.

cours-là ? c'eſt-à-dire *quelle choſe eſt ce diſcours-là.*

458. *Ce* employé de la ſorte comme ſubſtantif, indique les objets de divers genres & de divers nombres : comme ſi l'on diſoit parlant d'Ariſtote : *ce n'étoit pas un pédant mais un courtiſan* ; ou parlant d'Eſter, *c'était une ſage reine* ; ou parlant de pluſieurs perſonnes ; *ce ſont d'honnêtes gens.*

459. 2°. *Ce* eſt ſouvent un *adjectif* qui doit précéder un nom pour le démontrer ou indiquer plus préciſément. Dans cet emploi, *ce* ne ſe met que devant les noms maſculins qui commencent par une conſone, comme *ce livre* ; au lieu que devant les noms maſculins qui commencent par une voyele on met *cet* & devant les noms feminins on met *cette*. Il ſe décline ainſi.

Singulier.

Maſculin.	Feminin.
Ce *ou* cet *hic vel iſte vel ille.*	cette *hæc vel iſta vel illa.*
de ce *ou* de cet *hujus*, &c.	de cette *hujus.*
à ce *ou* à cet *huic.*	à cette *huic.*

Pluriel.

Maſculin & Feminin.

ces *hi*, *hæ* : *iſti*, *iſtæ illis* :

PLUR. de ces *horum*, *harum* ; *iſtorum*, &c.

à ces *his*, *iſtis*, *illis*.

Ce pronom adjectif dans toutes ſes in- 460.
fléxions répond aux mots *hic*, *iſte*, *ille*, des Latins comme on voit ici.

Quelquefois après les noms ſubſtantifs 461.
précédez de l'adjectif *ce* ou *cet*, on ajoute les particules *ci* & *là* : comme *ce livre-ci*, *ce livre-là* : *ci* marque un objet proche, & *là* un objet éloigné : ce qui répond à *hic* & *ille* des Latins : mais ſouvent on prend l'un pour l'autre dans l'uſage familier.

3°. *Ce* eſt quelquefois pronom incom- 462.
plet ; c'eſt-à-dire qu'il à beſoin (86) de quelque autre mot pour exprimer un objet déterminé. Le mot dont il a beſoin eſt toujours *qui* ou *que* avec un verbe, en cette ſorte : *ce qui flate les ſens, amolit le cœur* ; ou, *ce que Dieu éxige de nous cauſe notre bonheur veritable* : l'uſage ne ſouffre preſque plus qu'on joigne *ce* incomplet avec d'autres pronoms déterminatifs : ainſi on ne dit plus, *ce dont je vous ai parlé*.

Ce qui ou *ce que* au commencement
d'une phraſe incomplete, laquelle ſert 463.

de nominatif au verbe *eſt*, doit quelquefois faire répéter *ce* devant *eſt*. Il eſt mieux de le répéter quand *eſt* ſe trouve ſuivi des particules *que* ou *de* : comme, *ce que je crains c'eſt d'être ſurpris : ce qui me fache, c'eſt qu'on ne m'écoute pas* ; & non point, *eſt d'être ſurpris*, ni *eſt qu'on ne m'écoute pas* : mais ſi le verbe *eſt* ſe trouvoit ſuivi d'un adjectif qui tombât ſur la phraſe incomplete formée par *ce qui* ou *ce que* ; alors on ne peut répéter *ce* devant *eſt* : & il faut dire, *ce qui réuſſit eſt toujours aprouvé* ; *ce qu'on loue eſt ſouvent blamable* ; *ce qui eſt vrai eſt beau*. Que ſi *eſt* ſe trouve ſuivi d'un nom ſubſtantif, il ſemble qu'on peut répéter ou ne point répéter le pronom *ce* : comme, *ce qu'il demande eſt une penſion* ou *c'eſt une penſion* : *ce que je dis eſt la verité* ou *c'eſt la verité* ; le *ce* répété ne ſert alors qu'à apuyer davantage ſur ce qu'on énonce.

464. On emploie encore *ce* avant *eſt* dans cette maniere de parler ; *ce que c'eſt* : *aprenez-moi ce que c'eſt*, *voyons ce que c'eſt* : pour dire, *voyons ce qu'eſt la choſe dont il s'agit* : de même on dit vulgairement, *qu'eſt-ce que c'eſt*, &c. comme ſi l'on diſoit : *qu'eſt-ce que cette choſe eſt*, ou ſimplement *qu'eſt cette choſe*.

465. *Quelquefois ce dans une phraſe doit être ſeparé*

ſeparé & pourtant ſuivi de que, *pour faire un ſens entier : & n'eſt point proprement un pronom incomplet, comme en cette phraſe.* Ce n'eſt pas un mal que d'avoir des envieux : *car* ce *ſignifie ici à peu-près comme s'il y avoit*, la choſe dont je veux parler n'eſt pas un mal : *& le mot* que *eſt un déterminatif qui déſigne* cette choſe dont je veux parler : *ſavoir* d'avoir des envieux ; *de quelque maniere qu'on explique cette conſtruction Françoiſe, le pronom* ce *s'y joint avec tous les temps du verbe* eſt : c'eſt, c'étoit, ce fut, ce ſera, *&c. Et le* que *ſe met immédiatement avant le nom qui devoit naturellement être le nominatif du verbe* ; comme c'eſt une paſſion dangereuſe que l'amour : ce ſeront toujours des tourmens que les deſirs : *car c'eſt comme s'il y avoit*, l'amour eſt une paſſion dangereuſe, les deſirs ſeront toujours des tourmens. (708-2)

Le que *en ces ocaſions tire à ſa ſuite* de *avant les infinitifs : comme*, c'eſt une ſorte de honte que d'être malheureux. 466.

Celui fait *celle* au feminin & fait *ceux* & *celles* au pluriel : c'eſt un pronom adjectif & incomplet. Il a deux uſages : car 1°. il s'emploie avec un génitif ou avec le déterminatif *qui*, *que* ; & alors il eſt relatif à une choſe déja nommée ; 467.

comme ſi parlant de tabac on dit, *celui d'Eſpagne*, ou *celui qui n'a point d'odeur*; car c'eſt comme ſi on répétoit *le tabac d'Eſpagne*, ou *le tabac qui n'a point d'odeur*.

468. 2°. *Celui* ſuivi du déterminatif *qui*, *que*, &c. ſignifie ſouvent une perſonne en général : comme, *celui qui trompe mérite d'être trompé*, c'eſt-à-dire *la perſonne qui trompe*, &c.

469. *Celui-ci*, *celui-là* : *ceci*, *celà* ſont ſubſtantifs : les deux premiers ſignifient la perſonne dont on parle ; les deux derniers ſe diſent de la choſe ; *celui-ci*, *celui là* ſont pour le maſculin ; *celle-ci*, *celle-là* pour le féminin. A la ſuite du pronom *ce* la particule *ci*, deſigne un objet plus proche, & la particule *là* un objet plus éloigné; ils ont au pluriel *ceux-ci*, *ceux-là*, (461.)

470. On dit quelquefois, *celui-là eſt heureux qui ſait ſe modérer*, pour dire, *celui qui ſait ſe moderer eſt heureux* ; mais *celui-là*, ſeparé *de qui*, pour dire, *celui qui*, n'eſt pas l'expreſſion la plus ordinaire.

471. *Ceci*, *cela* ſe prennent au même ſens, mais ne ſe diſent que des choſes & non pas des perſonnes. Ils n'ont point de genres diférens. *Ceci* ou *cela mérite de l'atention* : c'eſt-à-dire *la choſe dont il s'agit mérite de l'atention*.

Pronoms indéfinis, ou indéterminez.

ON les apelle ainſi, parce qu'ils expriment leur objet indéfiniment ou indeterminément. Auſſi ſe déclinent-ils par l'article indéfini. Il faut dire un mot de chacun. *On* eſt le premier, mais comme il eſt perſonnel conjoint, j'en ai déja parlé (nomb. 392.) 472.

Quelque eſt adjectif: il répond au Latin *aliquis*, *aliquid*, &c. *quelque homme*, *quelques perſones*. Il ſignifie au ſingulier que l'objet eſt pris indéterminément, & au pluriel il marque un nombre indéterminé d'objets. 473.

D'autre fois *quelque* ſignifie, non pas le nombre indéterminé, mais la qualité ou la quantité indéterminée des choſes: & exprime le *quantumvis* ou *quantuſcumque* ou *qualiſcumque* des Latins. *Quelque mérite qu'on ait, ſi on n'a un protecteur, on n'avance guere dans le monde.* 474.

Obſervez 1°. *que* quelque *pris en ce ſens n'a point de pluriel devant les adjectifs*; *comme* quelque folles que ſoient les modes on les ſuit toujours. *Il a un pluriel devant les ſubſtantifs*: *comme*, quelques erreurs que ſuive le monde, on s'y laiſſe ſurprendre. 475.

Observez 2°. *que* quelque ***emploïé en ce sens & suivi immédiatement d'un nom substantif ou adjectif, demande la particule*** que ***devant le verbe qui suit*** ; ***comme***, quelque folles que soient les modes, on en est esclave, *&c.*

476. *Si* quelque ***se trouve suivi immédiatement d'un verbe ou d'un pronom personel au nominatif, il se divise en deux mots : sçavoir***, quel *&* que, *&* ***alors*** quel ***a un singulier & un pluriel, un masculin & un feminin, & le*** que ***ne se repete point dans la suite de la phrase : comme***, quels que puissent être vos desseins, ***pour dire***, quelques desseins que vous puissiés avoir. ***On dira de même devant un pronom personel au nominatif***, quel que je sois ; quelles qu'elles puissent être : ***En cette occasion*** quelque ***exprime le*** qualiscumque ***des Latins & ne s'emploie qu'au nominatif.***

477. *Certains auteurs disent que le Pronom* quelque, ***ainsi separé en*** quel *&* que, ***n'est plus le même mot ; ce qui seroit un sujet de grande discussion, aux Grammairiens qui en seroient curieux.***

478. *Quelqu'un* ALIQUIS, ce pronom a la signification ***de quelque personne***, comme ***quelqu'un a dit que l'ame du monde étoit le Soleil***, &c. Je connois ***quelqu'un***, &c. mais en ce sens on ne dit jamais *quelq*

qu'une ni *quelques-unes*, en aucun cas : *ni quelques-uns* à l'accuſatif pluriel, comme, *je connois quelques-uns*, il faut dire, *je connois quelques perſonnes.* On le diroit s'il étoit nominatif du verbe, comme *quelques-uns l'ont dit*, c'eſt-à-dire, *quelques perſones l'on dit.*

Quelqu'un ſe prend ſouvent pour ſignifier une partie indéterminée d'un nombre ; & alors il ſe joint avec le génitif d'un autre nom ou avec la particule *en*, qui tient lieu de génitif ; (420) En ce ſens le Pronom *quelqu'un* eſt uſité dans tous les genres, dans tous les nombres & dans tous les cas ; comme, *quelqu'un d'eux y ſera pris : ces fleurs ſont belles, donnez-m'en quelques-unes.* Quelquefois le génitif ne s'exprime point : parce qu'il eſt manifeſtement ſous-entendu, & que le nom vient d'être exprimé immédiatement auparavant ; comme ſi on diſoit : *Ces fleurs ſont belles, mais quelques-unes ont des épines*, c'eſt-à-dire *quelques-unes de ces fleurs.* 479

Chacun, *chaque* répond également au *quiſque* ou au *quique des Latins* ; comme *chacun penſe à ſoi* : on ne dit plus *un chacun*, mais *chacun*. En parlant des choſes ou des perſonnes, ſouvent *chacun* ſupoſe un nom à quoi il ſe raporte : comme, ſi 480

parlant de livres on dit : *mettez-les chacun à leur place*. Le nom qui eſt à la ſuite de ce pronom doit être au génitif.

481. *Chaque* ſe dit des perſones & des choſes & eſt pronom adjectif incomplet : comme, *chaque auteur ſe croit judicieux* : *chaque partie difére de ſon tout* ; *chacun* & *chaque* ſignifient un objet pris en particulier, & n'ont point de pluriel.

Quiconque QUICUMQUE ; ſignifie *quelque perſonne que ce ſoit qui*, &c. Il eſt pronom incomplet & n'a point de pluriel : *quiconque mépriſe les belles lettres ſe rend lui-même mépriſable.*

482. *Je ne ſai qui*, *je ne ſai quoi*, en Latin, *neſcio quis*, *neſcio quid.* Il ſe joint à divers articles: *Un je ne ſai qui*, *un je ne ſai quoi*, *le je ne ſai quoi*, *de je ne ſai quoi.* On dit auſſi, *je ne ſai quel* ; mais celui-ci ne prend que l'article indéfini & l'on ne dit point *le je ne ſai quel*, ni *un je ne ſai quel homme* ; il eſt pronom incomplet.

483. *Pas un*, *aucun*, *nul* ; ces trois pronoms ſont négatifs : & répondent à *nemo*, *nullus* des Latins. Ils ſont toujours accompagnez de la particule negative *ne* excepté en quelques phraſes interrogatives (485) Ainſi on dit, *aucun n'en a parlé*, *nul ne le ſait* : *pas un ne le croit.*

Ces trois pronoms ſont ici ſubſtantifs ;

ils ſont ſouvent accompagnez d'un génitif; comme, *pas un des hommes, ou aucun des aſſiſtans, il n'y en a nul:* ils peuvent être auſſi adjectifs : comme *pas un mot; aucune juſteſſe, nulle exactitude : nul* a un *pluriel*; *pas un*, & *aucun* n'en ont point; le pronom *nul* ne s'emploie jamais dans une phraſe ou interrogative, ou qui commence par une negative, on ne peut pas dire: *nul s'en aperçoit-il? il n'y a nul qui le faſſe?* il faut en ces ocaſions employer *aucun* ou *perſonne.*

Perſonne eſt encore un pronom né- 484.
gatif: comme, *perſonne ne veut ſe perdre; il faut s'accommoder ſans incommoder perſonne*, &c. Il ſe dit ainſi au ſens du *nemo* des Latins : alors il ne reçoit point d'article, & s'il a un adjectif il vaut mieux mettre cet adjectif au maſculin qu'au féminin, même en parlant d'une femme: comme *perſonne n'eſt ſi malheureux qu'elle.*

Quelquefois *perſonne* eſt interrogatif, & alors il ſignifie *quelqu'un*: *perſonne a-t-il trouvé la pierre philoſophale?* on ajoute quelquefois *ne* à cet emploi du mot *perſonne*: comme *perſonne n'a-t-il trouvé la pierre philoſophale*; cette ſeconde maniere eſt purement interrogative : mais la premiere inſinue qu'on ne croit pas la choſe ſur quoi on interroge; il en eſt de

même des pronoms *pas un* & *aucun*.

485. Le pronom *perſonne*, doit fort ſe diſtinguer de *perſonne* qui eſt un nom ſubſtantif : comme *une perſonne*, *la perſonne*; quand il eſt nom ſubſtantif il ſignifie *un homme* ou *une femme*, ou une des trois perſonnes de la Sainte Trinité.

Certain, *certaine*; un *certain*, une *certaine*, eſt adjectif, *quidam*; il ſe dit aux deux nombres, *certain Docteur*, *certaines ſiences*.

486. 9°. *Autre*, *alter* adjectif : comme *un autre livre*, *l'autre partie*. Il eſt auſſi ſubſtantif. *Un autre que vous* : *j'en voi d'autres*. Il prend les divers articles *l'autre*, *autre*, *un autre*, *d'autre*.

L'un l'autre ſe dit pour marquer ce que
487. ſe font deux objets mutuellement. C'eſt l'union de deux mots qui ſe déclinent chacun par leur article.

488. *L'un & l'autre* ſe décline de la même maniere : mais la ſignification en eſt diférente. Il ſignifie l'union de deux objets qu'on a déja nommez ; c'eſt l'*uterque* des Latins.

489. *Autrui* ALTERIUS ALTERI, ſignifie autre perſonne. Il ne ſe dit qu'au génitif ; comme, *le bien d'autrui bleſſe les envieux* ; *le mal d'autrui n'eſt que ſonge*, & au datif en cette ſorte de phraſe, *nuire*

à

à autrui ; ne point faire à autrüi ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fit.

Pluſieurs PLURES en Latin, eſt toujours pluriel & de tout genre : *Pluſieurs Auteurs, pluſieurs qualitez.* 490.

Tout, toute, & tous, toutes au pluriel répond à TOTUS & OMNIS. *Tout Paris, de toute la France, à tous les hommes, par toutes les gazettes ;* quelquefois il ſe prend comme un ſubſtantif : *Tout eſt vanité en ce monde.* 491.

Quelquefois il ſignifie *chaque : tous les jours, à toute heure :* c'eſt-à-dire, *chaque jour & à chaque heure.* 492.

Tout devant un nom ſuivi d'un *que* ſignifie *bien que* ou *quoique*, & répond auſſi bien que *quelque* au *quantumvis* des Latins : comme *tout Philoſophe qu'il eſt, il juge ſouvent de travers : Toutes dévotes qu'elles ſe diſent, elles n'épargnent pas le prochain.* En ce ſens il eſt pronom incomplet ; il ne ſe dit qu'au nominatif, & ſon nominatif pluriel maſculin ne fait point *tous* ; mais *tout*, comme au ſingulier. *Tout Philoſophes qu'ils ſont*, &c. & non pas *tous* : *Tout* ſe dit au nominatif pluriel & non pas *toutes* devant les noms féminins qui commencent par une voyele : comme *tout étonnantes que ſont ces avantures, elles ſont vraies.* 493.

Quelquefois l'adjectif *tout* decliné de cette derniere façon ſignifie *entiérement*. *Il eſt tout fier de ſes ſuccès; elle eſt toute abatue de ſa diſgrace: ils ſont tout tranſportez de joie: elles ſont tout éperdues*; mais ſi un ſubſtantif féminin & pluriel commençoit par une conſone; on mettroit alors, *toutes* dans le ſens même que nous diſons: *ce ſont des nouvelles* toutes *fraiches*, c'eſt-à-dire *tout-à-fait* ou *entiérement fraiches*.

494. *Même* a deux ſignifications; tantôt il répond à l'*idem* du Latin, & alors il prend l'article *défini*, & eſt adjectif. *Le même plaiſir, les mêmes eſperances*, &c. tantôt il répond à *ipſe*, & ſuit toujours immédiatement les noms, les pronoms perſonels disjoints, & les poſſeſſifs relatifs, &c. comme, *moi-même, eux-mêmes, vous-même*, l'*homme-même, cela-même, la ſienne-même*; quelquefois *même* eſt adverbe; *etiam*, je croi même, *credo etiam*, &c.

Le pronom *qui que ce ſoit* doit toujours être ſuivi de *il* ou de *qui* & quelquefois des deux: *qui que ce ſoit, il s'en repentira: qui que ce ſoit qui me trompe il ſera découvert*, &c. Quand il eſt ſuivi de *qui*, il répond ſimplement au *quicumque* des Latins: & ſuivi de *il* au *quicumque ille ſit*. Quand *qui que ce ſoit* eſt ſuivi d'une né-

gation, alors il signifie *nul : qui que ce soit ne l'a dit*, c'est-à-dire *nul ne l'a dit. Quoi que ce soit* se dit des choses, & signifie, *rien ; quoique ce soit n'est arrivé* : ou rien n'est arrivé.

SECTION SECONDE.

Des Verbes.

IL y a dans le François comme dans les langues ordinaires de l'Europe deux verbes dont la conjugaison aide à conjuguer tous les autres verbes. C'est pourquoi ces deux-là sont dits *auxiliaires* du mot *auxilium*, *secours*, *aide* : ces deux verbes sont *j'ai* HABEO ; & *je suis* SUM, qu'il faut aprendre d'abord & même se rendre familiers. 495.

Il faut commencer par le verbe auxiliaire *j'ai*, *avoir*, parce qu'il sert même à conjuguer le verbe auxiliaire *ie suis* ; nous en allons aporter les temps & les modes, & à leur ocasion nous expliquerons la nature & la diférence des temps & des modes, dans les verbes François. 496.

Infinitif *avoir* HABERE ; Participe actif *ayant* HABENS ; Participe passif

ou HABITUS *vel* HABITUM.

Le mode Indicatif du Verbe j'ai.

Temps ſimples.

497. PRESENT. j'*ai* HABEO, *tu as* HABES, *il a* HABET.

PLURIEL. nous *avons* HABEMUS, vous *avez* HABETIS, ils *ont* HABENT.

IMPARFAIT. j'*avois* HABEBAM, tu *avois*, il *avoit*.

nous *avions*, vous *aviez*, ils *avoient*.

L'e dans j'eu *&* eu *ne doit point ſe prononcer, il faut prononcer* j'us *&* u.

PRETERIT. j'*eus* HABUI, tu *eus*, il *eut*.

nous *eumes*, vous *eutes*, ils *eurent*.

FUTUR. j'*aurai* HABEBO, tu *auras*, il *aura*.

nous *aurons*, vous *aurez*, ils *auront*.

INCERTAIN. j'*aurois* HABEREM, tu *aurois*, il *auroit*.

nous *aurions*, vous *auriez*, ils *auroient*.

Temps paſſez compoſez de chacun des 5. temps précedens.

498. COMPOSE' du préſent j'*ai eu* HABUI, tu *as eu*, il *a eu*. nous *avons eu*, vous *avez eu*, ils *ont eu*,

COMPOSE' de l'imparfait.	j'*avois eu*, HABUIRAM, tu *avois eu*, &c.
COMP. DU PRETERIT.	j'*eus eu* HABUI, &c.
COMPOSE' DU FUTUR.	j'*aurai eu*, HABUERO.
COMP. DE L'INCERT.	j'*aurois eu*, HABUISSEM, &c.

Tels ſont les dix temps de l'indicatif. Les cinq premiers, comme on voit ſont formez d'un mot unique : les cinq autres ſont compoſez de deux mots, dont le dernier eſt le même en chacun de ces cinq temps compoſez, & le premier eſt celui qui a ſervi aux cinq premiers temps non-compoſez : le dernier de ces deux mots, & qui ne change point eſt toujours le participe paſſif du verbe. (544) 499.

Voici l'uſage de ces dix temps à commencer par ceux qui ſont formez d'un ſeul mot, & dont nous avons marqué les noms à côté.

Uſage des cinq premiers temps de l'Indicatif non-compoſez ou ſimples.

LE *préſent* ſert à marquer la choſe qui eſt ou qui ſe fait au temps où l'on 500.

parle : j'*ai envie*, &c. c'eſt-à-dire j'*ai envie* préſentement que je parle, &c.

501. L'imparfait *eſt* apelé *ainſi parce qu'il tient imparfaitement du préſent & du paſſé ; il ſert à marquer que la choſe étoit préſente dans un temps paſſé déterminé : par exemple*, j'écrivois quand il arriva ; *cela ſignifie que quand il arriva (ce qui eſt un temps paſſé determiné) mon action d'écrire étoit alors préſente.*

502. Le Prétérit *marque une choſe paſſée de telle ſorte qu'il ne reſte plus rien du temps où elle ſe faiſoit : par exemple*, j'étudiai l'année précédente: *il ne reſte plus rien de l'année précédente.*

503. *Le* Futur *marque une choſe laquelle ſera dans un temps qui n'eſt pas encore* : le Jugement Univerſel arrivera.

504. *L'*Incertain *marque une choſe qui ſeroit dans un temps incertain, & qui eſt dépendante d'une autre choſe incertaine* ; je vous aimerois quand même je ſerois Roi, *ou* ſi j'étois Roi, *ou* pourvu que je fuſſe Roi; *de même* pourquoi ne me le demandez-vous pas, je vous le donnerois ? *ou* je voudrois que vous vinſſiez, &c. *Dans cette derniere phraſe on ſous-entend manifeſtement*, pourvu que cela ſe pût, *ou* ſi cela étoit en mon pouvoir.

Usage des cinq derniers temps de l'Indicatif, savoir, les cinq composez.

505. *NOus avons remarqué que ce sont des temps passez ou prétérits, & au fond ils n'indiquent que diverses circonstances du temps passé. Le premier de ces cinq temps composez s'apelle communément* prétérit indéfini; *le suivant s'apelle*, prétérit plusque parfait, &c. *les autres n'ont point de nom dont on convienne: on les retiendra tous peut-être plus aisément en les apellant simplement:* composé du présent, composé de l'imparfait, composé du prétérit, &c. *D'autant plus que dans leur signification ils ont quelque raport à chacun des cinq temps dont ils sont composez.*

506. *En éfet le composé du présent* j'ai eu, tu as eu, &c. *marque une chose passée: mais en tant qu'il est distingué du prétérit simple; il la marque de maniere qu'il reste encore présentement quelque partie à écouler du temps où l'on indique que la chose s'est passée; comme,* j'ai perdu mon temps cette année à lire des livres nouveaux: j'ai perdu *marque une chose passée; mais c'est* cette année: *& il reste encore présentement une partie à écouler du temps de cette année.*

507. Il faut une grande atention aux Etran-
» gers & même à pluſieurs François pour
» bien diſtinguer l'uſage du *prétérit com-*
» *poſé*, d'avec l'uſage du *prétérit ſimple*. Il
» faut dire par exemple, *j'ai fait cela ce*
» *matin*, & non *je fis cela ce matin*: parce
» que *ce matin* déſigne le jour préſent, dont
» il reſte encore préſentement quelque par-
» tie à écouler. Ainſi on dira : j'*ai fait ce-*
» *la ce printemps*, *cette année*, *ces iours-ci*;
» il faut le mettre de même avec tous les
» autres mots qui marquent diſtinctement
» quelque choſe de préſent; j'*ai fait cela pré-*
» *ſentement*; *i'ai fait cela il n'y a qu'un mo-*
» *ment*; c'eſt-à-dire, *il n'y a* (préſentement)
» *qu'un moment*.

508. *Dans les autres ocaſions on ſe ſert preſque indiféremment ou du préterit ſimple ou du compoſé du preſent*: *comme* Alexandre fut un grand Capitaine, *ou* a été un grand Capitaine: *mais avec un mot qui marque un temps entiérement écoulé*, *on mettra plutôt le prétérit ſimple*; je fis cela hier; je voyageai l'année paſſée, *bien qu'on pût dire*, j'ai fait cela hier, j'ai voyagé l'année paſſée.

509. *Le compoſé de l'imparfait* j'avois eu *ou* j'avois lu; *&c. marque que dans un certain temps paſſé déterminé*, *la choſe dont on parle étoit déia paſſée*: *comme* i'avois pris

mon parti quand on eſt venu me ſoliciter; le parti *dont ie parle, étoit déia pris au temps qu'on me ſolicita.*

Le compoſé du préterit j'eus eu, j'eus fini, n'a *gueres que le ſens du prétérit ſimple : mais il y inſinue quelque choſe de poſterieur*, quand j'eus fini ce que je prétendois : *c'eſt comme ſi l'on diſoit*, après avoir fini ce que je prétendois. 510.

Le compoſé du futur j'aurai eu, *marque un temps futur : mais dans lequel la choſe dont on parle ſera paſſée.* J'aurai fini mon ouvrage quand vous commencerez le votre. *Mon ouvrage fini, ſera une choſe* paſſée, *dans le temps* futur *que vous commencerez le vôtre.* 511.

Le compoſé de l'incertain j'aurois eu, &c. *marque un paſſé dans un temps incertain*; j'aurois eu l'avantage ſi l'on m'avoit écouté, *&c.* 512.

De ces dix temps il y en a pluſieurs qui ne ſe diſtinguent point en Latin : comme, j'ai eu, j'eus eu, *qui ſe rendroient également en Latin par* habui : *les autres répondent à divers temps de divers modes de la Grammaire Latine ; tels que ceux-ci*, j'ai *habeo* : j'avois *habebam* : j'aurai *habebo* : j'aurois *haberem* : j'avois eu *habueram* : j'aurai eu *habuero* : j'aurois eu *habuiſſem.* 513.

Quelquefois mais rarement, les temps 513-2

ſont doublement compoſez, prenant avec le participe paſſif non ſeulement un temps ſimple de l'auxiliaire, mais encore un de ſes temps compoſez, & alors chaque temps a trois mots: comme j'ai eu fini: *ce qui ſignifie un entier acompliſſement de l'action: mais comme ces ſortes de temps s'expriment communément par des temps plus ſimples, il ne paroît pas fort néceſſaire de s'embaraſſer l'eſprit de cette double compoſition des temps.*

Le mode conjonctif ou ſubjonctif du verbe j'ai.

514. IL n'a que deux temps : le preſent & le paſſé : mais chacun des deux eſt ou ſimple ou compoſé, ayant ou ſupoſant avant ſoi la conjonction *que*, ou le pronom *qui*.

PRESENT. Que j'*aie*, HABEAM, que *tu aies*, qu'*il ait*.
Que *nous ayons*, que *vous ayiez*, qu'*ils aient*.

PRETERIT. Que j'*euſſe*, HABEREM, que *tu euſſes*, qu'*il eût*.
Que nous *euſſions*, que vous *euſſiez*, qu'*ils euſſent*.

Composé du présent, que j'*aie eu*, &c. HABUERIM.

Composé du prétérit, que j'*eusse eu*, HABUISSEM, que *tu eusses eu*, &c.

Ce composé du prétérit subjonctif peut être regardé quelquefois comme apartenant à l'indicatif : étant souvent emploié en François dans le même sens que le composé de l'incertain indicatif, j'aurois eu : *car on dit souvent*, j'eusse eu un déplaisir mortel de ne vous pas voir, *pour* j'aurois eu un déplaisir mortel. *Cet usage est établi ; & j'en trouve des éxemples par tout ; bien qu'aucune Grammaire que j'aie vue n'ait fait cette observation. Peut-être seroit-il encore mieux de ne point emploier* j'eusse *pour* j'aurois. 515.

Usage du subjonctif.

ON l'emploie 1°. après les conjonctions suivantes, *afin que*, *avant que*, &c. & les autres marquées (659.) 516.

2°. Après les verbes qui signifient quelque mouvement de l'ame ; comme, je *veux*, je *desire*, je *commande*, je *défens*, je *prie*, je *promets*, je *crains*, je *doute*, &c. ou après les impersonels, il *faut*, il *est à propos*, il *est difficile*, ou ceux qui ont même signification, &c. comme,

je veux que vous parliez : il eſt à propos que ie vienne.

§18. Cependant ſi ces verbes avoient un nom
» ou pronom pour régime, on ne mettroit
» pas alors le mode ſubjonctif ; mais l'in-
» finitif avec la prépoſition *de* ou *à* : ainſi
» on ne diroit pas : *ie vous commande que*
» *vous agiſſiez* ; mais *ie vous commande d'a-*
» *gir* : ni *il lui eſt impoſſible qu'il en vienne*
» *à bout* ; mais, *il lui eſt impoſſible d'en venir*
» *à bout* : ni *i'exhorte mon frere qu'il tra-*
» *vaille* : mais, *i'exhorte mon frere à tra-*
» *vailler.*

§19. De plus, ſi le nominatif de ces ver-
» bes devoit être le même que celui du
» verbe ſuivant, on mettroit le verbe ſui-
» vant à l'infinitif : on ne diroit pas *ie*
» *veux que i'étudie*, mais *ie veux étudier.*

§20. 3°. Après tous les verbes précédez de *ne* ou de *ſi*, ou emploiez par interroga-tion, on met le ſubjonctif : comme, *ie ne croi pas que vous mentiez* ; de même, *s'il raporte qu'il l'ait vu*, ou *eſt-il certain que cela ſoit*, &c. dans ces ocaſions on pourroit mettre quelquefois l'indicatif auſſi-bien que le ſubjonctif. L'indicatif même ſembleroit meilleur après les ver-bes qui ſignifient, je *dis*, j'*énonce*, ou j'*afirme* : comme, *ſi vous dites que ie ne ſuis pas ſincere*, &c. ou m'*aſſurez-vous*

qu'il viendra bien-tôt, &c. au lieu de dire, *ſi vous dites que ie ne ſois pas ſincere*, ou m'*aſſurez-vous qu'il vienne bien-tôt.*

Après le verbe *il ſemble* mis ſans régime, on met plutot le ſubjonctif que l'indicatif : *il ſemble que vous n'ayez rien vu* : on pourroit dire auſſi, *il ſemble que vous n'avez rien vu* : mais ſi *il ſemble* avoit avant ſoi un pronom conjoint pour régime, on ne pourroit mettre le verbe ſuivant au ſubjonctif ; il le faudroit à l'indicatif : *il me ſemble que vous avez peur.*

Dans les ocaſions précédentes, ſi après le verbe mis au ſubjonctif il en venoit un troiſiéme ; celui-ci ſeroit encore au ſubjonctif, comme, *m'aſſurez-vous qu'il s'attende que ie vienne.* 521.

4°. Après *quel* ou *quelque* pris au ſens de *qualiſcunque* ou *quantumlibet*, ou après *quoique* pris pour *quidquid* : *quels que ſoient les hommes*, ou *quelle que ſoit la malice du cœur* : ou *quelques amis que i'aie*, ou *quoique ie faſſe*, &c. 522.

5°. Après *que* emploié au lieu de répéter la conjonction *ſi* ; ou après *que* pris pour *de ce que* ; comme, *ſi vous le voulez, & que vous preniez des meſures*, au lieu de dire, *& ſi vous prenez*, &c. ou je *ſuis ſurpris que vous n'en parliez* 523.

point, c'eſt-à-dire, *de ce que vous n'en parlez point.*

524. 6°. Après le déterminatif *qui* précédé immédiatement d'un ſuperlatif ou d'un nom négatif, le *meilleur parti qui ſe puiſſe trouver*, *le plus beau qui ſoit*; » *nul que je ſache*, & en particulier » après le pronom *qui* dans tous ſes cas, » placé entre deux verbes ; de maniere qu'il » marque quelque deſir ou quelque beſoin, » & qu'il ait à peu près le ſens des con- » jonctions *de maniere que*, *afin que*: » comme, *il faut des Magiſtrats qui faſſent* » *leur devoir : prenez un ami que vous eſti-* » *miez : cherchez-vous un guide qui vous* » *ſéduiſe* ? &c. car c'eſt comme s'il y avoit, *il* » *faut des Magiſtrats & qu'ils faſſent leur* » *devoir : prenez un ami fait de maniere* » *que vous l'eſtimiez*, &c. *cherchez-vous un* » *guide afin qu'il vous ſéduiſe* ? &c.

525. Si le *qui* ne marquoit aucun deſir ni » aucun beſoin, on ne mettroit pas le verbe » ſuivant au ſubjonctif : comme, *ie cher-* » *che un homme qui m'eſt venu trouver*, » &c.

526. Le temps préſent du ſubjonctif ou » ſon compoſé du préſent, doivent s'em- » ployer, quand le verbe qui a précédé eſt » au *préſent* ou au *futur* : comme, *il faut* » *que ie liſe*, ou *il faudra que ie liſe*, *il faut* » *que ie me ſois mépris.*

Remarquez ici que le préſent du ſubjonctif déſigne le futur auſſi-bien que le préſent : en ſorte qu'un temps qui a l'indicatif s'exprimeroit par le futur, s'exprimera par le préſent du ſubjonctif : *croyez-vous qu'il viendra bien-tot*, & *croyez-vous qu'il vienne bien-tot*; ce dernier eſt le meilleur.

Quand le verbe qui précéde le ſubjonctif eſt en un autre temps que le préſent ou le futur : il faut emploier le temps paſſé du ſubjonctif : comme, *ie ſouhaitois*, ou *i'ai ſouhaité*, ou *ie ſouhaitai*, ou *j'avois ſouhaité*, ou *j'aurois ſouhaité que vous euſſiez plus de ſatisfaction.* 527.

Obſervez que les temps s'emploient quelquefois les uns pour les autres, & en particulier le préſent pour le paſſé ; mais alors il doit être joint avec quelque mot qui marque un futur ; comme, où allez-vous ce ſoir ? *le mot* ce ſoir *marque un temps futur ; c'eſt comme ſi l'on diſoit*, où irez-vous ce ſoir ? *le ſtile figuré & oratoire, emploie fréquemment un temps pour un autre.* 528.

Impératif du verbe j'ai & uſage de l'Impératif François en général.

Sing. *aie, qu'il ait* : Pl. *ayons, ayez, qu'ils aient.*

§29. L'Impératif n'a point de temps diférens : il n'a point non plus de 1. perſonne au ſingulier ; car le même homme ne ſe commande pas à lui-même, & ne ſe prie pas lui-même ; à moins qu'il ne ſe regardât comme partagé en deux parties, dont la ſupérieure agiroit ſur l'inférieure.

§30. Afin d'abreger, nous indiquerons déſormais la premiere, la ſeconde, & la troiſiéme perſonne du ſingulier par ces chifres, *la* 1. *la* 2. *la* 3. en ajoutant *pl.* aux perſonnes du pluriel en cette ſorte : *la* 1. *pl. la* 2. *pl. la* 3. *pl.* de même pour diſtinguer briévement les temps du mode indicatif d'avec les temps du mode ſubjonctif, nous ajouterons *ſubj.* à ceux-ci : comme, *préſent ſubj. prétérit ſubi.* ſans rien ajouter aux temps de l'indicatif, que nous apellerons ſimplement *préſent, imparfait, prétérit*, &c.

§31. Voici d'où ſe prennent en François les perſonnes de l'impératif (135.) la 2. la 1. pl. & la 2. pl. ſont les mêmes qu'au

qu'au préſent de l'indicatif, deſquelles on ſuprime le pronom perſonel ; ainſi *tu connois*, *nous connoiſſons*, *vous connoiſſez*, donnent les trois perſonnes de l'impératif dont nous parlons ; ſavoir, *connois*, *connoiſſons*, *connoiſſez* : il faut exeepter trois verbes, dont l'impératif eſt particulier dans ces trois perſonnes. *Savoir* qui fait, *ſache*, *ſachons*, *ſachez* ; puis les deux auxiliaire *avoir* & *être* qui prennent ces trois perſonnes, non du préſent indicatif, mais du préſent ſubjonctif ; & font l'un *aie*, *ayons*, *ayez* ; l'autre *ſois*, *ſoyons*, *ſoyez*.

La 3. & la 3. pl. de l'impératif ſont toujours les mêmes que la 3. & la 3. pl. du ſubjoncti.f 532.

A la ſeconde des impératifs dont la finale eſt un *e* muet & dans *va*, *vade* ; l's finale ſe ſuprime : mais elle s'y conſerve toujours & dans la 2 des autres impératifs, quand ils ſont ſuivis immédiatement des pronoms ſupléans *en* & *y* régimes de ces impératifs ; *donnes-en*, *portes-y*, *vas-y*, *crois-en*, &c. mais ſi *en* étoit prépoſition, alors l's finale ne s'y conſerveroit plus : *O Dieu porte en mon ſein la douceur & la paix.* 533.

A l'égard de la ſeconde perſonne des impératifs qui ne ſont pas terminez en 534.

e muet ; on demande s'il faut en retrancher l'*s* finale. Quelques-uns l'ont insinué : mais les personnes que j'ai consultées jugent qu'il ne la faut point retrancher dans les verbes suivans ni dans ceux qui ont la même terminaison : *combats*, *conclus*, *cours*, *crains*, *dors*, *ioints*, *mets*, *parts*, *sents*, *résous* : quelques-uns la suppriment dans *tien*, d'autres dans *vien* & d'autres en plus grand nombre dans *voi*, *tai*, & semblables terminaisons : mais ce ne seroit pas une faute de l'y mettre, & nous en avons de fréquens exemples dans nos Poëtes : ainsi, excepté les impératifs en *e* muet & *va*, les autres ou doivent ou peuvent prendre une *s* finale.

Infinitif & Participes.

535. Inf. *avoir* : part. act. *ayant*, *ayant eu* : part. pass. *eu*, *eue* : voyez leurs propriétez (136. 137. & suiv.)

Usage de l'Infinitif.

536. *Il est employé aussi-bien que les noms substantifs, comme nominatif & comme régime des verbes* : étudier, est la plus utile des ocupations : *on voit qu'*étudier

eſt ici nominatif du verbe ; mais ſi ie dis, je veux étudier : étudier *eſt ici le régime de* je veux.

L'Infinitif ne reçoit point d'autre article que l'indéfini : à cela près il eſt régi comme les autres noms, & comme on dit, aimer l'étude, le déſir de l'étude, l'aplication à l'étude : *on dira auſſi en ces trois cas,* vouloir étudier, le déſir d'étudier, l'aplication à étudier : *Cependant l'uſage ne ſouffre pas que les infinitifs ſoient touiours régis aux mêmes cas que le ſont les noms ſubſtantifs qui en dérivent.* [136.] 537.

Uſage du Participe Actif.

Ayant, ayant eu, &c. *connoiſſant, ayant connu.* Pour abreger, nous marquerons déſormais le Participe Actif par ces deux grandes lettres P. A. & le participe paſſif par deux petits p p. 538.

Le P. A. eſt un adjectif, qui depuis un temps dans notre langue ne ſe décline plus ; mais il eſt également de tout genre, & de tout nombre ; *un homme connoiſſant, une femme connoiſſant, des gens connoiſſant,* &c. Il ſe joint & ſe raporte communément à un nom qui eſt nominatif du verbe : *des Philoſophes connoiſſant la* 539.

vérité ne doivent pas la taire : au lieu qu'on diroit peu, *ce ſont des Philoſophes connoiſſant la vérité* ; parce que *Philoſophes* n'eſt pas ici le nominatif du verbe : mais on diroit trés-bien, *j'ai vu des Philoſophes qui connoiſſant la vérité ne vouloient pas la dire* ; parce qu'alors *connoiſſant*, joint avec *qui*, devient nominatif du verbe *vouloient* : on ne dira pas, *le plaiſir d'un homme étudiant* ; ni, *cela convient à un homme étudiant* ; il faut dire, *d'un homme* ou *à un homme qui étudie*.

§40. Il y a pluſieurs Participes Actifs que l'uſage a rendus de véritables adjectifs & qui ſe déclinent ; comme, *dominant, dominante*, &c. *des perſonnes dominantes*, &c.

§41. Le Participe Actif pour marquer un temps paſſé, prend à ſa ſuite le participe paſſif : comme, *ayant eu* : il s'emploie de même ſans ſe décliner : *ayant eu la ſatisfaction de vous voir, je ne deſire plus rien*, &c. c'eſt-à-dire, *après avoir eu*, &c. des perſonnes habiles *ayant examiné mes raiſons*, &c.

§42. Le Participe reçoit quelquefois avant
» ſoi la particule *en* : comme, *en parlant*,
» *en liſant*, &c. c'eſt ce que quelques-uns
» apellent *gérondif* : n'importe quel nom
» on lui donne, pourvu qu'on ſache que
» cette particule *en* devant un P. A. ſigni-

fie *lorſque, tandis, que* ; comme, *en me parlant il penſoit à autre choſe*, c'eſt-à-dire *lorſqu'il me parloit* : *je vous le dirai en allant* ; c'eſt-à-dire, *tandis que j'irai* ou *que nous irons*, *&c.* voilà en deux mots toute la nature & les prérogatives du gérondif, qui a ſi fort ocupé quelques-uns de nos Grammairiens.

Uſage du Participe Paſſif.

543. IL s'emploie comme un Adjectif ordinaire : excepté dans quelques verbes neutres où il ne peut ſe joindre avec l'auxiliaire *ie ſuis* (617.) Il a des genres, auſſi-bien que des nombres divers ; *un homme eſtimé*, *une femme eſtimée*, *des gens eſtimez*.

544. Il s'emploie dans tous les temps compoſez des verbes auxiliaires je *ſuis* & j'*ai* : comme, je *ſuis écouté*, j'*étois écouté*, j'*ai écouté*, j'*avois écouté*, &c. dans cet emploi, tantôt il eſt *déclinable* & tantôt *indéclinable* ; on l'apelle déclinable quand on le fait acorder en genre & en nombre avec ſon ſubſtantif ; mais de marquer préciſément quand il l'eſt ou ne l'eſt pas, c'eſt une des plus grandes difficultez de notre langue. Pour éclaircir ce point, contentons-nous de raporter ici ce qui eſt certain.

545. 1°. Les participes à la ſuite du verbe auxiliaire j'*ai*, ſont toujours indéclinables quand il n'eſt point précedé d'un pronom à l'accuſatif: comme, *i'ai reçû vos lettres*, & non pas *reçues*.

546. 2°. Les participes ſont toujours déclinables quand ils ſont à la ſuite du verbe, *ie ſuis*, employé ſimplement comme ſubſtantif; par exemple *ils ſont perdus*: ou *elle eſt ravie de paroitre*: ces deux régles ne ſoufrent ni doute ni exception. Il n'en eſt pas ainſi de la ſuivante.

547. *Les participes ſont ordinairement déclinables à la ſuite de l'auxiliaire* j'ai, *précedé d'un pronom à l'accuſatif: comme*, que, le, la, les, *ainſi on dira*, le livre que j'ai fait, je vous le préſente: la harangue que j'ai faite, je vous la donne; les vers que j'ai faits, je vous les ai lus.

Il en eſt de même après l'auxiliaire *je ſuis*, quand il ſert à former un verbe réciproque, qui n'auroit point pour régime un infinitif, un acuſatif ou un nominatif: comme, *elles s'étoient apliquées à la muſique, ils ſe ſont conſolez de leur diſgrace.* Si le verbe n'avoit aucun régime, cette pratique ſeroit encore plus néceſſaire: comme, *elles ſe ſont apliquées, ils ſe ſont conſolez, &c.*

548. Quelques-uns croient néanmoins que

même dans les cas marquez au nombre précédent (547) les participes pourroient être indéclinables ; & ils en citent des éxemples d'Aureurs distinguez ; cette pratique seroit commode pour les commençans ; mais la contraire est incomparablement plus autorisée, & la plupart assurent qu'on ne peut y contrevenir sans faire une faute considérable. Quoiqu'il en soit, voici des ocasions où le participe ne doit point se décliner.

549. Il y a dix chifres omis jusqu'au nombre 560.

1°. *Le participe est indéclinable quand il a après soi le nominatif du verbe. Exemple,* la peine que se sont donné mes amis *& non pas* donnée ; les peines qu'ont pris les savans, *& non pas* prises. *Bien que cette régle soit marquée par l'Académie, par M. de Corneille, par le P. Bouhours & avant eux par M. de Vaugelas : quelques-uns encore aujourd'hui n'en conviennent pas généralement. A la verité le participe devroit se décliner en la phrase suivante & en ses semblables*, que sont devenues vos entrepris ? *mais alors le* que *est interrogatif & non point relatif.*

560. 2°. *Le participe est indéclinable quand il a pour régime & à sa suite un infinitif* pur, *c'est-à-dire, qui n'est précédé d'aucune particule : comme*, les personnes que j'ai entendu chanter, *& non pas*, entendues

chanter : *de même on dira*, elle s'eſt fait peindre, *& non pas*, faire peindre. *Si l'infinitif n'étoit pas* pur, *le participe pourroit être déclinable : comme*, des ſoldats qu'on a contraints de marcher : *on diroit encore*, elles ſe ſont *laſſées* de travailler ; elle s'eſt *excercée* à chanter, *plutôt que*, elles ſe ſont *laſſé* de travailler ; elle s'eſt *exercé* à chanter : ils ſont venus me voir *plutôt que* ils ſont venu me voir : *au lieu qu'on diroit plutôt*, ils me ſont venu voir, *qu'* ils me ſont venus voir : *parce qu'en ce dernier exemple* voir *eſt un infinitif pur.*

561. 3°. *Le participe eſt indéclinable après un verbe réciproque, quand ce verbe a pour auxiliaire* je ſuis, *& pour régime un pronom perſonel au datif* : ils ſe ſont donné un ridicule à eux-mêmes ; *& non pas* donnez : *parce que* ſe *eſt ici au datif : de même une femme parlant d'elle-même diroit*, je me ſuis preſcrit cette regle ; *& non pas* preſcrite, *parce que* me *eſt ici au datif.*

562. 4°. *Le participe du verbe* pouvoir, *qui eſt* pu, *eſt touiours indéclinable : parce qu'il eſt touiours ſuivi d'un infinitif pur ſous-entendu : on ne dit pas*, j'ai fait les démarches que j'ai pues, *mais* que j'ai pu : *car on ſouſentend manifeſtement* que j'ai pu faire : *Par la même raiſon, les participes des verbes* vouloir *&* devoir *ſont d'ordinaire indéclinables*,

déclinables comme en ces phraſes : Il a dit toutes les raiſons qu'il a voulu, *ſous-entendant* voulu dire : *ou* j'ai donné ſur cela les avis que j'ai du, *ſous-entendant* du donner.

5°. *Les participes ſont indéclinables quand ils ſont ſuivis dans la même phraſe de* que *ou de* qui : *comme*, les raiſons qu'il a cru que j'aprouvois : *& non pas* qu'il a crues : *de même*, les perſonnes que j'ai vu qui étoient prévenues, *& non pas*, que j'ai vues : *le* que *& le* qui *ſupléant ici pour un infinitif : ſavoir*, qu'il a cru être aprouvées de moi *ou* que j'ai vu être prévenues. 563.

6°. *Les participes ſont indéclinables dans les verbes impersonels* : les pluies qu'il a fait, *& non pas*, qu'il a faites. 564.

Hors des cas que nous avons marquez, & même dans quelques-uns de ceux-là, l'uſage n'a rien de bien déterminé touchant la déclinaiſon des participes dont nous parlons : Ainſi on demande encore s'il faut dire, la réſolution que j'ai pris *ou* que j'ai priſe d'aller, *&c.* des perſonnes qu'on a ſoupçonné *ou* ſoupçonnées d'avoir volé ; elle s'eſt fait *ou* elle s'eſt faite religieuſe ; ils ſe ſont rendu *ou* rendus maîtres de tout ; les choſes qu'on lui a donné *ou* données à entendre. *Nos Grammairiens ſont ſur cela, chacun de leur côté, de* 565.

grands raiſonnemens que je ſupoſe tres-beaux ; mais où j'avoue que je ne comprends rien du tout. Je leur demanderois ſeulement volontiers, comment ils veulent établir une regle ſur un uſage incertain ou obſcur ? Quand ils raiſonneroient le mieux du monde, à quoi ſert leur raiſonnement s'il n'eſt ſoutenu par l'uſage ; & ſi lorſqu'ils s'épuiſent en réflexions pour autoriſer une expreſſion, l'uſage en autoriſe ou en permet une contraire. Ils s'épargneroient des peines inutiles, de s'en tenir à notre principe (13. & ſuiv.) *ſavoir, que la Grammaire n'eſt que d'après l'uſage, & que là où l'uſage n'eſt pas aſſuré, il ne peut y avoir de regle. Auſſi voyons-nous que ſur l'article dont nous parlons, ils ne ſont pas d'acord les uns avec les autres, ni quelquefois avec eux-mêmes.*

566. *Du reſte ces minuties ne méritent pas qu'on perde le temps à en faire une trop longue diſcuſſion ; puiſqu'elles n'intéreſſent en rien la netteté du diſcours, & que d'ailleurs l'uſage eſt incertain ou partagé ſur ces points là : mais s'il faloit prendre parti dans les ocaſions douteuſes, il ſemble qu'on hazarderoit moins de rendre les participes indéclinables, & de dire,* ils ſe ſont rendu maîtres ; elle s'eſt trouvé guérie ; la réſolution que j'ai pris d'aller ; une femme qu'on a contraint de ſe taire, &c.

car de la ſorte on ne fera point de faute qui ſoit avouée faute par tous les Auteurs (quelques-uns croyant que les participes peuvent toujours être indéclinables) au lieu qu'autrement on s'expoſeroit à parler mal; car il ſeroit difficile d'aprouver cette phraſe, les choſes qu'ils ont le plus aimées à faire, *au lieu de dire*, qu'ils ont le plus aimé à faire : *outre que ces participes déclinez donnent ſouvent à la phraſe, je ne ſai quoi de languiſſant qu'il faut éviter, quand l'uſage le permet.*

Conjugaiſon du verbe Auxiliaire *je ſuis*, &c. infinitif *être* eſſe, P. A. étant *exiſtens*, pp. *été*, qui extitit. 567.

PRESENT. *Je ſuis*, SUM; *tu es*, ES; *il eſt*, EST; *nous ſommes*, SUMUS; *vous êtes*, ESTIS; *ils ſont*, SUNT.

IMPARFAIT. *J'étois*, ERAM, *tu étois, il étoit; nous étions, vous étiez, ils étoient.*

PRETERIT. *Je fus*, FUI, *tu fus, il fut; nous fumes, vous fûtes, ils furent.*

FUTUR. *Je ſerai*, ERO, *tu ſeras, il ſera; nous ſerons, vous ſerez, ils ſeront.*

INCERTAIN. *Je ſerois*, ESSEM, *tu ſerois, il ſeroit; nous ſerions, vous ſeriez, ils ſeroient.*

558. Temps compoſez du participe *été* avec les temps ſimples du verbe *j'ai*,

C. DU PRESENT. *J'ai été*, FUI.
C. DE L'IMPARF. *J'avois été*, FUERAM.
C. DU PRETERIT. *J'eus été*, poſtquam FUI.
C. DU FUTUR. *J'aurai été*, FUERO.
C. DE L'INCERT. *J'aurois été*, FUISSEM.

IMPERATIF.

569. La 2. *ſois*, ESTO; la 3. qu'*il ſoit*, SIT; la 4. *ſoyons*, SIMUS; la 5. *ſoyez*, ESTOTE; la 6. qu'*ils ſoient*, SINT.

Conjonctif ou ſubjonctif.

PRESENT. Que je *ſois*, SIM, tu *ſois*, il *ſoit*; que nous *ſoyons*, vous *ſoyez*, qu'ils *ſoient*.

PRETERIT. Je *fuſſe*, ESSEM, tu *fuſſes*, il *fût*; nous *fuſſions*, vous *fuſſiez*, ils *fuſſent*.

C. DU PRESENT. J'aie *été*, &c. FUERIM.

C. DU PRETERIT. J'*euſſe été*, FUISSEM.

Il faut ſavoir parfaitement les deux

verbes auxiliaires pour aprendre à conjuguer les autres verbes.

Les prétérits du verbe je ſuis, *s'emploient ſouvent en François pour les prétérits du verbe* je vais, VADO : *& ils ont la même ſignification*, j'ai été chez-vous, *c'eſt-à-dire*, je ſuis allé chez vous. 570.

Dans ce verbe comme dans les autres il y a ſept temps ſimples, cinq dans l'indicatif, & deux dans le ſubjonctif. 571.

Les étrangers, & ſur tout les Italiens, doivent faire atention dans ce verbe aux prétérits compoſez : car le verbe *ſono*, qui dans la langue Italienne ſignifie *je ſuis*, prend ſes temps compoſez de lui-même ; au lieu qu'en François *je ſuis*, les prend du verbe j'*ai*. Ainſi ils diſent *ſono ſtato*, *ſarei ſtato* ; *je ſuis été*, *je ſerois été*, &c. au lieu qu'il faut dire en François, *j'ai été*, *j'aurois été*, &c. 572.

Conjugaiſon générale des autres verbes François.

NOs Grammairiens obſervent que les terminaiſons de tous les infinitifs François ſe réduiſent à quatre principales, ſavoir, *er*, *ir*, *re*, *oir* : & que ces quatre terminaiſons font quatre ſortes de conjugaiſons des verbes. Cette obſer- 573.

vation eſt aſſez inutile ; puiſqu'il y a
574. ſouvent autant de diférence d'infléxions entre certains verbes d'une même conjugaiſon, qu'entre les verbes de ces qua-
575. tre prétendues diférentes conjugaiſons. D'ailleurs ce qui ſert de régle générale pour les infléxions d'une des quatre con-
576. jugaiſons, doit ſervir également pour les quatre autres : ſi donc on veut parler conſéquemment, il faut ou ne reconnoître qu'une ſeule conjugaiſon dans les verbes François, ou en reconnoître autant que nous allons marquer de terminaiſons diférentes dans les infinitifs.

577. La pratique de la conjugaiſon de nos verbes ſe trouvera fort abregée, par une Table que je vais mettre ici. On y verra d'un coup d'œil, comment la premiere perſonne du temps préſent & du prétérit ſe forme de l'infinitif, ou immédiatement, ou par la voie des participes qui en ſont eux-mêmes formez, comme la même Table le fera voir : les autres temps ſe forment par des régles générales que je raporterai après.

578. Les premieres letres de la premiere colonne qui ſont majuſcules, marquent ce qu'il y a d'invariable dans le mot du verbe : au lieu que les petites letres des autres marquent les diférentes infléxions, qui

jointes à la partie invariable du mot fort la conjugaiſon. (121.)

Là où je fais divers rangs de terminaiſons, dont l'une eſt renfermée dans l'autre, comme l'eſt *ir* dans *enir*; c'eſt pour montrer qu'en général *ir* a la formation que je lui mets, & que les autres comme *enir* dont *ir* ne fait qu'une partie, ont chacun leur formation, telle que je la leur marque en particulier. 579.

Moyennant cette Table & une autre moins longue de la moitié pour la formation des trois perſonnes du pluriel de chaque temps, avec un petit nombre d'obſervations; on aprendra en ſix ou ſept pages la conjugaiſon générale des trois mille verbes ou environ que nous avons dans notre langue: il n'y a d'exceptez que les trente ou trente-cinq, que je marquerai à la marge, & qui ont quelque irrégularité. Je la raporterai dans une Liſte par ordre Alphabétique. 580.

Table de la formation de chacun des deux Participes du Présent

581. *Infinitif.*	*Participe Actif.*	*Partici-pePassif.*	*Pré-sent.*
PORTer.	ant.	é.	e.
FINIr.	issant.	i.	is.
SENTir.	ant.	i.	s.
Couvrir.	ouvrant.	ouvert.	ouvre.
Soufrir.	oufrant.	oufert.	oufre.
Tenir.	enant.	enu.	iens.
PLAindre.	ignant.	int.	ins.
PRODuire.	uisant.	uit.	uis.
PARôitre.	oissant.	u,	ois.
Taire,	aisant.	u.	ais.
REPONDre.	ant.	u.	s.
RECevoir.	evant.	u.	ois.
Mouvoir.	ouvant.	u.	eux.

& du Prétérit indicatif des Verbes.

Préterit.	*Mots Latins.*	*Exceptions.*
ai. †	portare.	*aller.*
is. †	finire.	
is. †	ſentire.	*aquérir, courir, cueillir, dormir, faillir, haïr, mourir, ouir, ſaillir, vétir.*
ouvris †	cooperire.	
oufris. †	pati.	
ins. †	tenere.	
ignis. †	plangere.	
uiſis. †	producere.	
us. †	parêre.	
us. †	tacere.	
is. †	reſpondere.	*boire, bruire, croire, conclure, coudre, dire, écrire, faire, frire, mettre, moudre, naître, prendre, ſordre, ſuivre, traire, tordre, vaincre, vivre.*
us. †	recipere.	
us. †	movere.	

Les autres verbes en *oir* ſont irréguliers, tels que *choir, mouvoir, pleuvoir, pouvoir, avoir, ſavoir, valoir, voir, vouloir.*

Observations pour supléer à la Table précédente.

582. IL faut dans les commencemens se la rendre tres-familiere ; sur tout par rapport aux verbes en *er* (c'est-à-dire dont l'infinitif se termine en *er*) qui sont au nombre de plus de deux mille sept cens.

583. Il n'y en a qu'environ deux cens en *ir-issant* : les autres terminaisons ayant chacune au plus environ vingt-cinq verbes & quelques-unes cinq ou six.

584. Du nombre de ces derniers sont quelques verbes en *ir*, qui au P. A. changent seulement *ir* en *ant* & non en *issant*, & qui au présent changent toute leur derniere silabe de l'infinitif en une seule *s* : tels sont dor*mir*, *dor*mant, je *dor*s, DORMIO : *ment*ir, *se répent*ir, *part*ir, *sent*ir, *sort*ir, *serv*ir, font de même, *ment*ant, *part*ant & je *ments*, je *part*s, &c. cela supposé, le reste de la conjugaison de nos verbes ne coutera gueres à aprendre que la peine de lire les réfléxions suivantes, où je ne parlerai point des Participes, du Présent, & du Prétérit, dont on a la formation par le moien de la Table.

585. L'imparfait se forme toujours du P. A.

changeant *ant* en *ois*, *portant*, je portois : *liſant*, je liſois, &c.

Le futur ſe forme de l'infinitif, mettant ſeulement *ai* après ſon *r* finale : *former*, je former*ai* : *prendre*, je prendr*ai*, &c. Les verbes en *enir*, & en *oir* changent *enir* en *iendrai* : & *oir* en *rai* : venir, je *viendrai* : devoir, je *devrai* : tous les futurs ſe terminent ainſi en *rai* ; même les irréguliers ; leur l'irrégularité eſt légere par raport à ce temps. 586.

L'incertain ſe forme toujours du futur ; changeant *ai* en *ois* : je porter*ai*, *je porter*ois : je viendr*ai*, *je viendr*ois. 587.

Le préſent ſubjonctif ſe forme du P. A. changeant *ant* en *e* : port*ant*, *que ie porte* : liſ*ant*, *que ie liſe*, &c. Les verbes en *enir* & en *evoir* changent leur P. A. *enant* en *ienne* : & *evant* en *oive* : tenir, *tenant*, *que ie tienne* : recevoir, rec*evant*, *que ie reçoive*. 588.

Le prétérit ſubjonctif ſe forme toujours de la ſeconde perſonne du préterit indicatif y ajoutant *ſe* : *tu aimas*, que j'aimaſ*se* ; *tu dis*, que je diſ*se* : *tu connus*, que je connuſſe. 589. 590. 591.

Puiſque nous ſavons la premiere perſonne de tous les temps ſimples, il ne faut plus que ſavoir comment s'en forment les autres perſonnes. Voici ce qui regar- 592.

de la deuxiéme & la troiſiéme du Singulier, compris en trois Obſervations aiſées qui s'étendent à tous les temps & à tous les modes des verbes, & même des irréguliers.

593. 1°. Si la premiere n'a point d'*s* ou d'*x* à la fin, la ſeconde prend une *s*, & la troiſiéme eſt ſemblable à la premiere : je *ſoufre*, tu *ſoufres*, il *ſoufre*.

594. 2°. Si la premiere a *s* ou *x* à la fin ; la deuxiéme eſt ſemblable à la premiere, & la troiſiéme prend un *t* au lieu de l'*s* ou *x* ; je *lis*, tu *lis*, il *lit* ; je *veux*, tu *veux*, il *veut*.

595. Dans les verbes où l'*s* finale de la ſeconde eſt precedée immédiatement d'un *d* ou d'un *t* ; on voit bien qu'il ne faut que ſuprimer l'*s* ſans d'autre changement pour la troiſiéme : j'*entends*, il *entend*, je *mets*, il *met*.

596. *Je* crois, *je* dois, *je* bois, *je* vois, *je* ſais, *s'ecrivent quelquefois ſans* s, *bien qu'ils forment touiours la deuxiéme & la troiſiéme, comme ſi l'*s *étoit à la premiere*. *Je* crois *ou ie* croi, *tu* crois, *il* croit, *&c. Depuis un temps on dit plus ſouvent*, *ie* vais, *que ie* vas : *mais ce verbe garde pour le reſte, ſon ancienne infléxion* je vais, *ou bien* je vas, tu vas, il va.

597. 3°. Si la premiere ſe termine en *ai*, la

ſeconde change l'*i* final en *s* & la troiſiéme le ſuprime : j'*eſtimai*, tu *eſtimas*, il *eſtima*: je *dirai*, tu *diras*, il *dira* : ces deux temps comme on voit ſont le futur & le préterit. Il n'y a qu'une ſeule exception à ces trois obſervations générales.

598. Dans le prétérit ſubjonctif, la premiere change les finales *ſſe* en *ſt*, pour la troiſiéme; j'aima*ſſe*, il aima*ſt*, je fi*ſſe*, il fi*ſt* : la nouvelle ortographe écrit ai*mât* & *fît*, au lieu d'*aimaſt* & *fiſt*.

599. Il ne reſte pour ſavoir la conjugaiſon entiere de nos trois mille verbes réguliers, que d'aprendre la formation des trois perſonnes du pluriel : on la trouvera dans les cinq lignes de la Table ſuivante, & dans autant d'Obſervations qui l'expliqueront.

Table de la formation des trois perſonnes du pluriel en tous les temps.

Préſent.	PORTant.	*ons, ez, ent.*
Imparfait & Incertain.	PORTois PORTEROis	*ions, iez. oient.*
Prétérit.	PORTAi. FIS, LUS.	*ames, ates, erent* *mes, tes, rent.*
Futur.	PORTERai	*ons, ez, ont.*
Préſent & Préterit.	DISC.	
Subionctif.	DISSE	*ions, iez, ent.*

Observations pour supléer à la Table précédente.

600. LE pluriel du présent indicatif se forme du P. A. par les changemens marquez dans la table.

Le pluriel de tous les autres temps se forme de la premiere personne singuliere de ces temps, par les changemens marquez.

La trois. pl. de l'imparfait & de l'incertain se terminent en *oient*, dont la prononciation embaraſſe fort les Etrangers: ils se tireront d'embaras en la prononçant simplement en è ouvert long, *ils disoient, ils feroient*, se prononcent, *ils dist, ils fert.*

601. Le pluriel du Prétérit se forme aussi comme les autres temps de la premiere du singulier qui est toûjours ou *i* ou *s*: que j'ai marquées: mais dans les prétérits où la premiere finit en *ai*, cet *ai* se change en *erent* à la 3 pl. *j'aimai*, ils *aimerent*; les autres prétérits ne changent que l'*s* finale de la 1, en *mes, tes, rent*, comme il est dans la Table.

602. Il ne se présente point d'autres Observations à faire; sinon que l'incertain a les mêmes terminaisons que l'imparfait: & le préterit subjonctif, les mêmes que le présent subjonctif.

Les temps composez se forment toujours comme on a dit (499) du participe passif, joint aux temps simples de l'auxiliaire, *j'ai* : *j'ai aimé*, *j'avois aimé*, &c.

Nous ne devons rien ajouter pour les inflexions de l'impératif à ce que nous en avons dit (531-532.) La 2 sing. la 1 pl. & la 2 pl. y sont les mêmes que la 1 Sing. la 1 pl. & la 2 pl. du présent indicatif, dont on suprime le pronom personel. La 3 sing. & la 3 pl. y sont entiérement les mêmes que la 3 sing & la 3 pl. du présent subjonctif. Ainsi tu *chantes*, nous *chantons*, vous *chantez* : qu'il *chante*, qu'ils *chantent* font pour l'imperatif *chante*, (otant l'*s* finale après l'*e* muet final (538) *chantons, chantez: qu'il chante, qu'ils chantent.*

603.

Telle est la conjugaison générale de nos verbes ; mais pour en rendre la pratique encore plus sensible, je vais en aporter un exemple dans la conjugaison du verbe j'*aime*, ajoutant à chacun de ses temps, un même temps de quelque autre verbe diférent.

PRESENT SING. j'aime, tu aimes, il aime.

PLUR. nous aimons, vous aimez, ils aiment.

504.

SING. je vaux, tu vaux, il vaut:

PLUR. nous valons, vous valez, ils valent.

IMPARFAIT SING. j'aimois, tu aimois, il aimoit.

PLUR. nous aimions, vous aimiez, ils aimoient.

SING. je devois, tu devois, il devoit.

PLUR. nous devions, vous deviez, ils devoient.

PRETERIT SING. j'aimai, tu aimas, il aima.

PLUR. nous aimames, vous aimates, ils aimerent.

SING. je pris, pris, prit, prites, prirent, primes,

FUTUR SING. j'aimerai, tu aimeras, il aimera.

PLUR. nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront.

ferai, feras, fera.

ferons, ferez, feront, &c.

INCERTAIN.

INCERTAIN. j'aimerois, tu aimerois, il aimeroit, nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeroient.

dirois, dirois, diroit.
dirions, diriez, diroient.

Subjonctif.

PRESENT. DU SUBJONCTIF. que j'aime, tu aimes, il aime. 605

que nous aimions, vous aimiez, ils aiment.

dise, disiez, dise.
disions, disiez, disent.

PRETERIT DU SUBJONCTIF. que j'aimasse, tu aimasses, il aimast ou aimât.

aimassions, aimassiez, aimassent.

dusse, dusse, dust, ou dût.
dussions, dussiez, dussent.

Tems composez à l'indicatif.

C. DU PRESENT. j'ai aimé, &c. *dit*, &c. 606
C. DE L'IMPARF. j'avois aimé, &c. *fait*.
C. DU PRETERIT. j'eus aimé, &c. *pris*.

C. DU FUTUR. j'aurai aimé, *entendu.*
C. DE L'INCERT. j'aurois aimé, *fini.*

Temps composez au Subjonctif.

C. DU PRESENT. j'aie aimé, *dit.*
C. DU PRETERIT. j'eusse aimé, *dit.*

Impératif.

SING. aime, qu'il aime : aimons, aimez
607. qu'ils aiment.
connois, qu'il connoisse : connoissons, connoissez, qu'ils connoissent.

Verbes irréguliers.

608. NOus apellerons ainsi ceux que nous avons marquez dans les exceptions & qui ne suivent pas les régles générales dans les formations des temps. Il est bon d'observer que l'irregularité des verbes ne tombe que sur le présent, le préterit, le futur & le présent du subjonctif; mais comme ces temps se forment des participes, j'en marquerai d'abord les participes irréguliers.

609. Quand un verbe n'est point en usage dans un temps, les autres temps qui devroient se former de celui-là, ne sont point non plus en usage; & au contraire quand un verbe a un certain temps en

uſage, il a auſſi ceux qui en ſont formez; à moins qu'il ne ſe trouve une exception particuliere.

ALER *ire*: préſent, *ie vais*, ou *ie vas*: mais ce dernier eſt moins uſité aujourd'hui, 3 pl. *ils vont*, preſ. ſubj. *que i'aille.* 610.

AQUE'RIR *acquirere*: part act. *aquérant*, p. p. *aquis*, pr. *i'aquiers.*

BOIRE *bibere*: P. A. *buvant* p. p. *bu*, prs. *bois* ou *ie boi*; 3 pl. *ils boivent*, prs. ſubj. *que ie boive.* 3 pl. qu'*ils boivent.*

BOUILLIR *ebullire*, P. A. *bouillant*, préſ. *ie bous.*

BRUIRE *ſtrepere*, il n'a que cet infinitif en uſage, avec l'imparf. *je bruiois*: & le P. A. *bruiant*, *bruiante*, qui eſt adjectif.

CHOIR *cadere*, n'a que cet infinitif en uſage; encore vaut-il mieux dire *tomber.* Son compoſé, déchoir, *decidere*, n'a en uſage que cet infinitif & le p p. *déchu.*

CROIRE *credere*, P. A. *croyant*, p p. *cru*, prſ. *ie crois* ou *ie croi*: prſ. ſubj. *que ie croie.*

COURIR *currere*, P. A. *courant*, p. p. *couru*, preſ. *ie cours*, fut. *ie courrai.*

CUEILLIR *colligere.* P. A. *cueillant*, preſ. *je cueille*, fut. *je cueillerai.*

CONCLURE *concludere*, & exclure *excludere*, P. A. *concluant*, p. p. *conclu*, con-

clue; mais *exclure* fait *exclus* & *exclue*. pr. *ie conclus*; *j'exclus*.

COUDRE *ſuere*, P. A. *couſant*.

DORMIR *dormire*, P. A. *dormant*, pref. *ie dors*.

DIRE *dicere*, pref. *ie dis*, 2 pl. *vous dites*: mais ſes compoſez ſuivent la régle générale; *vous médiſez*, *vous maudiſſez*, &c. *maudire* fait au P. A. *maudiſſant*.

ECRIRE *ſcribere*, P. A. *écrivant*, pref. *j'écris*, prét. *j'écrivis*.

FAILLIR *deficere*, il vieillit, & en ſa place on dit *manquer*.

FAIRE *facere*, P. A. *faiſant*, p. p. *fait*, pref. *ie fais*, 2 pl. *vous faites*, 3 pl. *ils font*, prét. *ie fis*, fut. *ie ferai*. pref. ſubj. *que ie faſſe*.

FRIRE *frigere*, ne ſe dit qu'à l'infinitif & au p. p. *frit*.

FUIR *fugere*, a une irregularité preſque imperceptible: c'eſt que ſon p. p. *fui*, n'a point de féminin.

HAIR *odio habere*, pref. ſing. *ie hais* en une ſeule ſillabe, comme s'il y avoit *ie hès*: mais au pl. il fait, *nous haïſſons*, & ainſi dans les autres inflexions où *hai* fait 2 ſilabes.

METTRE *ponere*, P. A. *mettant*, p. p. *mis*, pref. *ie mets*.

MOUDRE *molere*, p. a. ſelon quelques;

uns *moulant*, p. p. *moulu*, pref. *ie mouds*, prét. ſelon quelques-uns *ie moulus*, fut. *ie moudrai*.

MOURIR *mori*, P. A. *mourant*, p. p. *mort*, pref. *ie meurs*, 3 pl. *ils meurent*, prét. *ie mourus*, fut. *ie mourrai*, préſ. ſubj. *que je meure* 3 pl. *ils meurent*.

MOUVOIR *movere*, P. A. *mouvant*, p. p. *mu*, pref. *ie meux*, 3 pl. *ils meuvent*, fut. *je mouvrai*, pref. ſubj. *que ie meuve*, 3 pl. *ils meuvent*.

NAITRE *naſci*, P. A. *naiſſant*, p. p. *né*, préſ. *ie nais*, prét. *ie naquis*.

OUIR *audire*, n'a gueres en uſage que le p. p. *oui*; *i'ai oui*, & l'infinitif *ouir*, mais qui vieillit.

PLEUVOIR *pluere*, impersonnel, p. p. *plu*, pref. *il pleut*, fut. *il pleuvra*.

POUVOIR *poſſe*, pref. *ie puis*, ou *ie peux*, 3 pl. *ils peuvent*: fut *ie pourrai*: pref. ſub. *que ie puiſſe*.

PRENDRE *capere*: P. A. *prenant*: p. p. *pris*: pref. ſubj. *ie prenne*, par deux *n*.

PUER *putere*: pref. *ie pus*: il n'a point de préterit ſimple, on dit impersonnellement *il put*, au lieu de dire *on put*.

RAVOIR *iterum habere*: il n'a que l'infinitif en uſage.

SAILLIR *ſalire*, n'eſt plus uſité, ſon compoſé *aſſaillir* ne l'eſt guere plus: treſſaillir *fremere*: P. A. *treſſaillant*: il n'a

point de pref. ſingulier en uſage : mais le pl. *nous treſſaillons.*

SAVOIR *ſcire*, P. A. *ſachant*, p. p. *ſu* : pref. *ie ſais* ou *ie ſai* : 1 pl. *nous ſavons* : fut. *ie ſaurai.*

SEOIR *ſedere* eſt peu en uſage : ſon compoſé *aſſeoir*, *s'aßeoir*, ſe dit ; *ſedere* : P. A. *aßeiant* : p. p. *aſſis* : ſon préſent n'a gueres de ſingulier ni de 3 pl. *ils s'aßeient* : mais la 1 pl. & la 2 pl. ſont fort uſitées : *nous nous aßeions* ; *vous vous aſſeiez* : fut. *je m'aſſerai* ou *aſſierrai* SEDEBO : l'uſage de ce futur n'eſt pas encore trop bien déterminé ; *ſurſeoir* & *raßoir*, n'ont guere que l'infinitif en uſage, *ſurſeoir* peut faire au fut. *je ſurſeoirai.*

SOUDRE *ſolvere*, n'eſt plus en uſage : ſes compoſés y ſont ſavoir, Abſoudre *abſolvere*, réſoudre *réſolvere* : ils n'ont guere en uſage que l'infinitif, & le p. p. *réſous* : quand *réſoudre*, ſignifie *prendre ſa réſolution* : il eſt uſité dans tous ſes temps : P. A. *réſolvant*, p. p. *réſolu* : préſ. *ie réſous*, &c.

SUIVRE *ſequi* : p. a. *ſuivant* : p. p. *ſuivi* : pref. *ie ſuis.*

TENIR *tenere* : & venir *venire*, P. A. *tenant* : p. p. *tenu* : pref. *ie tiens*, *ie viens* : 3 pl. *viennent*, *tiennent* : préſ. ſubj. *que ie tienne*, *vienne.*

TORDRE *torquere* : p. p. *tors* : prét. *ie tordis.*

TRAIRE *lac trahere* : p.a. *trayant* : p.p. *trait*, il n'a point de préterit : ſes compoſez *diſtraire* DISTRAHERE, & *extraire* EXTRAHERE, ne ſont guere en uſage qu'au ſingulier du préſent & aux compoſez du p. p. *diſtrait*.

VAINCRE *vincere* : prét. *ie vainquis* : le ſing du préſent eſt peu uſité.

VALOIR *valere* : P. A. *valant*, p. p. *valu* : préſ. *ie vaux* : fut. *ie vaudrai* : préſ. ſubj. *que ie vaille* ; mais *prévaloir* fait *que ie prévale*.

VENIR voy. *tenir*.

VEÏIR *veſtire* : n'eſt guere en uſage qu'à l'infinitif, & au p. p. *vétu* : *revétu* eſt regulier : mais il ne s'emploie point au préſent ſingulier.

VIVRE *vivere* : P. A. *vivant* : p. p. *vécu* : préſ. *ie vis*.

VOIR *videre*, P. A. *voyant* : p. p. *vu* : préſ. *je vois* : fut. *ie verrai* : mais *pourvoir* au prét. fait *ie pourvus* : & au futur, *ie pourvoirai* ; *prévoir*, fait de même *prévoirai*.

VOULOIR *velle* : préſ. *ie veux*, 3. pl. *ils veulent* : fut. *je voudrai* : préſ. ſubj. que *ie veuille*. 3 pl. *ils veuillent*.

Obſervations ſur les Verbes irreguliers.

QUoique la 1 perſonne du préſent ſubjonctif ſoit irréguliére & qu'elle

ne ſe forme point du P. A. la 1 & la 2. plurieles de ce temps s'en forment toujours, changeant *ant* en *ions* & *iez* : ainſi bien qu'on diſe ; que *i'aille*, que *tu ailles*, qu'*il aille*, qu'*ils aillent* : on dit, *que nous allions*, *que vous alliez*, formant ces deux perſonnes du P. A. *allant* : il faut excepter *que nous faſſions*, *que vous faſſiez* : & *puiſſions*, *puiſſiez*, qui ſe forment de leur 1. perſonne ſinguliere : comme dans les verbes réguliers.

III. ALER *ire* : ce verbe en françois ne répond pas ſeulement à la ſignification du mot Latin *ire*, mais de plus il eſt emploié devant les infinitifs des verbes pour marquer un futur prochain ; comme, *ie vais dire* mox dicturus ſum, *&c.* on met le verbe *devoir* DEBERE, au même uſage, pour marquer un futur, mais qui n'eſt deſigné ni prochain ni éloigné ; *ie dois parler ſur cette afaire*, ſum loquuturus de ea re: Le verbe *venir* ſuivi de la particule *de* & d'un infinitif, s'emploie pour marquer un paſſé prochain: *je viens de dire* MOX DIXI Le verbe *je vais*, *je viens*, *je reviens*, *je retourne*, ſe conjuguent ſouvent comme les reciproques & avec la particule *en* : ſurtout quand ils ſont ſans régime : *je m'en vais*, *je m'en ſuis allé*, *je m'en retourne*.

IV. ENVOYER *mittere*, fait depuis un temps.

temps *j'enverrai* auſſi communément que *j'envoierai* : mais *trouver* ne fait pas pour cela *je trouverrai*, comme pluſieurs le diſent ; il faut dire ſelon la regle générale, *je trouverai*.

BENIR, *benedicere*, a pour p. p. *beni*, *benie* : mais on dit *benit* & *benite*, quand il s'agit d'une benediction faite dans une cérémonie exterieure de l'Egliſe : *pain benit* : *une Abeſſe qui a été benite*. 613.

LUIRE, *lucere*, nuire *nocere*, font au pp. *lui*, *nui* ; *ſuſire*, fait *ſuſiſant*, *ſuſi*, *rire* fait *ri*, lire, *boullir*, au pr. *je bous*, *liſant*, *lu*. 614.

PAITRE *paſcere*, n'a point de p. p. mais on emploie celui de *repaitre*. *braire*, RUDERE, n'a que l'infinitif. 615.

QUERIR *quærere*, ne peut être qu'à l'infinitif à la ſuite d'un verbe de mouvement : *aller querir* ire quæſitum ; *envoyer querir*, &c.

SAVOIR fait quelquefois à la 1 du préſent *ſache* au lieu de *ſais* : mais il faut que *ſache* ſoit alors precedé de *ne* & ſuivi de *qui*, ou *que*, ou d'un adverbe de comparaiſon exprimez ou ſouſentendus : comme, *je ne ſache perſonne qui ne ſe croie du bon ſens* : ou *je ne ſache pas qu'on ait mal parlé de vous*, *je ne ſache point d'homme plus heureux*, &c.

Des diverſes eſpeces de Verbes.

616. NOus avons expoſé leur nature dans les principes (120) il ne reſte qu'à expoſer quel eſt leur uſage diférent.

Les *Actifs* n'ont rien de particulier.

Les *Paſſifs* ne ſont autre choſe que le verbe je *ſuis* dans toutes ſes inflexions, auquel on joint le participe du verbe Paſſif: comme *je ſuis loué* en Latin *laudor*; j'ai été loué *laudatus ſum*; je ſerai loué, &c.

617. Pluſieurs verbes *neutres* ſe conjuguent comme les verbes actifs avec l'auxiliaire *j'ai*: exemple, *je régne*, *j'ai régné*, *j'avois régné*, *j'eus régné*, *&c.* D'autres verbes neutres prennent l'auxiliaire *je ſuis*, *tu es*, &c. au lieu de l'auxiliaire *j'ai*: comme, *je ſuis allé* ivi, *je ſuis arrivé* adveni, *devenu*, factus ſum, *entré* ingreſſus ſum, *mort* mortuus ſum, *né* natus ſum, *parti* profectus ſum, *revenu* redii, *retourné* reverſus ſum, *ſorti*, egreſſus ſum, *tombé* cecidi, *venu* veni, &c. C'eſt une faute de dire *j'ai allé*, *j'ai arrivé*, *j'ai parti*, *j'ai retourné*, &c. mais on peut dire *j'ai cru* crevi, *j'ai entendu*, *j'ai deſcendu*; auſſi ces 2 derniers verbes ſont-ils quelquefois actifs.

618. Il ſemble que depuis un temps on faſſe

quelquefois actif le verbe ſortir : *comme*, ſortez ce cheval, *&c. pour* faites ſortir ce cheval.

Quand le verbe je paſſe, *a ou ſupoſe après ſoi un régime, il prend l'auxiliaire* j'ai *& non l'auxiliaire* je ſuis : *comme, i'ai* paſſé ma vie avec vous : paſſez par le logis. *mais on dira* tout eſt paſſé : il eſt paſſé ; *parce qu'alors il n'a point de régime exprimé ni ſous-entendu.*

Quelques verbes s'apellent *impersonels*, 619.
& ſont toujours précédez du pronom *il* (117) ils ont les mêmes temps que les autres verbes : comme, *il faut* oportet, *il faloit, il falut, il faudra, il faudroit, qu'il faille, qu'il falut.*

Pour trouver leurs temps divers, il 620.
faut communément les chercher comme s'ils étoient perſonels : *il faut* n'a point d'infinitif ni de participe actif ; les autres impersonels en ont : comme, *il pleut* pluit, *il nege* ningit, *il tonne* tonat, *il éclaire* fulgurat ; qui font *pleuvoir, néger, tonner, éclairer, & pleuvant, négeant* : les autres impersonels ſont *il convient* convenit, *il importe* refert, *il ſemble, il paroit* videtur, *il s'enſuit que* hinc ſequitur, *il vaut mieux* melius eſt, *il tient à* per illum aut illud ſtat, *il plait à un tel de* placet, *il m'ennuie* tædet, (on dit auſſi *je m'en-*

nuie) *il ſe peut que*, *il ſe peut faire que*, *il y a*, *il fait*, *il eſt*, &c.

621. Ces trois derniers impersonels ſe joignent avec divers mots qui déterminent ou particulariſent leur ſens : *Il y a* ſert en général à marquer une quantité de temps, d'eſpace ou de nombre ; comme, *il y a ſix mille ans que le monde eſt créé : il y a quinze cens lieues de France à la Chine, par la route de Moſcovie : il y a mille gens qui parlent d'éloquence ſans ſavoir ce que c'eſt* : le verbe *il y a* pris en ce ſens ſe rend en Latin par le verbe *être* eſſe ; *il y a des gens* ſunt homines: (118) *il y a* ſuivi d'un infinitif avec la particule *à* ſignifie l'occaſion & le ſujet de faire quelque choſe ; *il y a à craindre, à eſperer :* c'eſt-à-dire, il y a ſujet *de craindre, d'eſperer.*

622. *Il fait* ſe joint avec les adjectifs qui marquent la diſpoſition de l'air ; *il fait chaud* ou *froid*, *il fait beau*, ou *beau-temps*, *il fait vilain*, &c. c'eſt-à-dire, *le temps eſt chaud*, *froid*, &c.

623. *Il eſt* ſe joint avec les adjectifs pour marquer que la qualité exprimée par ces adjectifs convient à ce qui eſt énoncé dans la ſuite de la phraſe : comme, *il eſt certain que la raiſon & la dévotion s'acordent tres-bien*, &c.

624. Si *il eſt* ſe trouve ſuivi d'un infinitif,

on y met la particule *de* : comme, *il eſt bon de montrer aux eſprits ſufiſans qu'ils ont plus d'orgueil que d'habileté.*

Il eſt ſe joint auſſi à certains adverbes & à certains infinitifs, pour marquer *l'ocaſion* ou *le ſuiet* de faire quelque choſe. *Il eſt à propos de prendre ſes précautions. Il eſt à craindre qu'on ne réuſſiſſe pas* : on met *il eſt* preſque dans tous les autres ſens de *il y a* : comme, *il y a* ou *il eſt des ſimpathies merveilleuſes* : de même *il y a* ou *il eſt un bonheur ſolide auquel tous les hommes peuvent parvenir avec le ſecours de la vertu.* 625.

Une autre ſorte de verbes s'apellent *réfléchis* ou *réciproques* ; parce que le principe & le terme de l'action qu'ils ſignifient ont un raport réciproque. (115) comme, *ie me blame* & *il ſe loue.* Ils ont toujours immédiatement avant eux un pronom conjoint à l'accuſatif, & ſe conjuguent ainſi : *ie me blame, tu te blames, il ſe blame : nous nous blamons, vous vous blamez ; ils ſe blament*, à l'infinitif, *ſe blamer, ſe blamant.* 626.

Quelques-uns veulent atacher particuliérement le nom de réciproques aux pluriels des verbes réfléchis : comme, *nous nous bleſſons, nous nous louons.* Souvent on ajoute le mot *entre* avant ces verbes 627.

réciproques, pour marquer qu'une partie de l'objet agit ſur l'autre : comme : *nous nous-entre-louons*, *ils s'entre-tuent*, *vous vous entre-décriez*, &c.

628. *On voit parlà que tous les verbes actifs peuvent devenir réfléchis ou réciproques, dès que l'obiet qui agit, agit ſur lui-même : mais pluſieurs verbes demeurent purs réciproques ſans être emploiez autrement que comme réciproques*, il ſe repent, nous nous abſtenons, *&c.*

629. *On diſtingue les réciproques purs par leur infinitif qui eſt touiours précedé de* ſe, *comme on le voit dans les dictionnaires* : ſe repentir, s'abſtenir.

630. Les réciproques purs ſe conjuguent tous par l'auxiliaire *ie ſuis* : je me ſuis *abſtenu*, vous vous êtes *plaint*, ils s'en ſont *allez*. L'uſage a introduit la particule *en* devant certains verbes réciproques, (1041-5.) elle s'y emploie comme je l'ai dit parlant des pronoms (408.)

SECTION TROISIE'ME.

Pratique pour les modificatifs : ſavoir les Adverbes, les Prépoſitions, & les Conjonctions.

631. APrès ce que nous avons expoſé de leur nature (144) il ne faut que marquer ici ceux qui ſont le plus en uſage en François : On trouvera les autres dans les Dictionnaires. Il eſt bon de ſe ſouvenir que les modificatifs s'expriment indiféremment, ou par un ſeul mot ou par pluſieurs mots liez enſemble. (65) Nous mettrons parmi ceux-ci certaines façons de parler qui ſe conſtruiſent ſelon la ſintaxe ordinaire ; mais qui peuvent paſſer pour modificatifs, ayant à peu près leur forme & leur ſignification ordinaire.

Des Adverbes.

632. *Adverbes de lieu.*

OU ubi, quo : *d'où*, unde : *par où* qua, ſont des adverbes de lieu : comme, *j'irai où il eſt* : quelquefois *où* eſt interrogatif, *où eſt-il* ubi eſt, *où va-t-il* quò vadit ; on emploie *d'où* avec les verbes qui ſignifient *venir* ; & *par où* avec les

verbes qui ſignifient, *paſſer* ; *d'où vient-il? par où paſſerai-ie* ? unde venit, qua tranſibo ? On répond à ces adverbes interrogatifs par ces autres adverbes *ici*, *d'ici*, *par ici*, hic, huc, hinc, inde, hac, illuc, &c. *ici autour*, *là autour*, hæc circum loca ; *près*, propè ; *loin*, longe ; *à l'entour*, circa ; *vis-à-vis* è regione ; *deça*, cis; *de-là*, trans ; *céans*, hic apud nos ; *ailleurs*, alibi ; *en haut*, ſupernè ; *en bas*, infernè ; *à coté*, ad latus; *à droit*, ad dexteram partem ; *à gauche*, ad lævam ; *iuſqu'ici*, huc uſque, *iuſque-là*, &c.

633. Ces adverbes reçoivent l'article *de* avant eux, quand ils ſont le régime d'un nom: comme, *le maitre de céans*, *les échos d'alentour* : *la partie de deça*, &c. Quelques-uns de ces adverbes deviennent des noms veritables ; comme *le dehors*, *le dedans*, *du dehors*, *au dehors*, *le deſſus*, *le deſſous*, *le devant ou le derriere de la maiſon.*

634. *Adverbes de temps.* *Quand*, quando : *d'abord* ſtatim ; *auſſitôt*, ſtatim ; *hier*, heri ; *avant hier*, nudius tertius ; *il y a long-temps*, dudum ; *anciennement*, antiquitus, *dernierement*, non ita pridem, *l'autre iour*, nuper; *de deux iours l'un*, alternis diebus ; *de trois iours l'un*, tertio quoque die ; *recemment*, nuper ; *inceſſamment*, ſtatim vel continuo ; *autrefois*, olim ; *après*,

poſt ; *de bonne heure*, mature ; *du matin*, mane ; *de bon matin*, valde mane ; *demain matin*, craſtina die matutinis horis ; *le ſoir*, ſerotinis horis ; *ſur le ſoir*, ad veſperam ; *maintenant*, nunc ; *préſentement*, modo, *à preſent*, modo ; *pour le preſent*, *à cette heure*, nunc modo ; *en même temps*, ſimul ; *cependant*, interea.

Bieu-tôt, brevi ; *tout-à-l'heure*, *dans peu*, *incontinent*, *à l'inſtant*, *dans un moment*, ſtatim *vel* modo ; *demain*, cras ; *après-demain*, poſtridie ; *enſuite*, & *dans la ſuite*, deinde ; *dorénavant*, *deſormais*, in poſterum ; *jamais*, nunquam ; *tantôt*, paulo ante, paulo poſt.

Alors, tunc ; *quelquefois*, aliquoties ; *rarement*, raro ; *ſouvent*, ſæpe ; *tout d'un coup*, *tout à coup*, *ſubitement*, *ſoudain*, ſubito ; *vîte*, cito ; *de iour à autre* in dies ; *iour & nuit*, noctu diuque ; *touiours*, ſemper ; *continuellement*, continuo ; *perpetuellement*, perpetuo ; *plus que iamais*, magis quam unquam ; *à point nommé*, præciſè, *dans l'occaſion*, ubi ſe dederit ocaſio ; *à propos*, oportune ; *à temps*, tempore ; *en moins de rien*, breviſſimè ; *en un clin d'œil*, in ictu oculi.

Combien de fois, quoties ; on répond, *une fois*, ſemel ; *deux fois* bis, *trois fois*, ter, &c. Les nombres indéterminez ſont

Adverbes de nombre.

vingt fois, cinquante fois, cent fois ; mille fois, cent mille fois, ce que les Latins expriment par *decies, centies, ſexcenties.*

Adverbes de quantité, ou de qualité.

Combien, quantum ? ***peu***, parum ; ***un peu, tant ſoit peu***, tantiſper, ***beaucoup***, multum ; ***bien***, valde ; ***fort***, valde ; ***aſſez***, ſatis ; ***trop***, nimium ; ***environ***, circiter ; ***peu à peu***, paulatim ; ***trop peu***, nimis parum ; ***autant***, tantum ; ***plus***, plus ; ***moins***, minus ; ***en quantité***, affatim ; ***en grand nombre***, plures vel plura ; ***en partie***, partim ; ***cher, chérement***, charò ; ***davantage***, amplius ; ***entiérement***, omnino ; ***à demi***, ex media parte ; ***à peu près***, circum circa ; ***infiniment***, infinite ; ***tout à fait***, omnino ; ***abondament***, abunde ; ***étrangement***, mire ; ***admirablement, merveilleuſement***, mirifice, ***bien***, bene ; ***mal***, male ; ***preſque***, fere ; ***ſufiſamment***, ſatis ; ***point***, ***point du tout***, nullatenus ; ***du tout au tout, tout à fait, abſolument***, omnino ; ***guere***, parum ; ***paſſablement***, utcumque ; ***médiocrement***, mediocriter ; ***pour le moins, au moins, à tout le moins***, ad minimum.

Adverbes d'ordre.

Premierement, primo ; ***ſecondement*** ou ***deuxiémement***, ſecundo ; &c. ***en premier lieu***, primo loco ; ***en ſecond lieu***, ſecundo loco, &c. ***avant toutes choſes***, ante omnia ; ***après tout***, demum ; ***de ſuite, tout de ſuite***, uno tenore vel continuo ; ***enfin***, tandem,

ensemble, simul; *tour à tour*, alternis; *à la file*, longo, stricto, & continuo ordine; *d'ordre, par ordre, en ordre*, ordine; *de jour en jour*, in dies; *de temps en temps*, indentidem; *confusément*, confuse; *pêle mêle*, promiscue; *en foule*, turmatim; *de fond en comble*, funditus; *sans dessus dessous*, sursumdeorsum: *au retour*, post reditum; *à la pareille*, par pari referendo; *en échange*, commutando; *à la mode*, juxta politiorum morem.

Adverbes d'interrogation.

Quand, quando; *pourquoi*, cur; *combien*, quantum; *combien de fois*, quoties; *comment*, quomodo; *non*, non, *d'ou vient que*, unde fit ut, &c.

Adverbes d'affirmation de négation & de doute.

Oui, ita; *ouida*, etiam; *si*, si; *assurément, sans doute*, certo; *volontiers*, libenter; *certainement, en vérité, véritablement, vraiment*, certe; *nullement*, nullatenus; *non*, (ou) *ne*, non; *pas, point, non pas*, non; *ni*, nec; *peut-être*, forte; *au hazard, à l'aventure*, casu.

Adverbes de comparaison, d'amas ou de séparation.

Ainsi, sic; *aussi*, etiam; *autant*, tantum; *tout autant*, tantumdem; *de même, pareillement*, similiter; *en pareil cas*, tali casu, tali ocasione.

Tout à la fois, simul; *universellement*, universe; *séparément, à part, à quartier, à l'écart*, seorsim; *en ariere*, retro; *autrement*, aliter; *en particulier*, privatim, *parti-*

culiérement, principalement, ſpécialement, præcipue ; *au contraire*, contra ; *à rebours*, præpoſtere ; *à l'envers*, *à l'opoſite*, ex adverſo ; *partie*, *en partie*, partim.

635. *De maniere.* *Sagement*, ſapienter ; *fortement*, fortiter ; *infiniment*, &c. & une infinité d'autres qui ſe forment en *ment*, derivez des adjectifs ; il ne faut qu'ajouter *ment*, à leur genre feminin : *docte* : doctement : *forte*, fortement ; mais, 1°. ceux qui ſe terminent en *nt* (hormis *lent* & *préſent* qui ſuivent la régle) changent *nt* en *mment*, *prudent*, *prudemment*, 2°. Les féminins terminez par un *e* muet final ; précédé immédiatement d'une autre voyele ſuprimment cet *e* muet final ; *ſenſée*, ſenſément ; *infinie*, infiniment, *abſolue*, abſolument. Certains adverbes ne diférent point de l'adjectif même, qu'on met à la ſuite de quelques verbes : comme *bon*, *clair*, &c. *ſentir bon*, bene olere : *voir clair* ; perſpicere dilucide, *parler haut*, &c.

Les participes ne forment point communément d'adverbes ; les autres adverbes de maniere ſont :

A l'aiſe, commode ; *nonchalamment*, negligenter ; *à peine*, vix ; *à regret*, *à contre-cœur*, ægro animo ; *de bon cœur*, lubenti animo ; *de gaieté de cœur*, ſponte ; *à mon gré*, meo arbitrio, *à couvert*, tuto ; *à découvert*, pa-

lam; *à reculons*, retro; *à la renverſe*, retrorſu; *à bon droit*, merito; *à tort*, immerito; *à l'envi*, certatim; *de ſens raſſis*, ſedata mente; *tout de bon*, ſerio; *de propos déliberé*, conſulto; *de plein gré*, lubenti animo: *exprès*, conſulto: *à l'improviſte*, de improviſo: *au dépourvu*, improviſum, *à la volée*, raptim: *à la hâte*, feſtinanter: *par mégarde*, incogitanter: *derriere*, *par derriere*, retro: *par conſéquent*, ideo, ergo: *tout au long*, quantum quantum eſt.

Remarques ſur quelques Adverbes

BEaucoup, *peu* & un *peu* prennent élégamment avant eux la particule *de* pour exprimer la comparaiſon. *Il eſt de beaucoup plus grand: ſi vous me ſurpaſſez, c'eſt de peu.* 636.

Beaucoup, *peu*, *trop*, *aſſez*, & d'autres ſemblables adverbes de quantité, prennent avant eux les articles indéfinis *de* & *a*, ainſi que les noms: c'eſt la pratique de *beaucoup* de gens; *de peu de gens*, *cela arrive à peu de monde*, ou *à trop de monde*. 637.

L'adverbe ſe place d'ordinaire après le verbe; *il agit chrétiennement*; *elle ſe plaint de gaité de cœur*; ſinon il ſe met entre l'auxiliaire & le mot propre du verbe: on ne dira pas, *ſoigneuſement j'ai prati-* 638.

qué ; mais j'*ai ſoigneuſement pratiqué*. Les adverbes *jamais*, *toujours*, *ſouvent*, joints à un autre adverbe, doivent être mis les premiers : comme, *j'ai toujours mure-ment conſideré* ; *je n'en uſe jamais violem-ment* ; *ils ſont ſouvent enſemble* : On par-leroit mal de dire, *j'ai murement toujours conſideré* : *je n'en uſe violemment jamais.*

639. *Sus* n'entre guere que dans cette phraſe, *courir ſus aux ennemis*, IRRUERE IN HOSTES. On dit encore *ſus*, *ça*, pour animer ceux à qui l'on parle ; *ſus Sol-dats* ; *ça amis.*

On a coutume de parler après les ad-verbes des particules apellées communé-ment *interjections* : nous en avons expli-qué la nature (163) : voici celles qui ſont le plus en uſage en François.

Ah eſt la plus fréquente ; elle marque de la joie, de l'affliction, de la crainte, de l'averſion, & preſque tous les mouve-mens de l'ame, ſelon les circonſtances où elle ſe dit & le ton dont on la pro-nonce ; *ouf*, *hé*, *helas*, *mon Dieu*, mar-quent de la douleur : *bon*, marque de la joie ; *fi*, du dégout ; *oh*, *eh*, *zeſt*, de la dériſion : *ça*, *guai*, *allons*, *courage*, ſont pour animer ceux à qui on parle : *hola*, *hola hé*, *tout beau*, ſont pour apeller quelqu'un ou pour réprimer quelque mou-

ment : *tout beau* n'a que ce dernier uſage ; on dit encore *paix*, pour impoſer ſilence, &c.

Remarques importantes ſur les Adverbes négatifs.

ORdinairement parlant, l'adverbe né- 640.
gatif *ne* eſt ſuivi d'un autre terme négatif dans la même phraſe : *comme je* ne *prétends* point, *on* ne *voit* goute ; *il* ne *dit* mot ; *il* ne *parle* plus ; *vous* n'*écoutez* rien ; *il* ne *ſe plaint* jamais ; *il* ne *voit* perſonne. La négative *goute* ne ſe joint qu'à la ſuite du verbe *voir* : & la négative *mot* qu'à la ſuite du verbe *dire* : on met *plus*, *pas*, *point*, *rien*, *jamais*, *nullement*, avec toute ſorte de verbes.

Ne ſuit toujours immédiatement le no- 641.
minatif du verbe : comme, *Dieu ne commande point l'impoſſible : je ne dis rien* ; vous *n'avancez pas*, &c. cet adverbe *ne*, doit s'emploier dans toutes les propoſitions négatives.

Dans les temps compoſez, les autres 642.
négatives ſe mettent entre l'auxiliaire & le participe ; comme, *je n'ai point parlé*, *je n'avois pas dit ; je n'ai jamais prétendu.*

Pas ou *point* s'emploie d'ordinaire in- 643.
diféremment : mais *point* ſignifie ſouvent, *point du tout* : NULLATENUS, &

nie plus abſolument que *pas*.

Quand on répond négativement à une interrogation, il faut emploier *non*, *point*, ou *point du tout* : comme, *a-t-il obéi? non*, ou *point*, ou *point du tout* : en cette ocaſion on ne pourroit mettre *pas*.

Quand on interroge ; *point* ne marque qu'une ſimple interrogation : comme, *n'avez-vous point froid?* mais *pas* inſinue que l'on ſupoſe la choſe ſur quoi on interroge : comme, *n'avez-vous pas froid?* car c'eſt alors inſinuer qu'on ſupoſe que la perſonne à qui l'on parle a froid.

Il faut ſuprimer *pas* & *point* dans les ocaſions ſuivantes.

644. 1°. Devant la négative *ni* répétée : *je* » *n'aime ni à donner, ni à recevoir.*

» 2°. Après les comparatifs *plus* & » *moins*, & après le pronom *autre* : comme, » *il eſt plus ſincere qu'il ne faudroit : vous* » *êtes autre que je ne croyois*, &c.

» 3°. Devant la particule *que*, priſe au » ſens de *ſinon* : *Je ne veux de récompenſe* » *que le plaiſir de réüſſir* ; & après les con- » jonctions qui ſignifient, *à moins que* ; *à* » *moins que vous n'ordonniez* ; ou *ſi vous* » *n'ordonnez.*

» 4°. Après *que ne*, pris au ſens de *pour-* » *quoi ne. Que ne parlez-vous* : c'eſt-à-dire, » *pourquoi ne parlez-vous pas* ?

5°. Quand

5°. Quand *ne* eſt ſuivi du mode ſubjonctif & précédé du pronom *qui*, *que*, on ſuprime *pas* ou *point*; eſt-*il quelqu'un qui ne le ſache?*

6°. Après le verbe *il y a*, ſuivi d'un verbe au prétérit: comme, *il y a dix ans que je ne l'ai vu*; mais ſi *il y a*, étoit ſuivi d'un autre temps que d'un prétérit, on mettroit *pas* ou *point*: *il y a un mois que ie ne lui parle point*: il y *avoit un an que ie ne le voyois pas*. On retranche de même *pas* & *point* des phraſes où la particule *de* ſignifie un eſpace de temps: comme, *ie ne lui parlerai de ma vie.*

7°. Avec les verbes *oſer*, *ceſſer*, *pouvoir*, *ſavoir*; il ſemble qu'il eſt mieux de retrancher *pas* & *point*: on dit, *je n'oſe lui parler*: au lieu de, *ie n'oſe pas lui parler*; il *n'a ceſſé de me tourmenter*; *vous ne pouvez vous contraindre*: *ie ne ſai qui vous êtes.* Il faut ſuprimer *pas* & *point* après le verbe *empêcher*; j'ai empêché qu'il ne ſe fît mal.

8°. Après les verbes de crainte, parlant d'un éfet, que l'on ne ſouhaite pas: *ie crains qu'il ne me bleſſe*: en d'autres ocaſions il faut mettre *pas* & *point* après ces verbes: comme, *ie crains que mes obſervations ne plaiſent pas à tout le monde.*

9°. On ſuprime toujours *pas* & *point*

» quand il y a quelque autre négative après » *ne* : comme, *ie ne veux plus lui parler*; » *je ne veux iamais le voir*, *ie ne trouve per-* » *ſonne*, &c.

Des Prépoſitions.

645. LA plupart ſont formées des mêmes mots que les adverbes ; mais elles ont toujours un régime ; & par cet endroit même, elles ſont dites *Prépoſitions*. (145. 147.)

646. Parmi les prépoſitions les unes régiſſent le génitif, d'autres le datif, d'autres le nominatif.

647. Celles qui ſont compoſées des particules *a*, *au*, *en*, & d'un nom à leur ſuite, régiſſent ordinairement le génitif : comme, *à coté de*, *à l'égard de*, quod attinet ad ; *à couvert*, ou bien, *à l'abri*, tutus ab ; *à raiſon*, pro ratione ; *à la réſerve*, præter ; *à l'inſu*, clam ; *au-deca*, cis ; *au-delà*, trans ; *au-deſſus*, ſuprà ; *au-deſſous*, ſub ; *au-devant*, ante ; *au-dehors*, extra ; *au-dedans*, intus ; *au travers*, trans *vel* per ; *au péril*, cum periculo ; *autour*, circa ; *au milieu*, *au lieu de*, & divers autres noms ſubſtantifs de la même ſorte qui prennent avant eux une particule ou article du datif : comme, *aux dépens de votre réputation*, &c.

à la *rencontre de*; à *l'honneur de* : on peut dire le même de la particule *en* jointe à un nom ſubſtantif ; *en dépit de, en préſence de.*

Indépendemment, abſque ; *le long*, ſecus ; *loin*, longe ; *près*, *auprès*, prope ; *vis-à-vis*, è regione ; *proche*, prope ; *a cauſe* propter : *hors* quand il ſignifie *excluſion*, comme, *hors de la maiſon*, extra, ſont encore des prépoſitions qui régiſſent le génitif auſſi-bien que les adverbes de quantité, ſuivis d'un régime : *beaucoup*, multum ; *peu*, parum ; *aſſez*, ſatis ; *plus*, plus. 648.

Celles qui régiſſent le datif ſont, *conformément*, juxta ; *juſque*, devant les modificatifs de lieu ne prend point *a*, on dit, *juſqu'auprès*, *juſque dans*, *juſqu'ici*, *juſque-là* & *juſqu'auiourd'huy* ; quelques-uns diſent, *juſqu'à auiourd'huy*. 649.

Les prépoſitions qui régiſſent le nominatif, ſont 1°. *à* (quand cette particule forme ſeule la prépoſition) comme, *à Paris*, *à la Campagne* ; *à cent livres* ; *à bon marché* ; *un livre à bruler*. 650.

Les autres prépoſitions qui régiſſent le nominatif ſont *après*, poſt ; *d'après*, juxta ; *à travers*, trans *vel* per ; (*autravers* régit le génitif) *dès*, à, ab ; *avant*, ante ; *avec*, cum ; *chez*, apud ; *contre*, contra ; *dans*, in ; *outre*, præter ; *depuis*, 651.

à *vel* ex ; *en*, in ; *envers*, erga ; *environ*, circa ; *excepté*, *hors*, (pris pour excepté) *hormis*, præter ; *nonobſtant*, ſignifie, *malgré* ; mais il ne ſe met que devant les noms de choſes : on dira, *nonobſtant ſa répugnance* ; mais on ne diroit pas, *nonobſtant vous* ; on dit, *malgré vous* : *pendant*, per ; *pour*, pro ; *pendant*, per, *ſans*, ſine, *ſur*, ſuper, *ſous*, ſub, *vers*, circa ; *ſelon*, juxta ; *vu*, *attendu*, habitâ ratione ; *vu* le grand nombre, *atendu la récompenſe* : *temoin*, les anciens Philoſophes : vis-à-vis régit quelquefois le nominatif ; mais il ſemble mieux avec le génitif ; *moyennant*, *touchant* ; ces deux-ci ne ſe mettent point avec les pronoms perſonnels ; on dit bien, *moyennant votre ſecours*, mais non pas *moyennant vous* : on ne dit pas non plus, *touchant moi*, &c. mais *à mon égard* : *ſinon*, & *que* pris au ſens de *ſinon* : *il n'eſtime que lui*, c'eſt-à-dire, *il n'eſtime rien, ſinon lui.*

652. Pluſieurs de ces prépoſitions ſe joignent avec les infinitifs comme avec les noms ; *à faire*, *pour faire*, *juſqu'à faire*.

Quelques-unes peuvent ſe mettre après leur régime, en des occaſions que l'uſage aprendra : comme, *quelque temps après*, pour dire, *après quelque temps*.

ou *à ſon humeur près*, pour dire, *excepté ſon humeur*, & alors *près* régit le *datif*.

Remarques ſur quelques Prépoſitions.

EN & *dans* ſe prennent d'ordinaire au même ſens ; mais devant les noms qui n'ont point d'article on met *en* & jamais *dans* : devant ceux qui prennent l'article on met *dans* plutôt qu'*en* : ainſi on ne peut dire *dans caroſſe*, pour *en caroſſe* : & on dira plutôt *dans la maiſon*, qu'*en la maiſon* : cependant on dit, *aller en l'autre monde*, & non point *dans l'autre monde*.

Il y a deux ou trois autres ocaſions où *en* & *dans* ne ſe mettent pas indifféremment : 1°, devant les noms de temps, *en* ſignifie le temps qu'on emploie à faire quelque choſe : & *dans* ſignifie le temps au bout duquel on fera quelque choſe ; *ie le ferai en dix iours*, intra decem dies, *ie le ferai dans huit iours*, poſt octo dies. 2°. On dit, *penſer en ſoi-même*, & non *dans ſoi-même*, ſecum cogitare. 3°. *Dans* ſe met avec les noms qui expriment les endroits où l'on ſerre quelque choſe, &c. *dans mon coffre*, *dans mon porte-feuille*, & non pas *en mon coffre*, &c. 4°. *Dans* ſe met & non point

en devant les noms d'Auteurs qu'on cite ; je l'ai lu dans S. Paul, dans Cicéron.

654. *Chez* signifie dans *la maison de quelqu'un : il loge chez moi* ; c'est-à-dire, *dans ma maison.*

655. Voici, *ecce* ; il se dit d'un objet plus proche ; & *voilà*, d'un objet plus éloigné : dans le discours ; *voici* s'entend de ce qu'on va dire ; & *voilà*, de ce qu'on vient de dire : les pronoms conjonctifs se mettent avant ces mots ; on ne dit pas, *voilà moi*, *voilà lui*, &c. mais me *voilà*, le *voici.*

Des Conjonctions.

656. LA plupart sont des adverbes ou des prépositions suivies des particules *que* ou *de* ; mais elles sont conjonctions en tant qu'elles marquent une sorte de dépendance de raport & de liaison entre les mots ou les phrases (145-148.) il y a de plusieurs sortes de conjonctions.

657. *Copulatives & comparatives.* Les copulatives marquent un raport d'union ou de comparaison entre les choses ; comme *&*, & ; *aussi*, tantum, *si au sens d'aussi*, TANTUM ; *aussi-bien que*, *aussi peu que*, *autant que*, tantum quantum ; *de même que*, *ainsi que*, *comme*, quemadmodum ; *non plus que*, nec ; *ni plus ni moins que*, tantundem ; *tellement*

que ; *de maniere* ou *de façon que*, *ſi bien que*, ita ut ; *d'autant que*, quippe ; *ſi*, (ſuivi de *que*, avec quelque mot entre deux) *ſi habile que*, adeo peritus, ut &c. *non-ſeulement*, &c. *mais encore*, &c. non modo ſed etiam, *outre que*, præter quam quod ; *ſavoir que*, nempe.

Disjonctives.

Les disjonctives marquent un raport de ſéparation ou de diviſion : comme, *ni*, nec ; *ſoit*, *ſoit que*, ſive ; *au lieu que*, cùm ; *ou*, vel ; *c'eſt vous ou moi* : *ou bien achevez*, *ou bien*, *n'en parlez plus*.

Adverſatives.

Les adverſatives marquent reſtriction ou contrarieté ; *mais*, ſed ; *néanmoins*, *pourtant*, *toute-fois*, tamen ; *cependant*, (pris au ſens de mais) tamen ; *nonobſtant que*, *encore que*, *bien que*, etiam ſi ; *bien loin de*, adeo non.

Conditionelles.

Les conditionelles ſont *ſi*, ſi ; *ſinon*, ſinminus : *comme ſi*, quaſi ſi ; *à condition que*, *à condition de*, *bien atendu que*, ea lege ut ; *pourvu que*, dum modo ; *ſupoſé que*, poſito quod ; *au cas que*, ſivero ; *ſi ce n'eſt que*, *à moins que*, niſi ; *quand* ou *quand même* (ſuivis d'un temps indéterminé) etiam ſi ; *quand ie le pourroi*, etiam ſi poſſem.

Continuatives.

Les continuatives marquent une ſuite de diſcours ; *en éfet*, reipſa ; *même*, etiam ; *quoiqu'il en ſoit*, quic quid ſit.

Cauſales. Les cauſales marquent qu'on aporte la raiſon de quelque choſe ; ***car***, nam ; ***parce que***, quia ; ***vu que***, ***puiſque***, quando quidem ; ***atendu***, quippe ; ***d'autant plus que***, eo magis quo ; ***en tant que***, quatenus ; ***afin que***, ***afin de***, ut : ***comme*** au ſens de ***puiſque***.

Dubitatives. Les dubitatives marquent quelque doute ou ſuſpenſion de ſentiment ; ***ſi***, ***ſavoir ſi***, ***c'eſt à ſavoir ſi***, utrum.

Exceptives. Les exceptives ſont, ***ſi ce n'eſt***, ***ſinon que***, ***ſinon de*** niſi ſi ; ***excepté que***, ***ſi ce n'eſt que***, ***à moins que***, ***ſans que***, pris pour ***ſi ce n'eſt que***, niſi.

Concluantes. Les concluantes marquent une conſéquence qu'on tire ; ***c'eſt pourquoi***, qua propter : ***or eſt-il que***, atqui, ***par conſéquent***, ideoque ; ***donc***, ***tellement que***, ***ſi bien que***, ita ut, ***dautant que***, quippe ; ***enfin***, tandem : ***ainſi***, ſic : ***c'eſt-à-dire que***, nempe, ſcilicet.

De temps. D'autres marquent le temps : comme, ***depuis que***, ex quo : ***dès que***, ubi primum : ***avant que***, ***auſſi-tôt que***, cum-primum, ***lorſque***, cum : ***juſqu'à ce que***, uſque dum : ***comme***, ***au ſens de*** lorſque : ***comme il arrivoit il vint deux Etrangers***, &c. cum adveniret, &c.

658. Les conjonctions ſuivantes regiſſent toujours le ſubjonctif ; ***avant que***, antequam ;

quam : *ſi ce n'eſt que*, niſi : *à moins que*, niſi : *juſqu'à ce que*, uſque dum : *ſans que*, niſi, *de peur que*, *de crainte que*, ne : *ſoit que*, ſive ; *bien que*, *quoique*, *encore que*, quamvis ; *bien loin que*, adeo non ut ; *plut à Dieu que*, *Dieu veuille que*, utinam : *à Dieu ne plaiſe que*, abſit ut ; *ſupoſé que*, poſito quod ; *ſans que*, quamvis (pris au ſens de *bien que*) *il eſt parti ſans que je l'aie vu*, c'eſt-à-dire *bien que je ne l'aie point vu* : ou *il eſt parti & je ne l'ai point vu* : *en cas que*, ſi forte : *pourvu que*, dummodo ; *excepté que*, præterquam quod : quelques-uns croient qu'*à condition que* regit le ſubjonctif, *à condition que vous faſſiez* : mais il régit aſſurément le futur de l'indicatif : *à condition que vous ferez*, &c.

Les conjonctions qui régiſſent l'infinitif ſont celles qui finiſſent par *de*, comme *de peur de*, ne ; *afin de* ; ut, *avant que de*, antequam : *loin de*, adeo non : *au lieu de*, cum deberet aut poſſet : *excepté de*, præter quam quod : *à moins que de*, niſi : *pour*, ut : *ſans*, abſque : *pour railler, ſans offenſer perſonne, il faut beaucoup d'eſprit & de politeſſe* : Ut quis jocetur abſque ullius offenſa, &c. 659

Eſpeces de modificatifs appellez, tranſitions.

660. ON les appelle ainſi du mot Latin *tranſire*, paſſer: parce qu'elles ſervent à paſſer d'un diſcours ou d'une circonſtance à l'autre: elles ſont tantôt adverbes, tantôt prépoſitions, tantôt conjonctions; & tantôt des phraſes uſitées frequemment dans le diſcours. Nous en avons déja marqué pluſieurs, en voici encore d'autres.

661. *De plus*, inſuper; *d'ailleurs*, *d'autre part*, cæterùm; *outre cela*, præterea, *outre que*, *joint que*, adde quod; *après cela*, deinde; *par deſſus tout cela*, præterea; *enſuite*, *& puis*, deinde; *& à dire vrai*, *ut* vere dicam, ſi rite rem æſtimes; *ſans doute*, ſine dubio; *ſans mentir*, verè; *ſur quoi*, ſuper re; *là deſſus*, quia ſuper re; *auſſi* etiam, &c.

662. *Pour cela*, *pour ce ſujet*, *pour cette raiſon*, *voila pour quoi*, *pour cet éfet*, *c'eſt ce qui eſt cauſe que*, quapropter: *or eſt-il que*, atqui; *que ſi*, quod ſi: *il eſt vrai que*, quidem: *en éfet*, & quidem: *en un mot*, uno verbo: *quand même*, etiam ſi: *ce n'eſt pas*

663. *que*, non quod; *de même que*, ſicut; *de ſorte que*, ita ut: *de la même ſorte*, eodem modo: *tant que*, dum; *à meſure que*, quo plus: *plus & plus*, quo plus eo plus: com-

me, *plus on étudie & plus on s'aperçoit qu'on ne ſait rien.*

Par où il ſe voit que, unde videre eſt ; 664.
au reſte, du reſte, cœterum : *en deux mots*, uno verbo ; *pour concluſion*, demum ; *il faut demeurer d'accord*, fatendum eſt ; *après tout*, demum ; *juſque là*, huc uſque ; *c'en eſt aſſez pour*, hæc ſatis erunt ut ; *en voila aſſez*, atque hæc ſatis ſint : *il en eſt de cela comme de*, idem judicari debet de ac, &c.

Remarques ſur l'uſage de pluſieurs conjonctions.

SI, *conjonction de doute avant un temps imparfait, ſe met ſouvent au préterit compoſé du ſubjonctif.* Si j'euſſe fait cela, *au lieu de*, ſi j'avois fait cela. 665.

La prépoſition ſi *priſe au ſens de* ſupoſé que, *n'eſt jamais ſuivie d'un verbe au futur, quand même il s'agit d'une choſe à venir : mais on met le préſent du verbe au lieu du futur* : eris contentus ſi cras venies, *ſe traduit en François* : vous ſerez content ſi vous venez demain, *& non pas*, ſi vous viendrez demain : *En d'autres occaſions* ſi, *ſe joint avec les divers temps du verbe*; dites-moi ſi vous viendrez demain : je ne ſai ſi vous avez tenu votre parole, *&c.* 666.

Au lieu de repeter le ſi *& d'autres con-* 667.

jonctions ſemblables, on met que : que *alors après* ſi *régit le ſubjonctif : au lieu de dire,* ſi vous m'aimez, & ſi vous voulez me le perſuader, &c. *on dira*, ſi vous m'aimez, & que vous vouliez me le perſuader, &c. *mais le* que *tenant la place d'une autre conjonction qu'il faudroit répéter, régit l'indicatif :* quand je vous ai dit & que je vous ai aſſuré, &c. *c'eſt à dire*, & quand je vous ai aſſuré : comme il le ſoutenoit & que je ne le croyois pas, &c.

668. *La conjonction* ſi, *priſe au ſens d'*auſſi, *ne ſe met qu'après une négation* : Deſcartes n'eſt pas toujours ſi plauſible que Gaſſendi, *&c.*

La conjonction, &, *ne ſe doit répéter qu'au dernier des mots dont elle marque la conjonction ;* l'eſprit, la ſience & la vertu ſont les véritables biens de l'homme: *il ne faudroit pas dire*, l'eſprit, & la ſience & la vertu, &c. *mais dans un diſcours figuré on pourroit mettre*, &, *devant tous les mots conjoints ; comme*, il réünit dans ſa perſonne & l'eſprit & la ſience & la vertu, &c. *Quand il y a plus de deux mots conjoints on peut s'abſtenir de mettre*, &, *au dernier* ; l'eſprit, la ſience, la vertu, &c. ſont &c.

669. *La conjonction* ſoit, SIVE, *ſe répete devant chacun des mots conjoints* ; ſoit réflexion, ſoit inſtinct, ſoit hazard, &c. *Au*

lieu de répeter le ſoit, *on peut quand on l'a mis une fois mettre* ou : *comme*, ſoit réflexion, ou inſtinct, ou hazard. *La conionction* ou *peut ſe répeter comme*, ſoit *devant chacun des mots conioints; mais cela n'eſt pas neceſſaire: & il ſuffit de la mettre après le ſecond mot de l'alternative : on peut dire*, c'eſt ou vous ou moi, *&*, c'eſt vous ou moi, &c. ou bien *ſignifie la même choſe & a le même emploi que* ou : *mais il eſt moins uſité & ſe met beaucoup mieux entre les phraſes qu'entre les noms ; on ne dira guere*, il cherchoit mon frere ou bien moi : *mais on dira tres-bien*, la choſe eſt ainſi, ou bien l'on m'auroit trompé.

Que, *après un mot de comparaiſon & entre deux infinitifs veut être ſuivi d'un*, de. Il vaut mieux ſe taire que de parler mal : *Peut-être ne ſeroit-ce pas une faute conſidérable que de ſuprimer le* de *en ces ocaſions, ſur tout en Poëſie.* 670.

Les conionctions parceque, quoique *&* *autres compoſées de* que *ne ſe répétent point entieres, mais ſeulement on en répete le* que : *au lieu de dire*, afin que vous voyiez & afin que vous jugiez, *on dira*, afin que vous voyiez & que vous jugiez. 671.

Quand deux verbes ſont ioints par la conionction &, ils peuvent tous deux régir un même nom ; exemple, j'eſtime & je 672.

reſpecte la vertu : *mais ſi les deux verbes étoient joints par d'autres conjonctions, il faudroit donner au premier verbe le nom pour régime : & donner pour régime au ſecond verbe un pronom rélatif, en cette ſorte ;* j'eſtime autant ſa vertu que je la reſpecte : *& non pas*, j'eſtime autant que je reſpecte ſa vertu.

673. *Dans une même periode la conjonction*, afin, *peut avoir à ſa ſuite* que *&* de, *chacun avec leur régime difcrent, l'un du ſubjonctif, l'autre de l'infinitif : comme*, afin de vous convaincre & que vous n'en doutiez plus.

674. *La conjonction* mieux que, *ſe trouvant entre deux verbes, on ajoûte la particule* ne *avant le ſecond verbe* ; il écrit mieux qu'il ne chante, *on ne peut pas dire*, il écrit mieux qu'il chante.

DE LA SINTAXE,
Ou de la maniere de joindre enſemble les parties d'oraiſon ſelon leurs divers régimes.

675. CEs diverſes parties ſont pour ainſi dire par raport à une langue, ce que ſont les materiaux, par raport à un édifice : quelque bien préparez qu'ils ſoient ils ne feront jamais un Palais ou une maiſon, ſi on ne les place conformément aux regles de l'architecture. C'eſt donc la

ſintaxe qui donne proprement la forme au langage, & c'eſt la partie la plus eſſentielle de la Grammaire. Dans les divers uſages des mots nous avons eſté obligez d'inſinuer & de prévenir diverſes regles de la ſintaxe : nous ne répéterons point ici celles qui ont eſté marquées ailleurs.

Sintaxe des Articles.

ON met l'article défini ou indéfini, (319, &c.) devant les noms ſubſtantifs.

Quand l'adjectif & le ſubſtantif ſont joints enſemble, on ne met qu'un article pour l'un & l'autre, & avant l'un & l'autre : comme, *le ſavant homme*, *l'homme ſavant*, excepté dans les trois ocaſions ſuivantes. 676.

1°. Quand un ſubſtantif ſuit immédiatement l'adjectif *tout* : comme, *tout* le *monde*, de *toute* la *France*, à *tous* les *hommes*, *&c.* 677.

2°. Quand un adjectif qui n'eſt point nom de nombre ſuit immédiatement ſon ſubſtantif, pour en marquer le ſurnom ou la condition : comme, *de Henri le Grand*; *à Madame la Princeſſe*, *à Damis le Poëte*, &c. Si cet adjectif de ſurnom étoit avant ſon ſubſtantif, il ſuivroit la regle géné- 678. 679

» rale: & il n'y auroit qu'un article : com-
» me, *du Grand Henri, du Poëte Damis.*

680. 3°. Quand un ſuperlatif ſuit immédia-
» tement ſon ſubſtantif : comme, *aux hom-*
» *mes les plus illuſtres*, &c. Ce qui eſt bien à
» remarquer en ces trois ocaſions : c'eſt
» qu'en quelque cas qu'ait été & quelque
» article qu'ait eu le premier nom, le ſe-
» cond a toujours invariablement l'article
» *le*, *la*, *les*, ſelon le nombre ou le genre
» du ſubſtantif : comme, *à tout le monde,*
» *de Rome la ſainte*, *aux médecins les plus*
habiles &c. *Ainſi* le, la, les, *étant la mar-*
que du nominatif, on peut dire en général
que l'adjectif & le ſubſtantif ne ſont pas tou-
jours au même cas en François. Dans ces mots
à tout le monde ; *à tout*, *eſt au datif &*
le monde *eſt au nominatif : & ainſi des*
autres. Quelque bizare que paroiſſe cet uſa-
ge, il le paroîtra moins, ſi on ſe ſouvient
de ce qu'étoient originairement nos articles :
le, la, les, *étoit l'article unique défini, au-*
quel on aioutoit ſimplement de *pour le gé-*
nitif & à *pour le datif ; ainſi on diſoit* le
monde, de le monde, à le monde ; *c'eſt*
même cet article qui eſt demeuré, mais qui
ſe ſépare. (313)

681. On ne met point d'article devant un
adjectif ſeparé de ſon ſubſtantif : comme,
Epicure étoit voluptueux. Quand un adje-

ctif ſeparé de ſon ſubſtantif a un article, c'eſt qu'il devient alors ou qu'il eſt cenſé ſubſtantif : comme : *un ſavant eſt quelquefois confondu avec un ignorant* : ou *le vert bleſſe moins la vue que le rouge* : On voit qu'un *ſavant*, *un ignorant*, *le vert*, &c. ſont pris ici pour noms ſubſtantifs, & pour le ſujet dont on afirme (92) *le vert* pour *la couleur verte*, &c. *un ſavant* pour *un homme ſavant*, &c.

Quand deux adiectifs ſont ioints enſemble 682.
par une conionction & qu'ils ont un même ſubſtantif, on ne met l'article que devant le premier des deux ; pourvu que ces deux adiectifs aient à peu-près la même ſignification : comme, le pieux & ſaint homme, &c. *mais s'ils ont un ſens tout-à-fait différent, il eſt mieux de répéter l'article devant le ſecond adiectif, & ainſi*, on *dira* le pieux & l'illuſtre perſonage. *Cependant l'article* un *ne ſe répete point alors, & l'on dira*, un pieux & illuſtre perſonage.

Sintaxe des noms.

ON les met au nominatif quand ils 683.
marquent le *temps*, le *nombre*, le *prix*, la *meſure*, le *poids* des choſes : comme, *une heure*, *quatre écus*, *vingt ſous la livre* ; on les met auſſi au nominatif quand

ils ſont joints avec un parſicipe pris au ſens de, *après que:* comme, *l'afaire finie* ou *le jour étant venu*; c'eſt-à-dire, *après que le jour fut venu*, &c.

Ces ſortes de nominatifs expriment ce que les Latins expriment par ce qu'on appelle *ablatif abſolu:* du reſte le nominatif du verbe doit communément s'énoncer en François avant le verbe; mais on s'en diſpenſe: 1°. dans le diſcours familier & narratif: comme, *ſur cela, parut le Prince*; pour *le Prince parut.* 2°. Après la particule *que*, ſuivie d'un verbe; *les lettres que m'aporta mon frere*, pour dire, *que monfrere m'aporta*, &c.

684. On emploie le génitif ou deuxiéme cas pour exprimer les génitifs & les ablatifs du Latin: comme ſont, 1°. les noms qui ſont à la ſuite d'un autre pour marquer que l'un apartient à l'autre: *le jour du Seigneur*; *le maître de la maiſon*; *la Philoſophie de Deſcartes*, &c. 2°. Les noms qui expriment *l'eſpece*, *l'étendue* ou *la matiere* d'une choſe demandent d'ordinaire le génitif avec l'article indéfini: *un mal de tête*, *vingt toiſes de haut ou de hauteur*, une *couronne de laurier*, &c. 3°. Les noms ſubſtantifs régis par des adjectifs ou par certains verbes qu'on marquera, doivent être auſſi au génitif: *digne de*

louange, comblé d'honneur, voyez [1037.]

On emploie le datif 1°. dans les noms qui ſont le régime reſpectif du verbe, *j'ai conſeillé la retraite à mon ami*. 2°. On emploie encore le datif après les adjectifs & les verbes qui en Latin régiſſent le datif, ou l'acuſatif avec la prépoſition *ad* ; comme, *propre au combat*, &c. On en parlera dans l'article des adjectifs & des verbes. 3°. On met encore le datif dans les ocaſions où s'emploient les particules *a*, *au*, *aux*, [1037.] 684-2

Sintaxe des Adjectifs.

IL faut les mettre au même genre & au même nombre que le ſubſtantif, auquel ils ſe raportent : *la haute colonne* : *les méchans hommes*, &c. 685.

On dit cependant des *letres-Royaux*, parce que *letres-Royaux* ne forme proprement qu'un mot compoſé (65.) ces mots compoſez doivent ſe remarquer pour prévenir divers embaras. 686.

Quand certains noms *collectifs*, (c'eſt-à-dire qui ſignifient un amas d'objets) ſont ſuivis d'un génitif : comme, *a nas*, *foule*, *nombre*, *troupe*, *la plupart*, *la moitié* : on fait acorder l'adjectif avec le ſecond & non pas avec le premier de ces 687.

» deux noms : comme, *une troupe de gens étourdis*, & non *étourdie* : *une partie du Palais brulé*, & non *brulée* : *un grand nombre de Soldats y furent tuez*, & non *tué* ; peut-être ne seroit-ce pas une faute de dire : *une partie des Soldats s'enfuit*, au lieu de *s'enfuirent*.

» *Il faudroit même ce semble faire acorder le verbe avec d'autres noms collectifs : ainsi on dira mieux*, le tiers des vignes est gelé *que* sont gelées : & les trois quarts du Château furent brulez, *que* fut brulé.

» Certains adjectifs tels que *feu*, *court*, *fort*, *demi*, sont indéclinables : le *feu Roi*, la *feu Reine* ; *feu* se dit des personnes qui sont mortes de notre temps : on dit de même, *ils sont demeurez court* ; elle *se fait fort* ; quelques-uns déclinent *feu* & écrivent *la feue Reine* : cette pratique est la moins autorisée.

688. *Demi* est indéclinable avant un substantif : mais il est déclinable quand il est à la suite du substantif ; & alors il doit avoir, *&*, devant soi : ainsi on dit, *une demi-mesure*, & *une mesure & demie*.

689. Deux singuliers valant autant qu'un pluriel, l'adjectif & le verbe qui leur sont communs se metent au pluriel : *l'esprit & le corps sont essentiels à l'homme*.

690. *Si deux substantifs sont de nombre & de*

genre diferent, l'adiectif qui leur eſt commun s'acorde avec le dernier nom ;le vent & la pluie violente qu'il faiſoit ; *mais s'ils ſont nominatifs du verbe, l'adiectif ſe met au pluriel maſculin*, le vent & la pluie étoient violens ; *le meilleur ſeroit d'éviter ces façons de parler.*

Quelques adiectifs demandent un régime ſoit d'un nom ou d'un verbe ; comme, digne, capable, incapable : *ceux-ci régiſſent le génitif des noms, ou l'infinitif des verbes avec la prépoſition* de : capable d'un ſecret, incapable d'être prévenu, &c. *l'adiectif* digne, *outre ces régimes en a un troiſiéme, ſavoir la conionction* que *avec le verbe ſuivant au ſubionctif* : *comme*, il eſt digne qu'on lui faſſe plaiſir. 691.

D'autres adjectifs demandent pour régime le datif ou l'infinitif des verbes avec la prépoſition *a* : comme, *comparable, propre*, &c. *comparable aux Catons, propre à conduire une afaire*, &c. ordinairement les adjectifs gouvernent en François le même cas qu'ils gouvernent en Latin ; on le peut voir par les éxemples raportez. 692.

D'autres adjectifs peuvent avoir, ou ne point avoir de régime : comme, *ſenſible, habile, adroit* : *c'eſt un homme ſenſible, ou un homme ſenſible à la louange*, 693.

&c. de même, *il eſt content*, ou *il eſt content de tout.*

694. Les autres adjectifs ne peuvent avoir de nom ni de verbe pour régime : comme, *infatigable, abſolu, inſatiable*, &c. on ne dit point *inſatiable de voir*, &c.

Sintaxe des noms comparatifs.

695. VOyez ce qui en a été dit (354.) ils gouvernent en général le nominatif avec la partitule *que*, *il eſt plus habile que Ciceron* : *il agit moins fortement que vous* : les comparatifs *plus* & *moins* ſuivis d'un verbe demandent la négative *ne* avant le verbe : comme, *il eſt moins beau qu'on ne l'avoit dit*, &c. les autres comparatifs, tels qu'*auſſi*, *autant*, *ſi*, &c. ne demandent point cette négative *ne.*

696. Quelquefois les comparatifs ne ſont ſuivis que d'un adverbe ; mais l'on y ſous-entend un verbe : comme, *il eſt auſſi commode qu'autrefois*, c'eſt-à-dire, *qu'autrefois il a été*, &c. Les ſuperlatifs *très* & *fort*, ne demandent aucun régime.

697. Le ſuperlatif défini demande le génitif, & on y ajoute ſouvent le mot, *du monde* : comme, *le plus ſavant du monde* : *le plus ingénieux du monde*, c'eſt-à-dire, *qui ſoit dans le monde.*

Sintaxe des Pronoms.

CE que nous devons ajouter à ce qui a été dit (394. & ſuiv.) regarde particulierement les pronoms *il*, *elle*, *eux*, qui ne ſe diſent en certaines ocaſions que des objets perſonels, ou regardez comme perſonels : en parlant d'un livre, ſi je demande, *eſt-ce le votre* : il ne faut pas répondre, *c'eſt lui* : mais ſe ſervir du pronom ſupléant *le*, & dire *ce l'eſt* : de même parlant d'une afaire, on ne dit pas *que dit-on d'elle*, ni *faites atention à elle* ; mais *qu'en dit-on*, *faites-y atention*. 698.

Du reſte, il y a ſur ce point des bizareries d'uſage qu'il eſt impoſſible de réduire à des régles exactes : car parlant d'un animal ou même d'une choſe inanimée, on pourroit & on devroit même quelquefois emploier *lui* & *leur*, & d'autrefois on ne peut abſolument les emploier : on pourroit dire d'une épée *ie lui dois la vie*, & parlant de quelques eaux minérales, *ie leur ſuis redevable de ma ſanté* : mais on ne diroit point parlant de cette même épée, *je lui ai mis une nouvelle garde* : mais *i'y ai mis*, &c. ni parlant de ces eaux minérales, *on leur a fait de beaux réſervoirs* : mais *on y a fait de*, &c. On peut dire, *le* 699.

» *torrent entraine tout après lui*, ou *la riviere*
» *emporte le ſable avec elle* : mais on ne
» dira pas, *ni le torrent, ni même la riviere*
» *avec lui n'emporteront pas le ſable de ce*
» *pays* : On dira encore moins parlant d'u-
» ne autre choſe inanimée, *d'abord on plaça*
» *la poutre & après* elle *une barre de fer. A*
» quoi donc peut-on s'en tenir ſur l'uſage
» de ce pronom *il*, *lui* & *elle* par raport à
» la diférente nature des objets à quoi on
» les raporte ? Ce que j'ai pu imaginer de
» moins défectueux ſur cet article, ſe ré-
» duit aux réfléxions ſuivantes.

700. » 1°. Dans ce pronom, les mots *il*,
» *ils*, *elle* & *elles* peuvent s'emploier in-
» diféremment pour toutes ſortes d'objets,
» quand ils ſont le nominatif du verbe ;
» ainſi parlant de Prez, de Montagnes,
» d'un Rocher : on dira, *ils ſont fleuris*,
» *elles ſont hautes*, *il eſt eſcarpé*, &c. mais
» s'ils étoient nominatifs régis, il n'en ſe-
» roit pas de même : car parlant d'une
» Montagne on ne pourroit pas dire, *c'eſt*
» *elle qui eſt fort haute* ; mais c'eſt celle-là
» qui eſt, &c. ou il faudroit prendre un
» autre tour.

» 2°. *Lui* au datif ſe dit de tous les ani-
» maux, auſſi-bien que *leur* : *donnez-leur*
» *à manger* : *coupez-lui les aîles*, &c. je
» n'y vois pas d'exception.

3°. On

3°. On emploie le pronom *il* & *elle* dans tous leurs cas & leurs genres diférens quand on parle des objets non-perfonels, comme s'ils étoient perfonels, c'eſt-à dire leur atribuant ce qu'on a coutume d'atribuer aux perfonels : *l'amour propre eſt captieux : c'eſt lui qui nous ſéduit : c'eſt à lui qu'on doit s'en prendre*, &c. *la vertu eſt prétieuſe : c'eſt à elle que nous devons notre vraie gloire : c'eſt pour elle qu'il faut ſacrifier ſes ſoins*, &c. On voit par ces éxemples & par ceux que j'ai citez d'abord que le pronom *lui* & *elle* ſe dit bien quand on le dit des objets auſquels on atribue ce qu'on atriburoit à des perſonnes : comme, *de ſéduire, d'être un ſuiet capable d'atirer*, ou notre défiance, ou notre reconnoiſſance, ou nos ſoins ; de nous *entrainer*, de nous *emporter*, &c.

4°. Dans la converſation on atribue ſouvent aux animaux ce qui ne convient qu'aux perſonnes : & parlant d'une dame qui aime fort ſon chien ou ſon perroquet : on dit quelquefois, *elle n'eſt iamais ſans lui* : peut-être cela s'acorde-t-il avec la remarque que je viens de faire : mais peut-être auſſi eſt-ce une négligence qu'on ne ſe permetroit pas dans un diſcours régulier.

701. Obſervez que dans les ocaſions où il
» faut éviter de mettre *lui* ou *elle* qui ſe
» trouveroient le régime de quelque pré-
» poſition : au lieu de cette prépoſition on
» met un adverbe, dont le ſens eſt à peu
» près le même que celui de la prépoſition,
» & alors on retranche le régime : par é-
» xemple, ſi je parlois d'une perſonne qu'on
» environne, je dirois, on étoit *autour de*
» *lui* ou *autour d'elle* : mais ſi je parlois d'un
» arbre, je ne pourrois pas dire, *on étoit*
» *autour de lui*, ni parlant d'une Monta-
» gne, *autour d'elle* ; mais ſuprimant *lui* &
» *elle*, au lieu de la prépoſition *autour*, je
» prendrois l'adverbe *à l'entour*, & je di-
» rois, parlant de l'arbre ou de la monta-
» gne, on étoit *à l'entour* : de même au lieu
» de dire, *prenez ce cheval & montez ſur*
» *lui : ouvrez ce cabinet & mettez-vous dans*
» *lui*, &c. on diroit, *prenez ce cheval &*
» *montez deſſus* ; *ouvrez ce cabinet & met-*
» *tez-vous dedans* : de même encore au lieu
» de dire, *il étoit dans la forêt, mais il eſt*
» *hors d'elle*, il faut dire, *mais il eſt dehors*
» ou *il en eſt dehors.*

702. Quelques prépoſitions deviennent ad-
» verbes ſans rien changer dans le mot :
» de ſorte que pour convertir la prépoſi-
» tion en adverbe, il ne faut que ſuprimer
» ſon régime : ainſi parlant d'une perſonne,

on dira, *mettez-vous vis-à-vis de lui* ou « *vis-à-vis d'elle*; mais parlant d'un arbre « ou d'une bête, &c. on dira ſeulement, « *mettez-vous vis-à-vis*, & alors *vis-à-vis* « devient adverbe. On fera le même uſage « des expreſſions ſuivantes qui ſont prépo- « ſitions ou adverbes ſelon qu'elles ont ou « n'ont point de régime : *A coté*, *à l'opo- « ſite*, *à couvert*, *à l'abri*, *au deça*, *auprès*, « *au-delà*, *au-deſſus*, &c. *loin*, *proche*, *au- « travers*, *contre*, &c. «

703. Le pronom *il* ſe met avec un autre nominatif du verbe : comme, *il vient un homme*; *il arrive des gens*, c'eſt-à-dire, *un homme vient*, *des gens arrivent* : en ce cas 1°. le verbe ſe met après *il* & devant le nominatif, & devient comme impersonnel ; ainſi qu'on le voit dans l'exemple raporté. 2°. Le nom qui ſuit prend alors l'article *un* ou l'article mitoien *des* ou l'indéfini : mais jamais l'article défini, *il vint un homme*, *il vint certaine perſonne*, *il arriva des gens*, &c. mais on ne dit point, *il arriva la perſonne*.

704. L'uſage du pronom *ſoi* eſt encore à obſerver : il eſt en quelque ſorte le disjoint du conjoint *on* : comme, *on parle de ſoi*, *on penſe à ſoi*, &c. on le met de même dans toutes les phraſes, qui ont pour nominatif un nom pris dans un «

» ſens vague ou un pronom indéterminé : » comme, *chacun agit pour ſoi*, *l'homme* » *n'aime que ſoi* ; on le met de même avec » un nom de choſe, *le vice eſt odieux en ſoi*, » *la terre eſt de ſoi fertile* ; avec les noms » féminins on peut mettre *elle* au lieu de » *ſoi* : *la terre renferme dans elle toutes les* » *ſémences*, au lieu de dire, renferme *dans* » *ſoi*. Au reſte, *ſoi* ne s'emploie point pour » nominatif du verbe, à moins qu'il ne » ſoit la répétition d'un autre nominatif ; » encore faut-il alors y ajouter le mot » même : comme, *chacun peut ſoi-même* » *faire ſon bonheur*.

Pronoms Poſſeſſifs.

705. ON ne les emploie point 1°. quand le ſubſtantif eſt ſuivi du déterminatif *qui*, *que*, &c. comme, *mon livre que j'ai fait*, il faut dire, *le livre que j'ai fait*. 2°. Quand quelque pronom perſonnel rendroit inutile l'uſage & la ſignification du pronom poſſeſſif ; on ne dira point, *j'ai mal à mon eſtomac*, mais *à l'eſtomac* : car il ne ſert de rien de marquer ici mon eſtomac ; le pronom perſonel *je* déterminant aſſez que je parle de *mon eſtomac* ; puiſque je ne peux pas avoir mal à l'eſtomac d'un autre. On dira par la même

raiſon, *avez-vous mal aux dents*, & non pas *à vos dents*, ou il a le *pied foulé*, & non il a *ſon pied foulé*, &c. Mais on diroit, *je voi que ma jambe s'enfle*; parce qu'en diſant, je voi *que la jambe s'enfle*, le pronom *je* ne détermineroit pas alors que je parle de *ma iambe*; puiſque je pourrois voir que la jambe d'un autre s'enfle. (*voy.* 1025)

Pronoms qui, que, lequel, &c. lui, elle: le, la, &c.

706. ILs ſe mettent au nombre & au genre de leur ſubſtantif, & au cas que demande le mot dont ils ſont ſuivis: comme, *la perſonne de laquelle vous m'avez parlé*: ou, *ils ſont mes amis, ie leur rendrai ſervice*: *de laquelle* eſt au nombre ſingulier & au genre féminin; parce que *la perſonne* eſt du nombre ſingulier & du genre féminin: *laquelle* eſt au génitif, *parce que vous m'avez parlé*, demande le génitif; de même *leur* eſt au même nombre & du même genre que le mot *amis*; & il eſt au datif, parce que *rendre ſervice* régit le datif.

Sintaxe des Verbes.

707. LE verbe doit avoir un nom ou pronom pour nominatif : *Ciceron instruit touiours :* il ne faut pas donner au même verbe un nom & un pronom qui signifieroient la même chose ni dire comme font quelques étrangers, *Cireron il instruit touiours;* à moins que ce ne fussent comme deux phrases diférentes.

708. Le verbe doit être de même nombre & de même personne que son nominatif, *ie dis, tu dis,* &c. (123) Le pronom *vous* désigne la 2 personne & au singulier & au pluriel. (400)

Quand le pronom *ce* est nominatif du verbe *être*, il le regit toujours au singulier; comme, *c'est moi, ce fut nous, ce sera vous autres*, &c. *c'avoit été eux*, &c. exceptez la derniere personne du pluriel des temps simples [499] comme, *ce sont de bonnes gens; ce furent eux; ce seront les Saints qui vivront éternellement*, &c. Cependant avec l'imparfait & l'incertain, suivis des mots *eux* ou *elles*, le *ce* regit aussi bien pour le moins le singulier que le pluriel; *c'étoit eux qui se plaignoient; ce seroit elles qui devroient se plaindre;* au lieu de *c'étoient eux.*

Le même pronom joint au verbe *eſt*, s'emploie interrogativement en cette ſorte : *eſt-ce moi qui ai commencé*, num ego ſum qui cepi, *eſt-ce vous*, *eſt-ce nous*, &c. ou *qui eſt-ce*, quis eſt, ou *qu'eſt-ce*, &c. dans cet emploi, *ce* regit le verbe *eſt* au ſingulier, même en parlant de pluſieurs objets; excepté à la 3 pl. du préſent : *eſt-ce nous qui parlons*, *eſt-ce vous tous qui vous engagez*. Mais à la 3 pl. du préſent il régiroit le pluriel : *ſont-ce les honneurs qui vous flatent* : encore devant, *eux* & *elles* mettra-t-on plutôt le ſingulier : *eſt-ce eux*, *eſt ce elles qui le diſent* ? plûtôt que *ſont-ce eux*, *ſont-ce elles* : aux autres temps *ce* interrogatif ſe mettra avec le ſingulier, *ſera-ce les richeſſes qui feront votre bonheur*, & non pas *ſeront-ce*; *fut-ce les ſoldats qui commencerent* & jamais, *furent-ce les ſoldats* ; *étoit-ce là les afaires dont il s'agiſſoit*, plutôt-que, *étoient-ce là*, *&c.*

Après le pronom déterminatif qui, *on met le verbe à la perſonne du nom ou pronom auquel le déterminatif* qui *eſt atachè* ; *comme*, moi qui agis, vous qui ſavez, eux qui ordonnent, &c. *peut-être l'uſage ſouffre-t-il dans le commerce familier qu'on diſe*, c'eſt moi qui l'a fait ; *mais on ne dit iamais*, c'eſt vous qui l'a fait ; *ainſi il faut* 709.

s'en tenir à la régle générale.

710. Pluſieurs nominatifs d'un même verbe demandent que le verbe ſoit au pluriel, *lui & moi ſommes d'accord.*

711. Le verbe qui a ainſi pluſieurs nominatifs de diférentes perſonnes doit s'accorder avec la plus noble. La 1. eſt cenſée » plus noble que la 2, & la 2 plus que la » 3 : c'eſt pourquoi on dit, *vous & moi* » *ſommes d'accord* ; *vous & lui ſavez la choſe*, *&c.* du reſte la perſonne qui parle ſe » nomme toujours la derniere en François : » *vous & moi l'avons vu.*

712. Si pluſieurs nominatifs d'un même verbe ſont liez par une autre conjonction que, *&*, ou qu'ils ſoient après le verbe ; ce verbe doit être plutôt au ſingulier qu'au pluriel : comme, *Gaſſendi auſſi-bien que Deſcartes a reformé la Philoſophie*, plutôt que, *ont reformé la Philoſophie* ; ce qui pourroit ſe dire auſſi.

713. *Quand les nominatifs liez par une conjonction ſont après le verbe, il peut ce ſemble être mis au ſingulier ou au pluriel ; comme*, le Prince que demandoit également le Sénat & le Peuple, *ou que* demandoient également le Sénat & le Peuple.

714. Si un des nominatifs eſt au pluriel, le verbe y doit toujours être : comme, *le Prince autant que les peuples aſpirent à la paix.*

paix. Il ſemble qu'aprés l'un & l'autre, ni l'un ni l'autre, &c. *on mette le verbe au ſingulier ou au pluriel; comme*, l'un & l'autre le veut *ou* le veulent, ni l'un ni l'autre ne prétend *ou* ne prétendent, &c. *ainſi des autres mots compoſez de* l'un *&* *de* l'autre; *mais le ſingulier paroît le plus uſité.*

Si le dernier nominatif eſt précédé de *mais* ou du pronom *tout*; le verbe ſera du même nombre que ce dernier nominatif: comme, *non ſeulement mes richeſſes; mais auſſi mon repos fut ſacrifié*, ou *mes biens, mes avantages & tout mon repos fut ſacrifié*, & non pas *furent ſacrifiez.*

J'ai marqué (413-414) comment dans les interrogations le verbe ſe met avant les pronoms perſonels & avant les noms. 715.
Il faut ajouter que le pronom *je*, après certains verbes fait une ſi grande cacophonie, qu'il vaut mieux prendre un autre tour: c'eſt ce qui arrive à l'égard de quelques verbes monoſillabes; comme, *mens-je, dors-je, ſors-je, &c.* Quelques-uns croient qu'on pourroit employer alors ces verbes avec une autre terminaiſon & dire, *dormai-je, ſortai-je*: je n'ai pas trouvé que cela fût autoriſé ſuffiſamment; ainſi il vaut mieux dire: *eſt-ce que je dors, eſt-ce que je mens*, ou prendre un autre tour.

Le verbe actif régit l'accusatif, *j'aime la vertu*; ou *la vertu que j'aime*; quand il a un régime respectif, il le régit au datif; comme, *j'ai donné la consolation à mon ami*, &c.

716. Le verbe passif (119.616) régit le génitif; *la vertu est estimée de tous*: souvent il régit le nominatif avec la prépositon *par*, & c'est sur tout quand on parle de quelque action exterieure; comme, *il a été rencontré par des voleurs*, *il a été tué par ses domestiques*: au contraire quand il s'agit des actes interieurs de l'ame, on met ordinairement *de*; *il est estimé des savans*; *il est aimé de tous.*

716-2 *Quand il s'agit d'actions qui participent & des sentimens de l'ame & des mouvemens du corps*, *on peut mettre ce semble* de *ou* par; *comme*, il est loué de beaucoup de gens; *ou* par beaucoup de gens; il a été félicité des savans *ou* par les savans: *mais le plus sur en ces occasions est d'employer* par: *puisqu'il y en a où l'on ne pourroit employer* de; *ainsi on diroit il a été* prévenu, proposé, joué, composé, écrit par *& non point* de: *on dit, à la verité*, je suis entouré de gens ennuyeux: *mais c'est qu'entouré ne marque point ici d'action, mais seulement* que des gens ennuyeux sont autour de moi. *Cette regle est universelle, si cette regle n'est pas universelle, elle est*

du moins fort étenduë & éclaircira fort cet article.

Le verbe ſubſtantif *je ſuis* & les verbes neutres régiſſent le nominatif par raport au régime abſolu : comme, *il eſt, il devient, il paroît, il ſemble tout autre*; mais par raport au régime reſpectif, ils régiſſent le datif : comme, *plaire, déplaire nuire, parvenir, s'adonner, s'arrêter, s'attacher, s'aheurter, prétendre*, (pris pour *aſpirer*) *reſſembler*, &c *apartenir* être ; *ce livre eſt à moi* : *plaire à quelqu'un, nuire á ſon prochain, devenir inſupportable à tous, être importun à ſes amis.* 717.

Beaucoup de verbes neutres régiſſent le génitif d'un nom & l'infinitif d'un verbe avec la particule *de* : comme, *s'abſtenir de vin* ; ou *s'abſtenir de boire du vin* ; *s'aviſer de, avertir de, parler de, déliberer de, conjurer, prier, preſſer, ſe charger, être faché, être content, ſe déſiſter*, &c. Les verbes ſuivans ne régiſſent point le génitif d'un nom, mais l'infinitif d'un verbe avec la particule *de* : *aprehender, craindre de déplaire à quelqu'un; empêcher, refuſer, feindre, ſe hater, permettre, promettre, propoſer, regréter, réſoudre* : &c. De plus les impérſonels, *il vous apartient*, ou *c'eſt à vous de*, & *il eſt*, joint à un adjectif : comme, *il eſt utile, glorieux de.* Il vous apartient *de décider*, ou 718.

c'eſt à vous de parler (on diroit auſſi, *c'eſt à vous à parler*) *il eſt utile & glorieux de ſervir un grand maître*, &c.

719. Les verbes *contraindre*, *diférer*, *ſe hazarder*, *commencer*, régiſſent encore l'infinitif, mais, avec *de*, ou *à*; *contraindre à étudier*, ou *d'étudier*: *eſperer*, *deſirer*, *ſouhaiter*, peuvent s'employer ſans mettre *de* à l'infinitif dont ils ſont ſuivis: *eſperer arriver* ou d'*arriver*, *ie deſire vous voir* ou *de vous voir*, mais communément il vaut mieux mettre *de*.

720. On met encore *de* avec l'infinitif après les verbes auſquels ſont atachez quelques noms ſans article: comme, *avoir congé*, *permiſſion*, *envie*, *coutume*, *beſoin*, *ſuiet*, *raiſon*, *droit*, *tort*, *ocaſion*, *de faire*; dans ces dernieres ocaſions il ſemble que ce ſoit moins le verbe que le nom, qui régiſſe l'infinitif avec la particule *de*. (537)

721. On met toujours *de* avant les infinitifs régis par le verbe JE SUIS: *ie ſuis heureux de ſavoir m'ocuper*; *il eſt facheux de vivre avec des écervelez*: ſi le verbe, *eſt*, étoit alors précédé de *ce*, il ſeroit meilleur d'ajouter *que*, avant *de*; *c'eſt une folie que de ſe méconnoitre*: on pourroit auſſi en cette occaſion omettre le *que*; mais cette omiſſion ſeroit ſouvent défectueuſe & expoſeroit à des équivoques: comme, *c'eſt*

être coupable de ne pas proteger l'innocence : il faut dire, *que de ne pas proteger l'innocence.*

Quelquefois ces infinitifs ſe trouvent par tranſpoſition, au commencement d'une phraſe : alors il ne faut point mettre le *que* avant *de* : *de croire qu'on impoſera au genre humain, c'eſt une chimére.*

722. Les verbes qui régiſſent le datif, outre ceux dont on parle (715-717) ſont les ſuivans, *acoutumer, s'adonner, travailler, prendre plaiſir* ; *ſe prendre* ſe joint avec un infinitif, & *s'en prendre* avec un nom ; *ſe prendre à rire*, c'eſt à dire *ſe mettre à rire*, & *s'en prendre* à quelqu'un, ſignifie *ſoupçonner* ou *accuſer quelqu'un* ; le verbe *être* joint aux adjectifs qui régiſſent le datif : comme, *être prêt, habile, propre, enclin, âpre*, être *le premier, le dernier, heureux*, &c. *à quelque choſe*, ou *à faire quelque choſe* ; le verbe *il y a* régit auſſi en diverſes ocaſions le datif ou l'infinitif, avec la particule *à* : comme, *il y a du plaiſir à la chaſſe*, ou *à chaſſer*, ou *il n'y a rien à eſpérer* ; on dit, *c'eſt à recommencer*, pour dire, *il faut recommencer.*

723. Dans les régimes des verbes & des autres mots, il faut éviter avec ſoin les faux régimes ; comme, *il plut & charma le Prince* : *le Prince* eſt ici un faux régime ;

parce qu'étant régi par deux verbes, il n'eſt point au cas que demande chacun des deux verbes; mais ſeulement au cas que demande l'un des deux. Pour donner à chaque verbe ſon régime propre, il faudroit dire ici, *il plut au Prince & le charma*; parce que *il plut* régit le datif & *charma* l'accuſatif: il y a encore un faux régime dans ces mots, *il s'eſt trahi & ſes complices*: parce que *ſes complices* ne peut être ici régi par *il eſt trahi*, il faudroit donc dire, *il s'eſt trahi & a trahi ſes complices.* Quelques-uns doutent ſi l'on ne
» pourroit point paſſer par deſſus cette der-
» niere irrégularité de régime; parce qu'au
» fond on voit d'abord le ſens de ces phra-
» ſes, & que la répétition de certains mots
» ne paroît point neceſſaire, quand elle
» ſe ſous-entend aſſez: mais l'uſage des
» meilleurs écrivains ſemble contraire à
» cette licence.

724. Les verbes qui ſignifient *ſavoir* ou *dire* ont après eux la conjonction *que*, avec l'indicatif: comme, *je voi, je dis, je confeſſe, je reconois, j'avoue, je publie, je ſoutiens*, je croi, je penſe *que la raiſon eſt de tous les pays*: Ces deux derniers ſe mettront très-bien avec l'infinitif du verbe ſuivant, ſi les deux verbes peuvent avoir même nominatif: ainſi au lieu de dire,

vous croyez, vous penſez que vous faites des merveilles: on dira, *vous croyez* ou *vous penſez faire des merveilles*. En pareil cas les verbes précédens qui ſe mettent avec la conjonction *que* ſe mettent auſſi avec l'infinitif (excepté, *ie connois & ie vois*) mais d'ordinaire moins élégamment: comme, *il publie, il dit, il ſoutient avoir entendu ces propres mots*: pour dire, *qu'il a entendu ces propres mots*.

Les verbes qui marquent les mouve- 725.
mens de l'ame régiſſent la prépoſition *que* avec le ſubjonctif: comme, *i'admire, ie m'étonne, ie ſuis ſurpris, ie ſuis fâché, ie regrette, ie veux, i'ordonne, ie deſire, ie doute*, & tous ceux qui ont la même ſignification. *J'admire que vous veniez ici, ie doute que vous le faſſiez, ie ne doute pas que vous n'obéiſſiez*, &c. Les autres régimes du ſubjonctif ſont rapportez (516, & ſuiv.)

Les verbes *ie ne ſai* & *i'ignore*, & ceux 726.
qui ont même ſignification, ſuivis de la prépoſition, *ſi*, régiſſent l'indicatif: *ie ne ſai ſi vous viendrez*: le verbe *ie doute*, a auſſi le même régime pourvu qu'il n'ait point avec ſoi la négative *ne*: ainſi on peut dire: *ie doute ſi vous viendrez*, bien qu'on diſe mieux, *ie doute que vous veniez*: mais

on ne dira point, *ie ne doute pas ſi vous viendrez.*

727. Aprés les verbes *commencer*, *continuer*, *contraindre*, *forcer*, *s'éforcer*, *engager*, *obliger*, *exhorter*, *manquer*, *eſſayer*, *tâcher*, &c. on met l'infinitif précedé de la particule *de* ou *à* : *commencer à faire* ou *de faire.*

Sintaxe des Modifica ifs.

728. ELle n'eſt autre que leur régime qui a été marqué (631, & ſuiv.) les adverbes & les conjonctions n'ayant point de régime particulier.

729. » La conjonction comparative *auſſi* ſe » joint mieux avec les noms que la compara- » tive *autant*; on dira, *auſſi bon que iuſte*, & » non pas, *autant bon que iuſte*; *autant* ſe » met toujours avec les verbes, & jamais » *auſſi* : *ie l'aime autant que ie l'eſtime.*

730. Lorſque les prépoſitions, *dans*, *hors*, *ſur*, *ſous*, devroient être précédez d'une autre particule, prépoſition ou conjonction, on leur ſubſtitue les adverbes qui répondent à leur ſignification : ainſi au lieu de dire *par dans la maiſon*, il faut dire, *par dedans la maiſon* : de même on dira *par deſſus la tête*, *par deſſous le bras*, *par dehors la ville*, & non point,

par ſur la tête, par ſous, par hors : &c. de même encore on dira, *ni deſſus ni deſſous ; dehors & dedans la maiſon*, au lieu de dire, *ni ſur ni ſous, hors & dans*: de même encore il eſt tombé *de deſſus une table*, & non pas *de ſur une table.*

La maniere de placer les adverbes eſt à 731.
obſerver. 1°. S'ils ſe trouvent avec un nom, «
ils le précédent d'ordinaire; *véritablement* «
ami ; extraordinairement heureux, bien «
tourné, &c. 2°. S'ils ſe trouvent avec «
les temps ſimples & non compoſez d'un «
verbe, ils ſe placent après le verbe : com- «
me, *ie vois aſſez, il parle beaucoup, ſouf-* «
frir patiemment, &c. 3°. S'ils ſe trou- «
vent avec les temps compoſez, ils ſe «
placent plutôt entre l'auxiliaire & le «
verbe qu'après le verbe : comme, *ie ſuis* «
vivement touché de ſon affliction; j'avois été «
fortement ſolicité, &c. on peut dire auſſi «
ie ſuis touché vivement, &c. 4o. Si les ad- «
verbes ſont compoſez de pluſieurs mots «
ou exprimez par des prépoſitions qui «
avec leurs régimes équivalent aux ad- «
verbes, ils doivent ſe mettre après les «
noms ou les verbes : comme, *un homme* «
à la mode, un homme méchant de guaité de «
cœur : il eſt tombé à la renverſe &c. 5°. Les «
monoſillabes *bien, mal, mieux, pis*, ſe «

» placent avant ou après les infinitifs: » *bien chanter . chanter bien*: *ſe mieux por-* » *ter , ſe conduire mal* : on a parlé des » adverbes de négation qui ſont fort à » obſerver. [640. *& ſuivants.*]

Les chifres ſont omis depuis 731, *juſqu'à* 750.

Fin de la ſeconde Partie.

TROISIE'ME PARTIE.

Addition à la Grammaire, contenant divers Traitez.

I.

PRATIQUE POUR LE STILE.

750. LEs qualitez principales que la Grammaire éxige dans le ſtile ſont : 1°. la clarté. 2°. La facilité. 3°. La vivacité. 4°. Le nombre. 5°. La douceur. Nous allons parler briévement en autant d'articles de chacune de ces cinq qualitez, & des défauts qui y ſont opoſez.

De la clarté du ſtile.

751. C'Eſt la qualité la plus eſſentielle du *ſtile* ; puiſqu'on ne parle qu'afin de ſe rendre intelligible. Pour y réuſſir il faut éviter toute ſorte d'obſcurité : défaut où l'on peut tomber, principalement en trois manieres. 1°. Uſant d'une expreſſion qui ne forme aucun ſens. 2°. D'une expreſſion qui forme plus d'un ſens. 3°. D'une expreſſion qui ne forme qu'un ſens, mais d'une maniere embaraſſée.

Premier défaut contre la netteté.

752. L'Expreſſion eſt cenſée ne former aucun ſens quand on ne peut lui en attribuer que par conjecture ou en devinant ; ſans que l'expreſſion par elle-même détermine l'eſprit, à concevoir ce qu'a voulu dire celui qui parle ou qui écrit : on tombe ſouvent dans ce défaut pour vouloir être trop court, & c'eſt celui qu'on reproche à Corneille-Tacite. On pourroit le reprocher de même à quelques Auteurs François, s'ils s'exprimoient toujours comme dans les deux phraſes ſuivantes : *avoir du commerce*, pour dire, *être dans le commerce du monde* ; ou, *les Images qu'on ſert comme pleines de vertu* : pour dire, *des Images qu'on honore, comme ſi elles avoient quelque vertu.*

753. Quelquefois ſans que les termes ſoient concis, ils ſont également obſcurs, parce qu'ils ſont joints avec d'autres termes, auſquels ils ne conviennent point : comme, *cultiver ſa prononciation*, pour dire, *s'exercer à prononcer* ; ou, *il donne aux autres de la plénitude de ſon cœur*, pour dire (autant que je l'ai pu conjecturer) *il communique aux autres les ſentimens dont ſon cœur eſt rempli* ; je dis (autant que je

l'ai pu conjecturer) : car après beaucoup d'atention, je n'ai pu m'assurer entiérement du vrai sens de l'Auteur.

D'autrefois le mauvais raport des parties d'une phrase la rend encore obscure : comme, *quand c'est par lumiere qu'on suspend l'activité de son amour, on ne croit pas que la seule séparation de l'Autel soit une vertu: la lumiere* qui suspend *l'activité, & la séparation* qui est *une vertu* ne sont pas des expressions d'un raport assez naturel pour rendre le discours intelligible. De même si on disoit, *je ne raporterois de mon atention que le ridicule, que ceux qui hazardent des nouveautez ne sauroient sauver :* on n'aperçoit point ici comment se raporte, *ne sauroient sauver* avec *ceux qui hazardent* : de même encore, *le Gardien ordonna au Frere de parler, sans voir qu'il en eût la permission :* on ne comprend point à quoi se raporte, *sans voir qu'il en eût*, &c. peut-être ces fautes échapées à de bons Auteurs sont-elles de pures inadvertences ; mais c'est pour en prévenir de semblables que nous les raportons. 754.

Second défaut contre la netteté.

LE défaut qui empêche le discours de former aucun sens, est beaucoup plus 755.

rare, que celui où l'expreſſion forme plus d'un ſens ; ce dernier ſe rencontre toutes les fois qu'un mot peut ſe raporter de lui-même à pluſieurs autres mots : comme ſi l'on diſoit, *Dieu combla de graces ſon ſerviteur toujours libéral & fidéle* : à quoi ſe raporte *libéral* & *fidéle* ? eſt-ce à *Dieu* ou à *ſon ſerviteur* ? Pour éviter cette équivoque des adjectifs, il faut les mettre immédiatement après leurs ſubſtantifs : comme, *Dieu toujours libéral & fidéle combla de graces*, &c. ou bien il faut avoir ſoin que les ſubſtantifs ſoient de divers genres & de divers nombres, afin que l'adjectif qui conviendra à l'un ne puiſſe s'apliquer à l'autre.

756. Les ambiguitez les plus communes dans notre langue ſont celles que produiſent les pronoms *qui*, *que*, &c. *ſon*, *ſa*, *ſes*, &c. comme, *il faut imiter l'obéiſſance du Sauveur, qui a commencé ſa vie & l'a terminée*, &c. L'équivoque eſt ici conſidérable & produit un éfet bizare : car il ſemble qu'on veuille dire que c'eſt le Sauveur *qui a commencé ſa vie*, au lieu qu'on veut dire, *que c'eſt l'obéiſſance qui a commencé & terminé la vie du Sauveur* ; ainſi pour s'exprimer avec netteté, on auroit pû dire, *il faut imiter l'obéiſſance avec laquelle le Sauveur a commencé ſa*

vie & l'a terminée : il n'y a pas moins d'ambiguité dins les rhrafes ſuivantes. *Alexandre fils de Philippe qui conquit l'Aſie* ; ou *Alexandre fils de Philippe qui perdit l'œil au ſiege de Methone* : le *qui* ſe raporte ici d'un côté à *Alexandre* & d'un autre côté à *Philippe* ; cette ambiguité eſt des plus importantes, & ſouvent néanmoins elle ne peut s'éviter ſans prendre des tours écartez qui font languir le diſcours.

J'ai marqué (447-448.) de quel uſage pouvoit être en ces ocaſions le pronom 757.
lequel. Quand il ne ſuffit pas, pour ôter l'équivoque; il faut abſolument en ces ocaſions prendre quelqu'autre tour: comme, *Alexandre fils de Philippe & vainqueur de l'Aſie* : l'équivoque eſt plus difficile à éviter dans la ſeconde phraſe où il ne ſe préſente pas un autre tour qui ſoit naturel : mais on obſerve que le mot *qui* ſe raporte mieux au dernier nom qu'au premier ; ainſi en ſupoſant qu'il s'y raporte toujours, l'équivoque ſera otée ici : *Alexandre fils de Philippe qui perdit l'œil*, puiſque c'eſt Philippe qui perdit l'œil; ou bien il faudroit changer le tour de la phraſe, ſoit par le choix ſoit par un autre arangement des mots qu'on veut emploier, ſoit enfin par la force du ſens

comme nous le dirons bien-tôt.

758. *Son, ſa, ſes*, expoſent encore un écrivain à de fréquentes ambiguitez. Dès qu'on a mis deux noms dans une même phraſe ; on ne ſait bien ſouvent de quelle maniere déterminer *ſon, ſa, ſes* à un de ces noms : comme en cette ocaſion, *le Prince ayant perdu ſon Général, abandonna ſon Armée à ſon Conſeil, qui ménageant ſes forces*, &c. *ſon* dans ce mot *ſon conſeil* peut ſe raporter : 1°. au Prince, 2°. au Général, 3°. à l'Armée, & *ſes* ſe peut raporter à ces trois objets & de plus *à ſon conſeil*. Bien qu'il ne ſe rencontre pas d'ordinaire tant d'ocaſions d'équivoques, elles ſe trouvent néanmoins quelquefois : & alors il eſt évident qu'il faut changer entiérement le tour de la phraſe : on peut à cette ocaſion regretter le terme *icelui* & *icelle*, qui étoit d'un grand uſage en ces réncontres : comme quand nous diſons, *il promit à ſon pere de n'abandonner jamais ſes amis* : *ſes* fait ici une équivoque, que l'on ne ſauroit preſque éviter, & qu'on éviteroit aiſément en diſant les amis d'*icelui*, ſi ce dernier mot étoit demeuré en uſage.

759. A l'égard de *ſon, ſa, ſes*, pluſieurs obſervent de faire raporter ce pronom repeté ou au nominatif du verbe, ou du moins

moins toujours au même nom, auquel on l'a joint la premiere fois ſans équivoque. Ainſi ſelon cette remarque dans cette phraſe, *il promit à ſon pere de n'oublier jamais ſes amis* : *ſes* devroit ſe raporter à *il* : & dans celle-ci, *ils aimoient Liſias, & promirent à ſon pere d'avoir ſoin de ſes interêts* : *ſes* doit ſe raporter à Liſias : mais le meilleur eſt de changer entiérement le tour de la phraſe comme nous avons dit, ou de faire en ſorte que la force du ſens prévienne l'ocaſion que l'eſprit pourroit avoir de demeurer en ſuſpens.

On peut changer le tour de la phraſe en y ajoutant quelque mot ; car au lieu de dire de Liſias, *il promit à ſon pere de n'abandonner jamais ſes amis* : ſi je veux exprimer les amis de Liſias, je peux dire, *Liſias parla de ſes amis & promit à ſon pere de ne les abandonner iamais.* Si je veux exprimer les amis de ſon pere, je peux dire, *Liſias parlant des amis de ſon pere à ſon pere même, lui promit de ne les oublier iamais.* D'un autre côté la force du ſens peut ôter l'équivoque ; comme s'il y avoit ; *Alexandre ayant vaincu Darius, s'empara de ſes états. Ses*, pourroit ſe raporter grammaticalement à *Darius* & à *Alexandre* ; mais le mot *s'empara*, ne 760.

peut laiſſer croire qu'il s'agiſſe des *états* d'*Alexandre*, puiſqu'on ne s'empare point de ce qui eſt à ſoi. Sans ſe mettre donc trop en peine des divers raports que pourroit avoir grammaticalement *ſon*, *ſa*, *ſes*, il ſuffit d'inſérer dans la phraſe quelque terme, dont le ſens par lui-même ôte tout ſujet de douter. Cette pratique eſt importante : elle mettra à couvert du danger de faire un diſcours gèné ou languiſſant ; en cherchant trop ſcrupuleuſement à éviter l'équivoque grammaticale.

761. L'équivoque ſe rencontre ſouvent auſſi dans le pronom *il* : on peut l'éviter par les mêmes moyens que nous avons inſinuez : comme ſi l'on diſoit, *il eſtimoit le Duc de** & dit qu'il étoit vivement touché de ce refus* : auquel des deux noms ſe raporte, *il étoit* ? C'eſt ce qu'on n'aperçoit pas dans cette phraſe : ainſi il faudroit ou que *il* ſe raportât au nominatif du verbe, ou déterminer le ſens par quelque terme particulier, ou changer la phraſe, répetant quelque mot : comme parlant du *Duc de** il dit que le Duc avoit été touché*, &c. ou il dit *que celui-ci* avoit été touché : parce que *celui-ci* ſignifie le dernier nom de la phraſe.

762. Le Participe Actif eſt encore ſujet à

l'équivoque. *Je l'ai vu paſſant par les Thuilleries* : eſt-ce *moi* ou *lui* paſſant ? L'équivoque eſt ici facile à ôter, diſant *paſſant* par &c. *je l'ai vu*, ou *je l'ai vu qu'il paſſoit* ; outre que le participe ne doit guere s'emploier qu'au nominatif du verbe.

Troiſiéme défaut contre la netteté du ſtile.

763 IL ſe peut faire que l'expreſſion ne ſoit pas tout-à-fait obſcure ni même ambigue, & cependant qu'elle manque encore de netteté : c'eſt ce qui arrive quand elle eſt embaraſſée, & qu'il faut trop d'attention à démêler le ſens de la phraſe. Les exemples en ſont fréquents, même parmi des Auteurs qui d'ailleurs écrivent bien : cemme dans ceux-ci, *il dit qu'il ſouhaiteroit leur retour à l'Egliſe, mais que cette paſſion n'iroit jamais à le rendre prévaricateur & à le porter à rendre de mauvais moyens pour le procurer.* On voit bien à la fin ce que veut dire l'Auteur, & que *pour le procurer* veut dire *pour procurer leur retour à l'Egliſe* ; mais il eſt évident que les choſes pourroient & devroient s'exprimer d'une maniere moins embaraſſée. Quand l'écrivain a un ſtile tres-net, c'eſt la matiere ſeule du diſcours qui demande de l'aplication, & l'expre-

ſion n'en demande point : au lieu qu'ici c'eſt moins le ſens qui fatigue, que la ſuite des mots qui ne ſont ni aſſez bien choiſis ni aſſez bien arangez.

764. Le ſtile embaraſſé ſe trouve encore dans des phraſes où certaines expreſſions laiſſent entrevoir au commencement, un ſens diférent de celui qu'elles ont en éfet & qui ſe découvre à la fin de la période : comme, *les impreſſions qu'il prit depuis qu'il tacha d'inſpirer à tout le monde*, &c. On voit à la fin de cette période que ces mots *qu'il tacha* ſignifie, *leſquelles il tacha :* mais d'abord elles ſemblent faire avec *depuis* une ſorte de *préposition*, comme ſi le ſens étoit, *depuis le temps qu'il tacha* : un mot preſque imperceptible oteroit ce défaut dans la phraſe précédente : en diſant, *les impreſſions qu'il prit depuis & qu'il tacha d'inſpirer aux ſiens* : de même ſi l'on diſoit, *on tranſporte de la quantité d'Eſclaves*, &c. c'eſt le ſens qui fait voir à la fin que *de* l'*a* eſt un adverbe de lieu ; mais d'abord il paroiſſoit l'article du nom *quantité*, *de la quantité* ; ce qui arête un moment l'eſprit : de même encore, *la perſonne qu'il a envoiée a ce qui eſt néceſſaire*, &c. la ſuite du diſcours fait voir que *a* eſt ici un verbe pour marquer, que la *perſonne a ce qui eſt néceſſai-*

re ; mais on doute au commencement ſi la perſonne n'eſt point envoiée à ce qui eſt néceſſaire, aux choſes néceſſaires. Les virgules ou les accens pouroient encore oter l'embaras en ces ocaſions ; mais autant qu'il ſe peut, le langage doit par lui-même être clair indépandemment de tout autre ſecours.

L'embaras du ſtile ſe rencontre encore 765.
quand le régime d'une phraſe pourroit ſembler apartenir à une autre phraſe : comme, *il ne ſongeoit qu'à raßaſier l'avidité qu'il avoit pour le bien & ſon incontinence* ; on eſt ici un moment en ſuſpens, pour démèler que *ſon incontinence* n'eſt pas le régime de *pour*, mais de *raſſaſſier* : on pouvoit mettre, *il ne ſongeoit qu'à raſſaſier ſon incontinence, & l'avidité qu'il avoit pour le bien.* L'embaras ſe trouve encore dans le ſtile par les parentheſes & les périodes trop longues dont notre langue eſt tres-ennemie : mais la choſe eſt ſi evidente, & a été expoſée par tant d'Auteurs, qu'il n'eſt pas beſoin de l'expoſer ici.

Au reſte, nous ne finirions point ſi 766.
nous voulions ſeulement indiquer en combien de manieres on peut pécher contre la clarté du ſtile. Il ſuffit que nous ayons marqué les plus ordinaires.

avec le moyen le plus général de les éviter.

De la facilité du ſtile.

767. CEtte qualité du ſtile ſupoſe la clarté ; mais de plus elle conſiſte à arranger les mots les uns après les autres, de la maniere la plus propre pour ſe préſenter naturellement à l'imagination.

768. La facilité du ſtile ſemble plus eſſentielle au François qu'à quelque autre langue que ce ſoit. Car on obſerve qu'il arange communément les mots dans le diſcours, comme nos idées s'arangent par elles-mêmes dans notre eſprit & conformément à l'ordre général de notre Grammaire, qui indique d'abord le ſujet dont on parle, puis ce qu'on en afirme, &c. c'eſt-à-dire le nom & le verbe. En François le nom précede preſque toujours le verbe, & le verbe ſuit le nom : comme, *Dieu ordonne*, au lieu que le Latin met indiféremment ; *Deus iubet* ou *iubet Deus.* Il ſe rencontre des ocaſions où le nominatif eſt après le verbe (683) mais cela n'altere point l'œconomie générale de la langue.

769. Le nom & le verbe doivent être énoncez chacun avec leurs modificatifs à leur ſuite : comme, *Dieu toujours ſaint :* voilà

le nom avec ſes modificatifs : *Ordonne ſagement & avec juſtice* : voila le verbe avec les ſiens.

Les modificatifs du nom ſubſtantif ſont proprement les adjectifs. Quelques adjectifs doivent être mis néceſſairement avant & d'autres après le ſubſtantif : il faut dire par exemple, *un chapeau noir*, ſans qu'on puiſſe dire [excepté en vers] *un noir chapeau* : au lieu qu'il faut dire, *un bon ami*, ſans qu'on puiſſe dire *un ami bon*. L'uſage eſt dificile & bizare ſur ce point, nous en ferons un article à part. [1007]

Les noms, les verbes, & les modificatifs peuvent avoir chacun leur régime, [151] & ces régimes doivent être immédiatement à la ſuite du mot dont ils ſont régis : comme, *la lecture de l'Evangile inſpire la pieté*, on voit que, *de l'Evangile* ſuit immédiatement ici *la lecture* parce qu'il eſt ſon régime : de même la *pieté* ſuit immédiatement *inſpire*, &c. 770

Si un mot a deux régimes, il faut à parler en général énoncer d'abord le régime le plus court, par raport à ce qu'il eſt en ſoi & dans ſes dépendances : comme, *l'Evangile inſpire la pieté aux véritables fidèles : & l'Evangile inſpire aux fidéles une pieté véritable.* On voit ici que 771

le régime, *la pieté* eſt mis le premier quand il eſt le plus court ; & qu'il eſt mis le dernier, quand, à raiſon de l'adjectif qui y eſt ataché, il eſt devenu le plus long ; comme en ce mot, *une pieté véritable* : de même on diroit, *Dieu agit avec iuſtice & par des voies inéfables* : mais on diroit : *Dieu agit par des voies inéfables & avec une iuſtice que nous ne pouvons iamais aſſez adorer.* Le modificatif *avec iuſtice, &c.* a été mis le premier quand il a été le plus court : mais quand à raiſon de ſes dépendances, il eſt devenu le plus long, il a été mis le dernier.

771. La raiſon de cette pratique eſt aiſée à trouver : c'eſt que les régimes doivent être le plus près qu'il ſe peut du mot régiſſant ; ce qui ne ſeroit pas, ſi l'on mettoit d'abord le plus long qui éloigneroit trop le plus court. En éfet l'eſprit ne ſoufriroit qu'à regret un ſecond régime qu'il lui faudroit raporter avec quelque peine au mot dont il eſt régi, & qui eſt éloigné. au lieu qu'en propoſant d'abord le plus court régime, il entend ſans peine commencer le ſecond qui eſt peu éloigné du mot dont il eſt régi : & quand le ſecond régime eſt une fois commencé, l'eſprit ſoufre volontiers les dépendences qui y ſont atachées, pour développer le ſens

ſens de ce qu'on lui propoſe.

Quelle que ſoit cette raiſon, l'uſage 773.
ſemble exiger ce que nous avons dit : ſavoir de placer le plus court régime le premier : ſi les deux régimes ſont à peu-près égaux, il faut conſulter ce qui doit être naturellement le plus aracché au mot régiſſant : le régime abſolu par cette raiſon, doit ordinairement précéder le régime reſpectif; & on diroit, *l'Evangile inſpire la pieté aux fidéles*; plutôt que *l'Evangile inſpire aux fidéles la pieté.* On diroit de meme, *l'Evangile inſpire une piété ſolide à tous ceux qui ont le cœur droit* : plutôt que, *inſpire à tous ceux qui ont le cœur droit, une pieté ſolide.* Du reſte il faut prendre garde à ne point donner aux régimes d'un mot des dépendances ſi longues, qu'elles obſcurciſſent ou ſuſpendent trop le ſens de la phraſe.

Le ſoin d'obſerver la clarté du diſ- 774.
cours devroit auſſi faire changer quelque choſe à l'arangement dont nous parlons. Ainſi, pour éviter une équivoque, le plus court régime devroit quelquefois être mis le dernier ; c'eſt pourquoi au lieu de dire: *l'Evangile inſpire une pieté qui n'a rien de ſuſpect aux perſonnes qui veulent être ſincerement à Dieu* : on diroit, *l'Evangile inſpire aux perſonnes qui veulent être ſincére-*

ment à Dieu, une pieté qui n'a rien de ſuſpect : & cela, afin d'éviter l'équivoque qui pourroit ſe trouver dans le mot *aux perſonnes*; car on ne verroit point ſi ce mot eſt régi par *inſpire* ou par l'adjectif *ſuſpect*. Cette regle touchant l'arangement des divers régimes d'un même mot, doit s'acommoder auſſi avec le ſoin de ménager les autres qualitez du ſtile, ſelon qu'elles ſont plus ou moins importantes : de ſorte que la clarté ſoit la premiere, enſuite la facilité, puis la vivacité, &c.

De la vivacité du ſtile.

775. BIen qu'elle ſoit principalement atachée au ſtile perſonnel, la Grammaire peut donner une régle générale & tres-juſte pour rendre le ſtile auſſi vif que chacun peut le faire ſelon ſon génie : c'eſt d'employer les expreſſions les plus courtes qui ſe puiſſent pour exprimer ce qu'on veut dire : En éfet la même penſée qu'on ſupoſeroit exprimée d'un coté par une phraſe conciſe, & d'un autre coté par une phraſe difuſe, feroit d'un coté une expreſſion plus vive, & de l'autre coté une expreſſion moins vive ou peut-être même languiſſante : par exemple ſi je dis, *nous ne faiſons point de crime que notre propre*

conſcience ne nous le reproche au dedans de nous-mêmes : La penſée ſera à la verité exprimée en bon termes : mais ſi au lieu de cette phraſe difuſe, j'en emploie une plus conciſe & qui renferme le même ſens telle que ſeroit celle-ci : *on ne peche point ſans remords* ; il eſt évident que cette derniere eſt incomparablement plus vive, & plus capable de plaire.

Si on veut en chercher la raiſon, elle 776.
ne ſera pas mal-aiſée à trouver ; c'eſt qu'une expreſſion plus courte ſatisfait davantage l'envie que nous avons naturellement de comprendre les choſes avec le moins de peine & de temps qu'il eſt poſſible ; d'ailleurs le diſcours eſt l'image de la penſée ; plus il eſt court & plus il tient de la nature & de la perfection de la penſée qui ſe forme & ſe produit en un inſtant.

Par-là on peut découvrir la raiſon 777.
pourquoi des ouvrages d'ailleurs judicieux & ſenſez, ne laiſſent pas de nous ennuyer, quand ils ne ſont pas écrits vivement ; c'eſt que nous ſentons, quelquefois même ſans y faire réflexion, qu'ils nous ocupent plus de temps qu'il ne faudroit, & nous en avons un ſecret déplaiſir ?

On peut obſerver en particulier que 778.

par tout où le ſens ne demande pas abſolument certaines conjonctions telles que, *mais*, *parce que*, *car*, *en éfet*, il eſt bon de les retrancher: ainſi au lieu de dire, *il faut vivre ſans façon*, *car la cérémonie fatigue*; *puiſqu'elle eſt toujours une contrainte*, &c. *En éfet elle eſt peu connue en France*: ce diſcours eſt incomparablement plus lâche qu'il ne ſeroit, ſi l'on retranchoit ces conjonctions, & ſi l'on diſoit, *il faut vivre ſans façon*; *la cérémonie fatigue, elle eſt toujours une contrainte*, &c. On voit, dis-je, que ces conjonctions fréquentes ſont languiſſantes; car outre qu'elles ne ſont pas néceſſaires, & que tout ce qui eſt ſuperflu dans le diſcours le rend lâche & ennuyeux; elles marquent encore un eſprit qui ſe fatigue lui-même pour ajuſter & lier ſon expreſſion: & celui qui ſe fatigue en nous parlant, nous fatigue encore davantage nous-mêmes.

779. On pourroit ajouter que la vivacité du ſtile conſiſte auſſi à choiſir des termes qui donnent beaucoup à penſer: comme quand Ovide parle de la déſolation de Lucrece au ſujet de l'injure que lui avoit fait Tarquin: *elle raconta ce qu'elle put*, dit le Poëte, *il lui reſtoit à en dire la fin, elle fondit* en pleurs. *Quæque poteſt loquitur reſtabant ultima flevit.* Mais par ces ré-

flexions nous passerions du ressort de la Grammaire à celui de la Rhétorique & de la véritable éloquence ; ce qui n'est pas présentement de notre entreprise, & ce que nous pourrons traiter dans un autre ouvrage : mais sans sortir du stile grammatical, on peut observer que le vers Latin à plus de vivacité que quelque traduction françoise qu'on en puisse faire, par la seule raison que l'expression Latine en sera toujours plus courte que l'expression françoise.

Du stile nombreux.

780. CEtte qualité du stile est peut-être un peu arbitraire. On dit communément qu'elle consiste dans une harmonie qui résulte de l'arangement des mots & qui est agréable à l'oreille. Comme je n'ai pas vu que les gens de lettres convinssent en quoi consiste cette *harmonie* & cet *arangement* ; je m'en suis fait une idée que je vais proposer, & dont j'espere que plusieurs seront satisfaits. Si les autres disent quelque chose de meilleur, j'y souscrirai volontiers.

781. Je supose donc que le nombre ou l'harmonie du stile consiste dans un certain nombre de silabes dont les phrases

& les périodes doivent être compoſées. Or ce nombre de ſilabes ſe détermine à peu près, 1°. par raport à ce que l'on peut prononcer ſans forcer ſa reſpiration ou concevoir ſans trop s'apliquer : 2°. par raport à une ſorte de convenance qui doit ſe trouver entre les parties d'une même phraſe ou d'une période.

783. A l'égard du premier point, le Latin eſt plus nombreux que le François : les phraſes & les périodes ayant dans les excellens Auteurs Latins, tels que Ciceron & Tite-live beaucoup plus de ſilabes que dans les excellens. Auteurs François, tels qu'Ablancourt, Patru, Bouhours, &c. De ſavoir d'où vient cette diférence de goût entre les deux langues, & ſi l'un eſt meilleur que l'autre ; c'eſt ce qui n'eſt pas aiſé à décider. Il ſe pourroit bien faire que la choſe fût de ſoi indiférente ou que les Romains euſſent plus de force que nous dans les poumons, pour ſoutenir un long tiſſu de mots, ſans reprendre la reſpiration. Peut-être auſſi que la vivacité Françoiſe aura trouvé du deſagrément dans les phraſes & les périodes trop longues; parce qu'elles n'accommodoient pas ſon impatience naturelle; car les phraſes & les périodes longues ſe conçoivent moins promptement que les autres, à cauſe

de l'atention qu'il faut avoir à la multiplicité des idées jointes dans une même période & aux divers raports qu'elles ont les unes avec les autres. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'une période de quatre membres qui a de l'agrément en Latin, est d'ordinaire fatigante en François : & nos plus belles n'ont gueres que trois membres d'environ 60 ou 70 silabes; d'où l'on peut conclure que nos plus longues phrases ne doivent gueres avoir communément qu'environ 20 ou 25 silabes.

784. Touchant le nombre par raport à une sorte de convenance, il consiste à donner à certaines parties de périodes ou de phrases qui ont plus de relation l'une avec l'autre, à peuprès un même nombre de silabes & autant qu'il se peut une même construction. Ces parties sont particuliérement celles qui sont liéez par une conjonction de comparaison. Ainsi ce seroit un stile défectueux de dire, *il étoit aussi ingénieux qu'il avoit de quoi se faire aimer*, au lieu de dire ; *il étoit aussi ingenieux qu'il étoit aimable* : parce que ces deux adjectifs *ingenieux & aimable* ont plus de raport pour le nombre de leurs silabes & pour leur construction, que les deux parties de la phrase précédente. Ainsi quand on a mis un grand nombre de silabes

dans le premier membre de la comparaiſon ; c'eſt une imperfection conſidérable de n'en pas mettre à peu-près autant & de la même conſtruction dans la ſeconde : comme ſi l'on diſoit, *un homme auſſi judicieux à choiſir ſes amis que conſtant* : on ſent qu'il manque là quelque choſe ; c'eſt que les conjonctions de comparaiſon faiſant comme une balance entre deux expreſſions, il faut autant qu'il eſt poſſible ſans afectation & ſans contrainte, que les deux cotez de la balance ſoient à peu-près égaux : la phraſe précédente deviendroit réguliere ſi l'on diſoit, *auſſi judicieux à choiſir ſes amis, que conſtant à les cultiver.* L'obſervation de cette régle peut contribuer beaucoup à mettre de l'agrément dans le ſtile. Il eſt vrai, comme nous venons de l'inſinuer, qu'il faut éviter avec ſoin qu'il n'y paroiſſe rien d'afecté ni de contraint ; ce qui ſeroit un défaut inſuportable : il eſt vrai encore que cette régle eſt pour les diſcours étudiez & faits particuliérement pour plaire ; mais d'un autre coté on pourroit tellement la négliger, que même les diſcours qui tendroient uniquement à inſtruire, perdroient un grand avantage : manquant d'un nombre & d'une ſimetrie de ſilabes qui plait à l'eſprit, & qui par-là y fait mieux entrer

les choſes. En éfet dans les endroits où l'on ſent qu'il ſeroit aiſé & naturel de l'y mettre, on eſt rebuté de ne l'y trouver pas.

De la douceur du ſtile.

IL y a une douceur de ſtile qui conſiſte 785.
à écrire, de maniere que le diſcours s'inſinue imperceptiblement dans l'eſprit du Lecteur & y faſſe une impreſſion qui plaiſe & qui atache. C'eſt le ſouverain talent d'un écrivain ; mais ce talent regarde le ſtile perſonnel & eſt fort au-deſſus du grammatical, dont néanmoins il ſupoſe d'ordinaire la pratique. A l'égard de ce dernier, ſa douceur conſiſte principalement à ne laiſſer dans la ſuite des mots rien de choquant ni de rude.

La rudeſſe ſe rencontre toujours dans 786.
les ſilabes qui ne peuvent ſe prononcer aiſément : car le Lecteur les regardant comme lui étant propoſées à prononcer, il ſemble qu'il ſe trouve bleſſé qu'on lui demande ce qu'il ne peut faire ſans peine.

Ainſi il faut éviter une ſuite de mots 787.
où il entreroit beaucoup de conſones ou de diphtongues ; ſur tout quand ce ſont des letres fortes (231) telles en particu-

lier que *r*, *k*, *t*, *s*, ou l'*x* qui a le ſon du *ks* : comme dans l'éxemple qui ſuit, *outre que Xerxès, partant pour la Grece, crut octroyer une grace de permettre qu'on s'arachât à ſa patrie*, &c.

788. Pluſieurs ſilabes de ſuite qui ont le même ſon, ou à peu près le même, cauſent auſſi de la rudeſſe dans le ſtile; parce qu'elles ſont encore dificiles à prononcer : comme ſi l'on diſoit, *qui quoi qu'inquiet que ſes ordres ne fuſſent pas exécutez*. En éfet la langue ſe laſſe de former & l'oreille d'entendre un même ſon pluſieurs fois de ſuite : dans ces ſilabes, *ki*, *koi*, *kin*, *ki*, *ke*, comme le bras ſe fatique de faire toujours un même mouvement : au lieu que ſans aucune peine il en feroit de ſuite pluſieurs diférents; parce que dans la varieté, l'un délaſſe de l'autre. Ainſi l'on donnera de la douceur au ſtile en variant les ſons dont les ſilabes ſont formées, & particuliérement en mêlant ſans trop de contrainte les conſonnes avec les voyeles.

789. Au reſte quand les ſons ſemblables ne ſeroient pas tout à fait de ſuite, il y auroit encore de la rudeſſe à en laiſſer pluſieurs dans une même phraſe ; parce que l'eſprit aime naturellement la varieté, & il eſt choqué du peu de ſoin que l'on prend

à contenter ſon inclination naturelle ; c'eſt pourquoi il eſt à propos de ne point répéter dans une même phraſe ou dans une même période certaines particules qui ſe préſentent fréquemment : comme, *Mais*, ***pour***, ***par***, ***avec***, ***de***, ***du***, ***à***, ***&c.*** ainſi il y auroit quelque rudeſſe dans cette phraſe : ***pour moi je ne veux de crédit que pour employer pour mes amis.*** Mais ſi la répétition de ***pour*** qui eſt rude ici ſe trouvoit dans un même régime, elle ne le ſeroit point ; comme dans la phraſe ſuivante, ***je travaille pour moi, pour mes proches, pour mes amis.*** C'eſt qu'alors l'eſprit aperçoit un juſte raport dans l'aplication qu'on fait d'un même mot aux objets qui lui conviennent de la même maniere. Il ne ſeroit point choqué non plus de voir la répétition d'un mot quand elle eſt néceſſaire pour éviter quelque ambiguité, qui ne ſe peut éviter autrement ; car telle eſt ſon équité naturelle qu'il n'exige point l'impoſſible, & que ſes autres inclinations cédent toujours à celle de concevoir nétement ce qu'on lui propoſe.

Le ſtile ſe trouveroit auſſi tres-rude 790
s'il ſe rencontroit des mots que l'oreille ne diſtingueroit pas aſſez : de ſorte que pluſieurs ne ſemblaſſent en former qu'un

ſeul : comme quand on dit dans un vers, *en quelque lieu que la Cour ſoit*, &c. L'oreille n'apercevant pas aſſez la diſtinction des deux derniers mots de ce vers, les écoute comme n'en faiſant qu'un qui ſemble être *la courſette* : & n'y étant pas accoutumée, elle y trouve je ne ſai quoi de choquant ou de burleſque.

791. C'en eſt aſſez pour donner une idée génerale des qualitez du ſtile Grammatical & des défauts qui y ſont opoſez. Un plus grand détail demanderoit un ouvrage exprès, & ne conviendroit pas à une ſimple Grammaire, qui ne doit guere fournir que les premiers élemens ; pour s'énoncer avec quelque exactitude dans la langue qu'elle enſeigne.

II.

PRATIQUE
DE LA
PRONONCIATION
ET DE L'ORTOGRAPHE.

LA prononciation eſt la maniere d'exprimer par la parole les divers ſons d'une langue. 792.

Dans toute langue il y a de deux ſortes de ſons; les uns apelez *voyeles*; les autres *conſones*. 793.

Les premieres ſont apellez voyeles, parce qu'elles expriment ou forment ſeules les divers ſons de la voix humaine; les ſecondes ſont apellées *conſones*, parce qu'elles ne forment point de ſon que conjointement avec quelqu'une des voyeles. 794.

Pour mieux diſtinguer les unes & les autres, on peut obſerver une diférence eſſentielle entre les voyeles & les conſones, à quoi je n'ai pas vu qu'on fit réflexion; c'eſt que le ſon des voyeles eſt permanent, & que celui des conſones n'eſt que paſſager. En prononçant une voyele, on en peut faire durer le ſon ſans faire aucun mouvement nouveau de la bouche; 795.

mais ſeulement continuant à pouſſer le ſouffle qui ſort des poumons : au lieu que l'on ne peut faire ainſi durer le ſon d'une conſone ; mais qu'il faut le former de nouveau à chaque inſtant qu'on le veut faire entendre.

796. Par cette obſervation & par d'autres tres-ingénieuſes qu'a fait ſur cette matiere Monſieur l'Abbé de Dangeau, il ſe trouvera que nous avons beaucoup plus de voyeles par raport au ſon, que par raport à l'écriture ; & que les ſons *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, que nous avons marquées (220.) par *a*, *e*, *iw*, *ω*, *v* ſont manifeſtement de pures voyeles : *conſultez ſouvent dans la ſuite de ce Traité, la Table des ſons (220.) ſur tout par raport au dix caracteres ſimples inuſitez dans notre ortographe, & que je ſerai quelquefois obligé d'emploier pour éviter des expreſſions équivoques.*

797. Voici les vingt-quatre caractéres ou letres uſitées dans notre ortographe; nous mettrons leur nom au-deſſus.

a,	bé,	cé,	dé,	èfe,	gé,	ache,	i voyele,	ka,	èle,	ème,	ène,	o,
a,	b,	c,	d,	f,	g,	h,	i,	k,	l,	m,	n,	o,

pé,	ku,	ère,	èſſe,	té,	u voyele,	vé,	iks,	i grec,	zède,		
p,	q,	r,	ſ,	t,	u,	v,	x,	y,	z,		

té, u voyele, ixe, i grec, zède, j conſ.
t, u, x, y, z, j

v conſone.
v.

Les voyeles ſont a, e, i, o, u, y:
Les conſones ſont b, c, d, f, g, h,
k, l, m, n, p, q, r, s, t, x, z, j, v.

798. Ces vingt-quatre caractéres pris ou chacun en particulier ou dans leurs diférentes combinaiſons expriment les trente-trois ſons divers du François que nous avons raportez dans la Table [220.] & que nous allons expliquer plus en détail: ſouvenez-vous que nous apelions le ſon propre d'une letre celui qui eſt marqué dans la Table; parce que c'eſt le ſon repréſenté le plus communément par cette letre.

DES SONS

Signifiez par les ſix caractéres ſimples de voyeles. a, e, i, o, u, y, *quand dans une même ſilabe elles ne ſont ni accompagnées d'une autre voyele, ni ſuivies d'une* n *ou* m.

a.

799. *a* garde toujours le ſon propre; mais bien qu'il ne reçoive point d'altération pour le ſon, il en reçoit ſouvent pour la

quantité ; c'eſt-à-dire pour le plus ou le moins de temps qu'on met à le prononcer ; cette quantité eſt ce qui fait les ſilabes longues ou breves : nous déſignerons ici les longues par cette marque-- ou par celle-ci ˄ ; les breves par cette autre marque ˘ : nous parlerons de la quantité des ſilabes, après avoir raporté le ſon ataché à chacune des letres de notre alphabet.

Remarquez que *a* ſuivi d'un *y* ou d'un *ï* n'eſt pas toujours ſeule voyele dans une même ſilabe; parce que ſelon pluſieurs Auteurs *y* ou *ï* tiennent lieu de deux *i*, dont le premier ſe joint avec *a* pour faire *ai:* ainſi on prononce *pays* ou *païs*, comme s'il étoit écrit *pai is.* (833.)

e.

800. Cette letre ou figure exprime en François pour le moins trois ſons diférens, ſavoir l'*e* muet, l'*é* fermé & l'*è* ouvert. Il a été long-temps tres-dificile de diſtinguer ces diférens ſons de l'*e* ſur le papier où ils ont également la figure *e*: mais depuis quelques années, beaucoup d'écrivains ſuivent une pratique qui fait aiſément diſtinguer ces divers ſons de l'*e*. Ils laiſſent l'*e* muet ſans accent ; ils mettent ſur l'*é* fermé un accent aigu, comme *é*, & ſur l'*è* ouvert un accent grave,

grave, comme è : nous apellerons pour cette raiſon ces deux dernieres ſorte d'*e* des *e accentuez*. Il eſt vrai que pluſieurs autres écrivains ſuivent encore une pratique contraire : mais celle-ci ſemble prendre le deſſus & s'établir de jour en jour ; c'eſt pourquoi nous l'obſerverons comme étant d'ailleurs tres-commode.

e muet.

Obſervez outre ce qu'on a dit de ſa 801
nature (234.) qu'il ne ſe prononce point à la fin des mots ſuivis immédiatemens d'une voyele ; car alors on ne fait entendre en ſa place que le ſon de cette voyele ſuivante : ainſi, *dire une étonnante avanture*, ſe prononce comme s'il y avoit, *diru nétonantavanture*.

L'*e* muet ſe ſuprime même dans l'é- 802.
criture à la fin des monoſilabes, & en la place de cet *e* muet on ſubſtitue une apoſtrophe en cette ſorte : *l'enfant* & non pas *le enfant* ; *on n'entend* & non pas *on ne entend* ; *je croi qu'enfin* & non pas *que enfin* : communément on met auſſi une apoſtrophe après le mot *entre*, quand il fait partie des verbes réciproques : comme, *s'entr'aimer* pour *s'entre aimer*, & après le mot *juſque*, comme *juſqu'au jour*, hors de ces cas il ne faut point ſuprimer l'*e* muet dant l'écriture, ni écrire *entre*

prendr' une afaire, *rendr' un bon office*, *contr' un mur*, *entr'amis*, pour *entre amis*, &c. puiſque les écrivains qui ont le plus de réputation n'ont pas coutume d'en uſer ainſi.

803. L'*e* muet ne ſe prononce point lorſque précédé d'un *c* ou d'un *g*, il eſt ſuivi dans le même mot d'un *a* ou d'un *o* ; car il ne ſert alors qu'à donner au *c* le ſon de l'*s*, & au *g* le ſon de l'*j* conſone : comme, *il commencea*, nous *mangeons* : prononcez, *il commenſa*, nous *manjons* : il ne ſe prononce point non plus dans le mot *Jean*, IOANNES, ni dans *ſéoir*, & ſes compoſez prononces *Jan*, *ſoir*, *aſſoir*.

804. L'*e* muet dans une derniere ſilabe & précédé immédiatement d'une voyele ne ſe prononce point ; mais ſeulement il ſert pour lors à indiquer que cette voyele dont il eſt précédé ſe prononce longue : comme dans *vie*, *année*, ils *rient* prononcez *vi*, *ani*, *ri*, &c. trainant un peu la derniere ſilabe.

805. Obſervez qu'en François on ne prononce point deux *e* muets dans deux ſilabes qui ſe ſuivent immédiatement ; & ſi la derniere ſilabe a un *e* muet, l'*e* de la précédente ſilabe ſe prononce toujours accentué ; c'eſt par cette raiſon

qu'on prononce, *aimé-je* avec un *é* accentué ſur la ſilabe *mé*, bien qu'on prononce, j'*aime* avec un *e* muet dans la même ſilabe *me*, quand elle n'eſt point ſuivie d'une ſilabe où il y auroit un autre *e* muet. De même on prononce dans *apellé*, *pe* avec un *e* muet, & dans j'*apèlle*, *pe* avec un *e* accentué; de même on dit *cacheter* & je *cachète*, &c. La raiſon de cette régle eſt évidente : c'eſt que dans ces ocaſions le dernier *e* ſe prononçant muet, il ſeroit tres-dificile de faire entendre ou de diſtinguer l'*e* précédent, ſi l'on vouloit auſſi le prononcer muet; c'eſt pourquoi on le prononce alors accentué : cette régle ne regarde cependant que les ocaſions où les deux *e* ſeroient dans un même mot ou comme dans un même mot, *j'aime*, *aimé-je*.

é fermé. 806.

Ceux qui écrivent exactement mettent toujours un accent aigu ſur l'*é* fermé, quand il n'y a point de régle générale pour le diſtinguer des autres *e*. C'eſt pourquoi il eſt important de ſavoir ces régles, afin d'éviter un défaut de prononciation des plus conſidérables; & à quoi néanmoins ſont ſujets plus de la moitié même des François, ſur tout dans les Provinces voiſines du Rône & de la Garonne.

807. Voici donc les ocaſions où l'*e* doit ſe prononcer en *é* fermé, ſoit qu'on y voie ou qu'on n'y voie point d'accent aigu.

808. 1°. Les mots terminez en *ez*, comme les *bontez*, *vous parlez*, &c. que d'autres écrivent par *bontés*, *parlés*, &c.

809. 2°. Quand l'*e* étant ſeul de voyele dans une ſilabe eſt ſuivi dans le même mot d'une ſilabe qui commence auſſi par une voyele : *réunir*, *réïteré*, &c. *préambule*, &c. *Néophite*, &c. voyez [836. & ſuiv.] les ocaſions où *e* ne fait qu'une ſilabe avec une voyele ſuivante.

810. 3°. Les mots terminez en *er* : comme, *parler*, *colier*, &c. ſe prononcent auſſi avec un *é* fermé ; excepté, 1°. *altier*, *amer*, *hivèr*, *enfer*, *légèr*: 2°. les monoſilabes en *er* : comme : *fier*, *hier*, *mer*, &c. 3°. les mots Latins, *Jupiter*, *Niger*; dans tous ces mots l'on prononce un *e* ouvert, faiſant ſonner l'*r* finale.

A l'égard des trois mots *ſingulier*, *particulier*, *entier*, j'ai trouvé que l'uſage étoit partagé pour les prononcer avec un *e* fermé ou avec un *é* ouvert ; mais on prononce plutot *entier* avec un *e* ouvert, & on prononce plutot avec un *e* fermé *ſingulier* & *particulier*.

811. 4°. *e* ſe prononce fermé quand il eſt ſuivi d'un *x* ou de deux conſones, dont la

premiere ne ſoit pas *l*, *m*, *n*, *r* : *exprime* *eſprit* : pron. *éxprime*, *éſprit*.

5°. L'*e* eſt fermé à la fin des participes paſſifs : *donné*, *porté*.

6°. Les *e* ſont fermez dans les premieres ſilabes des mots dérivez du Latin, *gémir*, *vérifié*, *téméraire*, *prétendre*, *émaner*, &c. excepté, *venir* & *tenir*. 812

è ouvert.

1°. Le ſon de cet *è* ſe trouve dans les dernieres ſilabes des mots terminez en *et* ou *ets*, ou *eſts* : *projet*, *complet* ; *projets*, *forets* ou *foreſts*, & dans les terminez en *ait* ou *aits* (*ai* ſe prononçant en François comme un *è* ouvert) *ſouhait*, *atraits*, *hait*, *faits*, &c. prononcez comme s'il y avoit *projèt*, *ſouhèt*, *atrèts*, &c. *forèts* ou *forèſts* ; dans ces derniers mots, le *t* ne ſe prononce point. 813

2°. L'*e* eſt ouvert dans *profès* & dans les mots qui ſe terminent en *cès* ou en *rès*, *abcès*, *progrès*, &c. il l'eſt moins dans les monoſilabes *lès*, *dès*, *mès*, *ſès*, *cès*, &c. Dans le diſcours familier, quand ces monoſilabes précédent immédiatement leur ſubſtantif, ils ſe prononcent preſque en *e* fermé : *lès Peres*, prononcés *lèsperes*, on peut même alors les prononcer en *e* muet, ſi le ſubſtantif qui ſuit commence par une voyele : comme, *les* 814

enfans prononcez ou *lezenfans*, ou *lézenfans* : *cèt* & *cètte* dans le diſcours familier ſe prononcent *ſte* ; *cet homme-là*, *cette perſonne-là* : pron. *ſt homme-là*, *ſteperſonne-là*.

815. 3°. L'*e* eſt ouvert devant deux conſonnes, dont la premiere eſt une *l* ou une *r* qui ſoit prononcée, comme, *ſèller*, *fèrma* ; ou bien une *s* qui ne ſe prononce point, & en la place de laquelle la nouvelle ortographe met ſur l'*e* un accent circonflexe : comme, *beſte* ou *bête*. Obſervez cependant que l'*e* eſt muet dans la pénultiéme des verbes *apeller* & *renouveller*, pourvu que la derniere ſilabe ne renferme pas elle-même un *e* muet ; ainſi prononces *apella*, *renouvella*, & j'*apèlle*, *je renouvèlle*, ſelon la régle ſuivante.

816. 4°. L'*e* eſt ouvert dans la pénultiéme ſilabe des mots, dont la derniere renferme le ſon d'un *e* muet précédé d'une conſone ; ce qu'il faut dire auſſi de l'*ai* : *menent*, *difere*, *faire*, &c. prononcez, *mènent*, *difère*, *fère*, &c.

817. A l'ocaſion du mot *difere* rapellons ce que j'ai inſinué ailleurs : ſavoir, qu'il y avoit pour le moins trois ſortes d'*e* : parce que parmi les *e* ouverts, les uns ſe prononcent plus ouverts & les autres moins. La choſe paroitra ſenſiblement dans ces trois

mots *fée, fèr, difère* : dans *fée* il eſt fermé : dans *fèr* il eſt tres-ouvert : & dans *difère*, il n'eſt ni ſi fermé que dans *fée*, ni ſi ouvert que dans *fèr* : & ce ſeroit une prononciation vitieuſe, ordinaire d'ailleurs, même à certaines perſonnes de Paris, & à quelques Prédicateurs de prononcer dans *difère* l'*e* auſſi ouvert que dans *fèr*, ou auſſi fermé que dans *fée* : nous apellerons cette ſorte d'*e*, qui eſt dans la pénultiéme du mot *difère*, nous l'apellerons, dis-je, *demi ouvert* : Il ſeroit à ſouhaiter qu'il y eût un accent propre pour déſigner cet *e* demi-ouvert; les Imprimeurs le marquent mal-à-propos avec un accent aigu : cette régle poura ſupléer à ce qui manque ſur ce point aux Imprimeurs & à l'uſage. Quelques-uns croient que l'*e* eſt ouvert ou demi-ouvert dans d'autres ſilabes, comme dans les premieres de *etoient*, *etoit* : mais s'il l'eſt, c'eſt ſi peu qu'il ne paroît pas qu'on doive le marquer de l'accent grave, comme ils font : écrivant *èté*, *ètoient* : car enfin dans ces trois ſilabes *j'ai eté* : la ſeconde ſemble avoir le ſon des deux autres, & beaucoup de perſonnes que j'ai conſultées le croient ainſi : Or il eſt certain que l'*e* ſe prononce fermé dans la 1 & la 3 de ces trois ſilabes : il doit donc ſe prononcer à peu-

près de même dans la seconde. Ce qui peut contribuer à faire paroître celle-ci un peu ouverte, c'est la consone dont elle est suivie.

i.

819. Cette voyele garde le son propre [marqué *i*] n'omettez pas ce son dans *bien* & *rien*, comme font ceux qui prononcent *ben*, *ren*, ce qui est tres-vitieux. Mais elle ne se prononce point quand suivie de deux *l*, elle est précédée par une autre voyele : car alors elle n'est que pour marquer que *l* doublée prend le son d'une *l* mouillée : comme, *travailler*, *veiller*, *mouillé*, prononcez *trava-iller* : *mou-illé*, ou selon le caractere inusité, *travaʌer mouʌé* (220) On emploie souvent un *ï* avec deux points, pour tenir lieu de deux *i* : comme, *païs* qui se prononce *pai is* : ainsi c'est se contredire que d'écrire *païen* par un *i* avec deux points : car de la sorte on feroit prononcer *pai-ïen* au lieu de *pa-ïen*.

o.

820. O garde le son propre. Quelques-uns croient qu'en certains mots il se prononce un peu plus fermé qu'en d'autres ; par exemple dans *mobile*, *opter*, *motion*, plus que dans *soner*, *voguer*, *&c.* mais cette diférence est insensible pour beaucoup de monde, & sur tout pour les commençans.

u. Garde

u.

Garde encore le ſon qui lui eſt propre : il faut diſtinguer éxactement par la figure auſſi bien que par le ſon l'*u* & l'*i* voyeles, de l'*v* & de l'*j* conſones, qui n'ont rien de commun que le nom. 821.

y.

A parler en général, cette voyele n'a point d'autre ſon que l'*i* voyele : il eſt même à préſumer que la figure de l'*y* grec n'a été introduite en François que par des copiſtes, qui faiſant un *i* final, y ont ajouté un trait pour montrer l'agilité de leur main. Quoiqu'il en ſoit l'*y* n'eſt preſque plus d'uſage en notre langue que dans les trois ou quatre ocaſions ſuivantes. 822.

1°. Dans les mots *yeux*, *yvoire*, *yvre* ; il s'y eſt peut-être conſervé, parce que tout le monde ne diſtinguant pas exactement dans l'écriture l'*u* & l'*i* voyeles, de l'*v* & de l'*j* conſones ; on a craint de faire prononcer *jeux*, *jure*, &c. pour *yeux*, *yvre*, &c. 823.

2°. On emploie toujours l'*y* quand ſeul il forme un mot : comme dans, *y penſez-vous*, *je vous y trouve*, *il y a*, &c. cet uſage eſt général & ne ſoufre aucun doute. 824.

3°. L'*y* grec s'emploie ſouvent par des 825.

écrivains habiles en la place de deux *i* voyeles ; ainſi au lieu d'écrire *eſſaiier*, *voiions*, on écrit *eſſayer*, *voyons* ; c'eſt un des meilleurs uſages qu'on puiſſe faire de l'*y* grec & nous le ſuivons : quelques-uns au lieu de l'*y* emploient en ces ocaſions un *i* avec deux points *i*, *voïons*.

826. Si dans ces points d'ortographe où l'uſage n'eſt pas général, il nous échapoit de mettre autrement que nous ne nous propoſons, il ne faudroit pas s'en étonner. L'habitude de voir des uſages contraires entraine quelquefois du coté, où d'ailleurs on ne voudroit pas aller.

DU SON DES SIX FIGURES

de voyeles, a, e, i, o, u, y, *miſes enſemble dans une même ſilabe, ou cependant elles ne déſignent qu'un ſon ſimple & unique, comme dans* ae, ai, ay, ao, au, eau, ea, ei, eu, oe, oeu, oi, ou, uei, &c.

827.

828. C'Eſt ce que nous avons apelé diphongues *impropres*, (214.)

829. Obſervez que pour diſtinguer quand les voyeles miſes enſemble dont nous parlons, ne ſont pas la même ſilabe ; on met deux points ſur celle qui commence la ſilabe ſuivante : comme dans *pirithoiis*, prononcez, *piritho-iis*, & non pas *piri-tous*.

haïr ſe prononce *ha-ïr* & non pas *hèr*, & ainſi des autres.

Si l'on excepte *eu* & *ou*, le ſon ſimple des autres diphtongues impropres ne difere point du ſon de quelqu'une des voyeles dont nous avons parlé d'abord, comme nous l'alons indiquer plus en particulier. 830.

ae ſe mettoit autrefois dans pluſieurs mots dérivez du Grec & n'avoit que le ſon de l'*e* : comme, *eEgipte*, *eÆnée*; il n'eſt plus d'uſage, & l'on n'écrit preſque plus ces mots que par un *e* ſimple, *Egipte*, *Enée*; ils ſe prononcent comme on les écrit. 831.

ae ſe trouve dans *Caen*, nom propre de Ville où l'on ne prononce que l'*a*. *Caen*, Ville de Normandie, prononcez *Can*. 832.

ai ou *ay* dans une même ſilabe déſigne le ſon de l'*e* accentué, tantot fermé & tantot ouvert, ſelon les diverſes ocaſions. Prononcez le en *e* demi-ouvert quand il n'eſt point la derniere lettre du mot : *maiſon*, *plaiſir*, *plaie*, *atraits*, *fuix*; prononcez *mèſon*, *plèſir*, *plèe*, &c. mais *ay* ou *ai* final ſe prononce en *e* fermé : comme, *je dirai* ou *je diray*, *j'eſtimai*, *mois de Mai*, prononcez, *je diré*, *j'eſtimé*, *mois de mé* : excepté, *vrai*, 833.

que l'on prononce en è ouvert ; quelques-uns prononcent ainſi, *eſſai* & *delai*.

834. Quand *ai* eſt ſuivi de deux *l* ou d'une *l* finale, alors *a* garde entiérement le ſon qui lui eſt propre, comme j'ai dit [819.] & l'*i* n'eſt mis que pour marquer qu'il faut mouiller *l* : ainſi *mail*, *emailler* ſe prononcent *ma-ill*, *ema iller*, ou ſelon nos caracteres inuſitez, *maʌ*, *émaʌer* ; *ſoleil*, *veiller* ſe prononcent, *ſolé-ill*, *vé-iller* ; ou ſelon notre caractere ſimple inuſité, *ſoléʌ*, *véʌer*.

835. *ao* ſe trouve dans les mots *Paon*, *faon* & *Laon*, nom de Ville, où l'on prononce *Pan*, *fan*, *Lan* ; la plupart même écrivent aujourd'hui *Pan* & *fan* : *ao* ſe trouve auſſi dans *Aouſt*, nom de mois qu'on prononce *out*.

Obſervez que *au* en divers mots eſt ſouvent précédé de *e*, & que ces trois voyeles *eau* ne ſe prononcent encore que comme un ſimple *o* : *chapeau*, *fourreau*, *marteau*, &c. prononcez, *chapo*, *fouro*, *marto* : Cependant le mot *fleau* ſe prononce *flé-au* ; les mots *l'eau* & *ſceau* ne ſe prononcent pas ce ſemble ſimplement en *o*, mais on y fait un peu ſentir l'*e* avant l'*o* : la différence eſt trop imperceptible pour s'y arrêter.

ea, *eo*, (voyez 803.)

ei, ou *ey* marque le même ſon que l'*e* 836.
ſimple & accentué : *peine*, *enſeigner*, prononcez *pène*, *enſègner* : *ein* a le ſon d'*ain* : *deſſein*, prononcez *deſſain*.

eu marque le ſon ſimple marqué dans 837.
la Table *œ* excepté : 1°. les pp. *veu*, *creu*, *eu* : 2°. les prétérits, *je ſeus*, *tu peuſſes*, &c. 3°. les noms en *eue*, & *eure* dérivez des verbes, *veue*, *piqueure* : prononcez, *vu*, *cru*, *us*, *je ſus*, *tu puſſes* : *vue piquure* : prononcez de même en *u*, *ſeur*, *meur*, *Europe* avec leurs dérivez, & l'adverbe *à jeun* : pron. *ſur*, *mur*, *urope*, *à jun*, *Euſtache* : prononcez, *uſtache*.

On écrit toujours *heureux*, quoi qu'on 838.
prononce *hureux* : mais quelques-uns croient qu'en déclamant & en chantant on prononce aſſez communément *heureux*.

oe ou *oeu* ſont encore des diphtonges 839.
impropres ; *oe* ne déſigne que le ſon de l'*e* ; & *oeu* ne déſigne que le ſon ſimple *eu* marqué *œ* : ainſi dans *Oedipe*, *œconomie*, *œuvre*, prononcez *Edipe*, *économie*, *euvre* ; *œil*, ſe prononce *euil*.

oi diphtongue impropre ſe prononce 840.
en *è* ouvert : mais ſouvent *oi* eſt une diphtongue propre, qui déſigne les deux ſons de l'*o* & de l'*è* dans un ſeul temps de ſilabe ; Afin de diſtinguer ces deux

ſortes de diphtongues, faites les réflé-xions ſuivantes.

841. Il n'y a pas cent ans que par tout où l'on écrivoit *oi* dans une ſeule ſilabe, on prononçoit auſſi *oè* : l'uſage y a introduit les exceptions ſuivantes.

1°. Dans l'imparfait & l'incertain des verbes, *oi* ſe prononce ſimplement en è: je *parlois*, tu *ferois* &c. prononcez, je *parlès*, tu *ferès*, &c.

2°. Dans les verbes en *oître*, *connoitre*, *je connois*; prononcez, *connètre*, *je connès*.

3°. Dans les noms, *endroit*, *froid*, *étroit*, *adroit*, *droit* & dans les verbes, *croire*, *ſois*; *oi* ſe prononce le plus ſouvent en è, mais quelquefois en oè : obſervez ſeulement qu'en ces mots, la prononciation è eſt plus pour le diſcours familier & oè pour le diſcours ſoutenu de la déclamation : *ſoit* ſe prononce toujours *ſoèt* dans *ainſi*, *ſoit-il*, dans *ſoit*, FIAT, & dans *ſoit*, SIVE. Quelques noms de nations : comme, *François*, *Anglois*, *Ecoſſois*, *Irlandois*, *Holandois*, *Polonois*, ſe prononcent communément en è, *Français*, *Anglès*, *Ecoſſès*; mais les noms des nations avec qui nous avons moins de rapport ſe prononcent en *oès* : *Suedoès*, *Danoès*, *Siamoès*, *Hongroès*. Il faut éviter une

prononciation vitieuſe de l'*oi* qui eſt commune même parmi d'honnêtes gens à Paris, mais que tout le monde avoue être vitieuſe ; c'eſt de prononcer *bois*, *poix*, &c. comme s'il y avoit *bouas*, *pouas*, au lieu de prononcer *boès*, *poès*.

Hors des ocaſions que nous venons de marquer, on prononce *oi* en *oè* diphtongue propre. 842.

ou déſigne le ſon ſimple marqué par le caractere inuſité *u*. Les Italiens & les Eſpagnols le déſignent par le ſimple caractere *u* : *poule* ſe prononce *pule*. 843.

oie & *aie* ſuivis d'une *n* à la fin des verbes, n'ont que le ſon de l'*è* : *ils avoient*, *ils eſſaient*, prononcez *avè*, *eſſè* : car alors l'*e* n'eſt mis que pour faire prononcer long *ai* & *oi* ; & *nt* n'eſt mis que pour marquer aux yeux la troiſiéme perſonne du pluriel des verbes. 844.

uei ne ſe trouve qu'avant *l* mouillée, & alors il a le ſon ſimple *eu*, ſuivi du ſon de *l* mouillée : *dueil* ſe prononce *deuil* : il paroitroit même plus naturel de l'écrire ainſi par *eu*, comme font pluſieurs Auteurs : quelques-uns craignent qu'en écrivant *receuil* pour *recueil* on ne donnât ocaſion à prononcer *reſſeuil* ; parce que le *c* devant *e* déſigne en général le ſon d'*s* ; mais il ne déſignera pas ce ſon 845.

devant *eu* diphtongue impropre, qui a un ſon particulier & ſimple.

Des voyeles miſes enſemble dans une même ſilabe, où elles gardent chacune leur ſon particulier & forment des diphtongues propres : telles que ia, ie, io, oi, oua, oue, oui, ui.

846. OBſervez à cette ocaſion ce qui a été omis (211.) que le mot *ſilabe* eſt équivoque : ſignifiant tantôt un ſon diſtingué d'un autre ſon, & tantôt la prononciation de deux ſons prononcez preſque auſſi vîte qu'un ſeul ſon ordinaire ; c'eſt en ce ſens qu'on peut dire que le mot *Dieu* eſt de deux ſilabes, dont *Di* eſt la premiere & *eu* la ſeconde ; & que pourtant le mot *Dieu* étant diphtongue propre eſt une ſeule ſilabe ; parce que les deux dont il eſt compoſé ſe prononcent à peu-près auſſi vîte qu'une ſeule ſilabe ordinaire ; de-là vient qu'en vers ces diphtongues propres ne ſont cenſées qu'une ſilabe. Il ne s'agit en cet article que de marquer où ſe rencontrent ces diphtongues propres, afin de preſſer la prononciation des voyeles dont elles ſont compoſées ; mais c'eſt à quoi ceux qui commencent à parler François ne doivent pas trop s'arrêter.

ia *eſt diphtongue dans les mots ou* iable 847.
eſt précédé d'une voyele : comme, croya-
ble, pitoyable ; *(car l'*y *grec en ces mots*
tient lieu de deux i, *comme s'il y avoit*
pitoi-iable.)

ia *eſt encore diphtongue propre dans le* 848.
mot diable, *où l'on voit qu'il ne forme*
qu'une ſilabe compoſée : ſelon le vers où
un Poëte apelle l'amour, petit Dieu mé-
chant comme un diable.

ie *eſt diphtongue propre* : 1°. *Dans les*
mots terminez en ié, pitié ; amitié, & 849.
dans ſied, *decet.*

2°. *Dans les mots fort courts en* iel : 850.
comme, fiel, miel ; *& en* ien, mien, ſien,
vien, tien ; *& dans leurs dérivez*, je
viens, je proviens, j'entretiens ; *dans les*
terminez en ier, fier, &c. 1°. *les mots ou* ier
ſeroit précédé de deux conſones : comme,
ſanglier, lévrier, *&c.* 2°. *Dans la Poëſie*
les infinitifs en ier, varier, mandier, *&c.*
ſont de deux ſilabes.

io *eſt diphtongue propre dans les der-* 851.
nieres ſilabes des verbes : comme, aimions,
diſions ; *mais ſi dans les verbes mêmes*,
ion *eſt précédé de deux conſones ; alors pour*
éviter la rudeſſe, on le fait de deux ſilabes,
perdri-ons, voudri-ons.

ieu *ou* yeu *eſt par tout diphtongue propre*,
Dieu, mieux : touchant *oi*, voy. (841.) 852.

853. *ona* diphtongue ne ſe trouve gueres que dans *ouate*, *ouaille*.

854. *one* diphtongue propre n'eſt guere que dans *fouet* & *mouelle*, & leurs dérivez ; à quoi l'on peut ajouter l'interjection *ouais* qui ſe prononce *ouès*.

855. *oui* n'eſt guere que dans le mot j'ai *oui* & dans *oui*, mot d'afirmation tres-commun : comme, *oui*, *je le veux* ; l'*o* s'aſpire ordinairement dans *oui* ; car on dit *le oui & le non*, & non pas l'*oui* & le *non* ; on dit de même *un-oui* & non pas *un-noui* ; il a dit *oui*, & non pas *il a di-toui* : cependant on dit, *je croi qu'oui*, & non pas, *je croi que-oui*.

856. *ui* ou *uy* eſt par tout diphtongue propre : comme, *lui*, *apui* ou *luy*, &c.

Des voyeles nazalles, an, am, en, em, in, on, un, ain, ein, &c.

857. Leur ſon propre eſt marqué dans la Table (220.) ces voyeles ſuivies d'*n* ne ſont pas toujours nazales : pour diſtinguer quand elle ne le ſont pas, (voyez 880.) la letre *m* déſigne le ſon nazal auſſi-bien que la letre *n*.

Prononciation des conſones au commencement & au milieu des mots.

B.

B. Garde le ſon qui lui eſt propre. 858.

C.

C. Déſigne le ſon du K devant *a*, *o*, *u*: mais devant *e* & *i*, il déſigne le ſon propre de l'*s*; *camart*, *colier*, *cure*, ſe pron. *kamart*, *kolier*, *kure*; mais *céder*, *civil*, ſe prononcent *ſéder*, *ſivil*. Quand au-deſſous d'un *c* il y a un petit *c* renverſé qui s'apelle *cédille*, en cette ſorte ç; alors même devant *a*, *o*, *u*, le *c* déſigne le ſon propre de l'*s*; *glaça*, *garçon*, *aperçu*: prononcez, *glaſſa*, *garſon*, *aperſu*. 859.

Le *c* ne ſe prononce point avant *t* dans *contract*; il ſe prononce en *g* dans *ſecond* & *ſecret* & dans leurs dérivez ainſi: prononcez, *contrat*, *ſegond*, *ſegret*, *ſegonder*. 860.

Ch. Ces deux caracteres mis ainſi de ſuite déſignent le ſon ſimple marqué χ dans la Table: comme, *char*, *cher*, *choſe*, *chimie*, *chute*, *chou*, &c. mais dans *Chiromancie*, *Chœur*, *Choriſte*, *écho*, *Archiepiſcopal*, *Bacchus*, *Cherſoneſe*, & dans quelques autres mots dérivez du Grec, & particuliérement dans les noms pro- 861.

pres : le *ch* ſe prononce en *K*, prononcez donc *Kiromancie*, *Koriſte*, *éko*, *Bakus*, &c.

862. *Ch.* devant une conſone a toujours le ſon du *K* : *Chreme*, *Chriſt*, prononcez *Kreme*, *Kriſt*, &c.

D.

863. Il garde le ſon qui lui eſt propre ; ſur tout depuis que l'uſage le plus ſuivi ôte le *d* des endroits où il ne ſe prononce point. La fantaiſie de placer des *d* inutiles, avoit été ſi outrée ; que ſous prétexte d'étimologie on mettoit des *d* en dépit de l'étimologie même.

F.

864. Garde le ſon propre ; car depuis un temps on la retranche communément des endroits où elle ne ſe prononce point ; on écrit pourtant *chef-d'œuvre*, bien qu'on prononce *ché-d'œuvre* : on écrit aujourd'hui plus communément, *Juive* que *Juifve*.

G.

865. Garde le ſon propre devant *a*, *o*, *u* ; mais devant *e* & *i*, il déſigne le ſon propre de l'*j* conſone ; *manger*, *régir* ; prononcez, *manjer*, *régir*. Que ſi *e* précédé du *g* eſt ſuivi dans une même ſilabe d'un *a* ou d'un *o* ; il ne ſert alors qu'à donner au *g* le ſon de l'*j* conſone : & ce ſon tombe alors, non pas ſur *e*, mais ſur *a*

ou *o* : ainſi dans *mangea*, *mangeons* ; prononcez, *manja*, *manjons*.

Cependant il n'en eſt pas ainſi quand 866.
e & *o* ſont deux ſilabes diférentes; comme dans quelques mots venus du grec, *géometre*, *géographe*, *géant*, & leurs dérivez qui ſe prononcent *gé-ant*, *gé-ometre*, *Gé-ographe*. Quelques-uns croient qu'en ces ocaſions il ſeroit à propos de mettre deux points ſur la voyele qui ſuit *e* ; pour montrer qu'elle fait une ſilabe diférente de l'*e* ; comme *géömetre*, *géänt* ; l'uſage ne l'a point encore établi : mais il a établi le principe de cette pratique, comme nous le verrons. En éfet, comment ſans cela les étrangers diſtingueront-ils qu'il faut prononcer *geo* dans *geolier* par *jo*, & dans *geometre* par *jé-o*? Cependant on peut ici prévenir l'inconvenient dont quelques-uns ſe plaignent, en marquant exactement un accent ſur l'*e*, *géant* ; car c'eſt alors déſigner que l'*e* ſe prononce avec le ſon qui lui eſt propre, & par conſéquent que le ſon du *g* doit tomber ſur *e* & non pas ſur la voyele ſuivante.

Quand un *u* qui ſuit le *g* eſt ſuivi lui- 867.
même d'une autre voyele, le *g* reprend le ſon qui lui eſt propre, & qui retombe non ſur l'*u*, mais ſur la voyele ſuivante, &

alors l'*u* ne ſe prononce point : *guérir*, *guide*, *guenon*, prononcez, *ghérir*, *ghide*, &c. ſans prononcer l'*u*, exc. *Güiſe*, *Güide*, noms propres, *aigüille*, *aigüiſer*, avec leurs dérivez & *ciguë*, *ambiguë*, *contiguë*, *ambiguïté* ; en ces ocaſions il eſt à propos de mettre deux points ſur la voyele qui ſuit *u*, pour la raiſon que nous venons de dire. [866.]

868. Les deux lettres *gn* dans une même ſilabe deſignent le ſon ſimple que nous avons deſigné *ñ* : les Eſpagnols écrivent ainſi leur mot *doña*, que nous prononçons *dogñe*, comme dans *régner*, *enſégna*; mais dans *ſigner*, *ſignifier*, & leurs dérivez, on prononce communément *ſiner*, *ſinifier*, comme s'il n'y avoit point de *g* : dans *agneau* l'uſage ſemble partagé ; les gens de letres diſent plus ſouvent *agneau*, & les perſones de la Cour plus ſouvent *anneau*.

Le *g* ne ſe prononce point dans, *vingt*, *doigt*, *legs*, & leurs dérivez ; bien qu'il s'y écrive pour les diſtinguer des mots, *il vint*, *il doit*, *laits*, &c.

H.

869. Cette letre précédée immédiatement de *c*, déſigne le ſon ſimple dont nous avons parlé, [861] : précédée immédiatement du *p*, elle lui donne le ſon de l'*f* : *philo-*

ſophie, prononcez, *filoſophie*.

Ailleurs, elle ne deſigne aucun ſon qui lui ſoit particulier ; mais ſeulement elle eſt dite *aſpirée* ou *non-aſpirée* : *aſpirée*, quand les letres dont elle eſt précédée immédiatement ſe prononcent, comme ſi ces letres étoient ſuivies d'une conſone ; ainſi dans, *le hazard*, *ſa honte*, *l'h* eſt aſpirée ; parce que les ſilabes *le* & *ſa*, ſont prononcées comme ſi elles étoient ſuivies d'une conſone, & comme s'il y avoit *le péril*, *ſa diſgrace*.

L'*h* eſt dite *non-aſpirée* quand les letres dont elle eſt précédée immédiatement, ſe prononcent comme s'il n'y avoit point d'*h*, & qu'elles fuſſent immédiatement ſuivies d'une voyele : ainſi dans ces mots, *l'horreur*, *ſon humeur*, *l'h* eſt non-aſpirée ; car on prononce comme s'il y avoit *l'orreur ſon umeur*.

On remarque que l'*h* n'eſt point aſpirée dans les mots François, qui dérivez du Latin, conſervent l'*h* qu'ils avoient en Latin : comme, *l'humeur*, *l'honneur*, exc. *le héros*, & peu d'autres ; mais outre cette régle générale, voici une liſte des mots les plus communs ou l'*h* eſt aſpirée : auſſi bien que dans leurs dérivez & leurs compoſez ; elle n'eſt point aſpirée dans les mots que nous ne marquerons

pas, & dans ceux que nous mettrons ici entre ces deux crochets, [ ]

Hacher, haie, haillon, haïr, hale, halebarde, hameau, hanche, hanneton, hanter, haper, haran, haras, harceler, hardes, hardi, haricot, hâte, hâvre, haut, hazard, hennir, héros, [héroine, héroique, héroisme,] héraut, hériſſer, hêtre, heurter, hibou, hideux, holà, honte, hoqueton, hors, houblon, houlette, houx, houſſe, huée, huguenot, hure, hurler, &c.

870. L'h *eſt aſpirée au pluriel du mot* Henri : *mais au ſingulier, l'uſage eſt partagé : elle eſt aſpirée auſſi aux mots* Holande & Hongrie : La Holande, à la Hongrie, *& non pas*, l'Holande, à l'Hongrie : *mais quand ces mots ont immédiatement avant eux la particule* de, *l'*h *n'eſt plus aſpirée dans le diſcours familier* : on dit, *du fromage d'Holande, du vin d'Hongrie* ; on diroit pourtant ce ſemble *les troubles de Hongrie.*

871. L'*h* ne ſe prononce point dans le milieu des mots : *Chriſt, Rhétorique*, prononcez, *Criſt, Rétorique.*

872. L'*h* ſuivie d'un *i* dans certains noms, fait prononcer l'*i* voyele en *j* conſone : *Hieruſalem, Hierome*, prononcez & même écrivez, *Jéruſalem, Jérome* ; mais écrivez *Hiérarchie*, bien qu'on prononce auſſi, *Jérarchie.*

L'uſage

L'uſage familier n'aſpire pas toujours l'*h* en certaines ocaſions : ainſi *une halebarde*, ſe prononce, *unhalbarde* plutôt *qu'une halebarde.*

l.

l garde le ſon propre exc. 1°. dans les mots où elle ne ſe prononce point du tout, & d'où on la retranche ſouvent dans l'écriture : comme, *tiltre*, prononcez & même écrivez *titre* : on écrit pourtant encore *l* dans, *quelque, quelqu'un quelqu'une*, bien qu'on ne l'y prononce point. 873

2°. *l* doublée garde le ſon propre quand elle n'eſt point précédée de l'*i* ; mais l'on n'en redouble pas plus le ſon que s'il n'y avoit qu'une ſeule *l* : ce qui fait que quelques-uns n'en écrivent qu'une ; ainſi *mollir, ſalle*, ſe prononcent *molir, ſale*, exc. les mots qui commencent par *ill*, *illuſtre*, *illégitime*, ou le ſon propre de *l* ſe double.

l double précédée de l'*i* déſigne le ſon ſimple & mouillé que nous avons marqué dans la table par le caractere inuſité λ : *fille*, prononcez, fiλe : Exceptez les mots ſuivans ou *l* bien que doublée ne ſe prononce que comme une ſeule *l* non mouillée ; *Argille*, *Achille*, *diſtille*, *imbécille*, *mille*, *pupille*, *ſillabe*, *tranquille*, *ville*, &c. 874

c'eſt pourquoi pluſieurs aiment mieux écrire ces mots par une ſeule, *l*: *argile*, *diſtile*; ils ont quelque raiſon.

875. *L* ſe mouille un peu dans les finales de, *babil*, *péril*, *Avril*, *Breſil* pays, *mil* grain: elle ne ſe prononce point dans *chenil*, *baril*, *nombril*, *gril*, *perſil*, *fuſil*.

876. Dans le mot *gentilhomme*, *l* ſe mouille, auſſi bien que dans *œil*, prononcez *gentilhomme*, *œiλ*.

m.

877. *m.* Garde le ſon propre; mais lorſque dans un même mot elle eſt ſuivie d'une conſone, elle prend le ſon de l'*n* nazale; *prompt*, prononcez *pront*, &c.

878. *Cependant ſi* m *eſt ſuivie d'une autre* m; *dans les mots qui commencent par* im: *alors les deux* m *ſe prononcent chacune avec leur ſon propre*: *comme*, immédiat, immoler, &c. *prononcez*, im-moler, im-médiat, *& non pas*, i-médiat, i-moler.

n.

879. Diſtinguez avec ſoin l'*n* nazale d'avec l'*n* conſone, comme nous l'avons marqué dans la table.

680. Elle eſt toujours conſone, 1°. quand elle eſt la premiere d'un mot ou d'une ſilabe: 2°. Quand dans un même mot elle ſe trouve où entre deux voyeles ou précédée d'une autre conſone: ainſi l'*n* eſt

conſone dans ces trois mots, *nourrir*, *animer*, *borner*: ailleurs l'*n* auſſi bien que l'*m*, eſt pour donner le ſon nazal à la voyele dont elle eſt precédée.

Excepté quand *n* ou *m* ſe trouve pré- 881.
cédée d'un *a* ou d'un *o*, & ſuivie d'une autre *m* ou *n*; car alors l'*a* ou l'*o* ne ſe prononce plus nazal, *condamner*, *année*, *bonne*, *homme*: ſe prononcent, *condaner*, *anée*, *bone*; à moins que de vouloir faire une prononciation Normande.

On pourroit, je croi, dire des autres 882.
voyeles ce que nous diſons ici d'*a* & d'*o*; excepté que *en* dans le mot *ennui* & *em*, au commencement des mots de plus de deux ſilabes ſont nazales, & ſe prononcent comme *an*: *ennui*, *emmener*, prononcez, *an*-nui, *an*-mener: mais *femme*, *innocent*, ſe prononcent, *fame*, *inocent*.

Obſervez encore que *en* ou *em*, ſuivis 883.
d'une conſone autre que *n*, ſe prononce comme *an*: *enfant*, *entendre*, *femme*, prononcez, *anfant*, *anandre*, *fame*. Il faut faire ici quatre exceptions.

1°. A la 3 pl. des verbes *ent*, ou n'a que 884.
le ſon de l'*e* muet: *diſent*; ou n'a aucun ſon (844) *diſent*: pron *diſe*: ils *vient*: pron. *vi*.

2°. *En* garde le ſon d'*en*, quand il eſt ſuivi d'une autre *n*, pourvu que ce ne ſoit pas dans le mot *ennui*: prononcez,

ennemi, prenne, & non pas, *annemi, pranne*; mais prononcez *annui*, & non pas, *ennui*.

3°. Dans la ſilabe *ien*, qui ne finit point par un *t* : comme, *bien*, *ſiens*, *viens*, *tiens*, *&c*. On prononce auſſi en *e*, *vient* & *tient*, avec leurs compoſez, *il ſoutient*, *il maintient*, quoique finis par un *t*: parce-qu'ils gardent la prononciation de leurs premieres perſonnes *je viens*: mais on prononce *orient*, *patient*: comme, *oriant*, *patiant*, parce qu'ils finiſſent par un *t*.

4°. Dans les mots étrangers, *en* & *em*, garde le ſon propre de l'*e* & de l'*m*, ou *n* conſones; prononcez, *Jeruſalem*, *hymen*, *examen*, *Agamemnon*, & non pas, *Jeruſalam*, *hyman*, &c. ni *Jeruſalen Agamennon*.

885. Remarquez encore ici que les nazales *in* & *im*, ſe prononcent en *ain*: *deſtin, timbre, fin*; prononcez, *deſtain*, *taimbre fain*; mais quand *im* ou *in* commence le mot, il faut prononcer, *im*, & non pas *ain*; comme font quelques bourgeois de Paris & quelques beaux eſprits de Province: prononcez donc *imbu*, *intraitable*, & non pas *ainbu*, *aintraitable*: cependant le mot *inde* ſe prononce *ainde*.

886. L'*n* à la ſuite du *g*, donne au *g* le ſon ſimple mouillé, marqué *ñ*. (*voy.* 868.)

p.

Il garde le ſon propre, mais il ne ſe 887.
prononce point dans *baptême, baptiſe*, bien qu'il ſe prononce dans *baptiſmal*. Il ſe prononce dans *ſeptuagenaire, ſeptuagéſime*, & non point dans le mot *ſept* : bien ſouvent il ne ſe prononce point dans *Pſeaume* & on le prononce dans *Pſalmiſte, Pſeautier.*

p ne ſe prononce point non plus dans 888.
ptiſane, temps, corps, exempt, prompt, nepveu, niepce : pluſieurs auſſi écrivent *promt, exemt*, ſans *p.*

Ph, déſigne le ſon ſimple marqué *f* : 889.
philoſophie, phiſique, prononcez, *filoſofie, fiſique, &c.*

q.

En François il eſt toujours ſuivi de l'*u* 890.
avec lequel il ne forme que le ſon ſimple de *k* : *quaré, querelle, qui, quelqu'un* : prononcez, *karé, kerelle, ki, kelku'un, &c.* mais dans *équeſtre, équiangle, quinquageſime*, & leurs dérivez, prononcez, *écüéſtre, écüiangle*, &c. Dans *aquatique, quadragenaire, quadrageſime, quadrature, équateur*, pron. *qu* en *cou* : *acouatique, couadragénaire, écouateur, couadragéſime, couadrature.*

r.

L'*r* garde le ſon propre, mais elle ne 891.

ſe prononce point, & communément ne s'écrit plus dans *Mercredi*; on prononce, & on écrit *Mécredi*: dans le diſcours ordinaire l'*r* ne ſe prononce point dans *notre*, *votre*; ſuivis immédiatement de leurs ſubſtantifs: ſur tout s'ils commencent par une conſone; *votre livre*, *votre préſent*, ſe prononcent, *vote livre*, *vote préſent*.

ſ.

891. L'*ſ* garde le ſon propre au commencement & au dedans des mots, où elle n'eſt point entre deux voyeles.

893. L'*ſ* ſeule entre deux voyeles déſigne le ſon propre du *z*; *oſer*, *biſe*, prononcez, *ozer*, *bize*: elle a le même ſon à la fin de la prépoſition Latine, *trans*, ſuivie d'une voyelle dans les mots: *tranſiger*, *tranſition*, & leurs dérivez; prononcez, *tranziger*, *tranzaction*, *tranzition*.

894 Quand on veut exprimer entre deux voyeles le ſon propre de l'*ſ*, on met deux *ſſ*: *reſſembler*, *reſſort*, &c. Alors ce ſon eſt ſimple & non point double, quoiqu'on l'écrive par deux *s*: mais dans quelques mots on garde le ſon propre de l'*s* & non pas du *z*, bien qu'il n'y ait qu'une ſeule *ſ*, entre deux voyeles: *préſéance*, *préſentir*, *préſentiment*, prononcez *préſſéance*, *préſſentir*, &c. c'eſt qu'alors le *pré* eſt une prépoſition qui fait comme un mot particulier.

On ſuprime le ſon de l'*s* au commencement du mot *ſchiſme*, prononcez, *chiſme*.

Depuis un temps l'ortographe a retranché l'*s* de beaucoup de mots où elle ne ſe prononce plus ; ce qui ôte un grand embaras pour les étrangers : mais comme l'ancienne ortographe eſt encore ſuivie de quelques Auteurs de nom, & qu'elle ſe trouve en divers livres ; il faut conſulter un dictionnaire où ſoient les deux ortographes. Afin d'y ſupléer, voici quelques obſervations pour diſcerner les mots où l'*s* ſe prononce, d'avec ceux où elle ne ſe prononce pas. 895.

Elle ſe prononce, 1°. dans les terminaiſons des mots finis en *iſme* : *catéchiſme*, *ſchiſme*, &c. 896.

2°. Dans les ſilabes où ſe trouve *iſt*, *yſt*, ou *auſt*: *Chriſt*, *myſtere*, *auſtral*, &c. exc. le ſubjonctif des verbes : comme, *il fiſt* : & les mots, *giſte*, *viſte*, *Jeſus-Chriſt*, prononcez, *il fi*, *gîte*, *vîte*, *jeſus-Chrît* : bien qu'on prononce, *Chriſt*, *un Chriſt*, en faiſant ſonner l'*s*.

3°. Aux mots compoſez d'une prépoſition & du mot écrire ou de ſes dérivez ; *préſcrire*, *inſcrire*, *tranſcrire*, *préſcription* ; mais on prononce, *écrire*, *décrire*, *récrire*, ſans *ſ*.

4°. Devant les lettres qui ont le ſon du

k: *Paſcal, preſque*, exc. *Paſque* & *boſcage.*

5°. Dans les ſilabes ſuivantes quand elles commencent le mor, *abſ, aſ, biſ, conſ, diſ, inſt, obſ, poſ, ſubs ſuperſ, ſuſ, tranſ*, comme, *abſtrait, aſmatique, biſcuit*, &c.

897. 6°. Dans les mots ſuivans & leurs dérivez (excepté ceux qui ſeront entre deux virgules) *aduſte, ajuſter, apoſtat, poſte, apoſtolat*, (Apoſtre) *apoſtrophe, apoſthume, ateſter, auguſte.*

Baluſtre, baptiſmal (bapteſme) *beſtial*, (beſte,) *blaſphéme, buſte, baſtonner*, (baſton.) *baſtion.*

Cataſtrophe, cauſtique, céleſte, chaſte, circonſpect, circonſtance, clandeſtin, combuſtible, conteſter, contraſte, correſpondre, (reſpondre.) *reſponſable.*

Deteſter, digeſte, démonſtration, (démontrer) *deſeſpoir, deſtin, deſtituer, deſtruction*, (*deſtruire*) *domeſtique*, &c.

Eſpion, (épier) *hoſpitalier*, (hoſpital) *maiſtre de camp* (maiſtre) *reſcrit.*

6°. Dans les mots etrangers *Aſdrubal, Eſdras*, &c. voy. le reſte à la fin de ce Livre.

898. Obſervez, 1°. que la difficulté de ſavoir où l'*s* doit ou ne doit pas ſe prononcer, ne peut ſurvenir que dans les cas où l'*s* eſt précédée d'une voyele, & ſuivie d'une conſone.

Obſervez,

Obſervez, 2°. Que dans ces ſortes de mots ſi la conſone dont *ſ* eſt ſuivie eſt une des conſones foibles (231) l'*s* ſe prononce en ʒ & non en *ſ*: *Aſdrubal, préſbitere*, &c. prononcez, *Azdrubal, prezbitere*. Au contraire prononcez *Auſtral & jaſpe*, & non *auztral, jazpe*, parce que le *t* eſt la letre forte de *d*; & *p*, la forte de *b*.

t.

Il ne ſe prononce point dans les mots 899.
compoſez où il eſt ſuivi d'une conſone; *avant-coureur*, prononcez, *avancoureur*.

Ti devant *o, a, e*, & n'étant point au commencement d'un mot, ſe prononce avec le ſon propre de l'*s*: *action, martial, patience*, 900.
&c. prononcez *acſion, marſial, paſſience*; mais *ti* garde le ſon qui lui eſt propre: 1°. Quand *tion* ſuit l'*x* ou l'*s*, *mixtion*, *queſtion &c.* 2°. Quand *tien* eſt diphtongue propre en ſorte que *tien* ne ſe prononce qu'en une ſeule ſilabe [848] 3°. Dans les temps des verbes, *nous bations*, *vous étiez*. 4°. Aux mots terminez en *tie, partie*, &c. exc. 1°. *Primatie, prophetie, minutie*. 2°. Les mots en *mantie*. 3°. Quelques noms de pays. *Dalmatie, Galatie* ou dérivez du Grec, *Ariſtocratie*.

v.

» Conſone garde le ſon propre. 901.

x.

902. C'eſt une lettre qui déſigne deux ſons : ou celui du *k* joint avec l'*s*, ou celui du *g* joint avec le *z*. Il a le ſon du *ks*, 1°. au commencement des mots, 2°. quand *x* précede une autre conſone : 3o. dar les noms qui ſont dérivez du Grec, *Xuenès*, *extrait*, *axiome*, *Alexandre*, *Phénix*, prononcez ; *Csimenès*, *ecstrait*, *acsiome*, &c.

Dans les mots qui viennent du Latin où l'*x* ſe trouve entre deux voyeles ; il ſe prononce en *gz* ; *éxaucer*, *éxemple*, *éxil*, prononcez, *egzemple*, *egzil*, *egzaucer*, *egzaminer*, &c.

903. L'*x*, dans le mot *ſoixante*, ſe prononce avec le ſon propre de l's: *ſoiſſante*, *ſoiſſantiéme*, &c. dans *dixiéme deuxiéme* avec le ſon du *z*, *dizième deuzième*.

904. *x* Devant *ce* ou *ci*, à le ſon du *k* : *excellence*, *exciter*, prononcez, *ekcélence*, *ekciter* : devant *co* & *cu* : il a communément le ſon de l'*s*, *excommunier*, *excuſer*, prononcez, *eſcommunier*, *eſcuſer*.

905. *x* A le même ſon propre de l'*s* dans pluſieurs noms de pays qu'on écrit ſouvent aujourd'hui par *ſ* : *Xaintes*, *Xaintonge*, *Bruxelle* ; prononcez & écrivez, *Saintes*, *Saintonge*, *Bruſſelles* ; mais on écrit encore, *Auxerre*, bien qu'on prononce, *Auſſerre*.

z Garde le ſon propre.

La prononciation des conſones finales, ou dernières des mots.

1. REgle générale : on prononce communément la finale des adjectifs placez immédiatement devant leur ſubſtantif, qui commence par une voyele : *ſot ouvrage*, *doux amuſement*, &c. prononcez, *ſo touvrage*, *dou zamuſement* ; l'*x* ſe prononce alors comme un *z*. 906.

2. Reg. gen. Pluſieurs conſones finales peuvent & doivent ſe prononcer dans la prononciation ſoutenue, comme dans la déclamation, ou en récitant des vers, qui ne ſe prononcent point dans le diſcours familier.

B. final.

Il ſe prononce : comme dans *Achab* ; exc. *plomb*, prononcez, *plon*.

C.

Le c final ſe prononce, *roc*, *ſac*, *&c.* mais faites les obſervations ſuivantes : 1°. dans *reſpect & ſuſpect*, le *c* ſe prononce ſans le *t*; *ſuſpec*, *reſpec* : 2°. dans *exact*, *direct*, le *c* & le *t* ſe prononcent : 3°. dans *banc*, *flanc*, *tronc*, *almanac*, *cotignac*, *arſenac*, le *c* ne ſe prononce point, ſi ce n'eſt peut-être en récitant des vers : 4°. Au 908.

mot *donc* le ſon du *c* ſe prononce devant les voyeles, dans le diſcours ſoutenu : 5°. dans *eſtomac*, *tabac*, *broc*, ſuivis d'une conſone, il ne ſe prononce point.

D.

909. D final ne ſe prononce point : *chaud épouvantable* : prononcez, *chau épouvantable* ; mais il ſe prononce avec le ſon du *t*, 1°. dans *laid* & *froid*, quand ils ne ſont pas ſuivis d'une conſone ; prononcez, *un homme lait* ; *j'ai froit* : 2°. dans *grand*, *quand*, *ſecond*, ſuivis d'une voyele ; prononcez, *grant* orateur, *quant* arrive-t'il, *ſeçont ordre* : c'eſt alors la letre foible, qui ſe met pour la forte qui lui répond,

910. Il en eſt de même à la 3 perſone des verbes où ſe trouve le *d* final, & qui ſont ſuivis des nominatifs *il*, *elle*, *on* : ainſi prononcez, *ren-t'il*, *pren-t'on* : bien qu'on écrive ſouvent, *rend-il*, *prend-on*, &c. Mais ſi les verbes ne ſont pas ſuivis de, *il*, *elle*, *on*, le *d* final peut alors ne ſe prononcer point ; comme, *il répond en docteur* ; prononcez, *il répon-en docteur*, où *il répon en docteur*.

F.

911. L'*f* finale ſe prononce, exc. 1°. dans *clef* & *baillif*, qui pour cela depuis un temps s'écrivent ſouvent ſans *f* : *clé*, *bailli*.

2°. dans les pluriels *œufs*, *nœufs*, &c. prononcez *œus*, *neus*, &c. 3°. dans le mot *neuf*, ſuivi immédiatement de ſon ſubſtantif, *neuf piſtoles*, &c. prononcez, *neu piſtoles*, &c. Mais ſi le ſubſtantif commençoit par une voyele, l'*f* ſe prononceroit en *v* conſone, *neuf vareſts*, prononcez, *neu vareſts*. La lettre foible ſe changeant ici en forte, (231) auſſi-bien que dans *neuf*, ſuivi de la conjonction, *&*, qui joint un autre nombre à *neuf*: comme *neuf & demi* ou *neuf & trois font douze*, prononcez, *neu v & demi*, *neu vet trois font douze*.

G. final.

Il ne ſe prononce jamais dans *étang*: 912.
dans les autres mots François, il ne ſe prononce point devant une conſone: *long manteau*, prononcez, *lon manteau*, dans la prononciation ſoutenue il ſe prononce devant une voyele avec le ſon du k: *le ſang & le carnage*, prononcez, *le ſank & le carnage*. La lettre foible ſe changeant encore en forte.

Le *g* final ſe prononce toujours avec 913.
le même ſon du *k*: dans le mot *joug*: prononcez, *jouk*, & dans cette expreſſion, *ſang & eau*, prononcez, *ſank & eau*. le *g* le pron. en *dæg*, nom Hébreu, &c.

L. finale.

Se prononce, *ſel*, *royal*, *fil*, *b mol*, 914.

terme de muſique ; mais exceptez les mots raportez (875) puis le pronom *il*, *ils*, & le nom *fils*, FILIUS ; pron. *fis* : *il dit*, prononcez, *i dit* : *ils font*, pron. *i font*.

915. Dans les Adjectifs *mol* & *fol*, ſuivis immédiatement de leurs ſubſtantifs, l'*l* finale ſe prononce : *fo-lamour* : il eſt tres-rare que *mol* ſe trouve devant ſon ſubſtantif : en d'autres ocaſions on prononce & on écrit *fou & mou*, au lieu de *fol* & *mol* : *un homme mou & bebèté* ; *un homme fou & pourtant ingénieux* : &c.

916. On prononce de même, & l'on écrit aujourd'hui, ſur tout en proſe, *cou* au lieu de *col* ; mais on écrit & on prononce toujours *col*, quand ce mot ſignifie montagne, *le col de Tende* :

917. On prononce *l.* finale avec le ſon de *l.* mouillée, dans *péril*, *breſil*, &c. [875] Elle ſe prononce de même après les diphtongues impropres, *ail*, *eil*, *ueil*, *ouil* : *mail*, *ſoleil*, prononcez, *maλ*, *ſoleλ*, &c. mais non pas dans *verrouil* ni *genouil*, qu'on écrit plus communément, aujourd'hui, *verrou*, *genou*. (voy. 875)

M. finale.

918. Elle ſe prononce en *n* nazale *Adam*, *Siam*, *nom*, *parfum* ; prononcez, *Adan*, *non*, *parfun* ; excepté quand l'*m* finale eſt précédée de l'*e* : ainſi prononcez, *Matuſalem*,

saint Ephrem, avec le son propre de l'*m*.

N finale.

La dificulté sur cette *n* finale est de savoir quand elle a le son d'une consone ou seulement d'une *n* nazale. 919.

Elle se prononce en consone 1°. dans les mots Latins devenus françois, *amen*, *examen*, *hymen*. 920.

2°. Dans les adjectifs immédiatement suivis de leur substantif, *divin amour*, *bon ami*; prononcez, *divi namour*, *bo nami*; Dans les deux adjectifs *benin* & *malin*, l'*n*, garde toujours le son nazal. 921.

4°. *Bien* adverbe, suivi d'un Adjectif, d'un verbe ou d'un adverbe qui commencent par une voyele; & *rien* suivi d'un verbe qui commence par une voyele, ou du pronom *autre*, ont le son de l'*n* nazale & de l'*n* consone: *bien humble*, *bien aimer*, *bien assez*; *rien atendre*, *rien autre chose*; prononcez, *bien numble*, *bien naimer*, *bien nassez*, *rien natendre*: il en est de même dans *en* & *on*, suivis de leurs régimes: *on admire en Europe*, prononcez, *on nadmire en neurope*. 922.

Ailleurs, l'*n* finale a le son purement nazal: on ne prononce pas, *n'être bon narien*, *voit-on nen France*, *donnez-en na tous*, &c. mais *n'être bon à rien*, *voit-on en France*, &c. 923.

P. final.

924. Ne ſe prononce point, ſi ce n'eſt dans les adverbes ſuivis d'un adjectif: *beaucoup animé*, *trop entèté*, prononcez, *beaucou panimé*, *tro pentèté*: A la fin d'une phraſe on pourroit prononcer le *p* final; mais ce n'eſt pas le meilleur: & jamais il ne ſe prononce dans *loup*, *champ*, *camp*.

Q. final.

925. Se prononce en K: *coq*, prononcez *cok*: mais dans *coq d'inde*, prononcez, *co d'inde*; parce qu'alors il n'eſt point proprement final: Le *q* dans *cinq* ſuivi d'une conſone ne ſe prononce point; *cinq livres*, prononcez, *cin livres*; mais il ſe prononce à la fin d'une période; *j'en ai cinq*, pronocez, *cink*, & devant les voyeles: *cinq écus*; prononcez, *cin kécus*.

R. finale.

926. Se prononce: *car*, *recevoir*, &c. faites les exceptions ſuivantes, ſur tout pour le diſcours familier.

1°. A l'infinitif des verbes il ne ſe prononce point, pas même d'ordinaire devant une voyele: on prononce *chanter & rire*, *finir un conte*: comme, *chanté & rire*, *fini un conte*.

2°. Dans les noms en *er* qui ont plus d'une ſillabe; *danger*, *métier*, prononcez, *dangé*, *métié*: cependant l'*r* ſe prononce

dans les mots dont le dernier *e* eſt ouvert, *lucifer*, *hiver*, &c. mais quand le dernier *e* ſeroit fermé, l'*r* ſe prononceroit devant une voyele dans la prononciation ſoutenue.

3°. Dans les noms ſuivans, *loiſir*, *plaiſir*, *Monſieur*, & dans les infinitifs emploiez comme noms, *le répentir*, &c. pron. *loiſi*, *plaiſi*, *Monſieu*, un *repenti*; excepté devant une voyele dans la prononciation ſoutenuë: l'*r* finale de ces noms ou infinitifs ne ſe prononce jamais dans les mots *Meſſieurs*, *toujours*; prononcez, *toujous*, *Meſſieus*, &c.

4°. A l'égard des noms en *eur* adjectifs, & des noms en *oir* qui ont plus d'une ſilabe; on neglige quelquefois dans le diſcours familier de prononcer l'*r* finale; un *miroir*, un *cauſeur*, ſe prononce ſouvent, un *miroi*, un *cauſeu*; mais la derniere ſillabe de ces ſortes de mots en *eu* doit alors ſe prononcer longue, un *cauſeū*.

S. finale.

927. Ne ſe prononce point devant les conſones, ni à la fin des périodes: *mes parens*: *ils donnent*, prononcez, *mé paréns*: *i donnent*.

928. Elle ſe prononce en z devant les voyeles: mais dans le diſcours familier on peut toujours & quelquefois même on doit ne la point prononcer: excepté, 1°. Quand

elle eſt finale d'un mot adjectif, ſuivi immédiatement de ſon ſubſtantif : *fidéles amis* : doit ſe prononcer, *fidéle zamis* : 2°. Après les impératifs ſuivis des particules *en* & *y* : *faites-en*, *venés-y*, ſe prononcent, *vene-z y*, *faite zen*.

929. Quand même il ſuivroit une voyele l'*s* ne ſe prononce point quand elle eſt précédée d'une des conſones, *c*, *f*, *l*, *r*, *q*; *des trictracs à vendre*, *treſors infinis*, prononcez, *trictâc à vendre*, *des treſor infinis*. L'*s* finale ne ſert alors qu'à rendre longue la derniere ſilabe ; néanmoins dans la prononciation fort ſoutenu l'*s* finale ſe prononceroit après *r* ou *l*, *des treſors immenſes*, *des chevreuils animez*.

Si l'*s* finale étoit précédée d'une *r* qui ne ſe prononce point, on pourroit prononcet cette *s* finale devant une voyele, mais ſans prononcer l'*r* : *des dangers infinis*, pron., *dangé-zinfinis* ou *dangé infinis*.

T. final.

930. Se prononce toujours dans *fat*, *zenit*, *rapt*, *échec & mat*, *zeſt*, vent *d'eſt & d'oueſt*, *Judith*.

931. Mais il ne ſe prononce point : 1°. ſuivi d'une conſone dans la même phraſe ; *il fait des contes*, prononcez, *il fai des contes*. 2°. Au pluriel des noms où il eſt ſuivi d'une *s*, laquelle fait ſeulement pro-

noncer la ſilabe plus longue : *des lits*, *des ſoldats*, prononcez, *des li-dūrs*, *des ſoldā bien-ſai.*

932. L'*n* ne ſe prononce jamais dans la conjonction, *&*, ni dans *aſpect*, *reſpect*, *Août*, *aſpect*, *agréable*, *reſpect infini*; *mois d'Acuſt & de Septembre*, *hardi & adroit*, prononcez, *aſpec agréable*, *reſpec infini*, *mois d'Aoū & de Septembre*: *hardi é adroit*; il prend après ſoi une *s* dans *quatre-vingts*, *ſix-vingts*, &c. ſuivis de leur ſubſtantif *quatrevingt écus*: pron. *quatre vin zécus*; ailleurs il ne ſe prononce point dans *quatrevint*: ni *ſixvingt*: pr. *quatrevin un*, &c.

933. Le *t* final dans le diſcours familier ne ſe prononce point d'ordinaire, même devant une voyele, précédé d'*r* ou d'*n* : *une mort afreuſe*, *un pédant importun*; prononcez, *mor afreuſe*, *pedan importun*: exc. dans l'adjectif mis avant ſon ſubſtantif, *ſavant ouvrage* [906] on prononce auſſi le *t* dans l'adverbe, *fort*; *fort heureux*: prononcez, *for-theureux*.

934. Le *t* final précédé d'une *s* ou des diphtongues *au*, *eu*, ne ſe prononce point : ſi pourtant il étoit ſuivi d'une voyele il pourroit ſe prononcer, hormis dans les noms ſubſtantifs : *croyez-vous qu'il eût envie* : *il faut avoir* : *haut & puiſſant* ; on peut prononcer qu'il *eu tenvie*, *il*

fau-tavoir, *hau tèt puiſſant* : mais dans *foreſt afreuſe*, *défaut inſuportable* ; il faut omettre entierement la prononciation du *t* final & dire, *forê afreuſe*, *défaû inſuportable.*

935.

Dans les autres ocaſions il paroît indiférent de le prononcer : cependant il faut toujours le prononcer dans *ſept*, *huit* ; quand il ne ſont ſuivis d'aucun ſubſtantif, ou que ce ſubſtantif commence par une voyele : *j'en ai ſept : ſept enfans* ; prononcez, *j'en ait ſet* : & *ſe tenfans.*

936. *x final.*

Il ſe prononce toujours dans les noms propres, *Ajax*, le *Stix* : prononcez, *Ajacs*, le *Stics* : il ſe prononce en ʒ devant les voyeles ; *des maux infinis* ; *dix importuns*, &c. prononcez, *des mau-ʒinfinis*, *di ʒimportuns.*

937.

L'*x* final dans, *dix*, a trois prononciations : 1°. dans *dix* ſuivi de ſon ſubſtantif qui commence par une conſone, l'*x* ne ſe prononce point du tout ; *dix piſtoles*, prononcez *di-piſtoles.* 2°. dans *dix-neuf*, *dix-huit*, & *dix* ſuivi de ſon ſubſtantif qui commence par une voyele, *x* ſe pron. en ʒ, pron. *diʒ-huit*, *diʒ-neuf*, *di ʒécus.* 3°. autre part il ſe prononce en *s* : *j'en ai dix*, pron. *dis* faiſant ſonner l'*s* : *les dix que vous avez* : pron. *dis*, faiſant ſonner l'*s.*

On ne prononce nullement l'*x* final 938.
dans *choux*, *faix*, *toux*, *poux*, *crucifix*, *falsifix*; il ne se prononce point non plus dans les autres mots devant les consones ni à la fin des phrases : *heureux les gens de bien*, prononcez, *heureu les gens de bien*.

III.

DE LA QUANTITE' DES SILABES ou du temps plus ou moins long qu'on met à les prononcer.

Bien qu'on ne puisse donner sur ce 939.
point des régles qui soient d'une parfaite exactitude, celles que nous marquerons ici, ne laisseront pas d'être utiles pour éviter des fautes considérables où tombent la plupart même des François élevez dans les Provinces, & sur tout les Picards & les Normans : les uns faisant presque toujours toutes les silabes bréves, & les autres toutes les silabes longues : deux défauts diférens, mais également insuportables.

En général on peut regarder toutes les 940.
silabes du François, comme se prononçant chacune dans un intervale de temps à peu près égal, excepté celles que nous appellerons longues ; parce que le temps qu'on met à les prononcer est environ

une fois plus long que le temps qu'on met aux autres. Nous marquerons les longues, mettant deſſus un tiret comme celui-ci ¯.

Il faut d'abord faire une obſervation importante ; ſavoir que la quantité de ces ſilabes longues n'a lieu qu'au regard des dernieres ſilabes, ou des penultiémes dont la ſuivante renferme un *e* muet ; car cet *e* muet ne donnant à la derniere ſilabe qu'une prononciation ſourde & obſcure, il laiſſe tomber le fort de la prononciation ſur la pénultiéme, qui en cette ocaſion auſſi-bien qu'à la fin de nos vers eſt la derniere ſilabe ſur quoi l'on apuie : en éfet *dure*, *belle* ne font guere plus ſentir leur ſeconde ſilabe que ſi ces mots n'étoient que d'une ſilabe, comme ils ſont dans *dur* & *bel.*

Les dernieres ſilabes longues ſont :

941. 1°. Toutes celles dont la derniere letr eſt une *s*, un *x* ou un *z* : *foūs*, *chaūx nēz*, *rēnds*, *dārts*, *enfāns*, *jōncs* ; excetez les *s* finales, précédées immédiatement d'un *e* muet ; *les hommes.*

2°. Celles dont la pénultiéme letre e une *e* qui ne ſe prononce point, & e la place de laquelle la nouvelle orrographe met un accent circonflexe : *dégaſt*, *gouſt*, *fiſt*, *aimaſt* ou *dégât*, *goût*, &c.

3°. Celles qui finiſſent par une *n* ſuivie d'une autre conſone, *conſtant*, *contraint*, *rond*, *prompt*, *diſoient*, excepté: 1°. *plŏmb*, *flănc*, *etăng harăng*, *cămp*, *enfănt*, *elephănt*, *poĭng*, *poĭnt* (quand *point*, eſt négation & qu'il ſignifie *pas*: mais *point* PUNCTUM eſt long.) Exceptez: 2°. les finales des verbes au pluriel, dont la voyele eſt un *e* muet & ſe prononce en *e* muet: comme, *ils aiment*, *ils diſent*, dont la derniere ſilabe doit ſe prononcer comme dans *aime*, *diſe*: ſans quoi la prononciation ſeroit Normande.

4°. Celles qui finiſſent par *aut* ou *aud*: comme, *haūt*, *chaūd*.

Obſervez que les dernieres ſilabes qui ſont longues, font moins ſentir leur longueur dans la ſuite d'une phraſe: par exp. on prononce *ois* long à la fin d'une phraſe: comme, *c'eſt de quoi je parlois*; mais ſi l'on diſoit ſans reprendre ſon haleine, *je parlois pour rire*; la ſilabe *lois* ne ſe prononceroit plus ſi longue, mais preſque comme une ſilabe ordinaire; ceux qui ont omis cette obſervation ont expoſé leurs Lecteurs à faire encore une prononciation des plus Normandes. 942.

Les pénultiémes longues ſont; 943.

1°. Celles dont la derniere voyele pré-

cede immédjatement un *e* muet, *vie*, *joüe*, *armée*; & alors cette pénultiéme dans l'écriture devient abſolument la derniere dans la prononciation; parce que l'*e* muet final ne ſe fait point entendre, & ne ſert qu'à faire prononcer longue la ſilabe dont il eſt précédé. (804)

2°. Celles où ſe trouve la nazale *am* ou *an*, ſuivie d'une conſone qui ne ſoit point *m* ou *n*: comme, *trõmpe*, *ãnge*, *nimphe*, &c. ce que nous diſons de la voyele nazale *am* ou *an*, ſe peut dire de toutes les autres voyeles nazales: excepté *en* ſuivi d'un *t*: comme, *pente*, *mente*, qui ſont breves.

3°. Les pénultiémes des prétérits ſubjonctifs que j'*aimãſſe*, je *fiſſe*, qu'iis *fiſſent*, qu'ils *voulũſſent*.

4°. Les prétérits en *ames*, *ates*, *imes*, *ites*, nous aimãmes, vous aimãtes, nous fimes, vous fites.

Avant que de faire une liſte alphabétique des autres pénultiémes ſilabes qui ſont longues, il eſt bon de ſe ſouvenir qu'elles ne le ſont proprement que quand la derniere ſilabe du mot renferme un *e* muet; en ſorte que quand cette derniere prend une autre voyele, elle ceſſe d'être longue; ainſi dans *aiſe*, *ai* eſt long; & dans

dans *aiſé*, il ne l'eſt point ; de même dans *feindre*, *ei* eſt long, & dans *feignant* il ne l'eſt point.

Liſte des principales terminaiſons qui rendent les pénultiémes ſilabes longues. *

944. * *La diférence du caractere Italique ou Romain ne ſignifie rien en cette liſte.*

*A*Dre, *quadre*, &c. excepté *ladre*.
Aſle, raſle, &c.

āille, *taille*, *vaille*, &c. excepté, *medaille*, *travaille*.

Aindre, ou *eindre*; *ainte einte*, *contraindre*, *feinte*, *contrainte*, *peindre*.

Aiſſe & *eſt-ce*, *baiſſe*, *qu'eſt-ce*, &c. *aīſtre* ou *oīſtre* : *maître*, *connoître*.

Aiſe, *fadaiſe*, &c.

Are & *apre* : *barbāre*, *cāpre*, excep-tez eçāre, pāre, māre, fanfāre.

Atre & ātre, noiātre, exc. *quatre*, *battre*.

Aube, *auce*, *auſſe*, *auche* & *aūde*, exhaūce, &c.

Ave, eſclāve, exc. cāve, rāve.

Auge, *aule*, *aume*, *aune* ou *aulne*, gāule, beaume.

Aūre, aūte, aūvre, aūve, aūtre, *centaure*, *haute*, *pauvre*, *chauve*.

Aſe, baſe.

Eche, eſche, atche ou Iſche : Eche, fraſche, exc. flēche, mēche, clēche, ſēche, blēche.

Ème *ou* ême : extréme : excepté aîme, ſême.

Enfle, ênre : génre.

Epe, *épre* : guêpe, vêpre, *ître*, verre : excepté, Diêpe, nom de Ville ; lêpre,

Ete ou êſte : être ou êſtre ; *bête hêtre* : obſervez qu'*ete* écrit par deux *t* eſt bref, *ſonette*, &c.

Eune, jeûne, *jejunium* ; mais, jeüne, *juvenis*.

Euſe *ou* eûſe : *eſe* ou *eze* ; gueuſe, theſe, &c.

Impe, *imphe*, *imple* : *guimpe*, *nimphe*, *ſimple*.

Inde, *indre*, *ingle*, *inte* : *cilindre*, *ceindre*, *contraindre*, *cingle*, *contrainte*.

Iſe, exc. diſe.

Oiſe ; framboiſe.

Oindre, cointe, joindre, jointe, oiſſe, croiſſe, &c.

Oitre, *oivre* ; *paroitre*, *poivre*.

Ombe, *omble*, *ombre* : *tombe*, *comble*, *ſombre*.

Ome ou *aume* ; excepté, Rôme, & les noms écrits par deux *m*, ſômme, hôme, &c.

One, *Bellone* ; excepté, Liſbône, rône, patrône, poltrône, conſône, & les autres que l'on écrit communément par deux *n* : *bonne*, *Sorbonne*, *chanonne*, *cha-*

forme, *bouſonne*, *lionne*, *colonne*, *baronne*, *perſonne*, *tonne*, *pietonne*, *Antonne*, &c.

Ore, excepté abhörre, & les autres mots écrits par deux *r*.

Otre & autre : excepté dans *notre* & *votre*, quand ils précédent leurs ſubſtantifs, nôtre ami, vôtre afaire ; au lieu qu'on dit ſon afaire eſt la vôtre ou la nôtre, quand *nôtre* & *vôtre* ſont après leurs ſubſtantifs.

On peut dire en général que dans les autres terminaiſons, les pénultiémes ſilabes des mots François ne ſont point longues ; comme *aimable*, &c. excepté les ſuivantes : 1°. diãble, rãble, ſãble, hable, acãble, cãble, fabl[illegible] 945.

2°. Chãſſe (à mettre des Reliques) eſpãce, grãce, hãſſe, tãſſe.

3°. Acre, *acer*, lãche, tãche, (mais non pas tãche, *ſouillure*) fãche : ãge, aître, cuître, chaître, faîte, *faſtigium* ; le halè, pãle, rãle ; ãme, blãme, infãme ; crãne, mãne, ãnne, ãne, dãmne ; jãque, Paque ; mêle, fiêle, grêle, poêle, gêne, chêze, alêne, bêure, lêure ; file, ſtile, enfile, abîme, dixme, pôſſe, glôbe, croiſſe, môle, pôle, gaule, faûte rôle, drôle, contrôle, enrôle, miaule, metôte, forôte, endôſſe, foſſe, gaule, giôle.

946. *Ce que nous avons dit jusqu'à présent sur la quantité des silabes, conduit à une réflexion qui n'est pas pour les commençans; mais que je veux mettre ici, parce que si elle se vérifie autant que je l'ai cru, elle sera importante pour la pratique. Il m'a donc paru qu'il y a dans la prononciation des silabes Françoises trois sortes d'intervalles ou de temps; bien qu'on n'en désigne ordinairement que deux : ces trois intervales font trois sortes de silabes par raport à la quantité : les unes longues, les autres breves; & les troisiémes, pour ainsi dire, demi-longues.*

Les longues sont celles que nous avons marquées expressément comme telles; les breves sont celles que nous n'avons point marquées pour longues.

947. *Les demi-longues sont celles qui par leur nature seroient longues, mais qui se prononcent de moitié moins longues à cause d'une des deux circonstances insinuées ci-dessus.*

1. *Quand une derniere silabe longue se trouve au milieu d'une phrase, alors elle ne se prononce plus que demi-longue; ainsi dans le mot* savans, *la derniere silabe est longue, & se prononce tout à-fait longue si elle finit la phrase & qu'on dise,* ils sont savans; *mais si* savans *se trouve dans le milieu de la phrase, & qu'on dise,* ce

ſont des ſavans dédaigneux, *la ſilabe* ans *ne ſera plus que demi longue.*

La ſeconde circonſtance eſt, quand une pénultiéme ſilabe ſeroit longue, ſi la dernière ſilabe renfermoit un e *muet; mais qu'au lieu d'un* e *muet elle prend quelque autre voyele; car alors la pénultiéme qui auroit été longue n'eſt plus que demi-longue; ainſi dans* aiſe, hauſſe, jaune, &c. *la pénultiéme eſt longue: mais dans* aiſé, hauſſé, jauni; *cette pénultieme n'eſt plus que demi longue.*

Si l'on veut un exemple ſenſible de ces 948. *trois ſortes d'intervalles ou de quantité des ſilabes: on le trouvera dans ces trois mots,* pâte, patte, paté: *la ſilabe* pa *eſt longue dans* pâte: *breve dans* patte, *& demi-longue dans* paté; *car en ce dernier mot il eſt évident que* pa *ne ſe prononce ni ſi long que dans* pâte, *ni ſi bref que dans* patte.

Du reſte on peut recueillir de tout ce 949. que nous avons dit touchant la prononciation des ſilabes, qu'elle ſe réduit généralement à deux points: 1. A la diverſité de ſons. 2. A la quantité des ſilabes; & que ces deux points ſont tres-diſtinguez, bien qu'il arrive ſouvent à pluſieurs de les confondre & de croire qu'il y a une varieté de ſon, là où il n'y a qu'une variation de quantité: un peu

de réflexion & d'habitude fera démêler ces deux choſes ; il eſt important de le faire quand on veut ſavoir les vrais principes de la prononciation de notre langue.

950. Après ces régles pour la prononciation, je n'ai plus rien à ajouter pour la pratique de l'ortographe : En éfet celle-ci conſiſte uniquement à employer les figures de letres ou de caracteres que l'uſage a établis, pour exprimer par écrit les divers ſons de la langue : c'eſt ce qu'on peut aprendre par les obſervations que nous propoſons ici, & par la lecture des livres bien écrits : mais comme dans ceux-ci mêmes il y a des diférences d'ortographe que l'uſage autoriſe de coté & d'autre ; nous alons les raporter, afin qu'on ſache le rapport de l'une à l'autre, pour lire également les livres de toutes ſortes d'Auteurs.

IV.

La diférente pratique de l'ancienne & de la nouvelle Ortographe.

951. 1. DAns l'ancienne le ſon de l'*e* fermé ſe déſigne par *ez*, ſans aucun accent, comme le *nez*, *aimez* ; & le ſon de l'*é* ouvert ſuivi d'une *s* ſe déſigne

avec un accent aigu : comme, *aprés*, *excés*.

Dans la nouvelle le ſon de l'*e* fermé long ſe déſigne par *es* avec un accent aigu, le *nés*, *aimés*, & le ſon de l'*e* ouvert ſuivi d'une *s* ſe déſigne avec un accent grave : comme, *après*, *excès*, &c. mais *ez* peut s'emploier même dans la nouvelle ortographe, pour marquer un *é* fermé qui ſe prononce long ; car il n'eſt ſujet à aucune équivoque, & il épargne la peine de mettre un accent ſur l'*e*. 952.

2. Dans l'ancienne, on écrit un grand nombre d'*s* qui ne ſe prononcent point ; mais qui ſervent ſeulement à déſigner que la ſilabe eſt longue : comme, *paſte*, *feſte*, *fiſtes*, *hoſte*, *fuſtes* &c. La nouvelle ortographe retranche toutes ces *s* ; & pour marquer que la ſilabe eſt longue, elle met deſſus un accent circonfléxe en cette ſorte : *pâte*, *tête*, *fête*, *hôte*, *flûtes*. Il faut obſerver que la nouvelle emploie cet accent circonfléxe à l'égard des *e*, pour déſigner qu'ils ſont en même-temps & longs & ouverts. 953.

3. L'ancienne écrit par *eſt* avec un accent circonfléxe beaucoup de mots : ſur tout les participes paſſifs & leurs dérivez, qui ſe prononcent par le ſon propre & ſimple de l'*u* voyele : *apercu*, 954.

apercûtes, *aperceûrent*, *deû* (857) la nouvelle ôte l'*e* & l'accent circonflexe, pour ne laisser que l'*u* simple, tel qu'il se prononce, *aperçu*, *aperçutes aperçurent*, *du*, *pu* : cependant le mot *à jun* & le pp. *eu* avec ses dérivez, s'écrivent encore *jeun* & *j'ai eu*, nous *eumes*, ils *eurent*, même dans la nouvelle ortographe ; bien qu'il n'y ait pas plus de raison pour ce mot que pour les autres, & qu'on le prononce j'ai *u*, nous *umes*, ils *urent*. La Gazette de Holande écrit toujours, *ils ont u*, ils *urent* : au lieu de *ils ont eu*, ils *eurent* ; mais son autorité n'est pas plus infaillible sur les régles de la Grammaire que sur les nouvelles du temps.

955. 4. L'ancienne ortographe employoit tres-souvent l'*y*, sur tout dans les mots où il marquoit quelque étimologie : comme en ce mot même, *étymologie*. La nouvelle ortographe écrit *étimologie*, & met l'*i* voyele en la place de l'*y* : excepté, 1°. quand *y* forme seul un mot entier : comme, *j'y pense*, *vous y venez*, *il-y-a*, &c. 2°. dans les mots, *yeux*, *yvoire*, *yvre*, (voyez 822.) la prononciation de l'*y*.

956. 5. L'ancienne ortographe garde au pluriel des noms, toutes les consones finales qu'ils avoient au singulier, *monumens*, *fermens*,

ſerments, & beaucoup d'autres lettres doubles ſemblables qui ne ſe prononcent point; *j'aprends*, *monuments*. La nouvelle ortographe retranche ſouvent au pluriel ces conſones finales qui ne ſe prononcent point, & elle écrit *monumens*, *j'aprens*, &c. mais dans la plupart des mots monoſilabes, elle ne les retranche point; *les camps*, les *ponts*, les *dents*, non plus que dant les mots qui étant équivoques par le ſon, le ſeroient auſſi aux yeux, ſi on en retranchoit une des deux conſones qui ne ſe prononcent point; comme, *Ville*, URBS: la nouvelle ortographe, dis-je, garde les deux *ll* en ce mot pour ne le pas confondre avec le mot *Vile*, VILIS.

Il faut obſerver que ces deux ſortes d'ortographe étant en uſage, il arrive non-ſeulement qu'elles ſont employées, l'une par certains Auteurs, & l'autre par d'autres; mais auſſi que le même Auteur prenant quelquefois l'une pour l'autre, les emploie toutes deux ſans y penſer en divers endroits de ſes Ouvrages, ou même qu'il ſuit l'une en certains chefs & l'autre en d'autres chefs. Il faut que ceux qui liſent les Livres françois ſoient prévenus ſur ces points pour n'en être pas embaraſſez, & pour regarder l'une & l'autre pratique comme indiférente. Si 957.

ce n'eſt que la nouvelle s'autoriſe de jour en jour : car je l'ai trouvée dans plus des deux tiers des Livres qui s'impriment depuis dix ans. Je mets ici à la marge le nom des Auteurs de réputation qui la ſuivent : il y en a une infinité d'autres, mais dont les Ouvrages ne me ſont pas tombez entres les mains, quand j'ai voulu les examiner ſur ce point. Je les nomme dans l'ordre que je les ai rencon-

* Meſ- trez. *

ſieurs

d'Ablancourt, Giri, de Cordemoi, Bourſaut, l'Abbé Teſtu, l'Abbé de Fenelon, aujourd'hui Archevêque de Cambrai, l'Abbé de Dangeau; l'Abbé de Choiſi, La Bruiere, Dacier, l'Abbé Fleuri, Perraut, Dubois, Lafontaine, tous de l'Académie Françoiſe, &c. Le Journal des Savans de Paris ſous les yeux de M. l'Abbé Bignon de l'Académie Françoiſe: Meſſieurs l'Abbé de la Trappe (de Rance) de Saint-Real, Marſolier, de Piles, Godeau, Arnaud, Nicole, Lenoble, Duguet, Paſcal, Maucroix, Dubois, de Vaſſé, de Bellegarde, Varillas; les P. P. Malbranche, & Lami, de l'Oratoire. Les PP. Mabillon & Lami Bénédictins: Meſſieurs Bzile, Juriew, Banage, Abadie, Bernard. Dictionnaire de Trevoux, Dictionnaire de Richelet, Dictionnaire de Bauval. Les Peres Tarteron, Lalemand, Catrou Jeſuites. J'ai trouvé dans les Auteurs ſuivans cette même orrographe mélangée de l'ancienne: ce qui montre que ſans y faire d'atention on prend ſouvent l'une pour l'autre : *Meſſieurs Thomas Corneille, Racine, Deſpreaux, Fontenelle, Caillere, Campiſtron, Deſſaſi, tous de l'Academie Françoiſe: Meſſieurs de la Motte, Abbé de Vertot, Raguenet, Madame des Houlieres, &c.*

IV.

DES DIVERSES FIGURES qu'admet l'Ortographe Françoise autres que les caracteres de letres, & qui sont communes à l'ancienne & à la nouvelle Ortographe.

TElles sont l'élision, le tiret, les accens, les letres majuscules ou capitales, les deux points sur une lettre, & enfin la ponctuation.

L'élision.

Le mot *élision*, qui par lui-même signifie *brisement*, ne signifie dans notre Grammaire que la supression d'une voyele finale, telle que *a*, *e*, *i*. 958

L'*a* se suprime par élision dans l'article & dans le pronom *la* suivi d'une voyele ou d'une *h* non aspirée: ainsi on ne dit pas *la-ame*, *la-humeur*; mais *l'ame*, *l'humeur*, &c. Au lieu de cet *a* on substitue la figure qu'on voit ici (') nommée apostrophe; elle se place au haut de la letre qui précédoit la suprimée, & se met ainsi en la place de toutes les letres qui soufrent l'élision. 959

960. L'*e* final ſe ſuprime par éliſion : 1°. dans tous les monoſilabes ; on ne dit pas *je-aime*, *que-il arrive*, mais *j'aime*, *qu'il arrive*, &c. on peut ajourer dans les ſeuls monoſilabes, excepté dans *juſque* & *parceque* ; encore eſt-ce à cauſe qu'ils ſont compoſez du monoſilabe, *que*, (*voyez* 802.) 2°. il ſe ſuprime dans l'adjectif *grande*, ſuivi immédiatement de quelques-uns de ſes ſubſtantifs : comme : *la Grand'Meſſe*, *Grand'Chambre*, *Grand'-Salle*, *Grand'Chere*, *Grand'Mere* ; *grand'peur*, *grand'pitié*, *grand'choſe* : mais dans ces mots (excepté *Grand'Mere*) on pourroit ſouvent ne point faire d'éliſion à la fin du mot *grande*, & en particulier quand il eſt précédé de quelque particule, telle que, *une*, *la plus*, *tres*, *fort*, &c. *une grande chambre*, *la plus grande chere*, *tres-grande peur*, &c.

961. L'*i* ſe ſuprime par éliſion dans la particule *ſi*, ſuivie immédiatement d'*il* ou *ils* : *s'il vient*, *s'ils aprochent*, & non pas, *ſi il vient*, *ſi ils aprochent*, &c.

Le tiret.

962. C'eſt une petite ligne comme celle-ci (-) elle ſe met communément entre le *t* du verbe interrogatif & les pronoms

perſonels, *il*, *elle*, *on* : comme, *vient-il*, *lit-elle*, *dit-on* ; quand le *t* eſt détaché du verbe & qu'il n'eſt ajouté que pour éviter le baillement, on le met communément entre deux tirets, *viendra-t-elle*, *crie-t-il*. (414)

963. On met auſſi communément le tiret entre deux ou pluſieurs mots qui n'en font qu'un ſeul compoſé : comme, *avant-coureur*, *porte-manteau*, &c. ces pratiques ſont utiles : mais l'uſage ne les éxige pas néceſſairement.

Les accens.

964. Leur principal uſage eſt pour diſtinguer, comme nous l'avons dit, le ſon diférent des *e* accentuez : voyez ce que nous avons marqué. (800)

965. Outre cela on emploie communément l'accent grave ſur certaines particules : comme, *à*, *là*, *de-là*, *çà*, *à droit*, *à merveille* ; il ſert alors à marquer que ces particules ſont adverbes en ces endroits-là : au lieu qu'elles ſont autre part articles ou verbes ; comme, la *peine* de la *vertu* ; c'a *été une erreur* ; ou, *il a droit de faire*.

966. On emploie quelquefois l'accent circonflexe en une ocaſion ; mais ce ſemble mal à

propos : c'eſt dans les participes que les uns écrivent, *veû*, *conneû*, *peû*; les autres, *vû*, *connû*, *pû* : bien que cette pratique ſoit commune, même parmi de bons Auteurs, ils ſeroient fort empêchez à en aporter la raiſon, & à dire ce que fait en cette ocaſion l'accent circonflexe. Les uns diront peut-être qu'il ſert à marquer qu'il ne faut point alors prononcer *l'e* avant l'*û*; à quoi on peut leur répondre qu'ils doivent donc s'épargner le ſoin de mettre l'*e* avec le circonflexe ſur *u*: puiſqu'écrivant *vu*, *connu* ſans *e* & ſans circonflexe ſur l'*u*, ils feront préciſement le même éfet, pour lequel ils ſe donnent deux peines inutiles; les autres diront peut-être qu'ils écrivent, *vû*, *connû*, pour marquer que l'ancienne ortographe met là un *e* avant l'*n*: ce qui n'aboutit qu'à faire ſouvenir d'un embaras inutile, par une nouvelle inutilité.

Les letres capitales, mainſcules ou initiales.

967. Les yeux les diſtinguent aſſez; on les emploie à marquer les noms propres, & cet emploi eſt utile: car ſouvent on peut ſe trouver embaraſſé à chercher (ſur tout quand on n'entend pas une langue parfaitement) la ſignification d'un mot qui

eſt un nom propre : & quand il eſt reconnu pour tel, il fait diſtinguer tout d'un coup le ſens du diſcours, où l'on auroit été d'ailleurs arrêté. Je ne voi pas 968.
que la même raiſon ſubſiſte pour les noms de Siences, d'Arts, de Profeſſions, où néanmoins on met communément des majuſcules : comme, *l'Aſtrologie*, *la Muſique*, *le Magiſtrat*, &c. on pourroit peut-être épargner en ces ocaſions les letres majuſcules, qui ne font alors que confondre, du moins aux yeux, ces mots avec les noms propres : mais l'uſage des Imprimeurs l'emporte en ce point, & l'on s'y abandonne.

Les majuſcules s'emploient encore avec utilité au premier mot d'une période ou 969.
d'un vers : ce qui fait diſtinguer le commencemeut de la période ou du vers.

Les deux points ſur une voyele.

L'uſage de ces deux points eſt des plus 970.
importans dans notre orrographe : à cauſe qu'en François deux ou trois de nos voyeles ſignifient ſouvent un même ſon ou une même ſilabe ; & qu'en d'autres ocaſions elles déſignent deux ſons ou deux ſilabes diférentes. Il faut donc diſtinguer ces deux ſortes d'ocaſions, & c'eſt unique-

ment par le ſecours des deux points qu'on le peut faire : ainſi dans *haï*, les voyeles *ai* ſont deux ſilabes, & elles n'en ſont qu'une dans je *hais* : dans *Pirithoüs*, *u* fait une ſilabe diférente d'*o*, & dans *vous* *u* ne fait qu'une ſilabe avec *o* : dans *fatigue*, *e* fait avec *u*, une même ſilabe ou diphtongue impropre : ce qu'il ne fait point dans *aiguë*.

971. Il paroît par cette ortographe qui eſt univerſellement ſuivie, que les deux points ſont pour marquer que la voyele ſur laquelle on les met, ne fait point une même ſilabe, ou une même diphtongue impropre avec la voyele qui la précéde immédiatement ; mais cette régle qui eſt juſte doit nous faire éviter une pratique vitieuſe, bien qu'aſſez ordinaire à de bons écrivains : c'eſt de mettre ces deux points ſur une voyele qui fait & qui doit faire une même ſilabe avec la voyele précédente ; en ſorte qu'ils écrivent *avoüer*, *loüer*, *joüer*, &c. avec deux points ſur l'*u* voyele. Il ne tient pas à leur ortograhe que les étrangers ne liſent *a-voü-er* ou *lo-ü-er* ; au lieu *d'a-vou-er* ou *lou-er*. Si ces Auteurs diſent qu'ils en uſent ainſi, pour marquer que l'*u* voyele fait une diférente ſilabe de l'*e* dont il eſt ſuivi dans ces mots ; on leur répondra

que les deux points ſont établis & uſitez pour diſtinguer une voyele de celle qui la précéde, & non pas de celle qui la ſuit ; & quand il n'en ſeroit pas ainſi, leur pratique ſeroit encore mal fondée ; car l'*u* voyele ne ſauroit jamais faire une même diphtongue impropre avec une voyele ſuivante ; puiſque l'*u* voyele n'eſt jamais emploié avec une voyele ſuivante pour déſigner un même ſon.

772. S'ils diſent que ces deux points dans *avoüer*, ſont pour marquer l'union de deux voyeles qui ne forment alors qu'une même ſilabe ; on leur demandera pourquoi donc il s'en ſervent dans *haï*, dans *Saül*, &c. pour marquer la diviſion de deux voyeles qui y forment deux ſilabes. Le même ſigne ſignifieroit donc les deux contradictoires, & par-là ne ſignifieroit rien, puiſqu'il ne diſtingueroit rien. S'ils ajoutent que l'exemple de pluſieurs Auteurs tient lieu d'uſage ; on répondra qu'un uſage qui ſe contredit ſoi-même eſt manifeſtement un abus, & que les deux points étant établis par un conſentement unanime, pour marquer qu'une voyele ne fait point une même ſilabe avec la précédente ; il ne faut pas les mettre à un autre emploi qui détruiroit celui qui eſt le plus eſſentiel.

973. Mais eſt-il eſſentiel à ces deux points, de marquer la diviſion, plutôt que la réünion de deux voyeles ? Oui ſans doute ; car ces deux uſages ne peuvent ſubſiſter enſemble à cauſe de leur contradiction, puiſqu'ils ſe rendroient mutuellement inutiles : or il eſt eſſentiel de garder celui des deux qui eſt univerſel & uniforme, tel que celui de mettre les deux points ſur une voyele pour marquer ſa diviſion : au lieu que la pratique contraire n'eſt point obſervée par les plus habiles écrivains qui ont fait quelques réflexions ſur ce ſujet ; d'ailleurs ceux qui la ſuivent ſe contrediſent encore eux-mêmes d'une autre maniere ; car puiſqu'ils prétendent que les deux points marquent la réünion de deux voyeles, ils devroient employer ces deux points par tout où deux voyeles ne forment qu'une même ſilabe & écrire *aïmer*, *feü*, ce qu'ils évitent avec ſoin & avec raiſon.

V.

La ponctuation.

974. C'Eſt la maniere d'employer divers ſignes, pour diſtinguer diférentes parties du diſcours. Ces ſignes ſont ou un

point ſeul (.) ou une virgule (,) ou un point & une virgule (;) ou deux points (:) à quoi il faut ajouter le point interrogant (?) & le point d'admiration. (!)

Cette pratique introduite en ces der- 975.
niers ſiécles dans la Grammaire eſt des plus avantageuſes ; elle prévient diverſes ambiguitez qu'on peut rencontrer à l'occaſion d'un mot qui ſe raporteroit à une phraſe ou à une période plutôt, qu'à une autre. C'eſt par une omiſſion de points & de virgules bien marquées, qu'il s'eſt trouvé des difficultez inſurmontables, ſoit dans le texte de l'Ecriture-Sainte, ſoit dans l'expoſition des Dogmes de la Religion, ſoit dans l'énonciation des Loix, des Arrêts & des Contrats de la plus grande conſéquence pour la vie civile. Cependant on n'eſt point encore convenu tout à fait de l'uſage des divers ſignes de la ponctuation. La plupart du temps chaque Auteur ſe fait ſon ſiſtême ſur celui, & le ſiſtême de pluſieurs, c'eſt de n'en point avoir. Quelques-uns en ont voulu propoſer de particuliers au Public, & le Public ne les a point admis : Eſt-ce ſa faute ou celle des Auteurs ? Le Public a toujours raiſon, ou s'il ne l'a pas, on lui défére toujours autant que

s'il l'avoit. Il eſt vrai qu'il eſt tres-difficile ou même impoſſible de faire ſur la ponctuation un ſiſtême juſte & dont tout le monde convienne ; ſoit à cauſe de la varieté infinie qui ſe rencontre dans la maniere dont les phraſes & les mots peuvent être arrangez ; ſoit à cauſe des idées diférentes que chacun ſe forme à cette ocaſion : voici ce qu'on dit plus communément.

976. La virgule ſert à diſtinguer les noms, les verbes, les adverbes, & les diférentes parties d'une période qui ne ſont pas néceſſairement jointes enſemble.

Le point marque que la période eſt complete & que le ſens eſt entierement achevé. Les deux points ſervent ſouvent à marquer le milieu de la période ou à marquer un ſens moins achevé que le point : le point avec la virgule marque un ſens moins complet que les deux points, & plus complet que la virgule.

977. Voilà ce qu'on dit ordinairement, & ce qui ne donne pas des idées fort préciſes : car qu'eſt-ce que diſtinguer des noms, des verbes, des parties d'une période, *qui ne ſont pas jointes néceſſairement* ? Qu'eſt-ce qu'une *période complete* & un *ſens entiérement achevé* ? Qu'eſt-ce qu'un ſens *moins complet* ou *plus achevé* ?

C'eſt ce que nous craignons nous-mêmes de ne pouvoir énoncer bien diſtinctement: mais ce que nous ferons du moins entrevoir par certains détails, où l'on n'eſt point aſſez entré juſqu'ici.

Il eſt ſur que la virgule ſert à diſtinguer les divers membres de la période en chacun deſquels il ſe trouve un nominatif du verbe & un verbe : comme, *ſi tant de gens ſe plaiſent à des bagatelles, c'eſt peut-être que leur eſprit ayant peu de force, ils aiment les choſes aiſées à comprendre.* 978.

Il eſt certain encore qu'on emploie la virgule pour diſtinguer dans un même membre de période pluſieurs noms ſubſtantifs, ou pluſieurs adjectifs, ou pluſieurs verbes, ou pluſieurs modificatifs qui ne ſont point unis par une conjonction : comme, *la vertu, l'eſprit, la ſience, ſont les vrais biens de l'homme*; ou *pour réüſſir dans le monde, il faut avoir un eſprit ſauple, poli, actif, inſinuant*, &c. ou *ſouffrez, priez, gémiſſez, travaillez*, &c. ou, *l'on ne devient point ſavant que l'on n'étudie conſtamment, métodiquement, avec gout, avec aplication.* 979.

Si ces mots diférens ſont unis dans une même phraſe par une conjonction, on ne mettra point de virgule : comme, *l'i-* 980.

magination & le jugement ne ſont pas toujours d'accord : ou bien, *il ne faut pas moins agir que prier pour gagner le Ciel.*

981. On peut auſſi ne point mettre de virgules entre deux phraſes qui ſeroient fort courtes : ſur tout ſi elles dépendoient d'un même régime, & qu'elles fuſſent unies par une conjonction : comme, *Alexandre conquit l'Aſie & il établit la Monarchie des Grecs* ; mais ſi les deux phraſes jointes par une conjonction eſtoient plus longues ; & ſur tout ſi elles avoient des régimes tout diférens on emploiroit la virgule : comme, *nos François ont excellé dans la Tragédie, & les Anciens ne l'emportent pas ſur nous en ce point.*

982. Quelquefois une propoſition entiere en renferme une autre qu'on peut apeller *partitive* ; parce qu'elle n'eſt qu'une partie de la phraſe entiére : comme, *il fait toujours, à ce qu'il dit, les plus belles choſes du monde* ; ou bien, *ceux qui font le plus de menaces, ne ſont pas les plus méchans* ; ou bien, *les peuples ſauvages étant hommes, ils ſont capables de bien raiſonner* ; ou bien, *pour entretenir la diſcipline dans un état, il faut quelquefois des exemples de ſévérité* ; ou bien, *ſelon la maxime des plus ſages Philoſophes, c'eſt régner que*

de ſe poſſéder ſoi-même. On voit dans chacune de ces propoſitions une phraſe partitive où il ſe trouve un nom & un verbe, du moins équivalemment ; car, *les gens qui font le plus de menaces*, &c. équivaut à cette phraſe, *les gens conſiderez, en tant qu'ils font le plus de menaces* ; & celle-ci, *les peuples ſauvages étant hommes*, veut dire, *puiſque les Sauvages ſont hommes*, & ainſi des autres.

Après ces phraſes partitives on met la virgule ; à moins qu'elles ne ſoient extrémement courtes, comme s'il y avoit, *celui qui trompe eſt trompé* : ou, *l'occaſion s'étant préſentée je la pris, &c.* On omet ſouvent la virgule en ces phraſes courtes ; parce qu'alors la propoſition ſe préſente d'elle-même ſi aiſément à l'eſprit, qu'il n'a pas beſoin de ſecours pour en diſtinguer les parties : cependant quand même alors on emploiroit la virgule, on ſuivroit la regle, ou plutôt le principe de la regle : mais ce n'eſt pas l'uſage le plus commun. 983.

Remarquez que quelques-unes de ces phraſes incompletes étant à la ſuite du principal verbe de la propoſition, on ne met point de virgule entre ce verbe & cette phraſe : au lieu qu'on y en mettroit ſi cette phraſe partitive étoit devant le 984.

verbe : ainſi on n'en mettroit point dans cette propoſition, *il faut être interrogé pour répondre* : mais on en mettroit dans celle-ci : *Pour répondre, il faut être interrogé.* C'eſt peut-être que la premiere propoſition étant dans un ordre plus naturel, le ſens qui s'en développe de lui-même, n'a pas beſoin du ſecours de la virgule : Cependant ſi cette propoſition dans l'ordre le plus naturel contenoit deux parties fort longues, on mettroit une virgule entre deux : comme, *il faut s'accoûtumer à ne faire jamais de diſcours frivoles, pour être toujours en état de parler avec juſteſſe.* Quand la phraſe partitive eſt une parentheſe, & qu'elle a un nominatif & un verbe exprimé, il faut une virgule & devant & après la parentheſe : & ſi elle a plus de trois ou quatre mots, on la renferme entre deux grands crochets ſemblables à ceux-ci, [ ] tels ſont à peu-prés les divers uſages de la virgule.

985. Le point (.) ſe place après que le ſens eſt achevé, & que la période eſt finie. C'eſt-à-dire après un tiſſu de pluſieurs phraſes dont l'une fait atendre l'autre juſqu'à la derniere (75) comme, *ſi un déplaiſir auſſi grand, que celui d'avoir perdu le meilleur de ſes amis, pouvoit laiſſer place à d'autres chagrins : j'aurois eu une mortification.*

fication tres-ſenſible de me voir privé de mes livres. Quand donc la derniere des phraſes qu'on énonce n'en fait plus atendre une autre, la période eſt finie, le ſens eſt achevé, & alors il faut mettre un point.

Il y a ici une réfléxion importante à faire touchant les périodes qui ont un membre (76) que j'apellerai *ſurnuméraire*; c'eſt-à-dire un membre qui ne ſe fait point atendre par ce qui a précédé, mais qui ſupoſe ce qui a précédé, & qui en dépend: comme, ſi aprés la période que je viens de citer, on ajoutoit; *mais les plus grandes douleurs étouffent les moindres.* 986.

On voit qu'ici, *mais*, ſupoſe ce qui a précédé; ſçavoir, *ſi un déplaiſir auſſi grand pouvoit augmenter*, &c. *j'aurois eu*, &c. Il ne faut mettre le point qu'aprés ces membres ſurnuméraires qui ſont cenſées apartenir à la période précédente.

C'eſt avant ces membres ſurnuméraires de période, qu'il faut placer une ponctuation mitoyenne, moins forte que le point & plus forte que la virgule: ſavoir, ou les deux points (:) ou le point & la virgule (;) ſouvent ces deux ponctuations s'emploient indiféremment l'une pour l'autre. En général elles ſe mettent dans toutes les ocaſions où quelques membres de période dépendent de ce qui a 987.

précéde : bien que ce qui a précédé ait un ſens achevé indépendamment de ce qui ſuit ; ce qui peut arriver en diverſes manieres.

988. La plus ſenſible eſt quand le membre ſurnuméraire eſt marqué par quelque conjonction telle que, *cependant*, *néanmoins*, *mais*, *excepté que*, *ſi bien que*, *de maniere que*, *d'autant plus que*, *quoique*, *parce que*, *puiſque*, *pourvu que*, *afin que*, *du reſte*, *au reſte*, *car*, & autres ſemblables. Par exemple : *le ſiecle d'Auguſte a tellement été celui des excellens Poëtes, qu'ils ont ſervi de modéles à tous les autres ; cependant il n'a point porté de Poëtes tragiques* : on voit comment il faut placer ici la ponctuation mitoyenne avant, *cependant*.

989. Indépendamment de ces parties ſurnuméraires, pluſieurs mettent la ponctuation mitoyenne au milieu d'une période, quand la période eſt fort étendue. Cet uſage s'eſt peut-être introduit, afin de marquer qu'on reprend alors ſon haleine à peu-près autant qu'on la reprendroit dans une période ordinaire à l'endroit où commence le ſurnuméraire de la période : peut-être auſſi cette coutume s'eſt-elle établie ; parce que le ſurnumeraire étant quelquefois vers le milieu de la période, on

y aura mis auſſi la ponctuation mitoyenne. Quoiqu'il en ſoit, s'il ne ſe rencontre point de membre ſurnuméraire, on peut omettre la ponctuation mitoyenne au dedans d'une période, dont chaque membre fait atendre le ſuivant. Outre qu'en François nos périodes n'étant pas auſſi longues qu'en Latin, il n'eſt pas néceſſaire de reprendre ſon haleine ſi fortement, ni par conſequent de mettre aucun ſigne pour en avertir.

Il faudroit indiquer préſentement les ocaſions où l'on emploie plutôt les deux points que le point avec la virgule. On ne peut rien dire de précis là-deſſus; ſinon que les deux points marquent dans le ſurnumeraire un ſens plus détaché de ce qui a précédé & une ocaſion de reprendre davantage ſon haleine. Ainſi il ſemble que devant les conjonctions averſatives, reſtrictives, conditionnelles, &c. telles que, *cependant*, *mais*, *néanmoins*, *d'ailleurs*, *du reſte*, *excepté*, *pourvu que*, *à condition* on mette plutôt les deux points. 990.

D'ailleurs l'on mettra plutôt le point avec la virgule dans les phraſes ſurnumeraires, qui non ſeulement ſupoſent les précédentes; mais qui en dépendent pour leur régime, & qui en ſont comme de 991.

nouvelles parties : par exemple, *vous êtes insensible aux bontez d'un Dieu qui vous a prévenu le premier ; d'un Dieu qui n'est jaloux de votre cœur que pour votre propre félicité ; d'un Dieu qui trouveroit également sa gloire à vous perdre par justice, comme à vous sauver par misericorde*, &c. de même si l'on disoit : *Le discours avoit deux parties ; la premiere où l'on montroit la necessité de combattre ; la seconde où l'on montroit l'utilité qui en devoit revenir.*

992. Mais souvent cette diférence dépend d'une pratique qui regarde toutes les diverses sortes de ponctuation & que nous avons déja insinuée : c'est que quand les phrases sont fort courtes, on met une ponctuation plus foible qu'on ne feroit, si elles avoient plus d'étendue ; par exemple dans la proposition suivante, *les personnes qui par une vertu solide & constante méritent l'estime des honnêtes gens, ne manquent gueres aussi de l'obtenir.* On met ici une virgule entre les deux parties de cette proposition, parce qu'elle sont longues ; mais on n'en mettroit point entre les deux parties de la phrase suivante, parce qu'elles sont fort courtes, *les gens qui ont de la probité sont estimez* : de même si après cette derniere proposition, on en ajoutoit une surnuméraire assez longue : comme,

mais ce n'eſt pas toujours auſſi-tôt qu'il ſeroit à ſouhaiter : je mettrois le point avec la virgule ; au lieu que je n'y mettrois qu'une virgule, ſi les phraſes étoient fort courtes : comme, *la vertu eſt reſpectable ; mais les impies la méconnoiſſent.*

Il reſte une dificulté particuliere pour 993.
diſtinguer l'uſage du point d'avec l'uſage de la ponctuation mitoyenne ; c'eſt-à-dire pour demêler quelle eſt au juſte la fin d'une période ; cette dificulté vient de deux endroits.

1o. Nous avons dit que les conjon- 994.
ctions marquoient d'ordinaire le commencement du ſurnumeraire d'une période ; & néanmoins on ne peut nier, que ces mêmes conjonctions ne ſoient ſouvent elles-mêmes, plutot le commencement d'une nouvelle période, que le membre ſurnumeraire d'une précédente : ſur quoi j'ai dit, qu'en ces ocaſions il faut mettre un point ; pour marquer que ce qui ſuit eſt effectivement une nouvelle période. Mais comment diſtinguer que c'eſt une nouvelle période & non pas un ſurnumeraire ? le ſens des choſes, & la penſée de l'auteur en feront le vrai diſcernement : on peut ajouter que quand ce qui ſuit la conjonction a autant ou plus d'étendue que la période précédente, c'eſt

d'ordinaire une nouvelle période : outre qu'il faut considérer que beaucoup de ces conjonctions n'ont pas toujours une signification déterminée ; pour marquer que ce qui suit à une liaison si étroite avec ce qui précéde; mais seulement pour marquer une sorte de transition d'un discours à l'autre, & c'est l'usage qu'on fait tres-souvent des expressions suivantes, ***mais, en effet, au reste.***

995. La 2e. dificulté, c'est que le sens paroît achevé en diverses phrases fort courtes & détachées les unes des autres, où il ne paroît pas qu'il y ait de périodes; & c'est ce qui arrive sur tout dans le discours coupé, familier & libre; comme, ***on vous atend; donnez incessamment de vos nouvelles; vous seriez blâmé de manquer une ocasion si avantageuse.*** Il est clair qu'en ces ocasions, les simples phrases faisant un sens aussi achevé qu'une période entiere, il les faudroit distinguer par autant de points. Cependant la briéveté du discours le faisant comprendre aisément, il faut aussi négliger ou diminuer la ponctuation. Du reste le stile coupé a une sorte de périodes particulieres, qu'il est bon d'indiquer ici, pour achever ce que nous avons à dire sur la ponctuation.

996. Les périodes du stile coupé consistent

en plusieurs phrases ou expressions qui souvent prises chacune en particulier, semblent faire un sens complet ; & pourtant ce ne sont que des phrases ou des propositions particulieres subordonnées à une proposition principale, dont elle marque les diverses circonstances ou les divers regars. Quelques-uns peut-être ne voudront pas apeler périodes, cet amas de diverses phrases qui sont sans liaison Grammaticale. A eux permis ; nous faisons profession de ne jamais disputer des mots : voici cependant un exemple des périodes dont nous parlons.

Il vient une nouvelle ; on en raporte les circonstances les plus marquées ; elle passe dans la bouche de tout le monde ; ceux qui en doivent être les mieux instruits la croient, la disent, la répandent ; j'agis sur cela ; je ne crois pas être blamable. Toutes les parties de cette période, comme on voit, ne sont que des circonstances ou des jours particuliers de cette proposition principale : *je ne croi pas être blamable* : de même si l'on dit, *Les plus belles aparences sont trompeuses dans le monde : Tout vous rit lorsque souvent tout est sur le point de vous manquer : On s'apuie sur une fortune laquelle au même moment creuse des précipices sous nos pas : & on s'enivre des plus* 997.

douces esperances la veille même des plus cuisans déseſpoirs, &c. Dans les narrations, les particularitez de la choſe qu'on veut raconter forment la période : comme, *les ennemis avoient fait une marche ſecrette; quelques cavaliers avancent pour les reconnoître; toute notre armée ſuit lentement*, &c.

298. Ces exemples font voir ce que c'eſt qu'une période dans le ſtile coupé ; il faut qu'elle ſoit finie pour mettre un point. A l'égard de la ponctuation qu'il faut employer au dedans, on emploie une des deux ponctuations mitoyennes ; ſelon les obſervations que nous avons faites, & ſelon que l'Auteur veut exprimer que les parties de la période doivent ſe concevoir ou ſe prononcer liées enſemble plus ou moins étroitement.

299. Quelques obſervations qu'on puiſſe faire ſur ce ſujet, il ſera toujours expoſé à des difficultez qu'il eſt impoſſible de prévenir tout à fait, & à quoi néanmoins ce que nous venons de dire peut en général ſervir de regles & de principes pour ſe déterminer enſuite ſelon l'ocaſion & le beſoin.

V. T.

VI.

Remarques ſur des bizareries d'uſage qui ſe rencontrent dans les diférentes parties de la Grammaire Françoiſe.

Remarques ſur les Articles.

1000. CErtains noms propres de Poëtes ou de Peintres diſtinguez dans l'Italie ont l'article défini: *le Taſſe*, *l'Arioſte*, *le Titien*, &c. *du Taſſe*, *au Titien*, &c. *le Pouſſin*, *au Pouſſin*, &c.

Quand la particule *le*, fait partie du nom propre, elle ſe garde en tous les cas avec l'article indéfini qui ſurvient encore: *le Maître*, *les plaidoiez de le Maître*, *à le Maître*, &c.

1001. On met l'article défini devant les noms de femmes pour les diſtinguer des noms d'hommes; *la Tihaut*, *la le Maire*: mais on ne parle ainſi que des femmes pour qui on n'a pas une grande conſidération.

1002. Bien qu'on ne mette point ordinairement l'article défini devant certains titres d'honneur qui précédent les noms propres: comme, *Monſieur*, *Madame*, *Monſeigneur*, &c. (329) néanmoins s'ils ſont emploiez comme pouvant convenir

à plusieurs on l'y met ; mais en retranchant *mon*, *ma*, *mes* ; ainsi au lieu de dire *le Monseigneur*, *la Madame* : on dira, *le Seigneur*, *un Seigneur*, *ce Seigneur*, *ces Dames*, &c. mais le mot de *Monsieur* a des usages bizares à cet égard : car on ne dit plus guere *le Sieur*, si ce n'est en certaines formules, ou avec un air de raillerie : on ne dit point non plus *le Monsieur* ni *du Monsieur* ; il faut emploier un autre terme particulier : comme, *un Gentilhomme*, ou *le Gentilhomme*, ou *l'homme*, ou *la personne dont j'ai parlé* : de même ce n'est point bien parler, de dire : *c'est un Monsieur* ; à moins qu'on ne le dît en riant ; on ne dit point non plus *ce Monsieur*, &c. mais on dit tres-bien, *ces Messieurs*.

Après tout, il y a des ocasions où l'on est embaraſſé à éviter le terme, *un Monsieur* : par éxemple, quand on veut parler d'une personne au dessus du peuple, & dont on ne sait ni la qualité ni le nom ; si l'on dit c'est *un Gentilhomme*, cette qualité ne lui convenant peut-être pas, peut donner du ridicule. Si l'on dit simplement c'est *un homme*, le terme semble peu poli à l'égard d'une personne qui est quelque chose dans le monde ; sur tout si celui qui en parle est d'une moindre condition que la personne dont il parle ;

c'eſt ce qui a fait douter ſi dans les conditions mediocres le terme, *un Monſieur*, n'eſt point quelquefois excuſable.

Les articles *de*, *du*, *des*, après un de ces titres, *Monſieur*, *Monſeigneur*, &c. ſont encore à remarquer : car ſi on les dit ſans faire préceder un de ces titres d'honneur *Monſieur*, &c. on ſuprime la particule *de* devant les noms qui ont plus d'une ſilabe : ainſi au lieu de dire *Monſieur de Turenne*, *Monſieur de Villars* : on dira, *Turenne*, *Villars* : cependant on conſervera l'article *de* : 1°. dans les noms d'une ſilabe comme *de Thou* : 2°. dans les noms de deux ſilabes, dont la derniére a pour voyele un *e* muet, *de Vardes* : 3°. dans les noms qui commencent par une voyele, *d'Armagnac*, *d'Etampes*. 1003.

Les noms de Riviere féminins prennent l'article indéfini à la ſuite de ce mot, *riviere* : la *riviere de Seine* ; s'ils ſont maſculins, ils prennent l'article défini, *la riviere du Rhone*. Ces noms ne doivent jamais être précédez du mot *fleuve* ; on ne dit point, *le fleuve de la Seine*, &c. les noms de Montagne ſe mettent avec l'article *de* à la ſuite de ce mot, *Montagne* ; comme, *la Montagne de Tarare* ; & ſans article à la ſuite du mot, *Mont* : *le Mont Taurus*. 1003. 2.

L'article, *de*, ne fait point un bon efet 1004

devant le mot *preſque* : comme c'eſt le *ſentiment de preſque tout le monde* : il vaut mieux dire, *preſque tout le monde eſt de ce ſentiment*, &c.

1005. Nous avons marqué [337.] divers noms qui ne prennent point d'article à la ſuite d'un verbe, avec lequel ils ſemblent ne former qu'une même idée : Voici les principales de ces expreſſions.

Avoir *faim*, *ſoif*, *apétit*, *envie*, *deſſein*, *honte*, *coutume*, *chaud*, *froid*, *compaſſion*, *pitié*, &c.

Donner *avis*, *caution*, *quitance*, *parole*, *rendez-vous*, *cours*, *cariere*, *jour*, *priſe*, &c.

Faire *grace*, *voile*, *naufrage*, *banqueroute*, *aliance*, *mine*, *ſemblant*, *front*, *face*, *argent*, &c. puis impersonnellement il fait *jour*, *nuit*, *clair*, *chaud*, *froid*, *beau*, &c.

Parler, *raiſon*, *François*, *Latin*, &c.

Prendre *patience*, *garde*, *jour*, *heure*, *langue*, *terre*, *conſeil*, *médecine*, *ſéance*, *part*, &c.

Porter *malheur*, *bonheur*, *coup*, *envie*, *témoignage*.

Entendre *malice*, *raiſon*, *raillerie*, *Vêpres*, *Matines* ; chanter ou dire *Matines*, *Vêpres*, &c.

Gagner *pays*, mettre *fin*, &c.

Remarques ſur les noms.

On dit *vingt & un an*, *vingt & un jour*, 1006.
mettant *an* & *jour* au ſingulier, comme on y mettroit auſſi ce ſemble les autres noms qui expriment certaines parties de la monoïe ou du temps, *vingt & un écu*, *vingt & une ſemaine*, &c.

Ailleurs, *vingt & un*, eſt ſuivi d'un 1007.
nom au pluriel : *vingt & un chevaux*, *vingt & un volumes*; on écrit *vingt hommes*, & on prononce, *vin-thommes* : on écrit *quatre vingts hommes*, *ſix-vingts hommes*, & l'on prononce *quatre vin zhommes*, *ſix-vin-zécus*. (932.)

Remarques ſur les adjectifs qui doivent être placez les uns devant, & les autres, après leur ſubſtantif.

Bien que l'uſage ſeul puiſſe bien faire 1008.
ſentir ces diférences, les remarques ſuivantes y peuvent contribuer.

Adjectifs qui doivent communément précéder leur ſubſtantif.

1°. LEs adjectifs de nombre, *le premier* 1009.
homme, *le ſecond jour*, *le dernier*

rang ; mais quand le nom de nombre ſert de ſurnom, on le met après le ſubſtantif : *Clément Onzième*, &c. De plus, quand on cite quelque partie d'un livre ſans mettre d'article, l'adjectif de nombre ſe met après le ſubſtantif ; *Livre premier*, *Chapitre troiſiéme*, *Article ſecond*, &c. ſi l'on met un article, cet adjectif ſe met indiféremment devant ou après : comme, *le troiſiéme Chapitre*, ou *le Chapitre troiſiéme.*

2°. Les adjectifs qui viennent des pronoms ou qui ſont cenſez communément pronoms : comme, *mon*, *votre*, *leur*, *ce*, *le même*, &c. *mon humeur*, *votre maiſon*, *ce livre*, *le même ouvrage* ; mais les poſſeſſifs rélatifs, *le mien*, *le votre*, *le leur*, *ſe mettent* après leur ſubſtantif qu'ils ſupoſent déjà énoncé.

3°. Les adjectifs ſuivans ſe mettent encore devant leur ſubſtantif ; *ample*, *beau*, *bon*, *méchant*, *mauvais*, *gros*, *grand*, *petit*, *pire*, *meilleur*, &c. comme, *bonhomme*, *beau jour*, &c. Si l'on ajoute à ces adjectifs quelque particule ou quelque autre dépendance, on peut les mettre alors devant ou après leur ſubſtantif : comme, *un tres-beau jour*, ou *un jour tres beau* ; *un ingénieux & méchant homme* ou *un homme méchant & ingénieux* ; *un homme mé-*

chant comme un démon; on dit *un gros homme* & *un homme plus gros qu'un tonneau.*

Adjectifs qui ne ſe mettent qu'après leur ſubſtantif.

1010. 1°. ADjectifs de couleur, *habit noir*, &c. 2°. Adjectifs de noms de nation, *Muſique Italienne*, *Ingénieur Alemand.* 3°. Adjectifs participes, *chéri*, *eſtimé*, *batu*, &c. 4°. Adjectifs de figure, *quarré*, *rond.* 5°. Adjectifs employez pour marquer quelque qualité élémentaire ou phiſique; *froid*, *pur*, *humide*, *ſain*, *boſſu*; *temps froid*, *air pur*, &c. les terminez en *ique* peuvent tous ſe mettre après le ſubſtantif, & la plupart doivent s'y mettre, *un eſprit pacifique*, &c. Dans une ſorte d'exclamation, on mettroit avant le ſubſtantif pluſieurs de ces adjectifs, qui ſans cela ſeroient mis après; ainſi on diroit, *c'eſt un laid homme*: la plupart des autres adjectifs ſe placent preſque indifféremment devant ou après le ſubſtatif.

Pluſieurs adjectifs qui ſuivent le ſubſtantif en leur ſens propre, le précédent en leur ſens figuré: comme, *homme pauvre*; ſens figuré, *pauvre homme*: *ſource vive (d'eau;)* ſens figuré, *vive ſource de*

lumiere : fruit mur ; ſens figuré, *mure déliberation*, &c.

XOXI. Quelques adjectifs joints avec un ſubſtantif ont un ſens particulier & déterminé, ſelon l'arangement fixe où l'uſage l'a ataché : ainſi dans *ſage-femme*, *femme groſſe*, *galant homme*, *malin eſprit*, *plaiſant homme*, &c. les adjectifs *ſage*, *groſſe*, &c. ne forment pas en ces endroits l'idée qu'ils forment communément en qualité d'adjectifs : *ſage femme* ſignifie une femme qui aide les femmes dans leurs couches: *femme groſſe* ſignifie une *femme enceinte* ; *galant homme* ſignifie un homme d'honneur & qui ſait le monde ; *le malin eſprit* ſignifie ſouvent le démon : *plaiſant homme* ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part, mais *un homme plaiſant*, veut dire *un homme divertiſſant*, *guai* ; certaine nouvelle, *quidam nuntius* & nouvelle certaine, *nuntius indubitatus*.

Remarques pour aider à diſcerner les noms maſculins d'avec les féminins.

1012. IL faut les ſupoſer tous maſculins, excepté les ſuivans.

1. Ceux qui conviennent aux fémelles, *Junon*, *Pallas*, &c. *une Jument*, *une Biche*, &c.

2. Les noms en *tié* ou en *té* qui viennent des mots Latins en *tas* ; comme, *moitié*, *pitié*, *bonté*, *commodité*, qui viennent de *medietas*, *pietas*, *bonitas*, &c.

3. En *ion* qui viennent des noms Latins en *io* : *action*, *profession*, &c. *actio*, *professio*. &c.

4. En *son* précédez d'une voyele : comme, *prison*, *maison*, &c. excepté, *tison*, *horison*, *grison*, *poison*, *oison*, *gason*, *blason*, *diapason*, ou *diapazon*, *blazon*, &c.

5. En *eur* ; *peur*, *vigueur*, &c. excepté, 1o. *bonheur*, *malheur*, *honneur*, *deshonneur*, *cœur*, *chœur* ; 2o. les adjectifs en *eur* qui conviennent à un homme : comme, *Crieur*, *Vandangeur*, *Procureur*, &c.

6. En *x* : *la voix*, *la paix*, *noix*, &c. excepté, *prix*, *fenix*, *faix*, *choix*.

Les noms terminez en *e* muet ne peuvent recevoir de régle ; il faut avoir recours aux Dictionaires : la Liste suivante servira à connoître les noms masculins de cette terminaison qui sont le plus d'usage ; ceux qui ne seront pas marquez ici sont féminins : ce que je ne prétends pas dire sans aucune exception. 1013

Abîme, acte, adverbe, adultere, albatre, ambre, amphithéatre, ancêtres, ane, angle, anniversaire, antidote, antimoine, antre, apogée, apophtegme, apostume, 1014

arbre, arres, artifice, aſme, aſtre, aſtrolabe, azile, auditoire, augure.

Baluſtre, baptême, baume, bénéfice, beurre, bitume, blanc, branle, bréviaire, buſle, buſte, bronze.

Cable, cadavre, calice, calme, cancre, cantique, caprice, caractére, caroſſe, cartouches, caſque, cataplame, cautere, centre, cercle, chancre, change, chanvre, chapitre, charme, chef-d'œuvre, chifre, chocolate, chile, ciboire, cidre, cierge, cilice, cimeterre, cimetiere, cirque, cloitre, cliſtere, code, codicile, cofre, coliſée, coloſſe, comble, commerce, compte, comte, concile, conclave, concombre, cône, conſiſtoire, conte, contraſte, contrôle, corolaire, coturne, coude, couple, couvercle, crane, crepuſcule, crible, crime, crocodille, cure, cuivre, culte, cicle, cigne, cilindre.

Décalogue, délire, déſaſtre, déſordre, dialogue, diametre, diaphragme, dictionnaire, digeſte, dioceſe, diſtique, divorce, doge, dogme, dogue, domaine, domicile, double, doute, dromadaire.

Echange, édifice, éloge, empire, empirée, entouſiaſme, entracte, équilibre, équinoxe, eſpace, evangile, exemplaire, exemple, exercice, exode.

Faîte, faſte, fleuve, fibre, formulaire, foie, frontiſpice.

Geniévre, génie, genre, germe, geſte, glaive, globe, golfe, goufre, grade, greſe, grimoire, groupe.

Holocauſte, homicide, hipocondres.

Jaſpe, jeune, incendie, inceſte, indice, inſecte, intermede, interregne, interſtice, intervalle, inventaire.

Labirinte, laboratoire, langes, leure, libelle, lierre, lievre, limbes, limites, linge, livre, louvre, lucre, luminaire, luſtre.

Maléfice, manifeſte, marbre, martire, maſque, maſſacre, mauſolée, menſonge, mérite, merle, mécompte, mélange, méteore, meuble, meurtre, microſcope, miniſtere, modele, monaſtere, monde, monitoire, monſtre, murmure, muſcle, miſtere.

Navire, négoce, nitre, nombre.

Ofice, ongle, oprobre, opuſcule, oratoire, ordre, organe, orifice.

Pacte, paradoxe, paraphe, paragraphe, paricide, parterre, partícipe, patrimoine, peine, peuple, phlegme, plâtre, poivre, pole, pore, porphire, portique, pouce, préambule, précépte, précipice, préjudice, prélude, prépuce, preſbitere, preſtige, prétexte, principe, prodige,

poëme, prologue, pronoſtique, prône, proverbe, pupitre, purgatoire.

Quadre.

Rable, rare, réfectoire, refuge, régime, regiſtre, regne, relâche, remede, reproche, reſte, rêve, rhume, rôle, roſaire, riſque.

Sable, ſacerdoce, ſacrifice, ſalaire, ſalpetre, ſanctuaire, ſcandale, ſcapulaire, ſcrupule, ſegle, ſéminaire, ſéptre, ſépulcre, ſervice, ſexe, ſiecle, ſigne, ſilence, ſinge, ſolſtice, ſommaire, ſonge, ſouffle, ſoufre, ſpectre, ſquelete, ſtile, ſuaire, ſubſide, ſucre, ſuplice, ſimbole, ſinode.

Terme, territoire, texte, théatre, tigre, timbre, titre, tonnerre, triangle, triomphe, trône, trophée, trouble, tumulte, tuorbe.

Vacarme, vaſe, vaudeville, ventre, verbe, verre, vertige, veſtige, veſtibule, vice, vignoble, vinaigre, ulcere, volume.

Zele, zéphire, zodiaque.

Noms de deux genres ſelon leur ſignification diverſe.

Voïez. LE premier des deux raportez ici eſt maſculin; le ſecond eſt féminin.

Un *barbe*, cheval, la *barbe*, poil; un

Cornete Oficier, une *cornete*, coife de toile; *Evangile*, loi & Hiſtoire de J. C. *Evangile*, extrait de l'Evangile qu'on lit à la meſſe; le *foudre* de Jupiter, la *foudre*, tonnerre; le *livre* volume, la *livre* poids; le *manche* d'un inſtrument, la *manche*, partie d'un habit; un *mode*, terme de Philoſophie, la *mode*, maniere ou coutume nouvelle; un *Ofice*, ſervice, une *Ofice* lieu où ſe met la vaiſſelle; un *Pendule*, terme de mathematique, une *pendule*, horloge; un *Période*, courſe, eſpace: & une *période* partie du diſcours; le *pique*, couleur de jeu de cartes, une *pique*, ſortes d'armes; un *poêle*, fourneau pour échauffer & *une poêle*, pour fricaſſer; un *poſte*, lieu marqué: la *poſte*, courſe de cheval; un *ſomme*, ſommeil: & une *ſomme*, une quantité d'argent; le *temple*, lieu à prier, & la *temple*, partie de la tête; un *voile*, couverture de tête pour les femmes, & une *voile* toile d'un vaiſſeau pour recevoir le vent.

Noms de genre douteux.

AMour, *comté*, *couple*, *duché*, *épiſode*: ces mots ſont plus ſouvent maſculins; *amour*, en particulier n'eſt guere feminin qu'au pluriel pour ſignifier une paſ- 1016,

sion déréglée ; *de folles amours* : mais *épitaphe*, *épitalame*, *horoscope*, *himne*, *dialecte*, *thériaque*, sont plutôt féminins que masculins ; *orgue* au singulier est plutôt masculin que féminin, & au pluriel il est toujours féminin. *Evangile* pourroit toujours être masculin, *le dernier Evangile de la Messe.*

Remarques sur les Pronoms.

1017. QUand un même Pronom conjoint se trouve être le régime de plusieurs verbes, ou les régir : alors on le répéte quelquefois, & d'autres fois on ne le répete point.

1°. Il le faut toujours répéter quand il est en des cas obliques ; *il me prie & me conjure*, & non pas, *il me prie & conjure* : *je vous dis & je vous déclare*, & non pas, *& déclare.*

2°. Il faut toujours répéter le pronom *on* : *on parle & on agit*, & non pas, *on parle & agit.*

3°. Il faut répéter les nominatifs conjoints, *je*, *tu*, *vous*, *nous*, quand les verbes sont en différens temps : *je dis & je dirai toujours*, & non pas, *& dirai* : *nous parlons & nous parlerons pour lui* :

On peut répeter aussi en cette occasion

les pronoms *il*, *elle*, *ils*, *elles*: mais on peut tres-bien s'en diſpenſer ſur tout dans le diſcours familier. Tous les conjoints ſe répétent quand on paſſe de l'affirmative à la négative, & après les particules *mais* ou *même*: *il le croioit & il ne le croit plus*: *il l'a fait*, *mais il ne le fera plus*: *il le penſe & même il le dit.*

Le Pronom *le* ne doit jamais ſe pro- 1018.
noncer qu'avec un *e* muet, *faites-le*, & non pas, *faites-lé*, comme diſent pluſieurs: mais mal.

Le pronom perſonel *on* ſe met quel- 1019.
quefois pour *je*; comme, *on vous verra*, pour *je vous verrai*: mais il ne doit guere s'emploier ainſi qu'en riant; & il marque un grand air de familiarité qu'il n'eſt pas toujours à propos de prendre, comme font quelques gens du bel air. Les Auteurs dans leurs livres emploient ſouvent *on* pour *je*: c'eſt peut-être par modeſtie, afin de ne point nommer trop ſouvent leur propre perſonne.

Le Pronom *on* prend quelquefois avant 1020.
ſoi une *l* apoſtrophée en cette ſorte *l'on dit*; mais cela ne ſe fait guere que pour éviter la cacophonie de quelque voyele précédente, ce qui eſt ſur tout d'uſage dans les vers. *Soi-même* ne s'emploie ja-

1021. mais au pluriel, bien que *soi* s'y emploie après une prépoſition : comme, *ces choſes ſont bonnes en ſoi* ou *de ſoi* ; mais on ne peut pas dire, *ſont bonnes en ſoi-mêmes*, ni *de ſoi-mêmes* : il faut dire alors, *en elles-mêmes* ou *d'elles-mêmes.*

1022. Le pronom demonſtratif *ce* ſuivi de *eſt*, & *que*, n'eſt quelquefois que ſurabondant, ſans former aucun ſens particulier : comme, *c'eſt alors que je vis* : cela ſignifie ſeulement *alors je vis.*

1023. Comme le Pronom *ce* eſt ſouvent employé pour *il*, les étrangers ſont en peine de diſtinguer les ocaſions où ces deux Pronoms ne peuvent être employez l'un pour l'autre : il faut toujours mettre, *il*, 1°. devant les adjectifs qui ſont ſans ſubſtantifs : *il eſt grand*, *elle eſt ingénieuſe*, *il eſt bon de ſe précautionner* : 2°. Devant les noms de temps, mais qui ne répondent point au Pronom *ce* interrogatif : on dit, *il eſt quatre heures*, *il eſt jeudi*, *il eſt temps*, &c. Mais ſi l'on vous avoit demandé *quel iour eſt-ce*, vous répondriez ; *c'eſt Jeudi*, &c. Hors de ces ocaſions on doit ou l'on peut toujours employer *ce* au ſens de *il.*

1024. On dit contre la regle (412) *parlez à moi*, *parlez à eux*, &c. Cet uſage eſt venu vrai-ſemblablement de ce que ces mots ſignifient

fignifient en cette phraſe, *adreſſez-vous à moi, adreſſez-vous à eux*; car en d'autres ocaſions on diroit plutôt, *parlez-moi, parlez-leur*; on dit, *ce livre eſt à moi*, parce que *à moi* eſt régime de *eſt* (429) mais on dit, *cet ami m'eſt cher* & non, *cher à moi*; parce qu'alors *me* eſt régime de *cher* plutôt que de *eſt*, & ainſi des autres, &c.

Remarques ſur les Pronoms poſſeſſifs.

NOus avons remarqué [705] qu'on dit *j'ai mal à la tête, la jambe me fait mal*, & non à *ma tête*, ni *ma jambe*, &c. Cependant ſi le mal eſt devenu comme ordinaire, on peut dire, parlant à quelqu'un qui en eſt inſtruit: *ma tête, ma jambe me fait mal, ma migraine m'a tourmenté violemment aujourd'hui*: Ce Pronom poſſeſſif déſigne alors l'habitude particuliere qu'on a contractée avec la partie du corps qui fait mal ou avec la maladie même: de plus en quelques manieres de parler proverbiales, on met les pronoms poſſeſſifs ſans qu'ils ajoutent rien au ſens: comme, *ſe trouver ſur ſes pieds*. En d'autres ocaſions on peut employer ou éviter ces pronoms poſſeſſifs; *élever ſa voix* ou *élever la voix*. 1025. 1026.

On répete les pronoms poſſeſſifs auſſi bien que les articles: comme, *ſon pere &* 1027.

ſa mere, ſes freres & ſes ſœurs, & non pas ſes pere & mere, &c.

1028. On doit écrire, *j'ai reçu votre letre*, & non pas, *j'ai reçu la votre*: à moins que le mot *letre* n'ait été dit un peu auparavant.

Remarque ſur les Pronoms Relatifs ſupléant le & la.

1029. *J'Ai été malade & ie la ſerai long-temps*, &c. C'eſt ainſi que parlent la plupart des femmes même de la Cour, d'où il faut conclure que c'eſt une maniere de parler autoriſée. (23)

1030. Il eſt vrai que quelques autres femmes, ſur tout celles qui ſe melent d'être ſavantes, apuyées ſur l'autorité de quelques gens de letres, diſent plutôt, *ie le ſerai*, que *ie la ſerai*. Si l'on s'en tenoit à l'autorité, celle de Monſieur Patru, & de Madame de Sévigne en vaudroient beaucoup d'autres: ils s'étoient déclarez pour *ie la ſuis*: cette expreſſion a paſſé dans les vers & dans les chanſons qui ont eu le plus de cours.

1031. M. de Corneille dans ſes notes judicieuſes raporte comme certain, *que malgré la déciſion de M. de Vaugelas la plupart des femmes continuent à dire*, & moi quand je le ſuis. Ce que je ne comprens

pas bien, c'eſt cette déciſion même de M. de Vaugelas qui en la faiſant avouoit *néanmoins que toutes les femmes aux lieux où l'on parle bien, diſent* la *& non pas* le : tel étoit donc l'uſage même dès ſon temps : mais puiſque dans ſon excellente Préface, il reconnoît l'uſage pour l'arbitre ſouverain de la Langue, pourquoi le contredit-il en cette ocaſion ? Lui & d'autres habiles Grammairiens en ont aporté une raiſon que j'ai voulu faire valoir quelquefois. 1032.

Je diſois donc après ces grands hommes que *le* en ces ocaſions étoit indéclinable ; parce qu'alors il ſignifie *cela* : mais on rioit de ma dificulté, & on me répondoit que c'eſt juſtement la queſtion de ſavoir ſi *le* eſt indéclinable : puiſque l'uſage le plus étendu faiſoit dire *je la ſuis* : ou *le* eſt decliné & changé en *la*. 1033.

Il faut dire, m'ajoutoit-on que ce relatif eſt ici déclinablepour le nombre ſingulier où il fait *le* au maſculin & *la* au féminin : ce qui ne l'empêchera pas d'être indéclinable au pluriel, tant maſculin que féminin, où éfectivement l'uſage ne le décline point en cette rencontre ; car des hommes & des femmes diroient également : *Nous avons été fidéles & nous le ſerons encore*, & non pas, *& nous les* 1034.

ſerons. Du reſte il n'eſt pas vrai que le pronom *le* ſoit toujours indéclinable au pluriel (*voy.* 426).

1035. Le pronom ſupléant *y*, ſe met après la particule *en* lorſqu'elle eſt employée devant un participe où elle forme un gérondif (542) *en y allant* : au lieu qu'ailleurs *en* ne ſe met qu'après y : *vous y en trouvez; je m'y en vais*. Dans le ſecond cas, *en* eſt pronom, & dans le premier il eſt prépoſition.

VII.

Uſages de pluſieurs particules qui ayant un grand nombre de divers emplois cauſent le plus de dificulté & ſont les plus importantes à ſavoir dans la Langue Françoiſe.

Que.

1036. CEtte particule a pour le moins vingt-ſix uſages diférens.

1°. Elle eſt accuſatif ſingulier & pluriel du pronom déterminatif *qui* (439) & ſuplée pour le génitif & le datif du même pronom. (446)

2°. *Que* entre deux verbes ſert à déterminer & à particulariſer le ſens du premier verbe [446] comme, *je croi que vous riez*.

3°. *Que* à la ſuite de la négative *ne*,

signifie *tantummodo*, seulement : *César n'avoit de vice que l'ambition* ; c'est-à-dire, *avoit pour vice seulement l'ambition.*

4°. *Que* se met avant la 3 personne de l'impératif : *qu'il vienne, qu'ils fassent.*

5°. *Que* après *ne* se met aussi quelquefois pour *nulle chose* : *je n'ai que faire présentement : il n'a que voir dans cette affaire*, c'est-à-dire, *il n'a nulle chose à voir dans cette affaire : je n'ai nulle chose à faire.*

6°. *Que* se met pour *quelle chose* : *ie ne sai que faire*, pour, *ie ne sai quelle chose faire.*

7°. *Que* avant *ne* se met au lieu de *pourquoi* : comme, *que ne parlez-vous*, c'est-à-dire, *pourquoi ne parlez-vous pas.* Observez qu'en cette occasion on omet après *ne* la particule *pas* ou *point* ; & si l'on ajoutoit *pas* ou *point*, alors *que* signifieroit *quelle chose* : comme, *que ne fites-vous pas pour l'obtenir*, ou *quelle chose ne fites-vous pas*, &c.

8°. *Que* se met pour marquer un souhait & alors il est suivi du subjonctif ou de l'incertain de l'indicatif ; *que Dieu vous bénisse*, ou *que ie voudrois*, &c.

9°. *Que* dans cette derniere phrase marque aussi une sorte d'admiration, & signifie *combien* : il se met alors avec tous les divers temps de l'indicatif ; *qu'il y a de*

fauſſes vertus ! qu'il eſt rare de renoncer à ſon interêt ! &c. *Que vous portez loin vos prétentions !* &c. il ſe met auſſi immédiatement devant un nom en ſous-entendant le verbe : *que de fauſſe vertus , que de diſſimulation!* il répond alors au *quot* ou *quantum* ou *quàm* des Latins.

10. *Que* ſe met pour *lorſque : il eſt venu que j'étois à travailler* , pour *lorſque j'étois à travailler.*

11. *Que*, après le verbe *il ne fait* , ſuivi de la parcicule *de* & d'un infinitif, ſe met pour *tout à l'heure*; *il ne ſait que de ſortir*, pour *il eſt ſorti tout à l'heure.*

12. *Que* après ce même verbe , *il ne fait* , ſuivi d'un infinitif; mais ſans la particule *de* ſignifie : *il ne ceſſe*; comme *il ne fait que chanter tout le iour* , pour , *il ne ceſſe de chanter tout le iour.*

13. *Que* après un impératif ſe met pour *afin que : venez que je vous embraſſe*, pour, *venez afin que je vous embraſſe* , &c.

14. *Que* ſe met pour , *à moins que* ; *je ne ſerai point content que je ne ſache bien le François* , c'eſt-à-dire , *à moins que je ne ſache* , &c.

15. *Que* ſe met après *autre* & *autrement* , & alors ſi la particule *que* eſt ſuivie d'un verbe , il faut ajouter la particule *ne* : comme , *il eſt autre que vous ne*

croyez, pour, *il n'eſt pas tel que vous croyez*.

16. *Que* après *il y a*, ſignifie, *depuiſque* : *il y a dix ans que je languis*, c'eſt-à-dire, *dix ans ſe ſont paſſez depuis que ie languis*.

17. *Que* tient lieu de la répétion d'une conjonction (667.) *quand j'ai dit & que j'ai prouvé : s'il le veut & que vous le vouliez*, &c.

18. *Que* ſe met pour, *& cependant* : *il me verroit mourir qu'il n'en ſeroit pas touché*, c'eſt-à-dire, *& cependant il n'en ſeroit pas touché* ; il auroit tout l'or du monde qu'il en voudroit davantage, *& cependant il en voudroit d'avantage*.

19. *Que* à la ſuite d'un verbe & ſuivi d'une négation ſignifie, *ſans* que : *ie ne l'ai point ſervi que ie n'en aie eu du chagrin* ; pour, *ſans que i'en aie eu du chagrin*.

20. *Que de* ſupleé pour, *rien de meilleur* : comme, *il n'eſt que de prendre le ton haut avec les prétendus importans*, ou *il n'eſt chere que d'avaritieux*, c'eſt-à-dire, *il n'eſt rien de meilleur que de prendre le ton haut* ; & *il n'eſt meilleure chere que celle d'un avaritieux*.

21. *Que* ſuivi de *ſi* ſe met pour, *& ſi* ; *que ſi vous m'objectez*, pour, *& ſi vous m'objectez*.

22. *Que* s'emploie après *tout* mis devant un adjectif, pour signifier *bien que* : *tout simple qu'il eſt il conduit bien ſes afaires*, c'eſt-à-dire, *bien qu'il ſoit ſimple.* (493)

23. *Que* après les comparatifs. (354)

24. *Que* interrogatif ſe met pour le datif, *à quoi : que ſert la fortune quand nos paſſions nous rendent malheureux*, pour, *à quoi ſert la fortune*, &c. *que* eſt auſſi nominatif interrogatif, *que reſte-t-il*, *que dit-on ?*

25. *Que* après, *pour*, & après *trop* ou *aſſez* : *il eſt aſſez ſage pour qu'on ſe repoſe ſur lui*, ou, *il eſt trop ſage pour qu'on ſe défie de lui* ; c'eſt-à-dire, *il eſt tellement ſage qu'on doit ſe repoſer ſur lui*, ou *qu'on ne doit pas ſe défier de lui.*

26. *Que* ſe met auſſi devant les temps du ſubjonctif, en ſous-entendant quelque autre verbe, *que j'allaſſe à cette cérémonie ſans y être invité* ? comme s'il y avoit, *vous voudriez que j'allaſſe* &c. *que* ſe met encore ainſi pour marquer de l'étonnement ; *que cet homme ſe ſoit oublié !* où l'on peut de même ſous-entendre un verbe ; *eſt-il poſſible que cet homme*, &c.

De, du, des.

1037. 1°. Ces particules ſervent d'articles au génitif.

2°. Elles marquent les ſurnoms qui viennent où ſont ſupoſez venir de Seigneurie, *M. le Prince de Condé*, *M. le Maréchal de Catinat.*

3°. Elles ſe mettent devant les noms du lieu, d'où l'on vient : revenir ou venir de *Rome*, *du Palais*, *de la Campagne*, *des Indes*, &c.

4°. Après les verbes paſſifs (716.) *être aimé de ſon pere*, *conſideré du Prince*, &c.

5°. Avant les noms de temps, ſouvent elles ſignifient *durant* ; *il n'a point paru de tout le jour* ; ou, *du régne de Louis Treize* : ou, *il a travaillé des heures entieres* ; *il eſt parti de nuit*, *du matin*, &c. *je ne le verrai de ma vie*, c'eſt-à-dire *durant tout le jour*, *durant le régne de*, &c. *durant toute ma vie.*

6°. Elles ſignifient quelquefois *avec* : comme, *travailler de ſa main*, *de tête*, pour *avec ſa main*, &c.

7°. *De*, *du*, *des*, ont encore un uſage tres-étendu, ſervant à déſigner le nom propre d'un objet qu'on vient d'indiquer par un nom apellatif [c'eſt-à-dire commun à d'autres objets de la même eſpece] comme le *Royaume de France*, *la Riviere du Rhône* : comme ſi l'on diſoit, *le Royaume qui s'apelle France*, &c.

2°. Elles marquent les ſurnoms qui viennent où ſont ſupoſez venir de Seigneurie, *M. le Prince de Condé*, *M. le Maréchal de Catinat.*

3°. Elles ſe mettent devant les noms du lieu, d'où l'on vient : revenir ou venir de *Rome*, *du Palais*, *de la Campagne*, *des Indes*, &c.

4°. Après les verbes paſſifs (716.) *être aimé de ſon pere*, *conſideré du Prince*, &c.

5°. Avant les noms de temps, ſouvent elles ſignifient *durant* ; *il n'a point paru de tout le jour* ; ou, *du régne de Louis Treize* : ou, *il a travaillé des heures entieres* ; *il eſt parti de nuit*, *du matin*, &c. *je ne le verrai de ma vie*, c'eſt-à-dire *durant tout le jour*, *durant le régne de*, &c. *durant toute ma vie.*

6°. Elles ſignifient quelquefois *avec* : comme, *travailler de ſa main*, *de tête*, pour *avec ſa main*, &c.

7°. *De*, *du*, *des*, ont encore un uſage tres-étendu, ſervant à déſigner le nom propre d'un objet qu'on vient d'indiquer par un nom apellatif [c'eſt-à-dire commun à d'autres objets de la même eſpece] comme le *Royaume de France*, *la Riviere du Rhône* : comme ſi l'on diſoit, *le Royaume qui s'apelle France*, &c.

y avoit, chaque deuxiéme jour, chaque troiſiéme mois.

13. Après ces mots *il n'y a rien*, ſuivis d'un adjectif, il faut mettre *de*: comme, *il n'y a rien de ſi vrai que l'Evangile: il n'y a rien de grand que Dieu.*

Les particules a, au, a la, aux.

1039. ELles ſervent d'articles au datif, & elles ont les mêmes uſages: excepté *à*, qui en a quelques-uns de particuliers, que nous marquerons.

1°. Ces particules du datif ſe mettent devant des noms de lieu, *vivre à Paris, au Perou, à la Campagne.*

2°. Elles marquent la ſituation où l'on ſe trouve: comme, *être aux abois, à la mort*, &c.

3°. Elles déſignent la perſonne à qui quelque choſe convient ou apartient; *un livre à moi*, ou *c'eſt à vous d'y pourvoir.*

4°. Elles ſignifient quelquefois *avec*: comme peindre *à l'huile, travailler au fuſeau, toucher au doigt, à coups d'épée*, c'eſt-à-dire *avec de l'huile, avec le fuſeau*, &c.

5°. Elles marquent les choſes: 1°. à quoi l'on s'occupe: comme, *travailler à de la dentelle, s'apliquer aux Mathématiques:*

2°. les choſes à quoi l'on a de la diſpoſition, *habile à la guerre*, *adroit au jeu.*

6°. Quand elles ſont entre deux noms elles marquent ſouvent l'uſage ou la qualité de la choſe ou de la perſonne exprimée par le premier de ces deux noms : *un pot à l'eau*, *le cofre aux écus*, c'eſt-à-dire, *qui ſert à mettre de l'eau*, *des écus*, &c. de même, *Préſident au Mortier* ou *à Mortier*, &c.

7°. Elles s'emploient au lieu de *par* : *faites-le juger à des connoiſſeurs : je l'ai vu pratiquer aux maîtres de l'art*, c'eſt-à-dire, *par des connoiſſeurs*, *par les maîtres*, &c.

8°. Elles ſignifient quelquefois, *ſelon* : comme, *à mon avis*, pour *ſelon mon avis*.

9°. Elles ſignifient d'autrefois *pour* : comme, *à votre avantage*, *à mon profit*, c'eſt-à-dire, *pour votre avantage*, *pour mon profit* : *il ſe prépare à partir*, c'eſt-à-dire, *pour partir* : de même on dit, *Maître à danſer*, *fruit à garder*, c'eſt-à-dire, *Maître pour danſer*, *fruit pour garder* ou *pour être gardé.*

1040. Après un adjectif on met la particule *a* devant un ſubſtantif, qui eſt ainſi cenſé au datif : comme, *il eſt beau à vous d'en uſer ſi généreuſement*, c'eſt-à-dire, *il eſt beau que vous en uſiez*, &c.

La même particule *a* ſe met de-

vant un infinitif : comme, *une choſe belle à voir, & dificile à comprendre*, c'eſt-à-dire, *une choſe qu'il eſt beau de voir & dificile de comprendre.*

10. Après, *c'eſt à vous*, on met *à* ou *de* devant l'infinitif ; c'eſt *à vous à prendre parti*, TUUM EST DECERNERE : *c'eſt à moi, à*, ou *de, vous ſatisfaire.*

11. *à*, pour, *de quoi : donnez-lui à manger*, pour, *de quoi manger.*

12. *à* ſe met pour *ſi* ; *à juger de lui par la mine*, &c. pour, *ſi l'on juge de lui par la mine.*

13. *à* eſt particule redondante en ces phraſes : *eſt-ce à dire ? ce n'eſt pas à dire*, pour *eſt-ce dire, ce n'eſt pas dire.*

14. *à* déſigne l'entredeux de diférens nombres, *il y a quatre à cinq lieues*, pour *entre quatre & cinq lieues.*

15. *à* ſe met pour, *juſque : de Verſailles à Paris*, c'eſt-à-dire *juſqu'à Paris.*

16. *à* ſe met pour, *après : feuille à feuille*, c'eſt-à-dire, *feuille après feuille, l'une après l'autre.*

17. *à* marque quelquefois le temps ou l'ordre avec lequel ſe font les choſes : *à ſix heures, à temps, à ſon rang.*

18. *à* ſe met ſouvent devant les infinitifs, ſur tout dans les ocaſions ſuivantes : 1°. Après le verbe *avoir* ou *être*, c'eſt-à-

dire : j'ai à craindre, il n'a rien à faire, c'eſt à vous à prendre vos précautions, &c. ces ſortes de phraſes tiennent lieu des verbes, *devoir* ou *pouvoir* : car c'eſt comme s'il y avoit, *je dois* ou *je puis craindre*.

En, dans & y.

Voyez d'abord [653.] & ajoutez ce qui ſuit.

1041. 1°. *En* s'emploie comme, *dans*, pour marquer la ſituation où l'on ſe trouve : *être dans la joie, dans l'affliction*, &c. *être en afaires, en humeur*, &c.

2°. *En* ſe met pour, *de même que* : comme, *agir en homme d'honneur*, pour *de même qu'un homme d'honneur*, &c.

3°. *En* particule rélative génitif du pronom ſupléant *le* [420.]

4°. Bien qu'*en* ſoit *génitif*, il y a une ocaſion où il ſemble être au nominatif, puiſqu'il ſuplée pour un nominatif : comme, *l'art ſert à tout : c'en eſt un grand que d'aider la mémoire*, pour *c'eſt un grand art* : peut-être pourroit-on expliquer cet *en* dans le ſens du génitif.

5°. *En* particule rédondante qui n'a point de ſens particulier ; mais que l'uſage place devant certains verbes : comme, *je m'en vais*, pour *je vais* ; *j'en tiens*,

pour, *j'ai atrapé ce que je ne cherchois pas : n'en pouvoir plus*, pour, *être épuiſé : s'en prendre à quelqu'un*, pour *acuſer* ou *ſoupçonner quelqu'un : en être à certain point*, pour *être parvenu à certain point : en vouloir à quelqu'un :* pour *avoir du reſſentiment contre quelqu'un : je ne ſai où j'en ſuis*, pour, *je ſuis déconcerté : il en eſt d'une langue comme de la mode*, pour, *une langue eſt comme la mode*, &c. *s'en tenir à quelque choſe*, pour, *s'y arrêter, en convenir.*

6o. *En* & *dans* ſignifie quelquefois *ſelon* : comme, *en rigueur*, *dans la rigueur*, pour, *ſelon la rigueur*, &c.

7o. *En* ſignifie d'autrefois, *par* ou *avec* ; *agir en haine de quelqu'un*, pour, *agir par haine*, &c. *ſouffrir en patience*, pour, *avec patience.*

8o. *En* joint avec *tant que* : comme, *en tant que Jeſus-Chriſt étoit homme, il étoit mortel*, c'eſt-à-dire, *par la qualité d'homme*, &c. *en* devant les Participes Actifs, *en parlant*, &c. (voy. 542.)

Y 1o. eſt le datif du pronom ſupléant (420 & 421.) 2o. il fait partie eſſentiele du verbe impersonel *il y a*. (621.) 3o. Il eſt partie d'un autre verbe impersonel, *il y va*, qui régit le génitif : *il y va de la vie, il y va de ma réputation*, pour, *il s'agit en ce point de ma vie, de ma ré-* 1042.

puration, &c. 4°. On dit *j'y ſuis*, pour dire, *je ſuis dans la diſpoſition où je dois être par raport à la choſe dont il s'agit.*

Si

1043. 1°. *Si*, conjonction de doute. (voyez 665.)

2°. *Si*, pris pour *tellement*, ADEO, *il eſt ſi ſot qu'il s'aplaudit lui-même de l'être*, pour, *il eſt tellement ſot.*

3°. *Si*, ſignifie *juſqu'à ce point* : comme, *j'acheterois ce mauvais livre ? je ne ſuis pas ſi fou* : *ſi*, pris en ce ſens, ſuivi d'un infinitif, demande qu'on ajoute *que de* avant cet infinitif : *ie ne ſuis pas ſi fou que de le faire.*

4°. *Si*, ſe met pour *oui* quand on afirme une choſe qu'un autre nie : *vous n'avez point parlé ? ſi, j'ai parlé.*

5°. *Si bien que*, pour *de maniere que.*

Tant.

1°. *Tant* ſuivi de *que*, mais non pas
1444. immédiatement, ſignifie *ou*, *ſoit*, SIVE, *j'ai lu ſix Grammaires tant bonnes que mauvaiſes*, c'eſt-à-dire, *ſoit bonnes, ſoit mauvaiſes.*

2°. *Tant* pour *autant que* : *il n'a pas tant d'eſprit que de vanité*, c'eſt-à-dire, *autant d'eſprit que*, &c.

3°. *Tant* ſignifie *un ſi grand nombre*, ou ſeulement *un ſi grand* ou *ſi fort* : com-

me *il y a tant* (un ſi grand nombre) *de mauvais livres*; de même auſſi *on trouve tant d'avantage* (un ſi grand avantage) *à modérer ſes paſſions. L'Empereur Numérien pleura tant* (ſi fort) *la mort de ſon pere qu'il en perdit les yeux.*

Tant que, ſignifie *tandis que*, QUAMDIU, *tant qu'on a de l'argent on a des amis.*

Plus & moins.

1045. 1°. Ils ſont ſuperlatifs ou comparatifs. (354. 695.)

2°. *Plus*, joint avec un nom de nombre eſt prépoſition & régit le génitif: comme, *plus de dix perſonnes l'ont dit*; il ne faut pas dire, *plus que dix perſonnes*, comme font les étrangers.

3°. *Plus*, MAGIS, adverbe ſignifie *davantage*: comme, *j'en eſpere encore plus.*

4°. *Le plus*, MAXIME OU PLURIMUM: *de plus*, PRÆTEREA: *au plus*, *pour le plus*, AD SUMMUM: *de plus en plus*, MAGIS AC MAGIS adverbes.

5°. *Plus* ſe met pour, *d'autant plus*: *plus on a d'interêt à parler & plus on eſt éloquent*, c'eſt-à-dire, *on eſt d'autant plus éloquent qu'on a plus d'interêt à parler.*

Plus après *ne* ſignifie quelquefois, *déſormais*: comme, *il ne viendra plus*, pour, *il ne viendra pas déſormais*: on dit quelquefois en ce ſens, *plus du tout*, alors *du*

tout rend la négative plus forte, *nullatenus*.

Plutôt ſignifie quelquefois, *ce qui vaut mieux* : comme, *plutôt être malheureux qu'infidéle* : & quelquefois, ce qui ſe fait avant une autre choſe, *arriver plutot qu'un autre*. *Moins* ; MINUS, *à tout le moins* ou *au moins*, SALTEM.

6°. *A moins que*, NISI, conjonction qui veut être ſuivie d'une négation ou d'une interrogation, & qui alors régit un ſubjonctif : comme ; *à moins que vous ne ſoyez utile, vous ne ſerez point recherché*.

La conjonction *à moins que de*, a la même ſignification, mais elle régit l'infinitif : comme, *à moins que d'être utile aux gens, on n'en eſt point recherché*.

1046. *Par*.

1°. *Par* marque la cauſe, le moyen ou la maniere des choſes. *La Perſe fut conquiſe par Cirus, par la force de ſes armes & par une ſuite de merveilles*.

2°. C'eſt une prépoſition de lieu, *aller par l'Alemagne, par où irez-vous* : au figuré on l'emploie de même, *prendre une afaire par le bon endroit*.

3°. *Par*, marque une eſpece de diſtribution & ſignifie *chaque* ; *donner un écu par Soldat*, pour *à chaque Soldat*.

4°. *Par*, devant les infinitifs & à la ſuite des verbes qui ſignifient, *commencer* ou *finir* : *il débuta par prouver*, &c. *il finit par dire*, &c.

5°. *Par* ſe met avant beaucoup de prépoſitions, ſans preſque rien changer au ſens, *par dehors*, *pardevant*.

Pour.

1047 1°. POUR, devant un infinitif ſignifie *afin de* : comme, *Dieu a donné des loix pour nous rendre plus ſaints & plus heureux*, c'eſt-à-dire, *afin de nous rendre*, &c. Il marque ainſi l'intention des perſonnes & la deſtination des choſes, & en ce ſens il ſe joint auſſi avec un nom, *je l'ai fait pour l'amour de vous* :

2°. *Pour* devant un infinitif & ſe rencontrant après *trop* & *aſſez*, marque ce qu'on eſt capable de faire. *Il eſt aſſez habile pour ſe tirer d'un mauvais pas* : ou *il eſt trop ſimple pour apercevoir qu'on ſe moque de lui* : ſi *pour* n'eſt point précédé de *trop* ou *aſſez*, alors devant l'infinitif, ſur tout devant le paſſé de l'infinitif, il ſignifie, *parce que*: comme, *pour avoir eu trop de zele, il a été ſacrifié*, c'eſt-à-dire, *parce qu'il a eu trop de zele* ; on diroit auſſi, mais peut-être moins bien à cauſe d'une eſpece d'é-

quivoque ; *pour avoir trop de zele je ſuis malheureux* : à peu près dans le même ſens il ſe joint avec un nom ; *on l'a choiſi pour ſon mérite*, ou *à cauſe de ſon mérite.*

3°. *Pour* ſignifie *au lieu de, en la place de, en qualité de* : comme, *on ne peut ſupléer pour lui*, c'eſt-à-dire, *en ſa place*, *j'ai un ſavant homme pour garand* : en qualité de garand ou qui me ſert de garand.

4°. *Pour que* forme une prépoſition qui regit le ſubjonctif : quelques-uns l'ont voulu bannir de notre langue, mais elle y eſt demeurée & y eſt même néceſſaire en certaines ocaſions après *trop* & *aſſez* : ce qui arrive ſouvent, lorſque *trop* ou *aſſez*, ſuivi de *pour*, ſe trouve dans une phraſe compoſée où il y a deux verbes qui ont chacun leur nominatif diférent : comme, *il vous a trop bien ſervi pour que je ne lui en aie pas obligation* : *je vous eſtime aſſez pour que vous m'aimiez un peu* : hors de ces ocaſions il vaut mieux éviter *pourque*, *&c.*

5°. *Pour* ſignifie l'eſpace de temps qu'on déſtine à quelque choſe : *je vous le prête pour un mois*, c'eſt-à-dire, *pour l'eſpace d'un mois* : ad menſem.

6°. *Pour*, ſignifie auſſi *de quoi* ; *il n'a pas pour vivre* ou *de quoi vivre.*

7°. *Pour* ſignifie quelquefois *à l'égard* ou *par rapport* : comme, *pour moi je ne me*

plains pas : c'eſt-à-dire, *par raport à moi*, ou, *pour ce qui me regarde* : de même, *c'eſt beaucoup pour vous*, c'eſt-à-dire, *par raport à vous*, *&c.*

8°. *Pour* marque l'échange qu'on fait d'une choſe avec un autre, ou quelque ſorte de compenſation: *il m'a donné un tableau pour mon livre* ou *en échange de mon livre* : *rendre des inſultes pour des bienfaits*, *&c.*

9°. Le *pour* & le *contre* ſorte de nom qui ſignifie ce qu'il y a à dire pour ou contre une choſe.

10. *Pour le moins*, adverbe : AD MINIMUM : *& pour peu que* conjonction, comme, *pour peu que vous le vouliez*, SI TANTISPER VOLUERIS.

Faire.

1°. Ce verbe dans ſa ſignification la plus générale ſignifie *produire*, *conſtituer*, *cauſer*, comme, *faire une action*, *un crime*, &c. *ou faire une afaire à quelqu'un.* Il ſe joint de même avec un infinitif, *faire aimer la vertu* pour *être cauſe qu'on aime la vertu*: *ſe faire eſtimer*, *faire faire un ouvrage*, *&c.* 1048.

2°. Il ſignifie, faire en ſorte : comme, *faites que je ſois content*, pour *faites en ſorte que je ſois content.*

3°. *Faire* ſuivi encore d'un infinitif ſignifie atribuer : comme, *il m'a fait dire des choſes à quoi je n'ai jamais penſé*, pour

il m'atribue d'avoir dit des choſes., &c.

4°. *Faire* ſignifie quelquefois acommoder ou prépaſer quelque choſe : *faire ſon lit, faire ſa chambre.*

5°. *Faire* pour, *contrefaire : ceux qui font les fous à propos, ne le ſont gueres.*

6°. *Faire* pour *prétendre paroître:* comme *faire l'habile homme; faire le Philoſophe*, c'eſt-à-dire, *prétendre paroître habile homme*, &c.

7°. *Faire*, précédé du verbe j'*ai* & de *que* avec une négation ſignifie *beſoin:* comme, *Un ſolitaire n'a que faire de rien & un homme du monde a afaire de t*

8°. *Faire* ſe dit impersonnellement des qualitez du temps : *il fait beau, il fait vilain, il fait froid, ſec, chaud, &c.* c'eſt-à-dire, *le temps eſt beau, vilain, &c.*

9°. *Se faire*, avec un datif ſe met pour *ſe former, s'acoutumer :* comme, *ſe faire aux afaires, à la fatigue.*

10. *C'eſt fait* ou *c'eſt fait de lui*, ACTUM EST ou *actum eſt de illo.*

11. *Faire* ſe met au lieu de la répétition d'un verbe qu'on vient d'énoncer : comme, *je l'ai ſervi & je le ferai encore*, pour, *& ie le ſervirai encore*, &c.

Signification de quelques particules qui ſe trouvent ſouvent au commencement de certains mots & en font partie.

LA particule *re* dont l'*e* eſt muet ſignifie ordinairement la réiteration de l'action exprimée par le mot : comme, *redire*, *refaire*, *remeſurer*, &c. pour, *dire encore une fois*, *faire encore une fois*, *meſurer encore une fois.*

La particule *de* (ou *des* s'il ſuit une voyele) ſignifie ſouvent le contraire de l'action exprimée par le mot : comme, *déranger*, *démaſquer*, *déſunir*, c'eſt-à-dire, ôter l'arangement, ôter le maſque, ôter l'union.

Mots où l's ſe prononce, omis dans l'article [897]

Apoſtille, baſtille, baſtion ; digeſtion, domeſtique ; Eccleſiaſtique, enregiſtrer, [regiſtre] epiſtolaire [epiſtre] eſpace, Eſpagne, eſpalier, eſpece, eſperer, eſpiégle, eſplanade, eſprit, eſtafier, eſtafilade, eſtame, eſtampe, eſtime, eſtomac, eſtrade, eſtrapade, eſtropier ; fantaſtique, faſtueux, feſtin, fruſtrer, funeſte, fuſtiger, gaſpiller, geſte ; holocauſte, hoſpitalité [hoſte] hoſtie ; jaſmin, jaſpe, illuſtre, immodeſte, impoſteur, in-

ceſte, induſtrie, infeſter, inteſtin, inveſtir, juriſdiction, juriſprudence, juſte; legiſlateur, leſte, luſtre, majeſté, manifeſte, maître, modeſte, monaſtere, monſtre, mouſtache; nonobſtant; oſtentation, paſtel, paſteur, perſpective, peſte, piédeſtal, pilaſtre, piſtache, plaſtron, prédeſtiner, preſbitere, préſtement, préſtige, pronoſtique, puſtule; queſtion; reſpect, reſpirer, reſplendir, reſte, reſtituer, reſtriction, robuſte, ruſtique, ſatisfaire, ſcholaſtique, Sebaſtien, ſemeſtre, ſequeſtre, ſolſtice, ſuggeſtion, Silveſtre, teſter, toſcan; vaſte, veſtale, zeſte.

FIN.

Remarques faites depuis l'impreſſion.

J'Avois craint en divers endroits d'embaraſſer les Régles de la Grammaire Pratique par un trop grand détail ; j'ai craint en les reliſant pour faire l'Errata de laiſſer prendre aux Etrangers des idées défectueuſes, faute de circonſtancier aſſez quelques points ; le juſte milieu eſt dificile à garder. Cependant j'ajoute ici des remarques qui éclairciront ce qui ne paroitroit pas ſuffiſamment expliqué. Ces points regardent principalement la prononciation, ſur tout des conſones finales ; l'uſage à cet égard eſt ſi partagé, ſi incertain, & ſi diférent, par raport au diſcours familier ou ſoutenu, régulier ou negligé, qu'il vaut mieux ne pas épuiſer la matiere, que de rebuter les lecteurs par une quantité exceſſive d'obſervations ; du reſte je commence par les remarques ſuivantes à tenir la promeſſe que j'ai faite dans ma Preface, de publier moi-même ce qu'on pourroit ſouhaiter de mieux énoncé dans mon Livre. Je les augmenterai dans la ſuite tant qu'il ſera beſoin.

P. 132 l 23 wein, *ajoutez*, mais donnant un peu des dents d'enhaut ſur la lévre d'enbas. p. 170 l. 8, adjectifs, *ajoutez*, avec peu d'autres ſemblables. p. 172 l. 11, un verbe, *ajoutez*, ſans prépoſition, & qui n'eſt point à l'infinitif, l. 12, croyoit, *ajoutez*, mais on dit, *plus heureux que s'il régnoit* ou *que de regner*. p 190 l. 14, pluriels : *ajoutez*, même féminins. p 193 l. 11, verbe *je ſuis*, ajout. précédé de *ce*, ou pris au ſens de *j'appartiens*. p. 193 l. 23 ou deux régimes. *liſ.* ou qu'il a pour régimes deux noms ou pronoms au même cas. p. 262 l. 17 en uſage, *ajoutez* que dans cette phraſe : *ſoudre un argument, une difficulté*, c'eſt-à dire, *l'é-*

claircir. l. 19 reſ-lvere, *ajoûtez*, diſſoudre, *diſſolvere*. l. 20 *réſous*, ajoutez; *diſſous*. p. 265 l. 24 de ne & *lis*. d'une négation, comme, *je ne ſache pas*: ou *non pas que je ſache*: & s'il a un régime, il doit être communément ſuivi. l. 30 heureur, *liſ*. heureux Le temps incertain de ce verbe précédé de *ne*, ſignifie, *je ne puis*: *je ne ſaurois parler*, pour *je ne puis parler*. p. 357 l. 5 fermez, *ajoût*. communément. l 8 *tenir*. ajoût. deſir, denier, &c. p 358 l. 8 ,qui ſoit prononcée: *liſ*. exc. *quelque*, *quelqu'un Mercredi* l. 14 renouveler: *ajoutez*, & leurs dérivez. p. 376 l. 11 *huguenot*, ajoutez, *huit*. p. 378 l. 7 fuſil, *ajout*. ſourcil, p. 382 l. 5 *votre*, ajoutez, *quatre*, l. 8 *préſent*, ajout. *quatre perſonnes*. p. 385 l 10: *t*, ajoutez, il garde le ſon propre; mais. p. 387 l. 16 familier, *ajoûtez alinea*: On prononce la conſone finale des noms propres, qui ſont les mêmes qu'en Hebreu, en Grec, & en Latin: *Agag*; *Amram*, *&c*. *Simois*, *Venus*: Elle ſe prononce communément dans les autres noms propres ſur tout s'ils ſont étrangers ou anciens, *Thorn*, *Vivès*, *Clovis*, *Molinos*, *Artus*, *Berg*, *Théodat*, *Apt*, *Rheims*, mais on ne la prononce point 1°. après *on*, *un*, ni après un *e* muet *Pharamond*, *Cunimund*, *Athenes*, *Nantes*, &c. 2°. Dans les noms François, fort communs parmi nous, ſur tout quand c'eſt une *ſ*: comme, *Louis*, *Denis*, *Paris*, &c. pour épuiſer cette matiere il faudroit des détails moins utiles que fatigans. p. 387 l. 25 *arſenac*, *aioûtez*, *arſenic*, *porc-épic*, *marc*, *clerc*, *blanc*, *franc*. l. 27 peut-être, *liſ*. devant une voyele. l. 27 vers, *ajoutez*, ou dans des expreſſions qui forment un mot composé: comme *de Clerc à Maître*; *du blanc au noir*: *franc & net*; *outre la regle* (906) *franc avanturier*, pron. *fran cavanturier*. p. 389. l. 15 *étang*, *aioûtez*: *barang*. P. 390 l. 4 *font*, *aioût*.

mais, ſi ce pronom perſonel eſt ſuivi de ſon verbe, qui commenceroit par une voyele ; *l* ſe prononce dans *il*, & l'*s* ſans *l* dans *ils* : pron. *il aime*, *ils ont* : *i l aime*, *i zont* : ailleurs dans le diſcours familier on ne prononce que, *i* : *font-ils un pas*, pr. *font i an pas*. p 390 l 6 ſubſtantifs, *ajoutez*, qui commencent par une voyele. p. 391 l. 14 & 16 ſuivi : *aioutez*, dans la même phraſe. p. 392 l. 3 adjectifs, *aioûtez*, & dans *Cap. Jalap.* l. 8 camp, *aioûtez*, il ſe prononce legérement dans *cep*, preſque imperceptiblement dans *julep*, *galop* ; on le peut diſtinctement prononcer dans *coup* ſuivi d'une voyele, *coup étrange*. p. 393 l. 13 Meſſieurs : *aioûtez*, prononcez auſſi ſans *r* dans le diſcours familier, devant une conſone, le pronom *leur* & la prépoſition *ſur* ; *leur bien*, *ſur moi* : pron. *leu bien*, *ſu moi*, & même devant une voyele on prononce, *ſu un point*, plutôt que *ſur un point*. p. 393 l. 15 adjectifs, *aioutez*, qui font *euſe* au féminin. l. 16 des noms, *liſ.* de quelques noms ; car dans *devoir*, *pouvoir*, *eſpoir*, l'*r* ſe prononce toujours. p. 393 l. 26 *i* donnent, *aioutez*, excepté, *vis* une *vis*, & les mots Latins ou Grecs, devenus François, *Agnus*, *rébus*, *bolus*, *ſinus*, *calus*. p. 394 l. 6 faites en, *aicûr*. 3° Après les pronoms perſonels, *nous*, *vous*, ſuivis immédiatement du verbe dont ils ſont nominatif, *nous avons*, *vous êtes*, pron. *nou zavons*, *vou zêtes* : 4° *leurs* ſuivi de ſon ſubſtantif, *leurs amis*, pron. *leu zamis*, 5°. *ſans* & *ſous*, ſuivis d'un nom ſubſtantif qui n'ait nul article : *ſans apparence*, *ſous ombre*, pron. *ſan zaparence*, *ſou zombre*. p. 394. l. 11 infinis, *aioutez*, obſervez que l'*s* finale eſt quelquefois précédée de deux conſones dont la plus éloignée eſt *r*, & la plus proche eſt *d* ou *t* ; alors *d* ou *t* ne ſe prononcent jamais, & l'*s* ne ſe prononce que dans le diſcours fort ſoutenu ;

P. 394 l. 24 *Judith*, ajoûtez, *brut.* p. 395 l. 14 quatre-vingt-un : *ajoûtez*, les mots *vingt & un*, *vingt-deux*, *vingt-six*, & les autres *vingt* jusqu'à *trente* sont censez le même mot & le *t* s'y prononce. p. 396 l. 25 propres, *lis.* noms en *ax*, *ex*, *ix*, excepté, *crucifix*, *falsifix.* p 396 l 30, l's, ajout. l'*x* dans *six*, à aussi ces trois prononciations.

Errata des chifres mis à la marge.

P. 18 à la marge 28. *lisez* 29. p. 19:30. l. 29. p 137, 225, l. 234-235. p. 141 les chifres sont omis depuis 240 jusqu'à 300. p. 162 : 340, les chifres recommencent depuis 335, mais on y a ajouté o pour les distinguer. p. 210 : 370, *lis.* 470 p. 378 : 680, 880. Il y a des chifres omis à la marge tels que 36, 133, 362, 582, 517, 782, 907, d'autres sont doubles tels que 63, 152.

Errata des chifres mis au dedans des pages pour cotter les articles.

P. 83 (:05-2) lis. (103-2) p. 185 (425) l. (429) p. 198, (443) l. (447.) p. 209, éfacez (708. 2) p. 227 (659) lis. (658.) p. 317 (715-717.) effacez 715. p. 335, l. 14 (1007) lis. (1009) l. 17 éfacez (151.)

Errata des autres fautes d'impression.

P. 7 lig 11 on en pourra, *lis.* on pourra. p. 20 l. 29 l toscan, *lis.* Toscans. p. 36 l. 22 leur plus grand nombre, *lis.* le plus grand nombre de leurs emplois. 38 l. 26 des gens, *lis.* de gens. p. 43 l. 9 cherher, *lis.* chercher. p. 67 l. 26, *te le*, lis. *se*, *se*. P. 79, l. 18 ou peut-être, *lis.* ou ce qui pourroit être. p. 88 l. 20 nou, lis. non. p. 101

l. 11. dificultées, *lis.* dificultez. p. 119 l. 14 jam-bes, *lis.* jambages. p. 128 l. 6, colonne 3; ſcreibeſt, *lis.* ſchreibeſt. l. 9 rren, *lis.* irren. p. 130 l. 7, colon. 3, *d*agen, *lis.* dägen. p. 137 l. 29 ou vîte, ou, *lis.* vîte ou. P. 143 l. 14 *un* cs &, lis. *un* cs *ou* gs &. p. 158, l. 4 nom, *lis.* non. p. 172 l. 6, comme, *aioutez*, mieux. P. 176 l. 19, *mille*, ajoutez, *deux mille* l. 20 *milles*, ajout. *deux milles*. p. 177 l. 11 de nombre, *aioutez*, ou de quantité. p. 181 l. 18 *elle*, lis. ⸸ *elle*. p. 183 l. 6, mots derniers, *lis.* derniers mots. p. 231 l. 18 pour le paſſé, *lis.* pour le futur. p. 233 l. 17 ſubjoncti.f *lis.* ſubjonctif. p. 240 l. 15 quand ce verbe a, *lis.* qui a. p. 456 l. 22 *prites*, *prirent*, *primes*, lis. *primes*, *prites*, *prirent*, p. 258 l. 20, j'en, *lis.* je. l. 21 irreguliers, *lis.* irreguliers de ces verbes. p. 262 l. 26 TENIR, VENIR, *aioutez*, & leurs compoſez. p. 265, l. 1, temps, *aioûtez*, au futur, l. 13, *lire*, ajoutez, *liſant*, *lu*, lig 14 éfacez, *liſant*, *lu*. p. 265, beureur, *lis.* heureux. p. 286 l. 24 *ſi au ſens*, lis. *ſi*, au ſens. p. 288 l. 18, ideoque *donc*: lis. *donc* ideoque. p. 342 l. 8, période, *lis.* même période. p. 361 l. *dern.* ſouveut, *lis.* ſouvent. p. 389 l. 28 dœg, *lis.* doeg. p. 394 l. 14 ſoutenu, *lis.* ſoutenue. p. 395 l. 14 quatre vint, *lis.* quatre-vingt. p. 414 l. 21 inutilité, *aioûtez*, on pourroit employer peut-être l'accent circonflexe ſur les mots j'ai *eû* & *jeûn*, d'où l'uſage ne permet pas encore qu'on retranche l'*e* dans l'écriture; l'accent alors marqueroit que l'*e* ne ſe prononce point. p. 433 l. 9 *au pouſſin*, lis. *au pouſſin*, mais on ne dit point *le Michel Ange*, *le Raphaël*, *le Pétrarque*. p. 436 l. 26, *témoignage*, ajoûtez *compaſſion*. P. 445 l. 7 *habit*, ajoûtez, *& la manche*, mer entre la France & l'Angleterre. p. 407. l. 18 ces *s*: *ajout.* excepté dans le mot *eſt*: *il eſt* ou l'*s* s'écrit toujours ſans qu'on l'y prononce.

OUVRAGES DU PERE BUFFIER qui se trouveront à Paris chez le même Libraire.

OUVRAGES DE PIETE'.

EXercice pour se préparer à bien mourir, traduit de l'Italien.

La véritable connoissance de soi-même, avec les réflexions d'humilité qu'on en doit tirer, traduit de l'Italien.

Le bonheur du Chrétien dans les diférentes situations de la vie.

La Vie de L'Hermite de Compiegne, brochure.

La Vie de M. l'Abbé Duval Richer.

Réflexions Chrétiennes pour les jeunes gens qui entrent dans le monde.

La pratique des devoirs des Curez, traduit de l'italien du Pere Segnéri de la Compagnie de Jesus. in 12

La Vie du Comte Louis de Sales frére de S. François de Sales : modéle de pieté dans l'état Séculier, comme S. François de Sales l'a été dans l'état Ecclesiastique. in 12

OUVRAGES DE LITERATURE.

Histoire de l'origine du Royaume de Sicile & de Naples, contenant les Avantures des Princes Normands qui l'ont établi. in 12

On trouvera le même Ouvrage traduit en Italien par le R. P. François de Rosa, Docteur en Theologie, de l'impression de Naples. in 8

Examen des préjugez vulgaires pour disposer l'esprit à juger sainement de tout. in 12

Abregé de l'Histoire d'Espagne. in 12

Pratique de la Mémoire Artificielle, pour apprendre, & pour retenir aisément l'Histoire & la Chronologie universelle, & en particulier l'Histoire sainte, l'Histoire Ecclesiastique, & l'Histoire de France, seconde Edition, revue, corrigée & augmentée avec des Tables Chronologiques & des Tables Genealogiques pour toutes les branches de la Maison de France. 2 Tom. in 12

Grammaire Françoise sur un plan nouveau, pour en rendre les principes plus surs & la pratique plus aisé : contenant divers traités sur l'art de la Grammaire, sur ce qui peut servir à parler & à écrire correctement. in 12.